

ÉCONOMIE
Agropur achète la Laiterie Lamothe
/35

Arts/week-end
Angèle Dubeau
Le goût de la musique... et du public
/S1



Sherbrooke **samedi 15 mars 2008** | 140 pages | 99e année nº21 **1,85 $** taxes en sus Floride 2,50 $ www.cyberpresse.ca

La Tribune

PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 410

FEU VERT

La Commission de protection du territoire agricole vient de lever le dernier obstacle au prolongement de l'autoroute 410 jusqu'à l'arrondissement de Lennoxville. Elle autorise le tracé proposé à condition que la Ferme Sainte-Catherine et les Fermes Fairview, qui subiront des inconvénients importants, soient compensées de façon à pouvoir poursuivre leurs activités agricoles. **À LIRE EN PAGE 3**



Téléphone cellulaire au volant > Interdit d'ici deux semaines

ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

Il ne reste qu'un peu plus de deux semaines aux automobilistes pour modifier leur mauvaise habitude d'utiliser leur téléphone portable au volant. À compter du 1er avril, cette pratique sera interdite au Québec, mais la SQ respectera une période de grâce de trois mois en servant un avertissement aux conducteurs fautifs. Ceux-ci devront aussi lever le pied car le coût des amendes pour vitesse excessive fera un bond important.

/4

DÉNEIGEMENT DES TOITURES

Le souci de l'heure au Québec
/2 et 5




Coupé Série 1 à parir de 33 900$
Convertible Série 1 à parir de 39 900$
Suprem Automobile
819 821-9272
supremautomobile.bmw.ca
245765

www.roulottesevasion.com
ROULOTTES ÉVASION.COM
600, rue du Parc industriel
Sherbrooke (Arr. Brompton)
Sortie 60 de l'autoroute 55
819 846-0878
1 800 548-0878
Vaste choix de roulottes de parc
Bayridge de 32 à 38 pi
Bayridge

250470

La Tribune

Présidente–éditrice / Louise Boisvert

INFORMATION
Rédacteur en chef / Maurice Cloutier
Directeur / Louis-Éric Allard
Adjointe / Jacynthe Nadeau

PUBLICITÉ
Directrice / Suzanne-Marie Landry
Adjoints / Alain LeClerc /
Sophie Thibaudeau / Mélissa Jean

FINANCES
Directeur / Yvon Gauvin

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
Directeur / René Béliveau
Adjoints / André Roberge /
Steeve Rancourt / Stéphane Garant

ABONNEMENT ET TIRAGE
Directeur / André Custeau
Coordonnatrice / Cynthia Morin

ADRESSES ET NUMÉROS
www.cyberpresse.ca
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
téléc. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

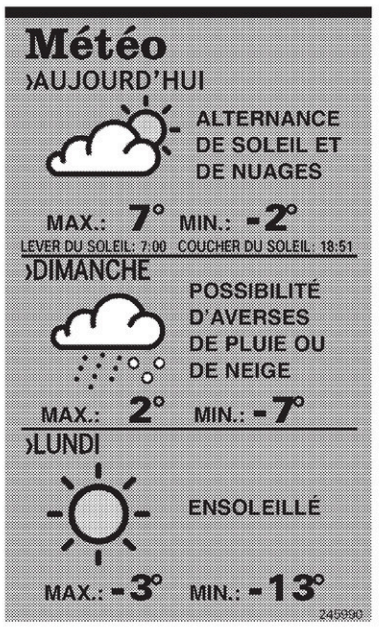
Sommaire

Annonces classées	**C1 à C28**
Arts et spectacles	**S1 à S24**
Décès	**49 à 54**
Économie	**35 à 40**
Environnement	**44-45**
Horoscope	**C27**
Loterie	**14**
Monde	**20**
Mots croisés	**C26-C27**
Opinions	**18-19**
Sports	**55 à 63**
Tourisme	**S25 à S29**

Mon clin d'œil

STÉPHANE LAPORTE

S'il est trouvé coupable, Mario Clément devra porter la perruque de Félix Leclerc durant cinq ans moins un jour.



TOITURES SURCHARGÉES DE NEIGE

La Commission scolaire de Montréal évacue toutes ses écoles par prévention

LIA LÉVESQUE
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La plus grosse commission scolaire du Québec, celle de Montréal, a décidé d'évacuer toutes ses écoles, hier, en raison des risques que pouvait représenter l'accumulation de neige, dans certains cas.

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a indiqué que les élèves et le personnel ont été dirigés vers des «refuges sécuritaires» qui étaient déjà identifiés en vertu des plans de mesures d'urgence.

Les écoles demeureront fermées durant toute la fin de semaine, ainsi que lundi. La CSDM fera le point sur la situation lundi.

Interrogée à ce sujet hier à Laval, alors qu'elle participait à une conférence de presse en compagnie du premier ministre Jean Charest, la ministre de l'Education Michelle Courchesne a indiqué que c'est le ministère lui-même qui avait demandé aux commissions scolaires d'inspecter les écoles sous leur responsabilité, après la tragédie de Morin-Heights, mercredi.

«Nous avons l'assurance que toutes les commissions scolaires prennent les mesures appropriées. Et nous suivons la situation», a-t-elle assuré.

Mercredi à Morin-Heights, le toit d'un entrepôt alimentaire s'est effondré, vraisemblablement sous le poids de la neige, causant la mort de trois travailleuses.

Depuis, plusieurs écoles, entreprises et commerces ont décidé à la hâte de déneiger leur toiture, particulièrement dans les cas d'édifices à toit plat, reconnus pour être plus vulnérables.

«On ne lésine pas»

La ministre a indiqué qu'à ce jour, depuis que les inspections ont débuté, aucun dégât ne lui avait été rapporté. «Est-ce qu'il y a eu des dégâts? Je ne suis pas informée à ce stade-ci qu'il y ait eu ce genre de situation. Mais j'apprécie, par ailleurs, qu'elles (les commissions scolaires) aient réagi aussi rapidement, parce que la sécurité, c'est quelque chose qu'on doit vraiment regarder très attentivement. On ne peut pas attendre. On ne lésine pas. Je peux vous assurer que toutes les commissions scolaires sont à pied d'oeuvre dans ce sens-là», a commenté Mme Courchesne.

A la Commission scolaire de Montréal, on a indiqué que d'après les inspections préliminaires, les risques variaient de «faible à important».

Certaines opérations de déneigement pourraient être assez longues et durer plusieurs jours. «Les ingénieurs ne pouvaient garantir un risque zéro», a affirmé la CSDM dans un communiqué.

Une chaîne téléphonique a été lancée pour joindre tous les parents concernés, hier matin. Les endroits où les élèves ont été dirigés devaient être affichés sur chacune des portes des établissements scolaires.



LE SOLEIL, LUCE DALLAIRE

Catherine Breton regarde, atterrée, les débris de sa résidence du 1455, 39e Rue Nord à Saint-Georges de Beauce.

SAINT-GEORGES DE BEAUCE

Le toit d'une résidence s'effondre sous le poids de la neige

LUCE DALLAIRE

SAINT-GEORGES — « Difficile de savoir par où commencer. Nous sommes sous le choc». Catherine Breton et Stéphane Paquet et leurs deux enfants ne savaient où donner de la tête hier après que le toit de leur résidence familiale à Saint-Georges de Beauce se fut effondré sous la neige jeudi soir les jetant à la rue.

«Nous sommes assurés, ce n'est pas un problème, affirme Catherine Breton, tout en récupérant quelques effets personnels au lendemain de l'avalanche de la veille. Mais voilà, aujourd'hui nous n'avons pas le choix. Nous devons trouver une maison ou un appartement pour loger la famille.»

La résidence du 1455, 39e Rue Nord que les Paquet occupaient depuis presque trois ans est une perte totale.

«Après souper, jeudi, je suis allée récupérer notre fils Michael à l'école, raconte la mère. À mon retour, mon mari et ma fille étaient assis dans le camion. Nous avons entendu un «bang» et avons vu une fissure sur le plafond de la cuisine. Sans hésiter, j'ai saisi Mélissa et nous sommes sortis en vitesse. Nous avons eu la frousse de notre vie», a raconté Stéphane Paquet.

Cellulaire en main, ne sachant que faire, Catherine a contacté son assureur.

«Moins de 15 minutes plus tard, alors que nous étions toujours dans nos véhicules, tout s'est écrasé, dit-elle encore. Pourtant, la toiture avait été dégagée en décembre. Nous étions loin de nous imaginer que nous étions en danger.»

«L'important, poursuit la mère, c'est que nous sommes tous en vie, ensemble. Mais la situation est loin d'être réjouissante. Nous sommes encore sous le choc.»

Dans un élan de générosité, les Chevaliers de Colomb sont venus prêter main forte et extirper, tant bien que mal, certains objets que l'on remisera, le temps de la transition. Il n'y a plus de maison. Plus de mobilier.

Mélissa a pu récupérer son hamster et ses deux crabes. Michael, ses bandes dessinées.

«Heureusement que nous étions à l'extérieur, renchérit Catherine. Déneigez vos toitures car il n'y a rien de drôle dans pareil sinistre.»

Les parents de Catherine et de Stéphane ne se sont pas fait prier pour aider leurs enfants.

«S'il y a, dans le secteur Ouest à Saint-Georges, une maison à louer ou un appartement d'au moins cinq pièces pour les abriter temporairement, contactez-moi, lance le père de Stéphane, Jean-Denis Paquet. Il faut être solidaires et pallier au plus urgent.» (*Le Soleil*)

Le toit de l'édifice de Morin-Heights devait être déneigé le jour de la tragédie

LA PRESSE CANADIENNE

MORIN-HEIGHTS — Le toit qui s'est écroulé et qui a causé la mort de trois femmes à Morin-Heights cette semaine devait être déneigé le jour même de la tragédie.

Le couple propriétaire de l'épicerie Gourmet du Village a révélé hier que d'autres opérations de déneigement avaient été effectuées sur le toit de l'édifice plus tôt cet hiver en raison des chutes de neige exceptionnelles.

À quelques reprises

Le commerçant Mike Tott a affirmé que la neige avait été retirée du toit à quelques reprises depuis le début de l'hiver et que l'on était sur le point de s'atteler de nouveau à la tâche le jour de l'accident.

M. Tott a déclaré que l'effondrement du toit de l'entrepôt et l'incendie léger qui a suivi étaient des incidents à la fois «malheureux et imprévisibles».

La tragédie a incité bon nombre de Québécois à déneiger les toitures de leur domicile ou de leur lieu de travail afin d'éviter d'autres effondrements.

Une douzaine d'écoles de Montréal étaient fermés hier alors qu'on s'affairait sur les toits et qu'une maison s'est écroulée à Saint-Georges, sans faire de victimes.

M. Tott a confié que son épouse et lui-même étaient encore sous le choc, tentant de se remettre de la perte de trois employées qui étaient selon eux comme des membres de leur famille élargie.

AUTOROUTE 410

La CPTAQ autorise le prolongement

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca



ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) autorise le prolongement de l'autoroute 410 jusqu'à l'arrondissement de Lennoxville selon le tracé proposé, à condition que la Ferme Sainte-Catherine et les Fermes Fairview soient compensées de façon à pouvoir poursuivre leurs activités agricoles.

SHERBROOKE — L'un des derniers obstacles majeurs au prolongement de l'autoroute 410 vient de tomber. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) autorise le prolongement de cette autoroute jusqu'à l'arrondissement de Lennoxville selon le tracé proposé, à condition que la Ferme Sainte-Catherine et les Fermes Fairview soient compensées de façon à pouvoir poursuivre leurs activités agricoles.

Dans une «orientation préliminaire» adoptée cette semaine et dont *La Tribune* a obtenu copie, la vice-présidente et deux commissaires de la CPTAQ reconnaissent que le tracé retenu par le ministère des Transports du Québec (MTQ) est celui ayant le moins d'impacts possible sur les terres agricoles et ce, même si ces impacts seront importants.

La CPTAQ autorise donc le projet «sous réserve de certaines conditions visant à assurer la viabilité» des deux exploitations agricoles concernées. Ces conditions reprennent principalement les mesures de mitigation suggérées par le MTQ, soit le remplacement des terres agricoles touchées par des superficies agricoles «au moins équivalentes en qualité et en étendue», la relocalisation de cultures et de bâtiments ainsi que des compensations financières.

Dans le cas de la Ferme Sainte-Catherine, la nouvelle autoroute empiéterait sur près de la moitié des superficies maraîchères et horticoles actuellement cultivées. Le déplacement du tracé vers le nord, une solution rejetée par le MTQ, aurait forcé la démolition et la reconstruction de l'aréna de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, occasionnant des coûts évalués à environ 3 M $. La CPTAQ juge qu'il s'agirait là de «contraintes déraisonnables» et constate que les mesures de mitigation qui s'appliqueront à la Ferme Sainte-Catherine sont «tout de même appréciables» et lui permettront de «retrouver sa viabilité agricole».

Rappelons que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) jugeait, dans son rapport rendu en janvier 2007, que le tracé retenu «ne serait acceptable que si l'empiètement sur la Ferme Sainte-Catherine était réduit de façon à assurer la viabilité de l'entreprise». Le MTQ a cependant choisi de ne pas déplacer son tracé; la CPTAQ lui donne aujourd'hui raison.

Les mesures compensatoires touchant la Ferme Sainte-Catherine devront être réalisées dans un délai maximal de deux ans après l'autorisation du projet par le conseil des ministres, exige la CPTAQ. Le MTQ prévoit acheter 12 hectares de terres agricoles adjacentes de la Congrégation missionnaire de Marianhill au profit de la Ferme Sainte-Catherine, dont 5 hectares seront immédiatement mis en valeur agricole.

La CPTAQ demande également l'aménagement d'une bande de protection végétale, si requise, pour protéger les cultures de la Ferme Sainte-Catherine contre les poussières provenant de la circulation autoroutière.

La CPTAQ a étudié l'impact du projet entre l'extrémité de l'autoroute 410 et la route 143. Sur une longueur de 10 km, 4,8 km sont situés en zone agricole.

Si personne ne conteste l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans les 30 jours, celle-ci sera soumise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour qu'il puisse compléter son évaluation du projet, évalué à plus de 100 M $. Selon une porte-parole de la CPTAQ, il est «plutôt rare» que la CPTAQ change son fusil d'épaule après avoir arrêté son orientation préliminaire.

Le conseil des ministres devra ensuite trancher pour que le prolongement de l'autoroute 410 puisse voir le jour sur une distance de 13 kilomètres entre le boulevard de l'Université et la route 108.

Ferme expérimentale

Le MTQ devra toutefois s'entendre avec la ferme expérimentale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour pouvoir empiéter sur la partie arrière de son terrain.

D'après la CPTAQ, «un litige avec la ferme expérimentale fédérale apparaît pour l'instant impossible à régler». La porte-parole du MTQ en Estrie, Hélène Beauchesne, rétorque que les négociations sont en cours, «mais ce n'est pas litigieux», insiste-t-elle.

Comme elles sont toujours en cours, ces négociations «pourraient avoir une incidence» sur les phases de réalisation du prolongement de l'autoroute, reconnaît Mme Beauchesne.

À l'origine, la nouvelle autoroute devait être construite d'abord entre les routes 108 et 143, afin de détourner la circulation lourde du centre-ville de Lennoxville. La nouvelle partie de l'autoroute 410 aurait par la suite été reliée à la partie existante.

Pour ne pas compromettre les négociations entre le MTQ et la ferme expérimentale, Mme Beauchesne refuse par ailleurs de commenter la nature de celles-ci.

Des poursuites civiles possibles contre l'incendiaire de Le Ber

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Après avoir été condamné à 200 jours de mise sous garde fermée au centre Val-du-Lac la semaine dernière, l'adolescent de 16 ans qui a allumé l'incendie au pavillon Le Ber de l'école de la Montée n'est peut-être pas au bout de ses peines.

En vertu de l'article 474 de la Loi sur l'instruction publique, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELSQ) pourrait intenter des poursuites légales contre l'auteur de ce crime à l'immeuble de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS).

Toute somme ainsi récupérée par le ministère, en vertu d'un jugement ou d'un règlement hors cour, sera versée au fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec.

Aucun délai précis

«Le ministère poursuit ses analyses avec le procureur général à ce sujet. Aucune décision n'a encore été prise. Il n'y a pas non plus de délai précis pour prendre une décision de poursuivre ou non», explique la porte-parole du MELSQ, Stéphanie Tremblay.

S'il y a poursuite et condamnation, la facture pourrait être salée pour l'assureur des parents de l'adolescent qui a reconnu sa culpabilité à une accusation de s'être introduit par effraction à l'intérieur du pavillon Le Ber le 27 juillet 2007 pour y commettre un crime, soit d'y allumer un incendie criminel.

Le secrétaire général de la CSRS, Carl Mercier, mentionne que la réclamation faite au MELSQ en vertu du régime d'indemnisation pour dommages directs aux biens des commissions scolaires s'élève à plus d'un million de dollars.

«Nous attendons une réponse de Québec relativement à notre demande d'indemnisation. Nous croyons que cet événement cadre dans les critères du programme. La CSRS n'aura qu'à payer la franchise de 15 000 $ qui est prévue au programme», explique M. Mercier.

La rentrée scolaire avait été retardée de quatre jours à la suite de cet incendie criminel.

Après avoir consommé drogue et alcool toute la journée du 26 juillet 2007, l'adolescent s'est rendu à l'école de la rue Sainte-Famille vers 3 h dans la nuit du 27 juillet. Il a fracassé une vitre, écrit «fuck you» sur un tableau avant d'allumer l'important brasier.

Ce n'est que la semaine dernière que sa peine lui a été imposée par le tribunal de la jeunesse.



CELLULAIRE AU VOLANT

Plus que deux semaines avant l'interdiction

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il ne reste qu'un peu plus de deux semaines aux automobilistes pour modifier leur mauvaise habitude de parler au combiné de leur téléphone portable alors qu'ils conduisent.

À partir du 1er avril prochain, le cellulaire devra être muni d'un dispositif main libre si un conducteur souhaite l'utiliser en mouvement.

«Le service main libre deviendra obligatoire. Mais il y aura une période de grâce de trois mois», explique le porte-parole de la Sûreté du Québec en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

Au cours de cette période de sensibilisation, des dépliants seront remis par les corps policiers aux conducteurs fautifs.

«Nos policiers vont faire de la sensibilisation pendant cette période d'adaptation», mentionne le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, Martin Carrier.

Campagne de sensibilisation

Après le 1er juillet, un constat d'infraction sera remis aux automobilistes qui ne se sont pas pliés à cette modification du code de la sécurité routière (CSR) dans le cadre de la loi 42. Le montant de l'amende va osciller entre 80 $ et 100 $ et trois points d'inaptitude seront ajoutés au dossier de conduite de l'automobiliste fautif.

Seuls les conducteurs de véhicules d'urgence dans l'exercice de leurs fonctions ne sont pas visés par cette interdiction du cellulaire au volant.

«Une campagne de sensibilisation est prévue par la SAAQ dans les médias du Québec. Des dépliants informatifs vont être distribués par les corps policiers», mentionne la porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Audrey Chaput.

D'autres mesures sont prévues dans le cadre de la loi 42 dont le retour des cours de conduite obligatoires, l'obligation de se munir de quatre pneus d'hiver entre le 15 novembre et le 1er avril, de nouvelles normes pour la révocation du permis de conduire et l'alcool au volant de même que la mise en place de radars photographiques et systèmes de caméras aux feux rouges.

«Les dates d'entrée en vigueur de ces modifications au code de la sécurité routière seront fixées ultérieurement par le gouvernement», souligne la porte-parole de la SAAQ.



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

À partir du 1er avril prochain, le cellulaire devra être muni d'un dispositif main libre si un conducteur souhaite l'utiliser en mouvement.

Attention aux grands excès de vitesse

SHERBROOKE — Les automobilistes qui se feront intercepter pour de grands excès de vitesse à partir du 1er avril prochain pourraient avoir toute une surprise en constatant le montant de leur contravention.

La loi 42 adoptée par le gouvernement du Québec tente de porter un dur coup à la vitesse excessive sur les routes en revoyant la charte des points d'inaptitude et l'échelle des montant des infractions pour ce que l'on qualifie de grands excès de vitesse.

Un excès de vitesse de plus de 40 km/h dans les zones de moins de 60 km/h, de plus de 50 km/h dans les zones de 60 km/h à 90 km/h de même que les excès de vitesse de plus de 60 km/h dans les zones de 100 km/h entraîneront des peines beaucoup plus sévères.

Les amendes pour ces grands excès de vitesse vont doubler. Le dossier de conduite sera aussi touché de façon importante alors que le double des points d'inaptitude sera ajouté à partir du 1er avril prochain.

Une infraction de 170 km/h dans un zone de 100 km/h par exemple pourrait valoir au conducteur une amende de 870 $ et l'ajout de 14 points d'inaptitude au lieu des sept points ajoutés et des 435 $ qu'il paie actuellement.

La loi 42 prévoit des sanctions pour les récidivistes, alors que les amendes devraient tripler pour ceux qui se font intercepter à plus de deux reprises sur une période de dix ans. Les modifications au code de la sécurité routière vont aussi toucher au droit de conduire. Une première infraction pour un grand excès de vitesse entraînera une suspension du permis pour sept jours, alors que la récidive vaudra à son auteur une suspension pour trente jours.

«Les sanctions majorées pour les récidivistes et les suspensions administratives n'entreront pas en fonction le 1er avril. La date doit être fixée par le gouvernement», explique la porte-parole de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), Audrey Chaput.

La formation des patrouilleurs du Service de police de Sherbrooke est déjà commencée depuis deux semaines. Un agent a été détaché afin qu'il rencontre ses collègues.

«La sensibilisation est commencée auprès de nos équipes sur le terrain afin qu'ils appliquent les nouvelles dispositions du code de la sécurité routière. Nous attendons toujours de voir les modifications avec le libellé de l'article, la confirmation des nouveaux montants d'amende et le numéro. Ces informations vont nous permettre de rédiger les constats d'infraction en tenant compte de la nouvelle loi. Sinon, tout est en place en fonction des modifications de la loi 42», explique le porte-parole du SPS, Martin Carrier.

Les nouvelles directives ont aussi été soumises aux agents de la Sûreté du Québec.

«Nous avons reçu la documentation concernant ces modifications à la loi. Nous allons appliquer les nouvelles dispositions en tenant comptes des nouvelles chartes et tables pour les constats d'infraction », mentionne le porte-parole de la SQ en Estrie, Louis-Philippe Ruel.

— René-Charles Quirion



IMACOM, CLAUDE POULIN

L'immense convoi de 200 tonnes était difficile à manquer, hier, dans le secteur de Saint-Élie-d'Orford. Il a fallu soulever une superstructure servant à la signalisation pour permettre au convoi de passer.

Convoi de 200 tonnes sur l'autoroute

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La circulation a été passablement perturbée dans le secteur Saint-Élie hier avant-midi, lors du déplacement d'un imposant transformateur électrique pesant 160 tonnes.

Entre 9 h et 10 h, le convoi de 200 tonnes au total est parti du poste électrique d'Hydro-Québec sur le chemin Dion pour emprunter ensuite l'autoroute 10 en direction ouest, et ensuite vers l'est pour se rendre aux installations de l'entreprise Surplec, sur le chemin Godin.

Le camion ne pouvait passer sous et sur les ponts, ce qui explique qu'on a dû prendre des mesures exceptionnelles pour y arriver. Pour aller d'une voie à l'autre, sur l'autoroute, le camion a emprunté le lien réservé aux véhicules d'urgence non loin de là.

On a aussi aménagé un chemin temporaire qui mène directement de l'autoroute 10 en direction est au chemin Godin, indique Hélène Beauchesne, porte-parole de Transports Québec en Estrie.

Les gens du ministère ont aussi dû soulever une superstructure de signalisation sur l'autoroute afin de laisser circuler le mastodonte.

Le convoi était escorté par des voitures de police, note-t-elle.

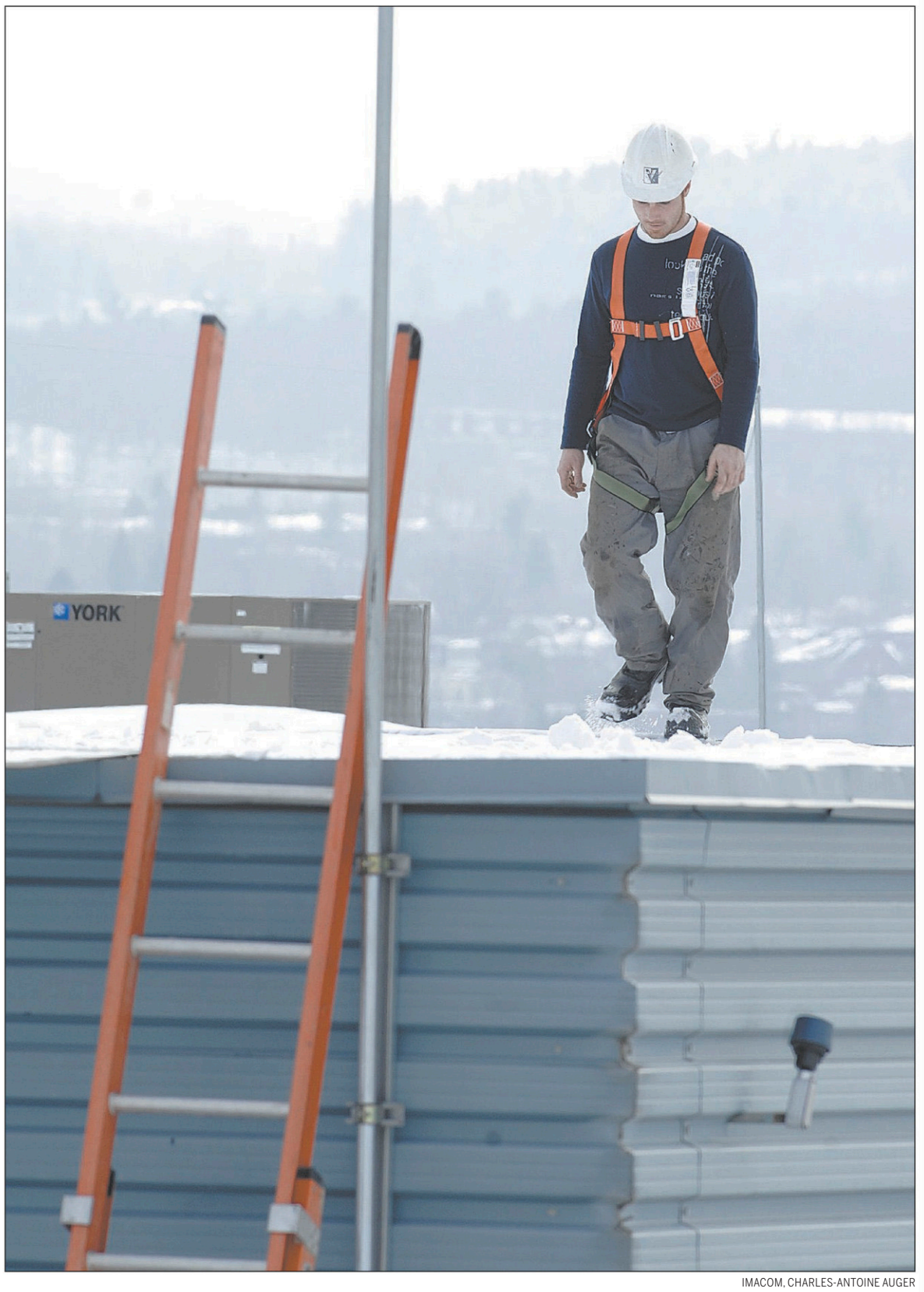
«Son poids nous empêche de le faire circuler sur les viaducs et il ne peut passer en dessus compte tenu de sa hauteur.»

À la fin de janvier dernier, un autre convoi du genre avait circulé dans ce secteur. On avait dû soulever des fils électriques pour laisser circuler le camion transportant un transformateur.

Il est rare de voir un accès direct autre que la bretelle habituelle s'embrancher à une voie rapide, reconnaît Mme Beauchesne. C'est une question de sécurité.

Le petit chemin temporaire aménagé pour l'opération d'hier avant-midi y restera encore quelques mois. Le transformateur devra parcourir le chemin inverse lorsque son séjour chez Surplec sera terminé.

La neige sur les toits continue d'inquiéter



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

En raison de l'hiver qui perdure, la Ville de Sherbrooke a décidé de procéder hier et aujourd'hui au déneigement du toit du Centre multisport Roland-Dussault. En conséquence, les activités prévues pour la fin de semaine seront annulées jusqu'à demain matin au niveau de la patinoire afin de permettre aux travailleurs d'effectuer le déneigement et le déglaçage du toit. Rappelons que jeudi après-midi, le Service de protection contre les incendies de la Ville de Sherbrooke a commandé l'évacuation des lieux de façon préventive afin de permettre une analyse de la situation par des experts. Après vérifications, ils en avaient conclu que tout était normal et qu'il n'y avait aucun danger à poursuivre les activités du centre. Par ailleurs, contrairement à ce qui s'est passé hier dans plusieurs autres régions du Québec, aucune école de la région de Sherbrooke n'a dû être évacuée à cause du poids de la neige sur les toitures. En effet, la Commission scolaire de la région de Sherbrooke procède de façon régulière à l'inspection des toitures de ses établissements et, pour l'heure, toutes les toitures sont parfaitement dégagées. (Marie-Christine Bouchard)

Sept ans de prison pour des voies de fait

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La bagarre entre trois hommes saouls survenue en janvier dernier sur la rue Gillespie coûtera sept ans de pénitencier à Jocelyn Traversy, 33 ns. L'accusé, qui a plaidé coupable à des accusations de voies de fait avec lésions, de voies de fait simples et de voies de fait graves, a reçu sa sentence hier devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec.

«La défense suggérait une peine de quatre ans et demie, mais si on avait proposé sept ans à M. Traversy, au départ, il aurait probablement accepté. Ce n'est pas mauvais selon les circonstances, la jurisprudence et les antécédents» a indiqué Me Christian Raymond, avocat de la défense.

Du côté de la procureure de la poursuite, Joanny Saint-Pierre se dit elle aussi satisfaite du jugement rendu hier. «Je pense que le juge a rendu un très bon jugement. Il contient sept pages et est très bien justifié. En ce qui nous concerne, nous demandions entre huit et dix ans d'emprisonnement.»

Le juge Chapdelaine n'a pas retenu de facteurs atténuants, sauf le fait que l'accusé a plaidé coupable rapidement et qu'il exprimait des remords. Il a notamment justifié sa décision par la difficulté à évaluer les séquelles avec lesquelles devra vivre la victime et le refus de Jocelyn Traversy de se soumettre aux recommandations du médecin.

Le 5 janvier dernier, en compagnie de deux autres individus, l'accusé a tabassé un homme de 47 ans en plus de s'en prendre à un autre homme. La principale victime avait subi plusieurs fractures au visage et avait été plongé dans un coma. La bagarre serait survenue à la suite d'une histoire de dettes.

Jocelyn Traversy n'en sera pas à son premier passage en prison, lui qui avait écopé trois ans de pénitencier, en 2004, pour avoir asséné un coup de hache à la tête d'un autre homme. Il avait également multiplié les délits, alors que figurent à sa feuille de route des incendies mineurs, un vol de médicaments, un bris de probation et des méfaits.

Sortie de route mortelle

SHERBROOKE — Une malheureuse sortie de route a coûté la vie à un jeune homme de 23 ans, jeudi vers 23 h à Saint-Germain-de-Grantham.

La victime, qui est originaire de cette région, circulait en direction nord sur le 10e rang lorsqu'elle a perdu le contrôle de sa camionnette. Le véhicule a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser sur un flanc.

Le décès a été constaté à l'arrivée au Centre hospitalier Sainte-Croix de Drummondville.

La chaussée était enneigée au moment de l'accident. Une enquête suit son cours pour déterminer les causes exactes de l'accident.

— Marianne Dandurand

Plusieurs places en CPE

SHERBROOKE — Les parents dont les poupons patientent depuis longtemps sur les listes d'attente des Centres de la petite enfance pourront peut-être pousser bientôt un soupir de soulagement.

En effet, jeudi, Monique Jérôme-Forget, la ministre des finances du Québec, a annoncé la création de plusieurs milliers de places en CPE au cours des deux prochaines années. Bonne nouvelle: plusieurs de ces places pourraient bien se créer en Estrie.

«La ministre a effectivement annoncé qu'on ne devait pas s'attendre au même nombre de places dans chacune des régions parce que tous les besoins ne sont pas égaux partout. Parmi les régions où il y aura plus de créations de places de CPE, on compte l'Estrie et le Centre-du-Québec», explique Claire Gagnon, porte-parole du ministère de la Famille et des aînés.

Les annonces officielles des investissements et des ouvertures de places en CPE devraient normalement commencer vers la mi-juin, puisque la ministre espère la création d'une partie de ces nouvelles places dès la prochaine rentrée scolaire.

— Marie-Christine Bouchard



Le parcours du condamné



LUC LAROCHELLE
luc.larochelle@latribune.qc.ca

Perspectives



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

La Ville de Sherbrooke n'a pas renié son engagement de ne plus s'approcher aussi près des résidences du quartier Dubreuil même si, légalement, elle pouvait le faire. Elle a entassé les déchets en hauteur plutôt qu'en largeur suite à la crise des biogaz, écourtant ainsi la durée de vie de son site.

Rempli aux oreilles une journée, centre de dépannage le lendemain, qu'en est-il au juste du site d'enfouissement de Sherbrooke et de sa capacité résiduelle? Le dépotoir municipal n'est pas plein, il est socialement saturé.

La vieille «dump» a eu deux vies. On l'a d'abord remplie comme on remblaie un terrain accidenté, en y déposant des ordures en tas avant de recourir à un bulldozer pour tout égaliser. Comme pour niveler un terrain de football.

C'est en prévoyant occuper l'entièreté de sa superficie que, en 1994, la Ville a estimé que son dépotoir avait une espérance de vie de 30 ans. Celle-ci aura finalement été écourtée de moitié.

Faut dire que les intentions d'utiliser cette ancienne gravière sur toute sa largeur avaient été arrêtées en fonction des normes environnementales de l'époque. Et avant l'épisode perturbant des biogaz, qui apporta inquiétude et colère, déclenchant les virulentes batailles des citoyens du quartier Dubreuil, soutenus par l'ancienne ville de Fleurimont, pour châtier l'intrus invisible qui s'introduisait dans les maisons et l'autorité négligente qui n'avait pas su le contenir.

La Tribune rapportait en 1999 que la poursuite intentée par Fleurimont, visant à faire révoquer partiellement le certificat d'autorisation du site, risquait d'écouter considérablement la durée de vie de ce dernier.

Les tribunaux ont blanchi Sherbrooke sur l'aspect de la négligence. Ils ont également rejeté le recours collectif des voisins, jugeant que la valeur de leurs propriétés n'avait pas été altérée à jamais.

Fleurimont n'a pas davantage eu gain de cause en justice mais a obtenu un engagement moral: les autorités sherbrookoises promettaient de ne plus s'approcher autant de la zone habitée.

Engagement qui a été respecté.

/////

Le dépotoir de Sherbrooke aura passé la seconde partie de sa vie confiné. Suite à la crise des biogaz, les déchets ont été empilés en hauteur. Par «cellules», pour reprendre l'expression des gens de la Ville.

Des cellules empilées comme celles de Parthenais, prison de laquelle l'un des célèbres frères Pouliot avait tenté de s'évader en nouant des draps pour descendre de cet édifice à étages du centre-ville de Montréal.

Vous pénétrez à l'intérieur des clôtures du site d'enfouissement, en vous installant dos au chemin des Pèlerins, voici ce que vous avez comme point de vue: à gauche, une montagne artificielle de déchets s'élevant sur une quarantaine de mètres, un vallon qui en fait trois fois la largeur puis complètement à droite, le promontoire naturel ayant accueilli un quartier résidentiel.

Debout sur la montagne de déchets, vous avez l'impression d'être sur un dos de cheval, presque à la hauteur du quartier Dubreuil et, à vue de nez, sensiblement à la même altitude que le mont Bellevue.

Légalement et techniquement, la Ville pourrait empiler d'autres déchets «dans le trou» en avançant vers les maisons mais cette zone est capée, drainée en biogaz, considérée comme fermée. La remettre en exploitation serait comme planter un bâton de dynamite. Environnemental et social.

Les élus auraient pu choisir d'investir dans une membrane afin d'ouvrir un nouveau secteur d'exploitation à l'est du chemin des Pèlerins pour prolonger la vie du site de cinq à six ans. Cette option impliquait la fermeture de la voie publique, inconvénient majeur pour le quartier résidentiel voisin. Le site de Sherbrooke est probablement le seul au Québec à être coupé en deux par une rue.

En hauteur, les déchets ont presque la tête au plafond. L'automne dernier, la Ville s'est retrouvée délinquante de la réglementation qui interdit qu'une telle exploitation soit visible à partir d'une voie publique. Le ministère a toléré, sachant que cette entrave se corrigerait naturellement par la compaction des déchets, qui peuvent baisser de trois à cinq mètres durant le tassement.

Légalement toujours, il serait possible d'ajouter un ou deux étages au «gratte-ciel» d'ordures. Mais les vents ont plus de prise à cette altitude, ils transportent les odeurs de plus en plus loin.

/////

Plusieurs des adversaires d'une autre époque sont maintenant assis autour de la même table. Francis Gagnon et Jean Perrault se faisaient face à l'époque. Les gestionnaires du site de Sherbrooke étaient autrefois contre-interrogés par l'ancien directeur général de Fleurimont, René Allaire, devenu leur grand patron à la direction générale de la ville fusionnée.

Le site d'enfouissement de Sherbrooke n'est pas plein. Il est saturé socialement et politiquement. Sa fermeture est l'aboutissement de longues tractations. Qu'on se rappelle aussi la question du bruit des camions à proximité des écoles du secteur.

On inhumera bientôt le dépotoir maudit pour qu'il repose en paix aux côtés des défunts du cimetière Saint-Michel. En espérant qu'il reste sage et laisse aussi la paix à ses voisins.

L'Association des policiers provinciaux apporte un bémol

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) estime qu'il y a un important bémol à apporter à la prétention de la Fédération des policiers municipaux du Québec (FPMQ), qui soutient que le gouvernement du Québec devrait subventionner les corps de police municipaux.

Dans une lettre adressée au maire de Sherbrooke dont *La Tribune* rapportait des passages cette fin de semaine, la FPMQ prétendait que ce sont 8 468 676 $ que Québec devrait verser au Service de police de Sherbrooke.

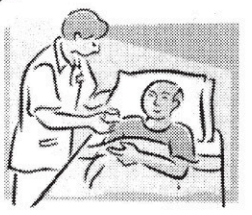
Le président de l'APPQ, Jean-Guy Dagenais, croit que son homologue Denis Côté a oublié de dire aux maires desservis par des corps de police municipaux que les municipalités qui bénéficient des services de la Sûreté du Québec sont privées des revenus des billets d'infraction remis sur les routes numérotées de leur territoire.

«Les montants de ces constats reviennent au gouvernement. Ce sont des sommes qui ne vont pas dans les coffres des municipalités comme c'est le cas pour les villes avec un corps municipal», explique M. Dagenais.

Ce dernier croit qu'il est faux de prétendre que Québec est inéquitable envers les municipalités qui ne bénéficient pas des services de la SQ. «Il faudrait voir si Sherbrooke serait prête à se priver des montants des constats d'infraction. Une ville ne pourrait pas recevoir un montant de Québec et garder l'argent des amendes. Drummondville comme les autres villes citées ont renoncé aux constats d'infraction émis sur leurs routes numérotées», rappelle Jean-Guy Dagenais.

Le président de l'APPQ va plus loin en se demandant comment il se fait que Denis Côté critique les maires des grandes municipalités avec qui ses membres négocient de nouvelles conventions collectives ou rencontrent des difficultés alors qu'il leur tend la main de l'autre côté en soulevant ces prétendues iniquités.

«Nous sommes rendus en 2008 et les règles sont claires avec les municipalités depuis 2001. Pourquoi cette sortie publique à ce moment? Il ne faut pas oublier que la SQ détient aussi un mandat d'intervention de niveau 6 pour l'ensemble du territoire du Québec», rappelle Jean-Guy Dagenais.



Programme d'actualisation professionnelle en soins infirmiers



Vous détenez un diplôme d'infirmier ou d'infirmière et vous n'avez pas exercé la profession pendant au moins 500 heures au cours des quatre dernières années. Le Cégep de Sherbrooke, en collaboration avec Emploi Québec et l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, vous offre l'opportunité de vous préparer à retourner à la pratique en complétant un programme d'actualisation professionnelle en soins infirmiers.

Où : **Au Cégep de Sherbrooke**
Quand : **Du 28 avril au 29 août 2008**
Durée : **480 heures à temps plein réparties sur environ quatre mois**

Les personnes intéressées doivent communiquer avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec au 1 800 363-6048 afin de vérifier leur éligibilité. Par la suite, elles doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation donnant les raisons qui motivent leur désir de revenir à la profession, **d'ici le 19 mars 2008, à 16 h**, à l'adresse suivante :

Madame Nicole Berthiaume
Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
Direction générale associée à la coordination et aux ressources humaines
300, rue King Est, bureau 300, Sherbrooke (Québec) J1G 1B1
Télécopieur : 819 569-8894
Courriel : nberthiaume.agence05@ssss.gouv.qc.ca

Les personnes intéressées seront rencontrées en entrevue. Suite à l'obtention de leur attestation d'études collégiales, les personnes pourront être embauchées par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de l'Estrie.

De plus, les personnes inscrites à ce programme pourraient être admissibles à une aide financière d'Emploi Québec, selon certaines conditions.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec monsieur Éric Fernet, du Cégep de Sherbrooke, au 819 564-6350 (poste 155) ou avec madame Nicole Berthiaume, de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, au 819 829-3400 (poste 42100)

cégep de Sherbrooke
Centre de formation continue

Québec
Une réalisation de :
• Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
• Emploi Québec Estrie

249732

Aglaé et son « handicap invisible »

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La dyspraxie est souvent appelée «le handicap invisible». Invisible parce que, lorsque nous regardons les enfants, ils semblent tout à fait «normaux.». C'est notamment le cas d'Aglaé Blais, une jeune femme de 16 ans maintenant.

Ces jeunes atteints de dyspraxie cachent pourtant un handicap d'ordre neurologique qui s'avère en fait un trouble de la planification et de l'organisation des mouvements nécessaires à leur réalisation.

Rappelez-vous le petit déjeuner que vous venez tout juste d'avaler. Machinalement, vous avez sorti une assiette, placé la tranche dans le grille-pain, appuyé sur l'interrupteur puis attendu patiemment que le pain grille suffisamment avant de beurrer votre rôtie — avec le beurre que vous aurez aussi préalablement sorti du frigo.

Pour Aglaé Blais comme pour tous les enfants atteints de dyspraxie, — ce handicap touche six pour cent des enfants québécois à différents niveaux — le mot «machinalement» n'existe pas. «Tout ce qui nécessite une séquence est très difficile», explique la mère d'Aglaé, Sylvie Breton.

En effet, Aglaé éprouve beaucoup de mal à coordonner ses mouvements et à planifier ses actions dans l'objectif d'arriver à un résultat concret, comme la rôtie grillée et beurrée par exemple.

«Avec le temps, les enfants apprennent à se créer des routines et à se repérer. Aujourd'hui, Aglaé est capable de se prendre en charge au niveau de son autonomie, par exemple de s'habiller et de se laver seule. Quand les enfants dyspraxiques sont très jeunes, leur quotidien est extrêmement difficile», souligne Mme Breton.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Pour apprendre à vivre avec la dyspraxie, la jeune Aglaé Blais peut compter sur le soutien constant de ses parents Sylvie Breton et Alain Blais.

Aujourd'hui, Aglaé a une routine de laquelle elle ne déroge jamais. Jamais. «À telle heure, elle va se coucher. Quand le cadran sonne, elle se lève. C'est à une heure précise qu'elle doit sortir pour partir à l'école. Elle regarde toujours l'heure, c'est rassurant pour elle», explique son père, Alain Blais.

Non, ce besoin de routine n'est pas un caprice, ajoute Mme Breton: «Le seul lien des enfants dysphasiques avec le monde qui les entoure, c'est la routine.»

Des forces, des faiblesses

À 16 ans, Aglaé fréquente l'école secondaire mais suit le programme de sixième année. Très intelligente et dotée d'une mémoire tout à fait exceptionnelle, elle réussit bien dans certaines matières, comme le français. Les mathématiques représentent toutefois un véritable calvaire.

«Il y aura des limites à son développement, mais c'est certain qu'Aglaé pourra un jour aller en appartement même si certaines choses, comme suivre une recette, demeurera toujours difficile. Elle pourra travailler aussi, mais il lui faudra un travail très routinier. Une chaîne de montage conviendrait bien, par exemple», explique maman Sylvie.

L'important dans tout cela? Que les parents soient le plus aidants possible envers leurs enfants et qu'ils prennent bien le temps de leur expliquer leur état. «Moi, je ne te trouve pas ça difficile d'avoir la dyspraxie», précise d'ailleurs Aglaé.

Et sa maman, Sylvie Breton, continue de se battre pour faire connaître ce handicap qui touche tant d'enfants — mais qui est souvent mal ou très tard diagnostiqué.

Elle est d'ailleurs vice-présidente de l'Association québécoise pour les enfants dyspraxiques (AQED), association que l'on peut joindre en composant le 819-829-0594 ou en écrivant au dyspraxie@sympatico.ca.

Quand des parents se mobilisent pour aider les enseignants...

SHERBROOKE — L'Association québécoise pour les enfants dyspraxiques (AQED) présente ce matin une conférence de France Hutchison, une pédagogue et «coach» professionnelle. Cette présentation gratuite a pour objectif d'outiller les enseignants mais aussi tous les proches d'enfants atteints de difficultés d'apprentissage, pas seulement ceux qui sont atteints de dyspraxie.

«À l'AQED, nous travaillons positivement à changer les choses en outillant les intervenants plutôt qu'en optant pour la critique à leur égard. Cette conférence est là pour aider les enseignants à trouver des pistes simples pour composer avec un quotidien parfois lourd. Des pistes "zen" à appliquer en classe pour favoriser le calme et l'attention de tous», explique Sylvie Breton.

Cette conférence aura lieu de 10 h à 11 h 30, ce matin, au local 52-101 du pavillon 2 du Cégep de Sherbrooke.

— Marie-Christine Bouchard

L'Association des Trappeurs de l'Estrie
invite le public au
31e Salon du trappeur
Thème :
« Le trappage une passion à partager...»
Vendredi 14 mars de 19 h 30 à 21 h
Samedi 15 mars, de 9h à 16 h 30 et
Dimanche 16 mars de 9 h à 16 h
à l'Hôtel DELTA de Sherbrooke
Ne le « RATON » pas...
249782

Lady Guenièvre
100, rue King Ouest
(COIN KING-WELLINGTON)
Sherbrooke
819 346-4731
Cuisine pour tous les goûts.
Menus du jour
(qualité et rapidité).
Spéciaux du midi, à partir de 7$
Tables d'hôtes du soir
Spécial 5 à 7.
Bienvenue aux gens d'affaires.
247930

rêvatours
EUROPE 2008 Réservez avant le 18 avril et épargnez jusqu'à 250 $! par couple

GRÈCE
Beautés des Îles et Météores — DÉPART GARANTI
Exclusif à Voyages CAA-Québec
Départ du 17 mai 2008
Autre départ en septembre
à partir de 4269$ OLYMPIC AIRWAYS
3 nuits à Athènes
Circuit de 4 jours / 3 nuits à Delphes, Kalambaka et Olympie
Croisière de 6 jours îles grecques et Turquie
3 nuits à Chania (Crète), 3 nuits à Santorin
Excursion au Cap Sounion et tour de ville de Héraklion
20 jours / 32 repas / Hôtels 4★ et 3★

CROATIE
Trésors de l'Adriatique
Départ du 15 mai 2008
à partir de 4754$ air transat
Slovénie, Croatie, Dubrovnik, Monténégro, une nuit à Hvar et 1 nuit à Korcula
Autocar EXCLUSIF Rêvatours
GUIDE UNILINGUE FRANCOPHONE
16 jours / 29 repas / Hôtels 4★ et 3★

RUSSIE
Empire des Tsars — DÉPART GARANTI
Départ du 31 mai 2008
BATEAU SUPÉRIEUR
à partir de 3724$ AIR FRANCE
Croisière de 9 nuits sur la Volga, une escale à Kostroma et 2 nuits à St-Pétersbourg
GUIDE-CONFÉRENCIER FRANCOPHONE durant les visites et la croisière
13 jours / 32 repas / Hôtels 4★ à St-Pétersbourg

EUROPE
Panoramas de l'Est — DÉPART GARANTI
Départ du 29 mai 2008
Circuit parfait pour les amateurs d'art et d'histoire !
à partir de 3874$ AIR FRANCE
Berlin, Varsovie, Cracovie, Budapest, Prague
Autocar EXCLUSIF Rêvatours
GUIDE UNILINGUE FRANCOPHONE
15 jours / 20 repas / Hôtels 4★ et 3★

PROMOTION DÉCOUVREZ L'EUROPE
Valide à l'achat d'un voyage en Europe avant le 30 avril 2008
Obtenez jusqu'à 100 dollars CAA-Québec (par couple)*.
De plus, payez avec votre carte de crédit CAA-Québec Mastercard[MD] et obtenez une remise pouvant atteindre jusqu'à 2 % en dollars CAA-Québec*.
*Certaines conditions s'appliquent. Détails en centre de services.

Départs de Montréal. Tous les prix sont par personne en occupation double. Taxes et rabais applicables inclus. Les prix sont ceux en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour nouvelles réservations individuelles effectuées entre le 15 et 21 mars 2008. Sujet à changement et à la disponibilité au moment de la réservation. Pour informations supplémentaires consultez les brochures Rêvatours Printemps – Été – Automne 2008. TITULAIRE D'UN PERMIS DU QUÉBEC.
Prix excluant le 3,50 $ /1 000 $ représentant la contribution aux Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.
SHERBROOKE
819 566-5132 | 2990, King Ouest
www.caaquebec.com
CAA Québec Voyages
248822

Grand intérêt pour la structure de gouvernance

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La nouvelle structure de gouvernance à Sherbrooke suscite énormément d'intérêt comme en témoigne la presque trentaine de candidatures reçues par le comité de sélection.

Dans un communiqué émis hier, le président de ce comité, Daniel Johnson, s'est réjoui de cet intérêt suscité par l'appel de candidature lancé en février.

«Manifestement, a-t-il déclaré, les Sherbrookois ont à coeur de contribuer au développement économique de leur ville et de leur région.»

Le comité présidé par M. Johnson doit désigner sept des treize administrateurs qui formeront le premier conseil d'administration de la nouvelle structure de gouvernance à Sherbrooke, suivant la recommandation du Groupe de travail sur la gouvernance créé dans le cadre du Sommet de Sherbrooke.

Soutenu dans cette tâche par Manon Laporte, présidente-directrice générale d'Enviro-Accès, et par le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, M. Johnson a précisé que près d'une trentaine de personnes se sont manifestées entre le 19 février et le 12 mars.

«D'excellentes candidatures nous ont été soumises, ce qui constitue un point de départ très prometteur pour cette nouvelle entité», a-t-il avancé.

Les sept personnes, qui seront identifiées d'ici quelques semaines, auront pour première tâche de pourvoir à l'identification des six autres membresde ce comité. Ces six membres sont choisis parmi des bénévoles issus du milieu.

Par la suite, a rapporté M. Johnson, lorsque chacun des treize postes seront comblés, la nouvelle entité administrative, indépendante, autonome et distincte du CLD, formulera à cette organisation des avis et des recommandations sur les dossiers de nature économique (incluant les programmes et les services du CLD) et, le cas échéant, en coordonnera la mise en oeuvre de façon à ce que les efforts de tous les organismes locaux et régionaux qui se consacrent au développement économique soient maximisés.

«L'apport de M. Johnson et de Mme Laporte dans la formation de ce conseil d'administration est hautement apprécié. Des candidatures de grand calibre nous ont été soumises et je peux vous assurer que nous les étudierons avec le plus grand sérieux», a commenté le maire Jean Perrault.

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

Des écolonomies^MC pour tous !


YARIS HATCHBACK
Remise écoAUTO de 1 000 $▼


YARIS BERLINE
Remise écoAUTO de 1 000 $▼


COROLLA
Remise écoAUTO de 1 000 $▼


MATRIX


CAMRY HYBRIDE
Remise écoAUTO de 1 500 $▼
Rabais de 1 500 $†


CAMRY
Rabais de 3 000 $†


AVALON


SOLARA


PRIUS
Remise écoAUTO de 2 000 $▼

1re mensualité gratuite à la location◆ ou remise équivalente à l'achat◆◆ + 0$ dépôt de sécurité à la location◆

SUR TOUS LES MODÈLES 2008


SIENNA


RAV4


HIGHLANDER HYBRIDE
Remise écoAUTO de 1 500 $▼


HIGHLANDER


4RUNNER


FJ CRUISER


SEQUOIA


TUNDRA
Rabais de 1 000 $†


TACOMA

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.

TOYOTA SERVICES FINANCIERS PEA PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE Premiers pas vers diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Première mensualité de 0 $ et offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles Toyota 2008 neufs en stock, pour un terme de location de 48 mois (terme de location de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix). Dans l'éventualité où un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois (moindre que 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix), un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix) sera accordé (taxes incluses). Immatriculation et assurances en sus. Un montant comprenant l'acompte (s'il y a lieu), le droit sur les pneus, la taxe sur le climatiseur (si applicable) et les taxes sera exigé avant le début de la période de location. ◆◆ Remise à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 48 mois (terme de 60 mois pour les Yaris, Corolla et Matrix), taxes incluses, applicable au financement à l'achat des modèles Toyota 2008 neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. † Un montant de 3 000 $ pour la Camry 2008, de 1 500 $ pour la Camry hybride 2008 et de 1 000 $ pour le Tundra 2008 sera déduit du prix du véhicule et applicable à la location ou à l'achat de ces modèles neufs en stock ou, au choix, une carte d'essence prépayée Esso Canada de 3 000 $ pour la Camry 2008, de 1 500 $ pour la Camry hybride 2008 et de 1 000 $ pour le Tundra 2008 pourra être offerte. ▼ Recevez une remise de 1 000 $ à l'achat ou à la location d'une Yaris 2008 dotée d'un moteur de 1,5 l ou d'une Corolla 2008 à transmission manuelle à 5 vitesses dotée d'un moteur de 1,8 l, une remise de 1 500 $ pour les Camry hybride et Highlander hybride 2008 et une remise de 2 000 $ pour la Prius 2008, dans le cadre du programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus de détails, visitez le www.ecoaction.gc.ca/ecoauto. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. MC Marque de commerce de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec utilisée sous licence. Les offres s'adressent aux particuliers et se terminent le 31 mars 2008. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant de la grande région de Montréal.

TOYOTA faire toujours mieux

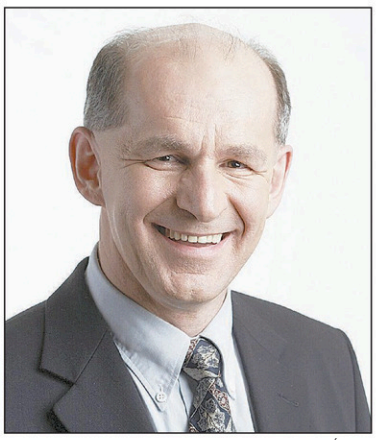
ecolonomies.ca

250129

Laurent-Paul Maheux élu par acclamation

SHERBROOKE — Le président du Parti québécois de la circonscription de Sherbrooke, Laurent-Paul Maheux, est finalement élu par acclamation au poste de vice-président à l'organisation et président de la mobilisation du Conseil exécutif national.

Il entrera en fonction officiellement lors du Conseil national du parti qui se déroule cette fin de semaine à Saint-Hyacinthe.


COLLABORATION SPÉCIALE
Laurent-Paul Maheux

Les nouvelles responsabilités bénévoles de M. Maheux sont d'envergure nationale. Il s'assurera que chaque région du Québec soit prête à une éventuelle campagne électorale, dit-il.

«J'aurai à voyager un peu partout au Québec, mais nous allons aussi utiliser les moyens modernes de communication pour sauver du temps», fait-il valoir.

Il verra à ce que les comités de campagne soient formés dans toutes les régions, que chaque circonscription possède le matériel nécessaire pour mener à bien la campagne électorale, que les militants soient prêts à agir sur le terrain et que l'information circule de façon optimale entre les différentes régions et le national.

M. Maheux ne pouvait dire si toutes les organisations régionales du PQ au Québec sont prêtes pour des élections, mais il assure que celle de Sherbrooke peut être mobilisée «demain matin».

Pour ce travailleur social à la Protection de la jeunesse, le PQ est un «véhicule d'idées et de convictions», qui doit s'appuyer sur «une organisation forte pour véhiculer» le message en utilisant aussi «le réseautage de tous les milieux».

Laurent-Paul Maheux possède une vaste expérience politique en organisation. Il préside le Conseil exécutif du Parti Québécois de Sherbrooke depuis plus de cinq années et a été attaché politique de Marie Malavoy, députée de Sherbrooke, de 1994 à 1998.

— Claude Plante

L'Abattoir Colbex est dans le rouge

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — L'Abattoir Colbex, de Saint-Cyrille-de-Wendover, est dans le rouge.

Selon les chiffres obtenus par *La Tribune* et qui n'ont pas été niés par la Fédération des producteurs de bovins du Québec, l'Abattoir Levinoff-Colbex est endetté pour un montant de 40,5 millions $: il reste quelque 30 millions $ à payer sur l'achat de 62 millions $, la marge de crédit est utilisée au maximum pour une somme de 7,5 millions $, et les comptes sont à découvert pour 3 millions $.

Dans le but de permettre au propriétaire de l'abattoir, la Société en commandite Levinoff-Colbex, formée par les producteurs de bovins de réforme, d'avoir plus de liquidité, il est proposé ces jours-ci aux producteurs laitiers et aux producteurs de vaches-veaux de prévoir une contribution monétaire supplémentaire, une idée qui est loin de faire l'unanimité.

Avant-hier, les membres du Syndicat des producteurs laitiers du Centre-du-Québec, réunis en assemblée générale à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ont refusé, dans une proportion de 60 %, d'adopter une résolution prévoyant «la perception, à même la paie de lait, d'une contribution spéciale pour la recapitalisation de l'Abattoir Colbex», équivalent à 19 cents du 100 litres de lait produit. À noter que cela n'aurait pas pour le moment une incidence sur le prix du lait vendu aux consommateurs.

Pour un producteur laitier moyen, cette contribution est de l'ordre de 600 $ par année. Ils sont au nombre de 5800 au Québec. Pour les producteurs de bovins, le calcul serait différent; on leur demanderait une contribution supplémentaire de 53 $ par vache réformée alors que le prix du marché actuel est de 475 $ (avant la crise de la vache folle, le prix du marché se situait autour de 700 $). En 2007, on a compté 126 000 vaches réformées au Québec.

Pour bien faire comprendre la situation financière de Colbex et les raisons de percevoir cette contribution financière, une tournée tripartite (UPA, Fédération des producteurs de lait et Fédération des producteurs de bovins) a débuté hier à Québec et se poursuivra jusqu'au 28 mars dans plusieurs régions du Québec.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

L'Abattoir Colbex vit des difficultés financières.

«Cette tournée a pour but de détailler le montage financier pour redresser Colbex. Un spécialiste indépendant sera sur place pour présenter une analyse financière», précise Sonia Dumont, agente de communication à la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

«Il est important de se rappeler pourquoi les producteurs de bovins ont décidé d'acheter Colbex (en décembre 2004 des frères Cola) au moment de la crise de la vache folle alors que, le 20 mai 2003, les frontières se sont fermées, entraînant une chute des prix. Colbex avait alors fait des affaires d'or. Les producteurs voulaient réduire leur dépendance et il est encore important de maintenir notre indépendance avec le contrôle du plus gros abattoir de l'est du Canada.

«Ce n'est que le 19 novembre dernier que les frontières ont été réouvertes aux bovins de plus de 30 mois. Depuis la crise, des coûts supplémentaires se sont ajoutés pour Colbex, y compris l'achat de nouveaux équipements (2 millions $) pour satisfaire à la nouvelle réglementation fédérale des matières à risque spécifiées (MRS), entrée en vigueur en juillet 2007. Cette gestion des MRS entraîne de plus une dépense de 20 $ par vache», ajoute Mme Dumont.

Démission demandée

Certains producteurs ne voient pas ça du même oeil. «Colbex c'est un éléphant blanc. On nous demande de mettre de l'argent et on va certainement nous le redemander dans deux ans», s'indigne Denis Brien, producteur laitier de l'Estrie. «L'achat de l'abattoir a coûté 62 millions $ et il y a eu des frais d'avocats pour un million $.

«Nous avons une assemblée le 20 mars prochain et je vais aller au micro pour demander la démission de Michel Dessureault (président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec). En décembre dernier, il a été impliqué dans la faillite de l'Abattoir Billette. Colbex, à mon avis, c'est mal géré cette affaire-là», a-t-il dit.

Pour les producteurs laitiers du Québec, l'assemblée générale annuelle, prévue les 9 et 10 avril à Québec, tiendra un vote déterminant sur le plan de relance de Colbex.





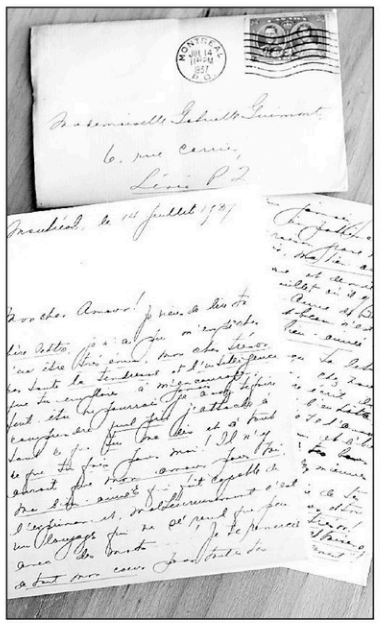
700 lettres pour un amour éternel



MARIO GOUPIL
mario.goupil@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est l'histoire d'amour qui se termine mal qui fait habituellement la manchette. Rarement s'arrête-t-on à celle qui ne fait pas de bruit, même si elle fut belle et douce au point d'engendrer quelque 700 lettres d'amour conservées précieusement au grenier pendant 80 ans.

Gabrielle Guimont et Georges Jacques se sont aimés toute leur vie. «On se reverra un jour», avait-il dit à cette jolie jeune fille de 17 ans au terme de leur première rencontre chez la cousine de Gabrielle, à East Angus. Cette dernière ne demandait pas mieux.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Voici un extrait de l'une des lettres écrites il y a de cela bien des années déjà.

Aujourd'hui, elle a 95 ans et lui, 96. Après sept longs mois de séparation, ils viennent d'être réunis à nouveau, dans la même chambre, au foyer Saint-Joseph (centre d'hébergement) de Sherbrooke. Et comme il n'y a pas de hasard dans la vie, c'est le 14 février, jour de la fête de l'amour, que Georges a pu quitter l'hôpital pour aller retrouver sa Gabrielle.

«Il est toujours aussi beau», lancera-t-elle au journaliste, en pleine entrevue, en étirant le bras pour caresser le menton de celui qu'elle aime.

C'est cet amour de Gabrielle pour son homme qui l'a finalement ramené à la vie. Les sept enfants du couple avaient commencé à préparer leur mère au départ éventuel de son amoureux, très malade, et qui refusait maintenant de s'alimenter sur son lit d'hôpital.

«Je veux aller voir Georges», a alors réclamé Gabrielle.

Une fois à l'hôpital, les enfants ont vu leur mère s'appuyer sur le rebord du lit pour tapoter le visage de leur père et lui dire:«T'es beau, mon petit mari.» Puis, elle a déposé un baiser rempli d'amour sur ses lèvres.

Dans les heures et les jours qui ont suivi, les enfants ont vu leur père revenir à la vie. Il a recommencé à manger, puis à parler. Aujourd'hui, il a retrouvé ses forces et toute son éloquence.

«Si ce n'était pas de nos enfants, que je me plais à appeler nos ''anges du paradis'', nous ne serions peut-être plus vivants aujourd'hui», mentionne le paternel.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Gabrielle Guimont et son mari Georges Jacques se sont échangé plus de 700 lettres au début de leur relation. Les époux depuis 70 ans ont toujours conservé précieusement ces lettres au fil du temps.

Lorsqu'on demande au couple d'identifier le plus beau moment de sa vie, c'est Georges qui prend l'initiative de répondre: «Notre mariage et notre départ pour le voyage de noces en Gaspésie.» Et son épouse d'ajouter: «On n'a pas vraiment eu de mauvais moments...»

Pas de mauvais moments parce que l'amour a toujours été au centre de leur union.

«Quand Marie-Jeanne, la cousine de Gabrielle, qui était notre voisine à East Angus, est venue me présenter cette jeune fille qui venait de Lévis, j'ai su toute de suite, poursuit M. Jacques. Au point où cela s'imposait de demeurer ensemble toute notre vie. Je l'ai trouvée belle, certes, mais c'est toute sa personnalité qui m'a plu. Je l'aimais et je ne me voyais pas faire ma vie avec une autre femme que Gabrielle.»

Ce n'est toutefois que huit ans après leur première rencontre à East Angus qu'ils se sont épousés. «J'ai vouvoyé ma bien-aimée pendant un an avant de me permettre de la tutoyer», rappelle celui qui souffre de dégénérescence maculaire, ce qui a réduit sa vision jusqu'à la cécité ces trois dernières années.

Les 700 lettres d'amour échangées auront constitué des assises solides pour leur amour. La musique également. Le soir venu, il n'y avait évidemment ni téléviseur ni ordinateur chez les Jacques de la rue Argyll. Pianiste et soprano, Gabrielle s'installait au piano et le couple se plaisait à reprendre les oeuvres classiques qu'ils préféraient.

C'est sur cet amour et cette complicité que Gabrielle Guimont et Georges Jacques disent avoir bâti leur vie et leur famille. Le couple célébrera d'ailleurs son 70e anniversaire de mariage le 18 juin prochain.

Quand les enfants ont entrepris de faire le ménage du grenier de la résidence familiale récemment, Gabrielle et Georges ont exprimé un seul souhait: «De grâce, conservez nos lettres...»

Ils n'auraient pas eu à le faire. Comme leur amour, ces lettres sont éternelles.

Nos offres aussi sont complètement redessinées.

Profitez d'options sensationnelles à la location et à l'achat en 2008 – comme le financement à 0 % jusqu'à 60 mois sur certains véhicules†.



2008 93 berline sport
Louez pour 379$‡ /mois pendant 48 mois Comptant de 3 500$
ou 0%† de financement à l'achat pour 48 mois
La 9-3 berline sport complètement redessinée de Saab. Prix d'achat : 34 450 $*
Tous les véhicules 9-3 comportent les caractéristiques de série suivantes :
• Puissant moteur Turbo économe en essence • Roues de 16 po en alliage
• Sièges chauffants avec assise en cuir • Réglage de la température en deux zones.
Modèle présenté : 9-3 berline sport Aero



2008 93 CombiSport
Louez pour 391$‡ /mois pendant 48 mois Comptant de 3 999$
ou 0%† de financement à l'achat pour 48 mois
La 9-3 CombiSport complètement redessinée de Saab. Prix d'achat : 36 050 $*
Modèle présenté : 9-3 CombiSport Aero



2008 95 berline
Louez pour 460$‡ /mois pendant 48 mois Comptant de 4 700$
ou 0%† de financement à l'achat pour 60 mois
Prix d'achat : 44 600 $*
• Roues de 17 po en alliage • Sièges chauffants avec assise en cuir
• Puissant moteur turbo de 260 HP
Modèle présenté : 9-5 berline Aero

INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY La 9-3 berline de Saab nommée Meilleur choix◊

Saturn Saab de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Une protection de haut niveau : tous les modèles 2008 sont couverts par une garantie de 5 ans ou 160 000 km sur le groupe propulseur.°

Saab
saabcanada.com

*Les composants du groupe propulseur des véhicules 2008 sont couverts par une garantie limitée pendant 5 ans ou 160 000 km, selon la première éventualité. Voyez un détaillant pour les conditions, restrictions et protections de la garantie limitée ainsi que pour les modalités d'assistance et de service à la clientèle. *Le prix d'achat des modèles présentés est de 43 993$/45 690$/43 300$ pour une 9-3 berline sport Aero 2008 de Saab/une 9-3 CombiSport Aero 2008 de Saab/une 9-5 berline Aero 2008 de Saab. Le prix d'achat pour une 9-3 berline sport 2008 de Saab/une 9-3 CombiSport 2008 de Saab/une 9-5 berline 2008 de Saab à transmission automatique et peinture métallique est de 34 450$/36 050$/44 600$ incluant un rabais du détaillant de 1 500$. †Offre basée sur une location de 48 mois une 9-3 berline sport 2008 de Saab/une 9-3 CombiSport 2008 de Saab/une 9-5 berline 2008 de Saab à transmission automatique et peinture métallique, avec un acompte ou un échange d'une valeur de 3 500$/3 999$/4 700$ requis pour des mensualités de 379$/391$/460$ (incluant un rabais du détaillant de 1 500$). GM annule le dépôt de sécurité. L'obligation totale est de 21 705$/22 748$/26 771$. Le taux de location annuel est de 2,4%/2,4%/1,0%. Sujet à l'approbation de crédit par GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15$. D'autres options de location sont offertes. ‡††Le transport (1 400$) n'est pas inclus. La taxe sur la climatisation (100$), s'il y a lieu, l'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM/PPSA, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Préparation à la route incluse. ‡Financement à l'achat et sujet à l'approbation de GMAC réservé aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Un acompte ou un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. La mensualité variera en fonction du montant de l'emprunt et de la valeur de l'acompte/échange. Par exemple: pour un emprunt de 10 000$ à 0% d'intérêt annuel, les mensualités seront de 208$/208$/167$ pour 48/48/60 mois pour une 9-3 berline sport 2008 de Saab/une 9-3 CombiSport 2008 de Saab/une 9-5 berline 2008 de Saab. Le coût de l'emprunt sera de 0$. L'obligation totale sera de 10 000$. L'offre de financement est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles seulement. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. ‡††Les offres s'appliquent à l'achat ou à la location des véhicules neufs 2008 suivants : 9-3 berline sport 2008 de Saab, 9-3 CombiSport 2008 de Saab et 9-5 berline 2008 de Saab à transmission automatique et peinture métallique, livrés entre le 8 mars 2008 et le 30 avril 2008. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. ◊Pour obtenir la cote Meilleur choix–prix Or, un véhicule doit avoir obtenu la note «bon» aux essais de collision frontale décalée, de collision latérale et de collision arrière réalisés par l'Insurance Institute for Highway Safety. Pour de plus amples renseignements, voyez www.iihs.org. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Voyez un détaillant, visitez saabcanada.com ou faites le 1 888 888-SAAB pour les conditions et les détails.
250191

PROJET DANS LA CHAPELLE DU CSSSM

Pierre Reid espère qu'on fera preuve de prudence

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-françois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Pas question pour le député Pierre Reid d'intervenir de manière directe dans le dossier du réaménagement de la chapelle du Centre de santé et des services sociaux de Memphrémagog (CSSSM). Mais il pense néanmoins que les dirigeants de l'établissement ont tout intérêt à faire preuve de prudence, considérant l'ampleur de l'opposition au projet.

«À titre de député, je ne peux m'immiscer dans un tel dossier. J'espère cependant que le conseil d'administration fera attention et s'efforcera de conserver le sentiment d'appartenance des gens du milieu à l'hôpital», mentionne M. Reid.

Le député insiste sur le fait que le centre de santé est «bien ancré dans le milieu et bien supporté par sa communauté». Il croit que la pétition de 5000 noms contre le projet, déposée mardi, mérite d'être considérée.

Mis au fait des commentaires de Pierre Reid, le citoyen ayant initié la pétition en question, Yves Grandmaison, avoue en attendre davantage du député. «Je veux qu'il nous dise si oui ou non il est d'accord», lance-t-il.

M. Grandmaison note d'ailleurs avoir contacté l'ancien député d'Orford, Robert Benoit, afin d'obtenir son soutien. Le prédécesseur de Pierre Reid s'était opposé à un précédent projet d'utilisation de la chapelle du CSSSM à d'autres fins que le culte, il y a quelques années.

«Je suis toujours surpris de constater qu'un combat, gagné par les citoyens dans le passé, se reproduise à cause d'orientations prises par des fonctionnaires. Quand il avait été question de ce dossier, on avait conclu qu'il ne fallait pas toucher à la chapelle avant au moins 30 ans. Ce genre de service reste demandé par les aînés actuellement», explique M. Benoit.

Prêt à se battre jusqu'au bout, Yves Grandmaison réitère que la voie légale pourrait être empruntée par le groupe d'opposants afin de stopper le projet sur la table.

Peu importe les tractations en cours, un appel d'offres sur invitation sera lancé incessamment en lien avec le projet de réaménagement partiel de la chapelle du CSSSM.

Ce processus permettra de sélectionner une firme offrant des services d'architecture et d'ingénierie dans la région. Celle qui sera retenue aura en outre comme mandat de réaliser les plans et devis nécessaires à la concrétisation du projet du CSSSM.

Une fois le travail de la firme complété, un second appel d'offres suivra. Il permettra de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux qui sont évalués à environ 400 000 $.

Selon la directrice générale de l'établissement, Monique Corbeil, les travaux s'amorceront normalement en juin prochain.

REMORQUES LAROCHE
LOCATION - VENTE
Toutes grandeurs, ouvertes ou fermées
www.remorqueslaroche.com
819 846-2622
244826

SPORT WELLINGTON
La Source du sport
3333, rue King Ouest, Sherbrooke
819 564-8525
MAINTENANT TROIS FOIS PLUS GRAND ET POUR TOUTE LA FAMILLE
LIQUIDATION FINALE !
du jeudi 13 mars au dimanche 16 mars
VÊTEMENT 50% À 70% DE RABAIS
sur toutes nos collections d'hiver en magasin
Hommes, femmes, enfants
BOTTES D'HIVER 40% À 60% DE RABAIS
sur toutes nos bottes et chaussures juniors
SKIS SNOWBOARDS CASQUES ACCESSOIRES 30% À 60% DE RABAIS
sur tout en magasin
CHAUSSURES 30% À 60% DE RABAIS
sur toutes nos bottes d'hiver pour hommes et femmes
Salomon, Merrell, Oakley, et plus encore
HOCKEY
Vaste sélection d'articles de hockey liquidés de joueurs et gardiens de but
30% À 70%
tels que « one piece », patins, casques, gants, épaulettes, de toutes les grandes marques
Gardiens de but 2006 et moins, jambières, mitaines et bloqueurs.
251090

TOYOTA
VENTE ÉTIQUETTES ROUGES
Gagnez une location de 36 mois en faisant l'essai d'une Corolla ou Matrix 2009 chez Toyota Magog
MATRIX 2009
à partir de 189$ par mois location 48 mois*
à l'achat à partir de 15 705$
COROLLA 2009
à partir de 169$ par mois location 48 mois*
à l'achat à partir de 14 565$*
www.toyotamagog.com
Toyota MAGOG
Faire toujours mieux!!!!
274, boul. Bourque, Omerville
819 843-9883
*Bail de 48 mois sur la Corolla BU42EM AA 2009 avec échange ou comptant de 3505,00 $. Bail de 48 mois sur la Matrix KU42EM AA 2009 avec échange ou comptant de 3406,00 $. 24,000 km par année inclus, 0,07 $ du km excédentaire, transport et préparation inclus. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatives seulement. Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Les offres se termine le 31 Mars 2008.. Demander les détails à votre représentant chez Toyota Magog.
250853

Pour l'égalité hommes/femmes

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les femmes travaillent aujourd'hui dans tous les domaines de la société, certes, mais elles n'occupent encore que 27 % des principaux postes décisionnels en Estrie. C'est pour encourager ceux et celles qui luttent contre cette inégalité que les PÉPINES ont souligné le mérite de trois personnalités et d'une organisation ayant contribué à l'avancement de l'équité hommes-femmes en Estrie.

Les PÉPINES ? Les PÉPINES, c'est une organisation née il y a 15 ans et qui soutient la Promotion des Estriennes pour instaurer une nouvelle équité sociale.

C'est dans le cadre de leur concours annuel qui s'intitule Perspective 50=50 que la firme CIMA+, Ginette Isabel, directrice de la SADC, la MRC du Granit, Marc Poulin, maire de Magog, ainsi qu'Annik Giguère, conseillère municipale de la MRC des Sources, ont ainsi été honorés jeudi soir.

Cette année, les PÉPINES ont également décidé de souligner un exemple important en rendant un hommage spécial au premier ministre du Québec Jean Charest.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Marc Poulin, maire de Magog, Annik Giguère, conseillère municipale de la MRC des Sources, Ginette Isabel, directrice de la SADC de la MRC du Granit, ainsi qu'André Couturier, de la firme CIMA+, ont tous les quatre reçu hier un prix remis par les PÉPINES afin de souligner leur contribution à l'avancement de l'équité hommes-femmes en Estrie.

En effet, pour la première fois dans l'histoire de la province, M. Charest a nommé l'année dernière un premier conseil des ministres paritaire entre les hommes et les femmes. « C'est un geste important en faveur de l'équité », précise la directrice des PÉPINES, Colette Bernier.

Parmi les députés libéraux, on retrouve pourtant environ seulement 30 % de femmes, un chiffre que les PÉPINES aimeraient bien entendu voir gonfler à 50 % d'ici quelques années, que ce soit en politique ou dans toutes les autres sphères décisionnelles.

Bien entendu, on retrouve aussi d'ailleurs d'autres exemples d'efforts importants envers la parité.

Ainsi, chez CIMA+, les dirigeants ont élaboré récemment une politique qui fait en sorte que la maternité ne soit plus perçue comme un obstacle pour la progression des femmes dans leur vie professionnelle et qu'elles puissent accéder plus aisément aux postes de direction dans un milieu qui, de surcroît, est traditionnellement masculin.

Quant à elle, Annik Giguère fait partie de ces femmes qui parviennent à conjuguer vie familiale, études à temps plein et poste au conseil municipal. Pas toujours facile de marier tous ces horaires, mais... « Je dirais à toutes les femmes que c'est possible de le faire quand on y croit et qu'il ne faut pas avoir peur de s'engager et de s'affirmer », précise-t-elle.

Quant à Ginette Isabel, directrice de la SADC la MRC du Granit, la notion d'équité n'est pas qu'un principe théorique, mais bien une réalité tangible qui se traduit par des gestes concrets.

« Je suis très émue de recevoir ce prix. Pour moi, tant dans ma vie professionnelle que personnelle, l'équité entre les hommes et les femmes a toujours été prioritaire », explique-t-elle.

Finalement, le maire de Magog, Marc Poulin, a reçu l'honneur parce qu'il travaille à changer les mentalités et agit concrètement dans les lieux décisionnels où il siège afin que les femmes y trouvent la place qui leur revient.

« Puisque c'est un homme public, son message a un impact important pour l'atteinte de l'égalité », précise la directrice des PÉPINES, Colette Bernier.

Tableau d'honneur

Dans le cadre du sixième concours Perspective 50=50, les PÉPINES ont récompensé trois personnalités et une organisation ayant contribué à l'avancement de l'équité hommes-femmes en Estrie.

Organisation:
Firme CIMA+

Individu-femme: Ginette Isabel, de la MRC du Granit

Individu-homme: Marc Poulin, maire de Magog

Relève: Annik Giguère, conseillère municipale de la MRC des Sources

Hommage: Jean Charest, député de Sherbrooke et premier ministre du Québec

Hommage posthume: Carmen Juneau, première femme à être élue députée en Estrie et qui a aussi été mairesse de Windsor





En bref

Le ski de soirée est terminé à Montjoye

SHERBROOKE — Les réflecteurs s'éteindront ce soir au Centre récréotouristique Montjoye, alors que la station met fin à sa saison de ski de soirée. La saison est toutefois loin d'être terminée.

D'ailleurs, c'est aujourd'hui que se tiendra la Soirée cabane sucre au Pub Avalanche. Le billet de remontée sera à 7,70 $ pour les 200 premiers skieurs arrivés. Un BBQ se tiendra sur la terrasse et le souper-soirée cabane à sucre coûtera 12 $ pour les adultes et 8 $ pour les enfants. Il y aura également un feu de joie et de la tire sur neige en soirée.

Conférence pour la Semaine de la langue française

SHERBROOKE — Dans le cadre de la Semaine de la langue française, le Mouvement estrien pour le français (MEF) recevra comme conférencier le juge Robert Auclair, président de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF), à l'occasion d'un déjeuner-causerie ce dimanche, à compter de 9 h. Le thème de sa conférence sera «La qualité du français au Québec»

En outre, lors de cette activité qui se tiendra à l'Hôtellerie Jardins de ville, le MEF procédera à la remise de son Prix d'excellence. Réservation: estrien@videotron.ca ou au 819 565-1076.

Du couscous antillais?

SHERBROOKE — Le Carrefour communautaire d'Ascot et le Centre interculturel peuplestrie optimum (CIPO) unissent leurs efforts pour offrir à la population une activité de rapprochement culturel, qui aura lieu mardi prochain à 17 h 30.

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, l'invitation est lancée à la population d'Ascot.

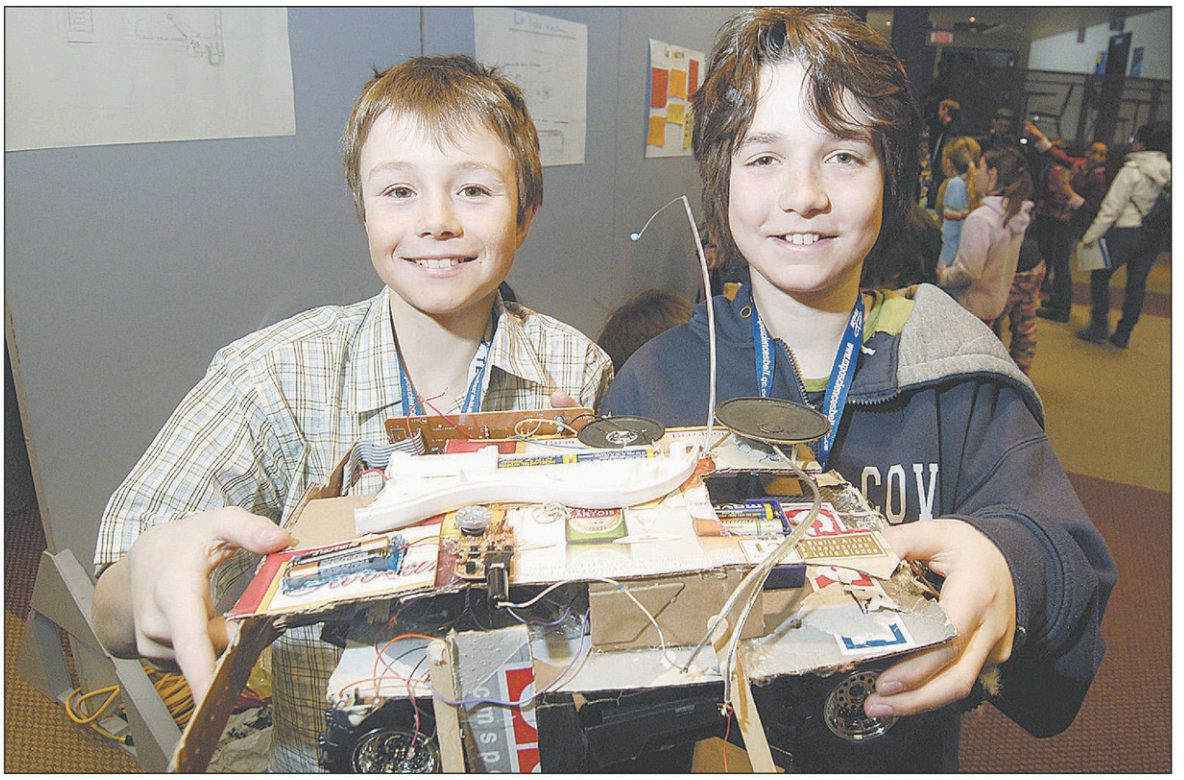
Le conférencier Gérard Pierre Ti-I-Taming discutera de la présence des noirs en Amérique du Nord. Aussi, il préparera sur place la recette du poulet à la martiniquaise ainsi que le couscous antillais!

Réservations: 819 562-3641 (les places sont limitées).

— La Tribune

De l'idée à l'objet, les jeunes passent à l'action

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Vincent Daviau-Dubuc et Anthony Quine ont présenté un balai électronique, hier, dans le cadre de la finale régionale de l'Expo-sciences Bell.

SHERBROOKE — Un balai électronique pour nettoyer la cuisine, pourquoi pas? L'idée est venue à Anthony Quine et Vincent Daviau-Dubuc parce que les gars n'aiment pas tellement balayer, admettent-ils eux mêmes. Des projets ingénieux du genre, c'est ce que les visiteurs de l'Expo-sciences Bell pourront voir tout le week-end au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Anthony et Vincent, deux élèves de sixième année de l'école Beaulieu, participaient pour la première fois à la finale régionale, hier, dans le cadre d'une journée consacrée aux écoles primaires. Pour leur part, les élèves du secondaire et du collégial prendront part à l'exposition tout le week-end.

Dès l'ouverture de l'exposition, les élèves se sont agglutinés pour voir de plus près le porte-poussière téléguidé des deux garçons. L'engin est conçu d'objets recyclés: base de voiture téléguidée, un jouet coupé en deux, une boîte de carton... La poussière est poussée vers l'intérieur, pour terminer son trajet dans le porte-poussière à l'avant.

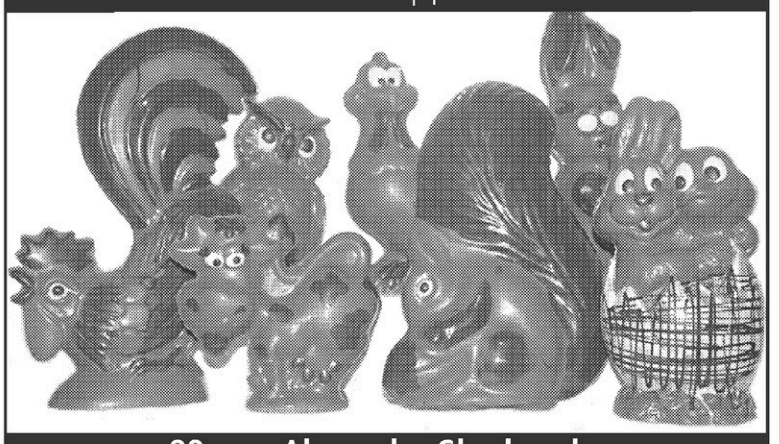
«Les gars n'aiment pas vraiment ça, balayer. On s'est dit qu'on pouvait faire quelque chose pour remplacer...» explique Anthony Quine, qui aime bien bricoler toutes sortes de choses avec son père. «On a pensé faire un petit prototype plutôt qu'un aspirateur», ajoute Vincent Daviau-Dubuc.

S'il s'agit d'une première expérience pour eux, les deux amis aiment bien bricoler ensemble et expérimenter certaines choses. Parmi leurs réalisations, ils comptent un robot en bois à moteur.

La vice-rectrice adjointe à la recherche, Francine Turmel, souligne que les projets d'études se créent très tôt.

L'événement rassemble 125 jeunes et se déroule sous la présidence d'honneur du vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, Jacques Beauvais. Plus de 65 000 en prix seront remis aux lauréats lors de la compétition présentée par Bell. Un jury formé de scientifiques déterminera les gagnants. Les participants pourraient devenir finalistes à la finale québécoise qui se déroulera à Montréal.

Le Fait Out
chocolaterie | pâtisserie



90, rue Alexandre Sherbrooke
819 791-4203
250411

IMPÔTS 2007

GUÉRIN MORIN CA inc.

Messieurs Michel Guérin, CA et Jacques Morin CA, CMA désirent rappeler à leur clientèle, leurs nouvelles coordonnées.

Téléphone : 819 562-9244
Télécopieur : 819 562-7147
Adresse : 155, boul. Jacques-Cartier Sud
Sherbrooke (Québec) J1J 2Z4

250719



FABRIKESTRIE CONSTRUCTION
À votre service depuis 1979

Garages illimités



Les spécialistes en charpentes de bois préfabriquées.
Venez visiter le seul constructeur en région possédant sa propre usine de fabrication.

Auto-constructeurs • Promoteurs • Entrepreneurs
Selon vos besoins et sur mesure : maisons, chalets, garages, multilogement, commercial léger.
819 823-1555 • info@fabrikestrie.com
Michel Lessard, propriétaire
RBQ : 8278-5668-13

Construisez avec nous le garage de *vos rêves* dès maintenant!
Venez visiter nos modèles sur place.
www.garagesillimites.com
3415, rue Dunant, Sherbrooke
819 823-2406 • 1 866 923-3007
250374

Quatre candidats en lice pout le titre de préfet du Haut-Saint-François

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

COOKSHIRE-EATON — Pour la première fois de l'histoire de la MRC du Haut-Saint-François, il y aura élection au suffrage universel afin de nommer un nouveau préfet. Quatre noms se retrouveront sur les bulletins de vote du 6 avril: Jocelyn Brouillette, Marc Reid, Patrick Sévigny et Chantal Ouellet.

Si autrefois les maires devaient élire un d'entre eux à la préfecture, la MRC a décidé, il y a trois ou quatre ans, que le préfet allait être élu au suffrage universel. L'ancien préfet Michel Gendron, qui avait pour sa part été élu par acclamation, avait d'ailleurs confié, en quittant son poste avant terme, qu'il espérait que les citoyens puissent enfin choisir leur préfet, «question d'assister à un échange d'idées».

En voyant Jocelyn Brouillette déposer sa candidature la semaine dernière, suivie de celle de Marc Reid lundi, le souhait de M. Gendron s'est réalisé. Et avec l'ajout de deux autres candidatures, celle de Patrick Sévigny et de Chantal Ouellet, l'élection risque d'être encore plus excitante.

> **La MRC a décidé, il y a trois ou quatre ans, que le préfet allait être élu au suffrage universel.**

Un débat entre les candidats à la préfecture sera organisé le 26 mars et devrait avoir lieu à 19 h au Club de golf d'East Angus.

« Ensemble, tout est possible » — Jocelyn Brouillette

L'ancien candidat de l'Action démocratique dans Mégantic-Compton, Jocelyn Brouillette, a bien l'intention de faire bouger les choses dans la MRC s'il est nommé le 6 avril.

«Si je suis élu, je ne serai le préfet d'aucun parti et d'aucune idéologie, mais bien celui de tous les hommes et de toutes les femmes de bonne volonté», dit-il.

Selon lui, un des rôles les plus importants du préfet est de réussir à bien réunir tous les maires afin de faire avancer la MRC et surtout, de les écouter et trancher au besoin.

« La MRC a besoin d'un leader » — Marc Reid

Marc Reid est reconnu comme étant un excellent animateur et un leader né. L'homme d'East Angus fait valoir qu'il est le seul candidat à n'avoir jamais flirté avec la vie politique, ce qui représente un gros avantage selon lui.

«Les électeurs peuvent me considérer comme étant impartial. Même si je n'ai jamais été dans le monde de la politique, cela est loin de vouloir signifier que je ne connais pas la politique (...). Le préfet doit être apte à bien diriger une équipe et à bien gérer un budget. J'occupe un poste de chef d'équipe au Centre local d'emploi et j'y administre un budget de deux millions de dollars », fait-il valoir.

« Votons pour le développement durable » — Patrick Langlois

Patrick Langlois, conseiller municipal à Ascot Corner, a remis mardi son dossier de candidature. Il se considère comme étant très expérimenté en matière de politique municipale. «Il m'est arrivé de participer à la Table des maires. J'ai aussi obtenu des contrats en développement de projets avec le CLD et la SADC.»

Son intérêt à devenir préfet? «Je veux entre autres m'attarder au développement durable de la MRC et amener du leadership», espère-t-il.

« Les citoyens savent qu'ils peuvent me faire confiance » — Chantal Ouellet

L'ancienne conseillère et mairesse de Scotstown, Chantal Ouellet, a surpris tout le monde en remettant son dossier de candidature jeudi, veille de la date limite.

«Je me présente afin de relever un autre défi après 17 ans comme élue à Scotstown, de 1978 à 1982 et de 1986 à 1994. Je souhaite maintenant représenter tous les citoyens de la MRC et maintenir l'unité entre les maires. Avec ce que j'ai offert dans le passé, les citoyens savent qu'ils peuvent me faire confiance.»

CINQ CANDIDATS, TROIS SIÈGES

Scotstown ira en élection partielle le 6 avril prochain

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SCOTSTOWN — Cinq candidats convoitent un des trois sièges de conseiller disponibles à Scotstown depuis le départ de Robert Gabanna, Marc Gauthier et Daniel Gaudreau. Il y aura donc élection partielle le 6 avril.

Alors que Jacques Duchesneau est assuré d'occuper le siège numéro 6, ayant été élu par acclamation hier en fin d'après-midi, Stéphane Brochu et Jacques Gosselin se feront la lutte pour le siège numéro 3.

Les électeurs devront aussi choisir entre Myriam Sainson et Nelson Bernier, tous deux intéressés au siège numéro 4.

Rappelons que les conseillers Marc Gauthier et Daniel Gaudreau avaient cessé de se présenter aux ateliers de travail et aux séances du conseil municipal, si bien qu'après trois mois d'absence, la Commission municipale du Québec a décidé de mettre fin à leur mandat de quatre ans.

Robert Gabanna, qui voulait quitter son poste depuis longtemps, a profité de l'organisation d'une élection partielle pour laisser son siège.

Toujours pas de développements au Provigo de Windsor

SIMON-OLIVIER LORANGE
simon-olivier.lorange@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il semble que la situation n'ait pas beaucoup évolué au Provigo de Windsor, fermé depuis maintenant une semaine en raison de l'affaissement d'une poutre du toit sous le poids de la neige, dans la nuit de vendredi à samedi dernier.

Le propriétaire du marché d'alimentation, Michel Hamel, avait confié mardi à *La Tribune* que des évaluateurs étaient venus constater l'ampleur des dégâts en début de semaine et que l'administration était dans l'attente d'un verdict quant à l'estimation des coûts de la réparation.

Il nous a été impossible de joindre M. Hamel hier, mais l'assistante-gérante du commerce windsorois, Karine Boutin, a affirmé être toujours sans nouvelle de la compagnie d'assurance et des contracteurs.

Elle a en outre précisé être dans l'impossibilité de quantifier les impacts financiers dus à la fois à l'incident et aux pertes alimentaires encourues par la fermeture prolongée de l'épicerie.

De fait, aucune date n'a encore été avancée quant à la réouverture du Provigo de la rue Saint-Georges.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2008-03-14

SUPER 7 : 12 22 27 29 37 43 44 — 11 compl.

la Mini : 419425

Numéro complet	50 000 $	5 premiers	1 000 $
5 derniers	5 000 $	4 premiers	100 $
4 derniers	250 $	3 premiers	10 $
3 derniers	25 $		
2 derniers	5 $		

la Quotidienne : 3 527 ; 4 3951

Banco : 02 03 06 09 11 12 14 18 19 22 25 28 31 32 34 41 52 64 67 68

Triplex : 05 08 23 ; 24 33

Astro : Jour 17 - Mois JANVIER - Année 03 - Signe BÉLIER

Extra : 1139249

Mégamillions : Votre meilleure chance de devenir millionnaire par l'achat d'une loterie !

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

Concours
CAMP D'ÉTÉ ANGLAIS
CLIC
(École de Sherbrooke)
Apprendre l'anglais en s'amusant cet été, chez CLIC, pour toi qui as entre 5 et 13 ans.
VALEUR TOTALE DE 1 990 $
Les prix sont non transférables et non monnayables
10 CAMPS DE 1 SEMAINE
SERONT TIRÉS AU HASARD, LE 31 MARS 2008 À 10 h 30
Postez ou appportez ce coupon dûment rempli avant le 28 mars, 17 h, à :
Concours CAMP D'ÉTÉ
CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
20, rue Bryant, Sherbrooke
(Québec) J1J 3E4
Nom de l'enfant : ..... Âge de l'enfant : .....
Nom du parent : .....
Adresse : .....
Ville : .....
Code postal : ..... Tél. : .....
Courrier électronique : .....
Par la poste : si plus d'un coupon, veuillez utiliser une seule enveloppe.
En personne : veuillez déposer uniquement le ou les coupons sans enveloppe dans la boîte de tirage. Tout gagnant déjà inscrit sera remboursé.
Règlements du concours sont disponibles chez Clic.
*Les fac-similés et copies ne seront pas acceptés.
LaTribune
245723

VENTE de déménagement
Nous voulons TOUT liquider en magasin
de 10% à 50% de RABAIS
Quantité limitée.
Téléviseurs (LCD et PLASMA)
Chaînes audio • Lecteurs MP3
Caméras numériques/vidéo
Enregistreurs/lecteurs DVD
Radios portatifs • Téléphones sans fil
Accessoires divers
JUSQU'AU 23 MARS 2008
250394
Spéciaux disponibles seulement au CARREFOUR de L'ESTRIE
Acceptées!
Dumoulin
pour ce qu'il y a de mieux
Carrefour de l'Estrie (En face du Pharmaprix) (Mail Central) Sherbrooke • (819) 563-3223

La Table des maires du HSF se vote une forte augmentation salariale

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

COOKSHIRE-EATON — Même si huit des quatorze élus de la MRC du Haut-Saint-François considéraient trop élevée l'augmentation salariale proposée lors de la dernière rencontre de la Table de maires, certains membres de la Table recevront, malgré tout, un chèque de paie beaucoup plus intéressant dès l'an prochain.

Alors que tous les membres réguliers verront leur salaire augmenter de seulement 2,5 pour cent, le préfet suppléant, lui, obtiendra environ le double de sa paie actuelle, qui passera de 7789 $ à 15 000 $ par année.

De son côté, le préfet bénéficiera d'une légère hausse de cinq pour cent, ce qui fera monter son salaire annuel de 55 900 $ à 58 468 $.

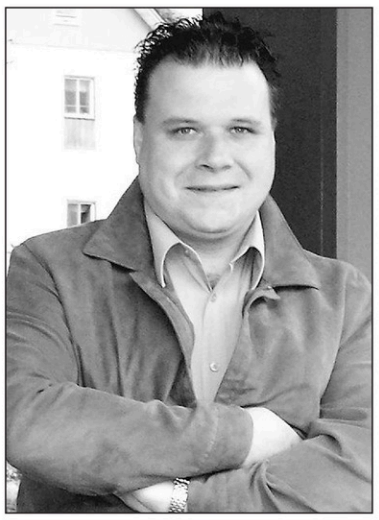
Et aussi au CA

Mais ce qui semble choquer davantage les élus qui se sont opposés à cette proposition, c'est probablement l'augmentation salariale attribuée aux membres du conseil d'administration. Ces derniers touchent un salaire de 6 785 $. Dès janvier prochain, le chèque sera décoré d'un montant de plus de 10 000 $.

«L'augmentation est faramineuse. Surtout celle donnée aux membres du CA. Ce sont eux qui en ont décidé ainsi, car ils possèdent beaucoup plus de votes que nous, les petites municipalités. Encore une fois, ce sont quatre ou cinq personnes qui décident pour toutes les autres», croit Claude Lecomte, maire de Newport.

Notons que le CA est composé des municipalités de Cookshire-Eaton, East Angus, Dudswell, Weedon et Chartierville.

Le préfet suppléant et maire d'East Angus Martin Mailhot appuie pour sa part la décision de la Table des maires.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

Martin Mailhot

«Nous avons de nombreuses séances de travail chaque mois et le rôle que nous occupons est très exigeant. Aussi, aucune réévaluation salariale n'a été réalisée depuis six ans et plus.»

Le maire de Weedon Jean-Claude Dumas soutient les paroles de M. Mailhot.

«Si nous voulons être proactifs, nous devons investir beaucoup de temps et ce travail mérite un salaire décent.»

Au total, la masse salariale annuelle des élus passera de 98 752 $ à 127 672 $, marquant ainsi une augmentation de plus de 29 pour cent, malgré l'opposition de la majorité des élus.

La pondération du droit de vote

Au conseil des maires, chaque municipalité possède un vote. Une voix additionnelle doit être aussi ajoutée par tranche de 1000 résidants.

Voilà pourquoi Cookshire-Eaton possède six voix, East Angus quatre, Weedon trois et Dudswell deux, alors que presque toutes les autres municipalités en détiennent qu'une seule.

«C'est ce qui explique la raison pour laquelle l'augmentation salariale a été acceptée grâce aux votes de seulement six élus. Nous devrons trouver une solution afin de donner un plus grand pouvoir aux petites municipalités, comme modifier la pondération du droit de vote», renchérit M. Lecomte.

Est-ce que la fusion municipale pourrait solutionner le problème?

«Pas du tout, croit le maire de Cookshire-Eaton Normand Potvin. Après l'épisode des fusions, le secteur de Weedon a perdu un vote.»

CHRONIQUE MINCEUR
Le secret
INFAILLIBLE
pour perdre du poids!
• Une approche personnalisée.
• Test sur le métabolisme
• Des repas complets, équilibrés où vous mangez à votre faim sans compter les calories.
• Une approche qui vous permet de conserver un mode de vie normal.
MIEUX SE NOURRIR POUR MIEUX MAIGIR
POUR PLUS D'INFORMATION :
819 821-3646
CONSULTATION SANS FRAIS
Thérèse Lasselle
Naturopathe diplômée
CENTRE NUTRITION SANTÉ BIOLIGNE www.centrebioligne.ca
21, rue Morris, Sherbrooke
251009

Faites un bon coup!
ABONNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT ET PROFITEZ DE TARIFS EXCEPTIONNELS!
Abonnement 5 jours (du lundi au vendredi)
Après 16 h : 270 $ rég. : 299 $
Après 13 h : 405 $ rég. : 449 $
Abonnement 7 jours
Après 16 h : 314 $ rég. : 349 $
Après 13 h : 699 $ rég. : 759 $
Offres valides jusqu'au 1er avril 2008. Taxes en sus.
Livret 15 parties
Du lundi au vendredi 325 $ rég. : 465 $
En tout temps 475 $ rég. : 555 $
Offres valides jusqu'au 31 mai 2008. Taxes en sus.
Tarifs spéciaux pour les séniors de 60 ans et +
Nombre limité. Faites vite!
GOLF DU MONT ORFORD
250864
819 843-5688 | www.orford.com

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES
Lancement officiel des COROLLA et MATRIX 2009
Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 mars
TOYOTA Richmond
Un peu plus loin mais... tellement différent !
*Détails chez Toyota Richmond.
Toyota Matrix 2009
189$/mois*
Option : 0$ comptant à 269,92$/mois.
Toyota Corolla 2009
169$/mois*
Option : 0$ comptant à 252,69$/mois.
248693
www.toyotarichmond.com
819 826-5923 • 1-800-363-1616

BAnQ
NUMÉRIQUE

Page(s) manquante(s) ou non-numérisée(s)

Veuillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

Bibliothèque et Archives nationales Québec

La Tribune
Louise Boisvert / présidente et éditrice
Maurice Cloutier / rédacteur en chef
Louis-Éric Allard / directeur de l'information
Jacynthe Nadeau / adjointe au directeur

Trop bien payé, Jean Charest ?



JEAN-GUY DUBUC
Collaboration spéciale

Le ton outré de l'opposition ne va pas convaincre tout le monde. Jean Charest n'a pas à avoir honte d'accepter un «salaire» pour exercer, en plus des fonctions de premier ministre, le rôle de chef de parti. C'est l'affaire du parti de le rémunérer. Même si l'opposition l'accuse de miner la crédibilité de la classe politique, ce serait plutôt le contraire en lui refusant un salaire correspondant aux exigences de la fonction.

Le premier ministre est le Québécois qui porte les plus lourdes responsabilités au Québec. Il en est fonction 24 heures par jour, sept jours par semaine, 52 semaines par année; il doit connaître une foule de dossiers, toujours certain qu'une partie de la population lui reprochera ce qu'il décidera pour chacun d'eux. Ses adversaires ou leurs commentateurs, secrètement en accord avec ses décisions, trouveront toujours une façon de s'y opposer: «C'est pas assez!» Car le premier ministre, quel qu'il soit, bien qu'au service de la population, doit accepter les critiques continues, les attaques agressives, les pitreries des comiques et de tous ceux qui ont décidé de s'opposer à lui pour quelque raison que ce soit. Les tribunes téléphoniques sont là pour les accueillir! On appelle ça «être politisé»! Il faut une forte passion du service ou du pouvoir — les deux se confondent assez souvent — pour accepter le contexte ingrat de la tâche mêlé aux honneurs occasionnels. Et ce jugement ne concerne pas la personne de Jean Charest mais de tout leader politique, à quelque parti et à quelque niveau soit-il.

Est-il trop payé? Un professeur d'université, lisait-on dans *Le Devoir* la semaine dernière, touche un salaire de 120 000 $ par année. Un avocat à succès, un chirurgien réputé, un chef d'entreprise, davantage. On a publié les salaires de millions de dollars qu'empochent les présidents de grandes sociétés, même québécoises, même des employés de l'État: bien davantage. Allons plus loin: un joueur de hockey «moyen» mérite quelques centaines de milliers de dollars; s'il est bon, un ou deux millions; s'il est très bon, plusieurs millions (Saku Koivu, 4 750 000 $.) Tout cela pour jouer deux ou trois parties par semaine huit mois par année. Et personne n'ose le lui reprocher: il est une «idole» pour ses fans. Une idole, on l'adore; un chef politique, le premier citoyen de l'État, on le conspue parce qu'il gagne cinq ou dix fois moins. Aucune de nos vedettes n'accepterait de jouer pour un salaire de premier ministre!

Si la politique veut attirer des représentants du peuple dignes de faire honneur à la responsabilité et à la représentation du Québec, il faut au moins qu'elle les rémunère convenablement. Pas richement; non, convenablement. C'est ce qu'ils méritent et c'est ce que la population doit leur reconnaître.

Comparons les autres États, leurs chefs, leur faste, leurs avantages: nos représentants politiques font pitié à leurs côtés. On ne demande pas la Maison-Blanche ou l'Élysée; non, simplement un peu de respect pour la personne et pour la fonction qu'elle exerce.

M. Charest a jugé que c'était là une question d'entente privée qu'il fallait cacher. C'est là où le bât blesse. Pourquoi ne pas reconnaître aux partis le droit de verser un surplus à leur chef, ajouté au salaire accordé par l'État? Pourquoi ne pas en faire une chose convenue, une question à régler entre les individus concernés, selon les possibilités du parti et les attentes envers la personne choisie? Si ce n'est pas le parti qui paie, il faudra que l'État ajuste les émoluments de son premier citoyen!

Les partis politiques devraient comprendre que la meilleure carte à jouer est celle de la transparence: les Québécois sont capables de faire la différence entre le travail d'un col bleu, d'un professeur, d'un chef d'entreprise, d'un joueur de hockey et... d'un premier ministre.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

POUR NOUS ÉCRIRE

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
Courriel: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur: 819 564-8098

Poste: Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.

Tribune libre

Le CSSSM réitère ses engagements

Le conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog a bien entendu les personnes qui se sont exprimées lors de la période de questions tenue mardi soir dernier, dans le cadre de son assemblée régulière.

Nous tenons à assurer nos concitoyens de notre engagement à garantir à nos résidents hébergés, actuels et futurs, de même qu'aux personnes qui les accompagnent, l'accès 7 jours/semaine à un lieu de culte dont l'atmosphère est propice au recueillement.

Le respect des besoins des résidents de notre centre d'hébergement, incluant leurs besoins spirituels, est une valeur fondamentale qui anime notre conseil d'administration et nos équipes soignantes.

Ce respect ne nous dispense cependant aucunement d'assumer aussi nos responsabilités à l'égard de l'ensemble de la population de notre MRC. Celle-ci, en raison de son accroissement continu et de son vieillissement accéléré, requiert, année après année, de plus en plus de services sociaux et de santé de notre établissement.

Nous mettrons donc tout en oeuvre, au cours des prochains mois, pour réaliser des aménagements qui répondront au mieux, à partir des espaces dont nous disposons, aux différents besoins sociaux et de santé de notre collectivité, en conformité avec la mission de notre établissement.

Au nom du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog,

Jacques Juby, président
Monique Corbeil, directrice générale

Illusion ou incohérence ?

Louable initiative que de brûler de l'huile de friteuse plutôt que du pétrole pour propulser un autobus. Mais pas moins de gaz à effet de serre (GES) à la sortie. Le vrai problème, c'est la source réelle multipliée par la surutilisation.

Le carbone contenu dans le pétrole ne devrait pas se retrouver sous forme de CO_2 dans l'atmosphère. Le CO_2 peut être capté par une plante et, grâce à l'énergie solaire et l'eau, converti en huile végétale, qui après combustion avec l'oxygène, retournera le CO_2 et de l'eau dans la nature, soit le cycle du carbone.

Si l'on rase des forêts pour faire pousser du maïs, des palmiers ou la canne à sucre pour faire du carburant, là on se tire dans le pied. On veut continuer voire accroître comme d'habitude.

La seule vraie façon de réduire les GES est de ne pas en produire. Par exemple, ne plus subventionner la production automobile ni les stationnements gratuits qui en justifient l'usage. Promouvoir le train passager et le fret, le tramway, l'autobus, le vélo et la marche dans une ville à échelle humaine.

Le véhicule hybride est tout indiqué en ville (pas un VUS!), surtout l'autobus qui peut recharger ses batteries à toutes les décélérations. Et surtout, tout véhicule de service municipal ou postal à rayon d'action restreint. Qu'est-ce que cette manie de laisser tourner le moteur d'un gros *pick-up* de lecteur de compteur d'Hydro-Sherbrooke? Horreur!

Y a-t-il un ingénieur ou un économiste expert en analyse systémique voisin de l'urbaniste, dans nos officines municipales?

Jean-Pierre Landry
Sherbrooke

BUDGET DU QUÉBEC 2008

À la hauteur de ses moyens, la ministre met plein gaz sur l'investissement



LUC GODBOUT
Collaboration spéciale
luc.godbout@usherbrooke.ca

Analyse



LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

Dans son budget de jeudi, la ministre Monique Jérôme-Forget a aboli la taxe sur le capital pour toutes les entreprises du secteur manufacturier et a présenté un programme pour aider les entreprises qui investissent dans de nouveaux équipements. Dans le contexte actuel, c'est le pari qu'il fallait faire.

En moins d'un an, la croissance économique anticipée par la ministre des Finances pour l'année 2008 a été significativement revue à la baisse. Alors qu'en mai 2007, elle prévoyait une croissance économique réelle de 2,5 pour cent, sa prévision n'est plus maintenant que 1,5 pour cent.

Marge de manoeuvre

Bien sûr, nul ne pouvait prévoir le ralentissement économique, mais il faut bien comprendre qu'il réduit les revenus autonomes anticipés et donc les dépenses de l'État pouvant être réalisées, tout en maintenant le respect du *déficit zéro*.

Dans ce contexte, il faut lever notre chapeau à l'initiative de présenter des projections quinquennales jusqu'en 2012, d'autant qu'elles révèlent que lors des quatre prochaines années, les dépenses excéderont les revenus.

Or, avant même que le ralentissement économique pointe à l'horizon, nous savions déjà l'an dernier que c'était uniquement grâce à l'utilisation d'une réserve budgétaire non récurrente de 1300 millions $ provenant essentiellement d'un bénéfice exceptionnel d'Hydro-Québec que nous équilibrerions le budget de l'an prochain. Le ralentissement économique ne fait qu'accentuer cette difficulté. Et c'est encore une fois grâce à des bénéfices supérieurs d'Hydro-Québec mis en réserve que le solde budgétaire ne sera pas déficitaire pour les années 2008-2009 et 2009-2010.

Du côté des dépenses de programmes pour la prochaine année, c'est encore une fois la santé, avec 1,3 milliard $ de l'augmentation des dépenses de 2,3 milliards $, qui s'accapare de plus de la moitié de la croissance des dépenses.

Cet ajout de 1,3 milliard $ fait passer le budget du ministère de la Santé à 25,5 milliards $. Avec une croissance annuelle de 5,5 pour cent, la santé augmente significativement plus vite que les autres programmes, que les revenus budgétaires et que le PIB. Or, ça fait déjà plus d'une décennie que la croissance des dépenses publiques de santé augmente plus rapidement que notre richesse collective et tout indique que ça sera encore le cas pour la décennie à venir.

Avec les pressions à la hausse sur les dépenses de santé et l'engagement d'injecter de l'argent en éducation, le plus grand défi de la ministre sera de respecter son plan visant à limiter la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes (incluant la santé et l'éducation) autour de 3 pour cent pour les années 2009 à 2012.

Tout ça laisse évidemment bien peu de marge de manoeuvre pour de nouvelles initiatives coûteuses. Rien d'étonnant alors qu'on n'y constate aucune réduction d'impôt sur le revenu.

Abolir la taxe sur le capital

La ministre prend acte d'une recommandation du Groupe de travail sur l'investissement des entreprises et, en conséquence, abolit immédiatement la taxe sur le capital pour toutes les entreprises du secteur manufacturier.

Ce n'est guère une surprise et trois raisons expliquent cela.

Premièrement, parce que le PLQ, le PQ et l'ADQ prônaient tous son abolition.

Deuxièmement, depuis mars 2007, le fédéral a mis en place un incitatif financier provisoire pour aider les provinces à abolir leurs taxes sur le capital. Le fédéral agit de la sorte, car compte tenu de la déductibilité de la taxe sur le capital, son abolition a pour effet paradoxal d'accroître l'impôt sur les bénéfices que les entreprises rentables versent à Ottawa. Considérant cela, le fédéral offre un incitatif financier correspondant à son gain d'impôt.

Troisièmement, juste avant Noël, l'Ontario annonçait l'élimination de sa taxe sur le capital pour le secteur manufacturier au 1er janvier 2008.

La première chose à faire était donc d'abolir la taxe sur le capital. Même s'il est vrai que l'abolition immédiate de la taxe sur le capital enverra un très bon signal pour l'investissement, il ne faut pas se faire d'illusions et y voir la panacée tant attendue pouvant régler le déficit d'investissements des entreprises au Québec, car au fil des années, plus des trois quarts des entreprises québécoises en avaient déjà été exonérées.

Après avoir enlevé ce frein à l'investissement, la ministre se devait d'aller plus loin et inciter les entreprises à investir.

Aider l'investissement

La ministre s'inspire également des recommandations du Groupe de travail sur les aides fiscales en créant un programme destiné à aider les entreprises qui investissent dans de nouveaux équipements.

La pertinence de mettre en place un crédit d'impôt à l'investissement s'appuie sur le fait que le taux d'investissement en machinerie des entreprises québécoises s'établissait, entre 1989 et 2006, en deçà de la moyenne canadienne alors que le taux canadien était déjà pourtant bien en dessous du taux américain.

Le gouvernement du Québec met en place un programme simple où pour chaque nouvelle machinerie, il versera à l'entreprise un crédit d'impôt à l'investissement.

En rendant le crédit d'impôt à l'investissement accessible dans toutes les régions, la ministre cherche à soutenir l'investissement privé dans l'ensemble du Québec. Son taux est de 5 pour cent dans des régions comme l'Estrie ou la Beauce, de 20 pour cent notamment en Mauricie et il atteint 40 pour cent pour les zones les plus éloignées, comme la Gaspésie.

Si l'investissement des entreprises dans leurs équipements est bon pour le Québec en général, il s'avère encore plus nécessaire pour que les régions qui surmontent les handicaps auxquels elles sont confrontées, pensons notamment à l'éloignement des marchés. Voilà ce que la modulation prend en compte.

Il s'agit d'une aide généreuse. Par exemple, une entreprise admissible au taux de 40 pour cent qui ferait l'acquisition d'une nouvelle machine de 2,5 millions $ recevrait un chèque de Québec d'une valeur de 1 million $.

En agissant de la sorte, la ministre s'attaque à la source du déficit d'investissements en incitant les entreprises à investir davantage. La modernisation des équipements reste cruciale pour faire face à la rapide ascension du dollar canadien qui crée un contexte économique difficile pour bon nombre d'entreprises exportant aux États-Unis.

En revanche, la nouvelle parité des dollars canadien et américain a pour impact positif de réduire le coût des machines et équipements importés, facilitant du même coup l'investissement des entreprises pour la modernisation de leur production.

Avec le crédit d'impôt à l'investissement, la ministre table sur cette conjoncture pour aider les entreprises à se moderniser et qu'elles relèvent ainsi le défi de la mondialisation.

C'est le pari qu'il fallait faire.

Luc Godbout est professeur à la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Lettre ouverte

Les limites du principe d'utilisateur-payeur

À la suite du dernier budget provincial, beaucoup de personnes, dont plusieurs politiciens, nous mentionnent qu'on devra de plus en plus appliquer le principe de l'utilisateur-payeur.

Je n'ai rien contre le principe en tant que tel, mais cela sous-entend presque que présentement on ne paye pas grand-chose pour les services que l'on reçoit. Cela m'irrite un peu, car comme pour la plupart d'entre vous, je paie des milliers de dollars en impôt chaque année, en plus des taxes municipales et scolaires, TPS, TVQ, plaques d'immatriculation, permis de conduire et j'en passe!

Faites comme moi et calculez tous les impôts directs et indirects que vous payez et vous allez vite réaliser que le pourcentage est très élevé, beaucoup plus que la moyenne de 40 pour cent de votre salaire qui disparaît de votre paye chaque semaine. Mais attention car cet exercice risque de vous inciter à vous rapporter malade à votre employeur pour cause de moral à terre...

Je sais pertinemment bien que l'on a des services pour ces impôts, mais je vous rappelle aussi que l'on est encore les plus taxés en Amérique du Nord. Donc, au Québec, on est très payeurs merci!

De plus, logiquement, utilisateur-payeur suppose aussi non-utilisateur, non-payeur, et ça c'est un choix de société. Jusqu'où pousserons-nous ce principe?

Seuls les parents avec enfants paieraient pour les services d'éducation et les garderies subventionnées, les handicapés pour le transport adapté, les propriétaires de véhicules pour les routes, et pourquoi pas les malades pour les soins de santé tant qu'à y être. Et aussi évidemment les usagers d'autobus pour les autobus.

Ha! Zut, j'oubliais que justement les principaux utilisateurs des autobus à Sherbrooke, à savoir les étudiants, ne paient plus rien. Quand on sait que seulement 6 pour cent de la population utilise ce service et que les étudiants représentent un pourcentage de ce 6 pour cent, on peut se questionner... Malheureux hasard sans doute.

Ce qui m'irrite encore plus, c'est de voir qu'au Québec, on n'est absolument pas capables de remettre en question nos façons de faire et les services innombrables et pas toujours essentiels qu'on s'est donné. Ou même la réduction de la taille de l'État ou encore l'augmentation de la productivité, afin que l'on vive tout simplement selon nos moyens. Quand tu parles de ça, la meute n'est jamais loin...

Marc Bergeron
Sherbrooke

La CIA capture un proche de ben Laden

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le Pentagone a annoncé hier la capture par la CIA et le récent transfert à Guantanamo d'un Afghan présumé proche d'Oussama ben Laden, qui aurait aidé le chef du réseau Al-Qaïda, caché dans les montagnes de l'Est de l'Afghanistan en 2001, à échapper aux Américains.

Mohammed Rahim a été fait prisonnier par la CIA, à une date non précisée, puis a été transféré cette semaine sur la base américaine de Guantanamo à Cuba, a indiqué le porte-parole du département d'État Bryan Whitman.

Les États-Unis gardent prisonniers à Guantanamo des personnes soupçonnées de terrorisme et Mohammed Rahim est le 16e haut responsable d'Al-Qaïda à y être détenu.

Pour le Pentagone, cet Afghan était un des proches de ben Laden, auxquel il fait le plus confiance. C'était «un spécialiste de l'intendance», a fait valoir M. Whitman.

Le directeur de la CIA Michael Hayden a indiqué, dans une note adressée au personnel de l'agence, que Mohammed Rahim était «bien connu dans les milieux antiterroristes comme étant un assistant personnel et un traducteur de ben Laden et d'autres responsables d'Al-Qaïda».

En 2001, alors que l'Afghanistan n'était plus un refuge aussi sûr pour les terroristes, Rahim a aidé à mettre en place la cachette de Tora Bora. Quand Al-Qaïda a dû fuir cet endroit, il a aussi fait partie de l'opération, a poursuivi le chef de la CIA.

Ben Laden avait alors réussi à s'échapper de son repaire des montagnes de l'est du pays.



AFP

Des manifestants tibétains lancent des pierres vers des véhicules de l'armée dans les rues de la capitale Lhasa. Depuis lundi, des moines bouddhistes manifestent au Tibet et dans les provinces voisines, où vivent des minorités tibétaines, à l'occasion du 49e anniversaire du soulèvement de Lhassa qui avait abouti à l'exil en Inde du dalaï-lama.

Violences au Tibet

AGENCE FRANCE-PRESSE

PÉKIN — Des violences opposant des manifestants tibétains hostiles à la présence chinoise aux forces de l'ordre ont fait des morts et de nombreux blessés hier dans le centre historique de Lhassa, la capitale du Tibet, selon une source médicale.

Il s'agit des plus importantes manifestations à Lhassa depuis le soulèvement de mars 1989.

Ce nouvel embrasement dans une région sensible, sous contrôle chinois depuis 1951, devrait renforcer la pression que subit déjà le gouvernement chinois sur la scène internationale pour améliorer les droits de l'homme, comme il s'est engagé à le faire en obtenant l'organisation des Jeux olympiques.

Pour sa part Radio Free Asia (RFA), citant des témoins à Lhassa, a fait état d'au moins deux morts. Les manifestants «ont saccagé les magasins chinois et la police a tiré à balles réelles sur la foule. Personne n'a le droit de se déplacer dans Lhassa maintenant», a indiqué une source tibétaine à la radio qui se trouve aux États-Unis.

Selon l'agence officielle Chine Nouvelle, les forces de l'ordre à Lhassa ont procédé à des tirs de sommation et fait usage de gaz lacrymogènes, pour disperser la foule pendant les violences.

«De nombreux policiers ont été grièvement blessés» à Lhassa, selon Chine Nouvelle.

L'agence a affirmé samedi que «la violence s'était apaisée hier soir après une journée tumultueuse pendant laquelle des vitres ont été brisées, des magasins pillés, une mosquée brûlée et de nombreuses personnes blessées».

La situation restait cependant incertaine la nuit dernière à Lhassa où des habitants joints par téléphone affirmaient tout ignorer d'éventuels événements à l'extérieur.

International Campaign for Tibet (ICT), un mouvement de défense de la cause tibétaine, a affirmé dans la nuit que selon certaines sources les autorités avaient «décrété la loi martiale».

Aucun habitant contacté par téléphone n'a pu confirmer une poursuite des troubles ni des rumeurs de couvre-feu, tous expliquant qu'ils n'étaient pas sortis de chez eux depuis plusieurs heures.

Plusieurs réceptionnistes d'hôtels ont de leur côté soutenu que désormais «tout était calme».

La Grande-Bretagne, les États-Unis et les dirigeants européens ont fait part de leur inquiétude, appelant la Chine à la retenue et au respect de la culture tibétaine.

ÉLECTIONS EN IRAN

Les États-Unis dénoncent un scrutin «joué d'avance»

AGENCE-FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les États-Unis ont vivement dénoncé hier les élections tenues en Iran, estimant que leurs résultats étaient «joués d'avance» et que le scrutin n'avait pas respecté les normes internationales en la matière.

«L'Iran, une fois encore, n'a pas respecté les normes internationales sur la tenue d'élections démocratiques», a commenté le porte-parole du département d'État, Sean McCormack, dans un communiqué publié après la clôture du scrutin.

«Par essence, les résultats étaient joués d'avance», avait-il dit plus tôt dans la journée, expliquant qu'il s'agissait d'un scrutin «qui, certainement, ne donne pas aux Iraniens le large éventail de choix qu'ils méritent. On leur donne l'option de choisir entre un partisan du régime et un autre partisan du régime».

Les Iraniens ont voté hier pour renouveler le Parlement, qui devrait rester dominé par les conservateurs à l'issue d'un scrutin marqué par une plus forte participation que lors des précédentes législatives de 2004, selon le ministre de l'Intérieur Mostapha Pour-Mohammadi.

«Heureusement et contrairement à nos prévisions, la participation est en hausse par rapport aux dernières législatives», a déclaré le ministre, alors que les opérations du vote ont été prolongées jusqu'à 23 h locales pour permettre aux derniers électeurs d'accomplir leur devoir.



AFP, HOJAT SEPAHVAND

Environ 44 millions d'électeurs étaient appelés à choisir les 290 députés du nouveau Parlement hier en Iran, à l'issue d'une petite semaine de campagne terne où les candidats avaient même interdiction d'utiliser des affiches.

Tour de globe

Un débat sur l'euthanasie s'ouvre en France

DIJON — L'irrecevabilité a été requise en France à l'égard de la requête de Chantal Sébire, une femme défigurée par une tumeur incurable au visage, et qui a demandé à la justice le droit d'être euthanasiée, a-t-on appris hier auprès du Parquet général.

La loi de 2005 en vigueur en France instaure, dans certains cas, une sorte de droit au «laisser mourir» par l'arrêt de tout traitement, mais sans permettre aux médecins de pratiquer une euthanasie active.

Mme Sébire souffre maladie très rare - 200 cas recensés dans le monde en 20 ans - incurable et qui provoque une déformation irréversible du visage et des souffrances «atroces».

— Agence France-Presse

Quatre Belges pris en otages au Guatemala

GUATEMELA — Quatre touristes belges - deux hommes et deux femmes - ont été pris en otages hier par un groupe de paysans du Guatemala qui exige la libération de son chef, selon l'Agence nationale du tourisme guatémaltèque.

Les touristes ont été enlevés avec leur guide guatémaltèque et le responsable d'un bateau dans la région touristique de Rio Dulce, située à 250 km au nord-est de Guatemala Ville, a précisé José Roberto Goubaud, porte-parole de l'office de tourisme. «La police a pour instructions spécifiques de ne rien faire qui mette les touristes en danger.»

— Associated Press

Bouclier anti-missile: Rice retourne à Moscou

SANTIAGO DU CHILI — La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a affirmé hier que la Russie semblait avoir assoupli sa position sur le projet de bouclier anti-missile des États-Unis en Europe de l'Est. Elle devrait se rendre à Moscou la semaine prochaine.

«En privé, nous avons eu de bonnes discussions avec les Russes», a-t-elle affirmé lors d'un déplacement au Chili. Elle n'est toutefois pas allée jusqu'à dire que la Russie était moins opposée qu'auparavant au programme, qu'elle considère comme une menace à ses frontières, mais a affirmé que les Russes avaient récemment exprimé un intérêt dans certains aspects de la dernière proposition.

— Associated Press



LA PRESSE CANADIENNE

Dans son discours, Pauline Marois a exploité à fond les thèmes de l'identité et de la langue. «Un gouvernement du Parti québécois prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger l'identité du Québec et faire respecter ses champs de responsabilités», a-t-elle lancé.

CONSEIL NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS

Le PQ doit « revenir à l'essentiel », dit Marois

TOMMY CHOUINARD

SAINT-HYACINTHE — Dans un discours où elle a évité de parler de la «conversation nationale», la chef du Parti québécois, Pauline Marois, s'est employée hier soir à convaincre ses militants de larguer l'obligation de tenir un référendum dans un premier mandat. Abandonner cette promesse ne veut pas dire que le PQ renonce à faire avancer la cause souverainiste, a-t-elle fait valoir devant 500 militants réunis à Saint-Hyacinthe.

«Nous allons entreprendre de parler aux Québécois. Pas d'un référendum, mais des raisons qui nous poussent à vouloir faire notre propre pays. Il me semble que c'est clair ça», a lancé Mme Marois, qui a reçu une ovation debout de la part des militants.

«Au Parti québécois, nous avons cessé de discuter de moyens et de stratégie pour revenir à l'essentiel.»

Parmi les propositions qui seront débattues au cours du conseil national de la fin de semaine, Pauline Marois suggère aux militants qu'un gouvernement péquiste rédige un «Manifeste sur la souveraineté», entreprenne une «conversation nationale» sur la souveraineté avec l'ensemble des Québécois et pose 11 «gestes de gouvernance nationale» qui peuvent être réalisés dans le cadre de la Constitution canadienne. Si elles sont adoptées, ces propositions auraient pour effet de suspendre l'obligation de tenir un référendum durant un premier mandat.

Dans son discours, la chef péquiste n'a toutefois pas utilité l'expression «conversation nationale», qui est loin de faire l'unanimité dans les rangs péquistes. La présidente du PQ, Monique Richard, a d'ailleurs ouvert la porte à un changement de vocable. «Ça soulève des questionnements. On va essayer de trouver une meilleure façon de faire et de dire», a-t-elle affirmé aux journalistes.

Pauline Marois a voulu répondre aux libéraux qui lui reprochent d'entretenir la confusion au sujet de la stratégie référendaire. «Dites-moi M. Charest ce qu'il y a de confus de vouloir parler de pays au lieu de parler de mécanique?» s'est demandé Mme Marois.

La chef péquiste a indiqué à ses militants qu'«il n'y aura pas de raccourci» pour atteindre la souveraineté, cherchant à démontrer que le PQ ne ferait pas de «gestes de rupture» avec le Canada, des gestes qui seraient contraires à la Constitution. «Lorsque nous serons portés au pouvoir, nous gouvernerons dans le respect de la démocratie. Nous sommes des souverainistes et nous gouvernerons comme un gouvernement souverainiste», a-t-elle expliqué.

«Quand viendra le temps de choisir, le plus tôt possible je l'espère, les Québécois seront avec nous. Il n'y aura plus de rendez-vous manqué.»

Pauline Marois a cherché à rassurer ses militants: le PQ ne perd pas de vue l'objectif de la souveraineté, a-t-elle insisté. Elle y est allée d'une profession de foi souverainiste. «Le peuple québécois a une identité et doit poursuivre sa route vers la souveraineté. Encore aujourd'hui, l'indépendance est la voie d'avenir qui nous permettra de dire vraiment ce que nous sommes. Je vous le dis, nous sommes des souverainistes et nous gouvernerons en souverainistes. Nous ferons valoir les droits du Québec. J'y mettrai tout mon coeur», a-t-elle affirmé. (*La Presse*)

Félicitations!



Lors de l'Expo Habitat tenue à Sherbrooke, du 7 au 10 février dernier, nous avions à notre kiosque la chance de participer à un tirage de 500 $ en produits Promutuel. M. Alain Berthiaume de Magog est l'heureux gagnant. Sur la photo, de gauche à droite : M. Dominique Poulin, agent en assurance de dommages, bureau de Magog, M. Alain Berthiaume, gagnant et M. Yvan Robert, représentant en épargne et crédit.

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
COATICOOK-SHERBROOKE

819 849-9891

ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

251256



WINDIGO
en recette

Céréales chaudes muesli aux fruits, amandes et Windigo

Préparation : 5 minutes
Cuisson : 5 minutes
Rendement : 4 portions

Ingrédients

1 tasse (250 ml) de flocons d'avoine
1/4 tasse (60 ml) de céréales de riz soufflé
1/4 tasse (60 ml) de son d'avoine
1/4 tasse (60 ml) de graines de lin
1/4 tasse (60 ml) d'abricots séchés, hachés
1/4 tasse (60 ml) de canneberges séchées, hachées
1/4 tasse (60 ml) d'amandes entières grillées
Zeste et jus d'une orange
2 c. à thé (10 ml) de miel
1 c. à thé (5 ml) de cannelle moulue
2 tasses (500 ml) de lait
1 tasse (250 ml) de fromage Windigo coupé en petits cubes
1 pomme coupée en cubes

Préparation

Dans une casserole, mélanger les flocons d'avoine, les céréales de riz soufflé, le son d'avoine, les graines de lin, les abricots, les canneberges et les amandes. Incorporer le zeste et le jus d'orange, le miel et la cannelle. Verser le lait et faire mijoter environ 5 minutes. Incorporer les cubes de fromage et de pomme. Servir bien chaud.

PLEIN DE GENS D'ICI
PLEIN DE FROMAGES D'ICI
fromagesdici.com

250196

LA VENTE À TOUT CASSER!

DODGE



Modèle SLT illustré

UN VRAI TRUCK!

DODGE RAM 1500 QUAD CAB^{MD} SXT 4X4 2008

- Moteur 5,7 L HEMI MD V8 de 345 HP à cylindrée variable
- Transmision automatique 5 vitesses
- Climatiseur
- Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage arrière
- Coussins gonflables frontaux
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Roues d'acier chromées
- Pneus 17 po P265/70R17
- Banquette 40/20/40
- Régulateur de vitesse

319$*

LOCATION 24 MOIS

0$ COMPTANT

VRAIMENT COOL!

Chill Zone^{MC}



VRAIMENT HOT!

DODGE CALIBER SXT 2008

235$*

LOCATION 24 MOIS

0$ COMPTANT

- Moteur de 2,0 L , 4 cylindres, 158 HP avec double distribution variable des soupapes
- Transmission automatique CVT
- Roues de 17 po
- Compartiment réfrigéré Chill ZoneMC
- Climatiseur • Télédéverrouillage
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Banquette arrière 60-40 inclinable et siège du passager avant rabattable à plat
- Plancher de chargement arrière amovible

CONSOMMATION D'ESSENCE

VILLE : 9 L / 100 KM
AUTOROUTE : 7,3 L / 100 KM

Rabais de 500 $ additionnels pour **les étudiants actuels ou diplômés** du secondaire, collège, cegep ou de l'université (*dans le cadre du programme « Mon volant » 0838)

Modèle SXT 24E illustré

ATTENTION ! **À tous les locataires d'un Dodge Caravan, Grand Caravan ou Town & Country ayant un bail avec Services financiers Chrysler venant à échéance entre le 1er juin et le 31 juillet 2008. Chrysler Canada annulera les paiements mensuels qu'il vous reste.**

Élite Chrysler Jeep Dodge
6138, ch. St-Élie Sherbrooke
819 564-1122

N.V. CLOUTIER INC. SHERBROOKE
2550, King ouest, Sherbrooke
819 346-3911

MAGOGCONCEPT CHRYSLER
617, boul. Bourque, Magog
819 843-3380

Robert AUTOMOBILES
351, St-Jacques, Coaticook
819 849-2746

249716

(1) Tarif mensuel établi pour le Dodge Ram avec líensemble 26B (pour un bail de 24 mois avec un comptant de 0 $). Frais de transport, taxes et préparation en sus. Incluant 1 750 $ dóptions sans frais offertes par le manufacturier dans le cadre du programme « Faites un choix gagnant ». (2) Tarif mensuel établi pour la Dodge Caliber 2008 avec líensemble 24D pour un bail de 24 mois. Incluant 750 $ dóptions sans frais offertes par le manufacturier dans le cadre du programme « Faites un choix gagnant ». Taxes sur le climatiseur (lorsque applicables), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais díadministration du concessionnaire, de transport et taxes en sus. Les offres peuvent changer sans préavis. Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. Premier versement exigible à la livraison. Pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de líexcédant de kilométrage après 20 400 km/année au taux de 15¢/km. Frais díinscription au RDPRM de 60 $, incluant les frais du registre, sont en sus. Photos à titre indicatif seulement. Tous les détails en salle de montre.

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR Services financiers Chrysler

Les conseillers financiers ont la cote... mais pas les vendeurs d'automobiles

LOUISE LEDUC

MONTRÉAL — Entre le vendeur d'autos, le conseiller financier, le vendeur d'assurances et l'agent immobilier, c'est quand même en leur conseiller financier que les Québécois placent le plus leur confiance. Et tout indique que l'on n'est pas très rassuré quand on achète des médicaments sans ordonnance.

C'est ce qui ressort notamment d'un sondage mené par la firme UniMarketing, qui a aussi cherché à déterminer le niveau de prudence ou d'impulsivité avant un achat, de même que les secteurs de consommation pour lesquels les personnes sondées se sentent le plus ou le moins en confiance.

Ainsi, 66 % des consommateurs ont entièrement ou assez confiance en leur conseiller financier avant d'acheter des actions, des obligations et de faire d'autres investissements. Sans surprise, au jeu du «entièrement» ou «assez confiance», les vendeurs automobiles s'en tirent moins bien, avec un score de seulement 41 %.

La grande variation dans les primes d'assurances proposées sur le marché explique peut-être la méfiance relative à l'égard des agents. «En février, nous avons fait un dossier sur la question et c'est vrai, il faut beaucoup magasiner, dit Manon Lacourse, directrice des communications à Protégez-vous. Cela étant dit, c'est beaucoup dû au fait que chaque compagnie d'assurances recherche un profil de client en particulier.»

Pour quel bien de consommation courant est-on le plus méfiant? Quand il s'agit d'acheter dentifrices, shampoings et autres produits d'hygiène personnelle, on ne se questionne pas trop. Pour les jouets, un peu davantage, mais sans paranoïa aucune. Pour les médicaments vendus sans ordonnance, par contre, 42 % des répondants disent avoir peu ou pas confiance en leur innocuité.

Quand même, les gens sont faits forts, selon Stéphanie Poulin, responsable de services juridiques chez Option consommateurs. «Quand on pense à tous les problèmes qu'il y a eu avec les jouets et au rappel d'un dentifrice, notamment, j'aurais pensé que les gens se seraient montrés plus méfiants!»

Un accès difficile à la justice

Mme Poulin trouve cependant qu'il faut prendre garde aux conclusions que l'on tire du fait que 61 % des répondants ne se disent pas prêts à recourir aux tribunaux s'ils ont été lésés par un produit.

«Il ne faut pas y lire un seuil de tolérance élevé, mais plutôt un accès difficile à la justice, dit-elle. Quand il faut prendre quelques jours pour monter un dossier, puis une demi-journée pour aller aux petites créances avec tout le stress que cela suppose, il n'est pas surprenant que les gens laissent tomber, surtout quand il s'agit d'un produit de faible valeur. Ça démontre combien il est important que les lois aient des dents et que les organismes chargés de les mettre en application aient les moyens d'agir.»

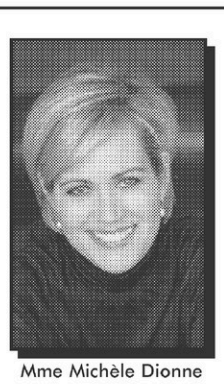
Pour un peu plus d'une personne sondée sur cinq (23 %), il faut avoir dépensé au moins 1000 $ pour se donner la peine de recourir à la justice en cas de pépin.

Bravo si 85 % des personnes sondées disent toujours s'informer (45 %) ou au moins une fois sur deux (41 %) avant d'acheter un produit, mais cela ne devrait pas mettre tout le fardeau sur les consommateurs.

À en croire le sondage UniMarketing, les personnes interrogées seraient prêtes, à qualité égale, à payer en moyenne jusqu'à 20 % plus cher un produit fabriqué au Québec ou au Canada. Vertueux, vraiment vertueux!

Attention, cependant: plus on est riche, plus on est Séraphin (ou économe) selon le sondage. En tout cas, «plus les gens ont des revenus élevés, moins ils sont prêts à dépenser davantage pour acheter des produits québécois ou canadiens», relève Raynald Harvey, président de UniMarketing.

S'il n'est pas assuré que l'on joigne toujours le geste à l'intention, il reste que ces 27 % de répondants disant toujours s'assurer que le produit désiré est d'ici démontre à tout le moins qu'une sensibilisation a été faite, selon Manon Lacourse, de *Protégez-Vous*. *(La Presse)*



Gala de la Robe rouge

Mme Michèle Dionne
Présidente d'honneur

Le vendredi 9 mai 2008
Théâtre Centennial

Coquetel dînatoire
et spectacle musical

Une présentation de
METRO INC

Coût des billets : 125 $

La Robe Rouge c'est... Le symbole du courage et de la passion à faire connaître la réalité sur les maladies cardiovasculaires des femmes.

Le Cœur tel qu'elles — Fondation des maladies du cœur
Becel — Commanditaire en titre
Châtelaine
Pfizer

Pour plus d'informations,
contactez-nous au 819 562-7942

249295

BUDGET 2008-2009

SAVOIR.

AVANT DE FAIRE DES CHOIX, IL FAUT SAVOIR.

Nous faisons face à un ralentissement de l'économie.

Alors que l'économie américaine connaît des difficultés, nous devons être prudents puisque 75 % des exportations internationales du Québec traversent la frontière.

Notre prévision de croissance économique passe de 2,5 % à 1,5 % pour 2008. Notre marge de manœuvre est donc réduite.

Par contre, les baisses d'impôt d'un milliard de dollars en vigueur depuis le 1er janvier dernier, combinées aux investissements massifs dans les infrastructures et le développement énergétique, ont pour effet de soutenir notre activité économique.

Au cours des dernières années, nous avons constitué une réserve budgétaire. Cette réserve sera utilisée pour équilibrer les budgets des deux prochains exercices financiers. Ainsi, nous pouvons absorber le choc du ralentissement économique sans augmenter les taxes ou les impôts.

Québec

250199

provigo.ca
Loblaws

2 jours

pour profiter de nos belles offres



bk'Lob

Gzâ'ñ dj@ yè ñœze à ñu[zp% ñp @ñ

? ñzb
Sl fopœb`@l k □
bk j ^dª pñk □
_I r čhñibp □l kpñdk čbp

2,01 /1 ooı. p ı

? ñzb
I ^_ª qœ²ibr b
_I r čhñibp □l kpñdk čbp

2,21 /1 ooı. p ı

? ñzb
? ra □ñreq□
I r Bibbj ^k □ñreq
_I r čhñibp □l kpñdk čbp

2,06 /1 ooı. p ı

dd j ^db M$fqN r ọ_b`
s^čœœp þab`@l kk čbp

0,66 21- ₫

m fœñk bp ãb ñn r ibqp^k p ñb^r
œ^þ ebp) ãœpl ppœbp
Cl g ^œœr_

2,66 i_,)26 ₫d

Mœrñbp) □
i^k ñœbp) □r œb bqp
l r ñœñbp ãb ñn r ibq
Cl^j ñk dl
pr œbbi^p

1,66 40- ₫

6,66 i_,)5 ₫d

dd p □l k`l j _ dbp □
^k d i^fp) ñ6} □e+
ñœ ar ñœ^fp ñar @^k^a^)
@^k^a^ ₫l □
(r ñd pppbp ñ j _^dbp ãb þbœb □
nœ ar ñœ^fp ñar @^k^a^)@^k^a^ ₫l □
(r ãr j ñumr b)□^œpl db ₫l □

Mark Lafleur acquitté

Il était accusé de voies de fait sur le père d'une ex-petite amie

CHRISTIANE DESJARDINS

MONTRÉAL — Estimant que Mark Lafleur est crédible lorsqu'il invoque la légitime défense, le juge Florent Bisson, de la cour municipale, l'a acquitté hier d'une accusation de voies de fait à l'endroit du père d'une ex-petite amie.

Le juge croit que c'est effectivement le père qui, «choqué» des mensonges de sa fille, s'en est d'abord pris au jeune Lafleur. L'incident est survenu le 26 décembre 2004. Le fils de la légende du hockey venait tout juste de célébrer ses 20 ans et fréquentait depuis un certain temps une adolescente de 15 ans. Les parents de cette dernière n'étaient apparemment pas d'accord, d'autant plus qu'il arrivait à leur fille de découcher et de mentir pour retrouver Lafleur.

C'est ainsi que le lendemain de Noël 2004, soupçonnant que sa fille était encore allée retrouver Lafleur, le père est monté dans son véhicule et est parti à sa recherche. Il avait raison, car il a retrouvé le camion de Mark Lafleur dans un stationnement non loin de là. Le jeune couple était à l'intérieur du véhicule et discutait en écoutant de la musique. Les versions diffèrent à partir de ce moment. Le père soutient qu'il a placé son véhicule devant celui de Lafleur pour l'empêcher de partir, et qu'il y a eu collision quand Lafleur a démarré. En se dirigeant vers le côté passager du camion de Lafleur, pour vérifier l'état de sa fille, l'homme a affirmé que Lafleur, furieux, était passé par-dessus les deux capots et lui avait sauté dans le dos, pour ensuite lui donner 10 à 15 coups de poing et lui faire une clé de bras.

Lafleur a soutenu de son côté que l'homme lui avait délibérément foncé dessus avec sa camionnette, endommageant ainsi son camion. Par la suite, les deux se sont colletés. Sa petite-amie l'a arrêté, alors qu'il s'apprêtait à frapper l'homme, a témoigné le jeune Lafleur. Le juge a relevé que le véhicule de Lafleur avait subi des dommages importants et, sur différents points, il a remis en doute la version du père. Au bout du compte, le juge a ajouté foi à la version de Mark Lafleur et a aussi pris en compte le contexte presque «familial» de cette affaire.

Harcèlement envers la mère

Acquitté de l'accusation de voies de fait, Lafleur a tout de même été condamné à une amende et à une mise à l'épreuve pour harcèlement criminel envers la mère de cette ex-petite amie. Il s'agit d'une accusation pour laquelle il a plaidé coupable la semaine dernière. Hier, le juge l'a condamné à une amende de 500 $ et à une mise à l'épreuve de 18 mois. Il appert qu'après les événements cités plus haut, Mark Lafleur a appelé la mère de sa copine pour la menacer. «Je vais te tuer. Tu vas mourir», lui a-t-il dit.

Fidèle à lui-même et à son fils, qu'il continue d'appuyer dans toutes les tempêtes, Guy Lafleur a assisté à l'audience, hier. Il était évidemment heureux de l'acquittement. «Je suis content. Il y a autre chose qui s'en vient, mais on va les prendre une par une, comme dirait Claude Ruel», a commenté le célèbre numéro 10 du Canadien.

Celui que l'ont surnommait le Démon blond a ajouté: «Vous savez, des erreurs de jeunesse, on en a tous fait.» Guy Lafleur, qui est lui-même accusé d'avoir menti à la Cour pour protéger son fils, est bien conscient du capital de sympathie que le public a pour lui. «J'apprécie ça énormément, on se sent appuyés. Souvent, on a tendance à se décourager, et ça nous donne de la force», a-t-il dit.

Son fils Mark est incarcéré à la prison de Rivière-des-Prairies, en attendant son procès pour des accusations d'agressions sexuelles et voies de fait sur une adolescente qu'il fréquentait. *(La Presse)*

Une pilote s'en tire après l'écrasement de son hélicoptère

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La pilote d'un hélicoptère a cru son heure arrivée, jeudi soir, lorsque son appareil s'est écrasé dans le lac Saint-Louis, près de Pointe-Claire, à l'ouest de Montréal.

La dame âgée de 43 ans a elle-même alerté les autorités vers 19 h 15 avec son téléphone cellulaire.

D'après les agents Olivier Lapointe et Laurent Gingras, du Service de police de la Ville de Montréal, policiers, pompiers et ambulanciers se sont alors lancés à la recherche de l'hélicoptère dans la noirceur la plus totale.

Toujours en communication avec eux, la dame disait se porter relativement bien, dans les circonstances, mais se plaignait de douleurs au dos. Elle ignorait toutefois l'endroit où elle était, se contentant de dire qu'elle voyait des gyrophares au loin.

Un à un, les policiers ont fait fermer les gyrophares des véhicules d'urgence se trouvant près du lac afin d'aider la dame à se repérer, mais la communication par cellulaire s'est coupée.

De nouvelles recherches ont débuté, les policiers, aidés de maîtres-chiens, marchant sur la glace du lac.

Vers 21 h, un cameraman de Radio-Canada, qui s'était rendu sur les lieux dans le cadre de son travail, a aperçu une forme se déplaçant sur la glace du lac. Il s'est aventuré avec des policiers et des pompiers sur la glace fragile afin de les guider vers la forme en question. C'était bien la victime de l'écrasement.

La dame a été placée sur une civière et transportée en centre hospitalier. On ne craint pas pour sa vie.

Les services d'urgence ont été incapables de localiser l'hélicoptère dans le noir. Ils ont décidé d'attendre le lever du soleil pour reprendre leurs efforts.

BUDGET 2008-2009

CHOISIR.

IL FAUT MAINTENANT SAVOIR FAIRE DES CHOIX.

En faisant preuve de prudence et de discipline, mais aussi de vision, ce budget fait le choix de mesures ciblées pour améliorer le niveau de vie et le mieux-être des Québécois.

Choisir l'investissement et l'innovation
- Abolition immédiate de la taxe sur le capital pour les entreprises du secteur manufacturier
- Crédit d'impôt de 5 % sur les investissements des entreprises, majoré jusqu'à 40 % en régions éloignées
- Crédit d'impôt de 30 % sur les salaires pour les entreprises du secteur des technologies de l'information

Choisir l'éducation et la formation
- 250 millions $ pour les universités
- *Pacte pour l'emploi* destiné à remettre au travail 50 000 prestataires d'aide sociale et à offrir une formation à 250 000 travailleurs de plus

Choisir les familles
- 20 000 nouvelles places en garderies
- Bonification importante du crédit d'impôt pour frais de garde
- Fonds de 400 millions $ pour soutenir le développement des enfants de 0 à 5 ans en partenariat avec la famille Chagnon

Choisir les aînés
- Crédits d'impôt importants pour le maintien à domicile des aînés et pour le répit d'un aidant naturel
- Fonds de 200 millions $ pour appuyer les aidants naturels en partenariat avec la famille Chagnon

Choisir le développement durable
- Soutien à l'innovation dans le secteur des technologies propres
- Nouvelle politique de gouvernement écoresponsable

Choisir l'assainissement des finances publiques
- Gestion rigoureuse des dépenses publiques
- Réduction du poids de la dette

Voilà nos choix pour le développement social et économique du Québec. Pour en savoir davantage, consultez notre site Internet.



Monique Jérôme-Forget
Ministre des Finances

www.finances.gouv.qc.ca

Québec

250200

En complément

La grande entrevue du samedi

Le français est-il en danger au Québec ?

À la veille de la semaine internationale de la Francophonie,

qui sera célébrée à différents endroits dans le monde du 16 au 23 mars, Statistique Canada et l'Office québécois de la langue française constatent un certain recul de la langue officielle du Québec, et ce, tant à la maison qu'au travail. Beaucoup plus alarmant pour d'autres est la détérioration de la langue de Vigneault et Miron dans la sphère publique, où on la malmènerait à un point tel qu'elle ne serait plus qu'un jargon incompréhensible ailleurs dans la Francophonie.

Professeur et linguiste à l'Université de Sherbrooke, Pierre Martel se réjouit de la santé du français sur le plan qualitatif. Coauteur d'un dictionnaire très attendu recensant le français standard en usage au Québec, il estime que la langue d'ici n'a jamais été aussi proche de celle de sa mère patrie ni plus affranchie de ses différences. D'un même souffle, cet ex-président du conseil à l'Office québécois de la langue française convient qu'il faudra toujours veiller sur son épanouissement au Québec. «Avec le français en Amérique du Nord, on ne peut jamais dire que c'est gagné», constate-t-il.



FICHE D'IDENTITÉ

NOM:	**Pierre Martel**
ÂGE:	65 ans
ORIGINE:	Charlesbourg
TITRE:	
Professeur titulaire au département des lettres et communications à l'Université de Sherbrooke	
DOMAINE:	
Membre du groupe de recherche Franqus, il est auteur ou coauteur de nombreux ouvrages et articles de linguistique. Il a été président du conseil de l'Office québécois de la langue française de 1987 à 1990.	



SERGE DENIS
serge.denis@latribune.qc.ca

La qualité du français au Québec est-elle aussi mauvaise qu'on le laisse souvent entendre?

On ne peut pas répondre par un oui ou un non à une question comme celle-là. Si on recule au 19e siècle, c'est évident qu'il y a des améliorations considérables. On parle et on écrit beaucoup mieux qu'autrefois. De nombreuses études confirment que le français s'est dépouillé petit à petit de termes régionaux ou anciens. Par les films, la télévision, la radio, les échanges sont beaucoup plus nombreux avec les francophones non seulement de France mais aussi de Belgique, de Suisse et d'ailleurs. Ceci amène un rapprochement inévitable entre les façons de parler.

On semble encore considérer le joual comme un instrument d'affirmation, d'affranchissement. Lui a-t-on fait trop de place dans les médias?

Le joual est apparu dans la sphère publique dans un moment très particulier de notre histoire. C'est dans les années 60 au moment de la Révolution tranquille, marquée par l'arrivée d'une nouvelle classe instruite. C'est à ce moment que les Québécois ont pris conscience qu'ils existaient en tant que collectivité. Ça a donné lieu à un phénomène d'identification autour du joual. Il s'agissait d'un phénomène essentiellement littéraire avant de devenir un phénomène d'identification.

Est-il en train de se substituer à la norme?

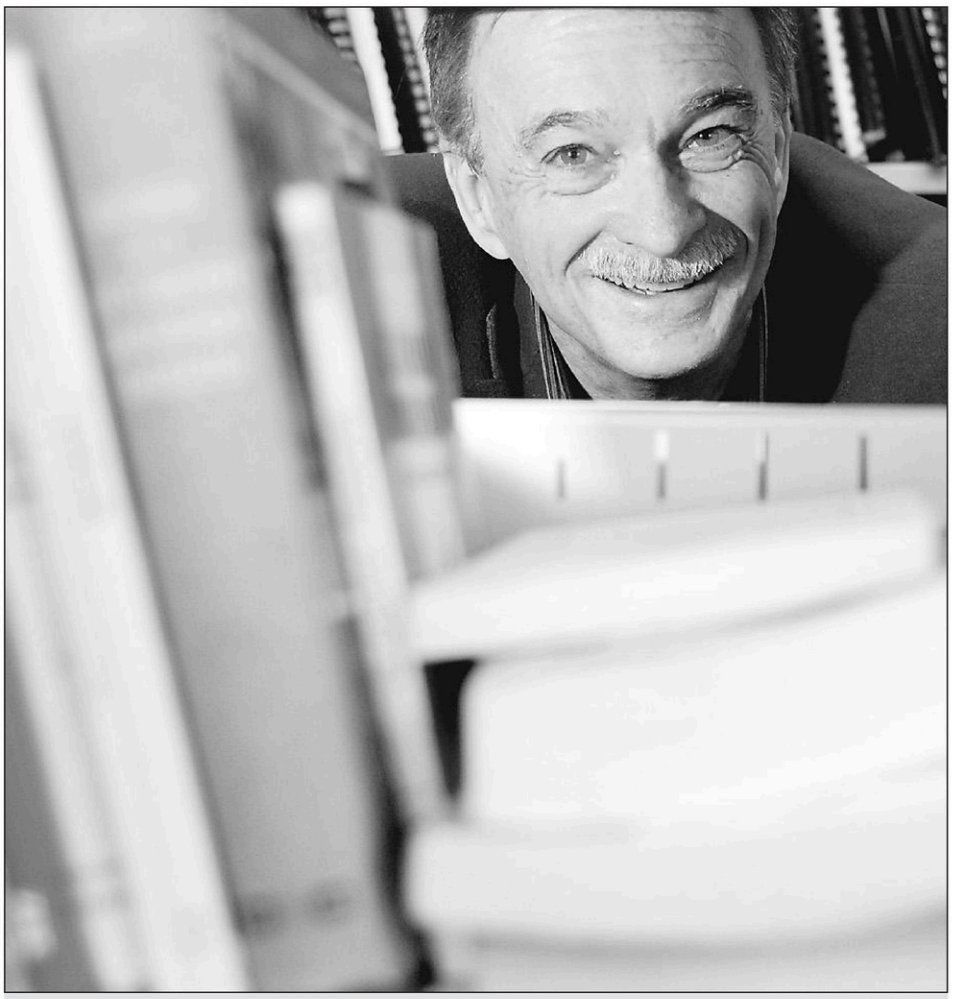
Je ne crois pas. Quand j'écoute les bulletins d'information, ce n'est pas du joual; on est toujours dans les standards québécois. Je ne dis pas qu'on n'en entend pas. Surtout dans des émissions comme les téléromans, les variétés, qui réintroduisent cette langue familière soi-disant pour se rapprocher du public. Mais je trouve que ce n'est pas toujours de bon goût. Je crois qu'ils sont dans l'erreur quand ils croient se faire aimer davantage des gens en parlant la langue familière.

Dans toutes les sociétés, il y a une langue populaire qui diffère de l'élite. Le Québec est-il si différent à cet égard?

La principale distinction tient à l'opposition que nous avons faite entre le joual et le français de France. Il n'y avait aucun entre-deux. C'était un ou l'autre. Les choses ne sont pas aussi simples. Pour nous, il n'existe qu'une seule langue française. Mais on n'est pas obligés de parler de la même façon que les Parisiens. Nous sommes propriétaires de notre langue. Nous sommes en droit d'avoir nos standards qui diffèrent de ceux de Paris.

Le Québec s'est penché sur la qualité de la langue et compte quelques succès remarquables, comme la féminisation des noms de professions et des termes nouveaux, dont courriel.

Oui, nous comptons quelques innovations et c'est remarqué ailleurs. Mais nous n'avons pas le choix. C'est une nécessité. Par instinct de conservation, nous avons créé des lois linguistiques, comme la loi 101. On a choisi d'intégrer les enfants dans les écoles francophones et on a fait du français la langue de travail. Parce que la question est la suivante: pourquoi devrait-on apprendre le français en Amérique du Nord? Une seule réponse s'impose: c'est pour gagner son pain. Sinon, la langue devient folklorique, comme le breton en Bretagne. C'est intéressant des langues régionales, mais on ne fait pas sa médecine ni un diplôme en physique nucléaire en breton.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

PIERRE MARTEL > « Nous sommes propriétaires de notre langue. Nous sommes en droit d'avoir nos standards qui diffèrent de ceux de Paris. »

Aujourd'hui, nous constatons certains reculs du français tant comme langue de travail que comme langue d'usage à la maison. Devrons-nous instaurer une nouvelle loi 101?

La loi 101 a eu ses effets positifs. Elle a amené un phénomène de francophonisation, en ce sens que les francophones sont devenus cadres dans les industries, les commerces, etc. Maintenant, le contexte a beaucoup changé depuis son instauration en 1977. À cette époque, la plupart des sièges sociaux des entreprises qui oeuvraient au Québec étaient au Québec, étaient ici. Ce n'est plus le cas. Ils sont partout sur la planète. Ça devient plus difficile d'imposer le français. Ajoutez à cela la révolution informatique qui a révolutionné les communications depuis 30 ans. Elle a massivement imposé l'anglais dans les entreprises. Il faut donc adapter la loi 101 au contexte du marché du travail. Avec le français en Amérique du Nord, on ne peut jamais dire que c'est gagné. Je constate que l'anglais fait des progrès en ce moment et il faudra tôt ou tard corriger le tir.

L'apprentissage de l'anglais devient néanmoins de plus en plus une nécessité pour obtenir des postes de cadre.

La loi 101 était très claire là-dessus: le français doit être la langue d'usage dans les communications internes. Aujourd'hui, les entreprises traitent de plus en plus avec l'extérieur. Et là, ça se fait en anglais. C'est une évidence! Il faut donc apprendre l'anglais comme langue seconde. Mais pas question de revenir au bilinguisme officiel. La langue publique et d'affichage doit demeurer le français.

Le français perd aussi du terrain au profit de l'anglais dans les sciences. Est-ce que ça vous inquiète?

Le problème est sensiblement le même que dans les entreprises. Le scientifique qui travaille sur des molécules à Sherbrooke discute de ses recherches avec ses collègues de Tokyo, Helsinki, Denver... Ils forment des petites communautés qui se sont donné des outils de communication essentiellement en anglais. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Là où cette question m'interpelle davantage, c'est dans l'enseignement au premier cycle, des manuels utilisés, des lectures imposées. Tout ça devrait être en français. Le français devra demeurer une langue de sciences. Sinon, elle ne sera plus une langue internationale à moyen terme.

PONTIAC | CARBUREZ À L'ÉMOTION

AUTOS ÉMOTIVES

TOUT COMPRIS
SANS FRAIS

WAVE

Moteur 4 cyl. de 2,4 L à DACT développant 103 HP • Siège du conducteur réglable en hauteur • Sacs gonflables avant avec capteur de présence du passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD et MP3 avec prise audio auxiliaire • Chauffe-moteur

LOUEZ À **183 $**[3]
LOCATION 48 MOIS

ACHETEZ À **195 $**[2]
FINANCEMENT 72 MOIS

0 $ COMPTANT

Préparation et frais de transport de 1095$ **INCLUS**

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 5,8 L/100 KM
VILLE[4] : 8,7 L/100 KM

G6 SEDAN ÉDITION SPÉCIALE



Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur VVT 4 cyl. 2,4 L à DACT développant 164 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Climatisation • Freins ABS • Glaces, portières et lève-vitres à réglage électrique

LOUEZ À **0 %** DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À **60 MOIS**[1]

Préparation et frais de transport de 1150$ **INCLUS**

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 8,3 L/100 KM
VILLE[4] : 12,2 L/100 KM

TORRENT



Système de communication et d'assistance OnStar[6] • Moteur V6 polycarburant de 3,9 L développant 240 HP • Climatisation • Freins ABS • Glaces avant, glaces de custode et rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Télédéverrouillage

LOUEZ À **279 $**[3]
LOCATION 48 MOIS
COMPTANT : 2 532 $

ACHETEZ À **19 699 $**[7]

Préparation et frais de transport de 1300$ **INCLUS** à la location

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 8,5 L/100 KM
VILLE[4] : 13,1 L/100 KM

MONTANA SV6



Préparation et frais de transport de 1250 $ **INCLUS**

LOUEZ À **269 $**[3]
LOCATION 48 MOIS
COMPTANT : 2 841$

ACHETEZ À **319 $**[4]
FINANCEMENT 72 MOIS
COMPTANT : 0$

Sécurité 5 étoiles[5]

ROUTE[4] : 6,5 L/100 KM
VILLE[4] : 9,6 L/100 KM

Mêmes offres disponibles sur le modèle 5 portes.

OFFRES SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS[8].
VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE PONTIAC POUR LES DÉTAILS.

LA GARANTIE DE 160 000 KM DE GM
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS

160 000 KM 5 ANS SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE LIMITÉE
+ **160 000 KM** 5 ANS AVEC TRANSPORT DE COURTOISIE[9]
+ **160 000 KM** 5 ANS AVEC ASSISTANCE ROUTIÈRE[9]

GM paie les **2 premières mensualités[10] !**

GAGNEZ VOTRE CIEL !
DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.

Obtenez un crédit applicable à l'achat d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

autos-o-ciel
une histoire d'auto qui finit bien

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

PONTIAC
BUICK
GMC

GM Canada

OFFRESPONTIAC.CA

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'un à deux numéros, valables aux participants, s'appliquant aux modèles neufs 2008 suivants : Wave 5 portes (ZTD48/R7A), berline Wave (GTD69/R7A), G6 Sedan (2L26/1SD/CP5), G6 SE (2L26/1SD/CP5), G6 Édition spéciale (2L26/1SD/CP5), Torrent GT (1L26/1SD/CP5), Torrent GXP (2L26/1SP/CP5) et Montana SV6 (2U11/4R/R7A). Les modèles illustrés comportent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au transport, à l'immatriculation, aux taxes, aux permis, aux assurances, aux frais d'administration, aux frais de préparation, aux frais de livraison et aux frais d'immatriculation ne sont pas inclus. Les frais de préparation et de transport ne sont pas remboursables. Les frais de préparation et de transport peuvent varier selon le concessionnaire participant. Les frais de préparation et de transport ne sont pas inclus dans le calcul du coût d'emprunt total

Les trappeurs en congrès à Sherbrooke

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le trappage demeure populaire au Québec, même si les prix de la fourrure sont à la baisse depuis les dernières années, estime le président de l'Association des trappeurs de l'Estrie, Gérald Robert.

Car, explique M. Robert, l'obtention et la vente de fourrures ne sont pas les seuls buts du trappage. On se sert aussi de cette technique pour attraper les animaux nuisibles que l'on trouve sur les fermes et même dans le milieu périurbain de Sherbrooke.

« Nous avons même des ententes avec les responsables de la Faune qui font régulièrement appel à nos services, surtout dans le cas des castors qui provoquent parfois des inondations à cause de leurs barrages », dit M. Robert, ajoutant que le trappage professionnel était la méthode la moins souffrante pour attraper et tuer un animal.

150 membres

Parmi les principaux animaux trappés dans la région de Sherbrooke, on trouve le raton-laveur, le coyote et le castor.

L'Association des trappeurs de l'Estrie, qui compte plus de 150 membres, accueille présentement le Congrès de la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec à l'hôtel Delta, et ce, jusqu'à demain, en même temps que l'on y tient la 31e édition du Salon du trappeur.

On y trouve près d'une quarantaine de kiosques portant sur le trappage et plusieurs démonstrations sont faites sur place.

La Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec compte 13 associations régionales regroupant pas moins de 2500 membres dans la province. Le Salon du trappeur change de ville tous les deux ans.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Le Salon du trapage occupe le plancher toute la fin de semaine à l'hôtel Delta de Sherbrooke.

CSST

Information publique

Amendes imposées dans le secteur de la construction

Cette publication vise à rappeler l'importance de la prévention des accidents du travail sur les chantiers de construction, conformément à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST).

Région de l'Estrie

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 237 de la LSST :

Employeur :
Les Constructions Maurice Duclos inc.
1788, rue Ernest-Therriault
Fleurimont (Québec) J1E 4K5
Date de l'infraction : 5 janvier 2006
Lieu de l'infraction : 557-563, rue St-Alphonse Sud à Magog
Montant de l'amende : 5 000,00 $

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

Employeur :
Ville de Cookshire-Eaton
220, rue Principale Est
Cookshire (Québec) J0B 1M0
Date de l'infraction : 30 mars 2006
Lieu de l'infraction : 700, rue Craig Nord à Cookshire
Montant de l'amende : 5 000,00 $

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux de creusement.

Employeur :
A. Raymond Maçonnerie inc.
123, route 255, Case postale 65
Bishopton (Québec) J0B 1G0
Date de l'infraction : 29 mai 2006
Lieu de l'infraction : 401-405 rue Principale à Magog
Montant de l'amende : 5 000,00 $

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

Employeur :
9120-4008 Québec inc. (Couvreur C.D.P.)
401, chemin Boudreau
Compton (Québec) J0B 1L0
Date de l'infraction : 6 juillet 2006
Lieu de l'infraction : 2140, rue Sherbrooke à Magog
Montant de l'amende : 5 000,00 $

L'employeur a compromis directement et sérieusement la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur lors de l'exécution de travaux en hauteur.

Personnes déclarées coupables d'une infraction en vertu de l'article 236 de la LSST :

Employeur :
Les Constructions Maurice Duclos inc.
1788, rue Ernest-Therriault
Sherbrooke (Québec) J1E 4K5
Date de l'infraction : 10 août 2007
Lieu de l'infraction : 2714-2716-2718-2720, rue Charles Beaudelaire à Sherbrooke
Montant de l'amende : 595,00 $

L'employeur n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

Employeur :
Experts Acoustiques inc.
1002, rue Deschaillons
Sherbrooke (Québec) J1G 1X7
Date de l'infraction : 22 mars 2007
Lieu de l'infraction : 2059, rue King Ouest à Sherbrooke
Montant de l'amende : 500,00 $

L'employeur n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risquait de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur :
Les Constructions Randard inc.
142, chemin Miquelon
Saint-Camille (Québec) J0A 1G0
Date de l'infraction : 2 novembre 2007
Lieu de l'infraction : Route 117, secteur Saint-Janvier à Mirabel
Montant de l'amende : 500,00 $

L'employeur n'a pas placé de garde-corps à tout endroit d'où un travailleur risquait de tomber d'une hauteur de plus de 3 mètres.

Employeur :
2849-8541 Québec inc.
(Construction Michel Leclerc)
5862, chemin McFarland
Sherbrooke (Québec) J1N 0E4
Date de l'infraction : 18 mai 2007
Lieu de l'infraction : 324-332, rue Normandie à Granby
Montant de l'amende : 500,00 $

L'employeur n'a pas protégé un travailleur contre les chutes alors qu'il était exposé à une chute de plus de 3 mètres.

La prévention, j'y travaille !

251436





ARCHIVES, LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

L'église Sainte-Marguerite-Marie pourrait se voir reconnaître son caractère patrimonial par la Ville de Magog.

Une reconnaissance du caractère patrimonial ?

La Ville de Magog étudie le cas de l'église Sainte-Marguerite-Marie

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Ville de Magog pourrait bientôt reconnaître de manière officielle le caractère patrimonial de l'église Sainte-Marguerite-Marie, fermée aux célébrations religieuses depuis décembre dernier.

Plus précisément, le maire de Magog, Marc Poulin, indique que des «démarches ont été entamées dans le but de citer l'église comme patrimoniale. On regarde ce qu'il faut faire».

Cette nouvelle est accueillie avec satisfaction par le porte-parole du Comité des citoyens de Magog, Donald Langlais. Son groupe avait récemment réclamé la reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'église Sainte-Marguerite-Marie par la municipalité.

«Le maire m'avait récemment dit que rien ne bougerait de ce côté avant juin. Mais je lui avais répondu qu'il était possible de commencer des démarches tout de suite. Je trouve que c'est une très bonne idée d'aller de l'avant dès maintenant», déclare M. Langlais.

D'après lui, cette décision permettra éventuellement à la Ville de décrocher une subvention plus rapidement, si elle décide de construire sa future bibliothèque dans l'église, une possibilité présentement à l'étude et défendue par son comité.

«La municipalité sera prise avec le bâtiment quoi qu'il en soit. Ce n'est pas vrai qu'on le laissera à l'abandon ou être démoli. Dans ce contexte, aussi bien prendre de l'avance.»

D'autres bâtiments patrimoniaux

Le président de la Commission culture nature de la Ville de Magog, Michel Bombardier, affirme pour sa part avoir été informé que le maire souhaitait la reconnaissance du caractère patrimonial du lieu de culte, construit il y a près de 60 ans. Mais il confie ne pas avoir été saisi du dossier.

«J'aurais vu d'un bon oeil qu'on fasse plutôt, dès le début, le même travail pour cinq ou six bâtiments intéressants», admet M. Bombardier, qui est d'abord conseiller municipal à Magog.

Il souligne à ce sujet que la Ville de Magog détient, depuis peu, un rapport sur le patrimoine bâti existant sur son territoire. Ce dernier devrait être rendu public au cours des prochains mois.

Ce rapport révèle que, comme plusieurs autres bâtiments, l'église Sainte-Marguerite-Marie possède une valeur patrimoniale supérieure. Un nombre restreint d'immeubles, dont l'église Saint-Patrice, reçoivent cependant la cote exceptionnelle, qui se veut la plus élevée.

À moyen ou long terme, ce rapport orientera les décisions du conseil municipal en ce qui concerne le patrimoine bâti de Magog. La création d'un circuit patrimonial ou d'un programme de soutien aux propriétaires d'immeubles d'intérêt est envisageable.

Le Québec dans votre assiette !

LES PRODUITS ALIMENTAIRES DU QUÉBEC : choisissez-les, goûtez-les !

Saisissez l'occasion de découvrir la diversité et la qualité des produits québécois et contribuez quotidiennement à créer une grande richesse collective.

Si chacun d'entre nous achetait chaque année pour 30 dollars de produits d'ici, au lieu de choisir des aliments venant d'ailleurs, les retombées économiques pour le Québec seraient, après 5 ans, de 1 milliard de dollars.

En accordant la priorité aux aliments du Québec, vous contribuez à la création de centaines d'emplois et vous reconnaissez le travail des gens de nos régions. De plus, en choisissant des produits qui ont peu voyagé, vous aidez à réduire les émissions de gaz causées par leur transport sur de longues distances.

Pour savourer les aliments délicieux de chez nous, recherchez-les ! À votre épicerie ou au restaurant, choisissez-les, goûtez-les et… **mettez le Québec dans votre assiette !**



ALIMENTS DU QUÉBEC MD

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

250192

Pelletée de terre officielle à Bishop's



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Signe que le printemps s'en vient, mais surtout signe que les travaux vont bon train pour doter le Coulter Field de l'Université Bishop's d'une nouvelle surface synthétique, on a procédé à la pelletée de terre officielle, hier. Mais déjà, les pelles mécaniques et les camions sont à l'oeuvre pour assurer la livraison du nouveau terrain dans les temps établis. Même qu'il est fort probable que le nouveau revêtement vert soit en place plus tôt que prévu, soit vers la mi-juin. D'autres travaux devraient commencer au printemps pour la livraison à l'automne d'un terrain semblable sur le plateau Sylvie-Daigle. Quand les feuilles tomberont, le chantier devrait se transporter à l'Université de Sherbrooke pour réaliser le troisième projet de cette même lignée. Sur la photo se trouvent Tony Adonna, directeur des sports à Bishop's, Jonathan Rittenhouse, principal à l'interne, la députée de Saint-François Monique Gagnon-Tremblay, le maire Jean Perrault, le président de l'arrondissement Lennoxville Doug MacAuley et Kenneth Robertson, directeur du Collège Champlain.

KIA KIA MOTORS

Osez comparer

0 %

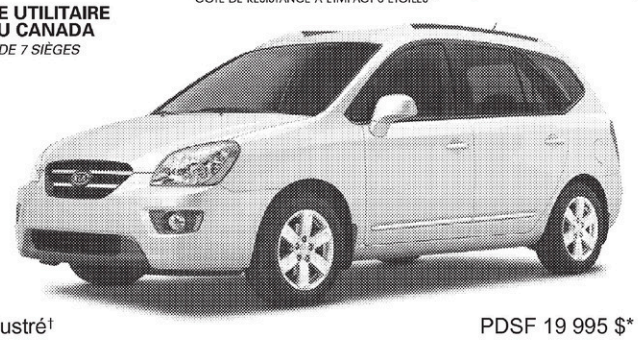
TAUX DE FINANCEMENT§
SUR CERTAINS MODÈLES 2008
OU
NOUS PAYONS VOS 3 PREMIÈRES MENSUALITÉS
Une valeur jusqu'à 2 000 $±

ACE³ L'un des véhicules les plus respectueux de l'environnement en Amérique du Nord* -GreenerCars.org



RIO 2008
9 995 $
Modèle EX illustré†
ACHAT AU COMPTANT*
SUR AUTOROUTE : 6,2 L/100 KM
EN VILLE : 7,4 L/100 KM*

RONDO 2008
LE VÉHICULE UTILITAIRE URBAIN AU CANADA
•CAPACITÉ DE 7 SIÈGES
COTE DE RÉSISTANCE À L'IMPACT 5 ÉTOILES††
SUR AUTOROUTE : 7,5 L/100 KM
EN VILLE : 11 L/100 KM*



Modèle EX illustré† PDSF 19 995 $*

LOUEZ-LE POUR 199 $* DURÉE DE 48 MOIS
0,9 % TAUX DE LOCATION* OU 1750 $ DE REMISE EN ESPÈCES• 4,47 % TAUX RÉEL•
PRIX RÉDUIT À L'ACHAT AU COMPTANT : 18 245 $❖

SEDONA 2008
« CHOIX SÉCURITÉ 2008 »◊
INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY
• Cote de résistance à l'impact frontal
• Protection latérale et arrière en cas de collision
• Contrôle électronique de stabilité
COTE DE RÉSISTANCE À L'IMPACT 5 ÉTOILES††
SUR AUTOROUTE : 8,8 L/100 KM
EN VILLE : 13,2 L/100 KM*



Modèle LX illustré† PDSF 29 745 $*

LOUEZ-LE POUR 359 $* DURÉE DE 48 MOIS
0,9 % TAUX DE LOCATION* OU 2 750 $ DE REMISE EN ESPÈCES• 4,72 % TAUX RÉEL•
PRIX RÉDUIT À L'ACHAT AU COMPTANT : 26 995 $❖

5 ans de garantie
Avec nous, vous êtes vraiment couverts
• GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM▼
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
• SANS DÉDUCTIBLE
500 $ Rabais diplômés
Le Programme Mobilité KIA
Pour voir la gamme complète des véhicules Kia, visitez kia.ca
KIA KIA MOTORS Surprenez la route

* Selon un PDSF de 13 595 $/19 995 $/29 745 $ pour la Rio EX MT 2008/le Rondo LX 2008/le Sedona LX MT 2008. Basés sur une durée de location de 48 mois et un taux de location de 1,9 %/0,9 %/0,9 %. Versements de location du premier mois 159 $/199 $/359 $ plus frais de livraison et destination de 1 455 $/1 650 $/1 650 $ ainsi que des frais d'acquisition de 350 $ exigibles à la livraison. Versements initiaux ou équivalents d'échange respectifs de 1 675 $/2 100 $/1 810 $ pour la Rio EX MT 2008/le Rondo LX 2008/le Sedona LX MT 2008. Les versements de la Rio/Sportage sont réduits au moyen d'un crédit de 500 $ appliqué au prêt. Le solde de capital évalué à 4 364 $/6 802 $/11 383 $ plus taxes applicables est dû à la fin de la durée de 48 mois. Les plaques d'immatriculation, assurances, frais d'administration du concessionnaire et taxes ne sont pas inclus. ❖ Prix d'achat au comptant 9 995 $/18 245 $/26 995 $. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à des prix inférieurs. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. §L'offre « 0 % de financement » est accordée sur certains modèles 2008 après approbation du crédit. ± Nous payons vos 3 premiers paiements de location jusqu'à 2 000 $, ou vous pouvez appliquer le montant total à votre versement initial, à Québec seulement. Offre valide chez les concessionnaires participants seulement. ◆ Réduction de prix à l'achat de 3 600 $/1 750 $/2 750 $ sur les nouveaux modèles Rio EX MT/Rondo/Sedona 2008 avec achat au comptant. Si la remise en espèces n'est pas utilisée, le taux d'intérêt réel est alors de 14,41 %/4,47 %/4,72 %. Les taux réels sont fournis à titre indicatif seulement. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $ à un taux de financement annuel de 2,9 % équivaut à 179 $ par mois pour 60 mois; le coût d'emprunt est de 755 $. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varieront selon le montant emprunté, la durée et le versement initial ou équivalent d'échange. D'autres options de location et de financement sont offertes. > La consommation d'essence sur autoroute/en ville de la Rio EX MT 2008 est de 6,2 L/7,4 L pour 100 km/du Rondo LX 2008 est de 7,5 L/11 L pour 100 km/du Sedona LX MT 2008 est de 8,8 L/13,2 L pour 100km. La consommation réelle de ces véhicules peut varier. † Certains modèles peuvent comprendre des accessoires offerts en option et différer légèrement de l'illustration. + Le score vert de la Rio de Kia s'établit sur les résultats de 2007. Pour obtenir tous les renseignements sur les résultats de 2007, visitez GreenerCars.org. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Visitez www.safercar.gov pour tous les renseignements. ◊ Le Sedona 2008 a obtenu le prix « Choix sécurité » décerné par le Insurance Institute for Highway Safety. Visitez www.iihs.org pour tous les détails. ^ Des conditions s'appliquent au programme 500 $ de rabais pour les diplômés. +^ Certaines conditions peuvent s'appliquer au programme Mobilité de 750 $ de Kia. Veuillez demander tous les renseignements à votre concessionnaire. ▼ La Garantie sans souci de Kia couvre la plupart des composants de véhicule contre les défectuosités, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Prix, disponibilité et caractéristiques sous réserve de modifications sans préavis. Voyez le concessionnaire pour obtenir tous les renseignements. Les renseignements contenus dans la présente annonce publicitaire sont présumés exacts au moment de l'impression. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

251428

CARNET COMMUNAUTAIRE

Acheminer votre message par courriel à : redaction@latribune.qc.ca ou par télécopie au 564-8098

> Conférence-échange «Quel est le sens de notre présence sur cette terre?», le 19 mars, au 1010 Fairmount, Sherbrooke. Rés.: 819-821-5601.

> Soirée conférence Association des naturopathes, le 20 mars, à la bibliothèque Éva-Senécal, 420 Marquette, Sherbrooke.

> En prévision du centenaire de l'école Larocque en 2011, les organisateurs des festivités sont à établir une banque de données des anciens. En mars, on est à la recherche des anciens dont le nom de famille débute par I, J, K, L. Veuillez envoyer vos coordonnées à: jmdonahue@videotron.ca ou par télécopieur: 819-822-1704.

> Invitation des églises de Magog pour la Marche du Vendredi Saint le 21 mars; à 9h30, de l'église St-Patrice, à 10h, de l'église anglicane St-Luke; à 10h30, de l'église unie St-Paul.

> 60e Marche du Pardon au Sanctuaire de Beauvoir, le 21 mars. Rassemblement à 12h45, à l'église Notre-Dame de l'Assomption. Info: 819-569-2535.

> Mouvement Multi-Ethnique de l'Estrie: réunion annuelle et présentation de tango et d'interprétations d'accordéon, le 22 mars, 19h30, au Pavillon Armand-Nadeau du parc Jacques-Cartier. Info: 819-580-2820.

> Week-end en préparation Mouvement La Porte ouverte, organisme venant en aide aux personnes vivant le décès d'un conjoint. Info: 819-565-7298.

> Maison de la famille de Sherbrooke: groupe d'échange pour parents d'ados et préados, le 25 mars, 19h. Inscription: 819-821-5986.

> Assemblée générale Loisirs Fleuri-Est le 26 mars, 19h, au Pavillon du Parc Bureau, 925 Walsh, Sherbrooke. Rés. Avant le 24 mars: 819-821-5791.

> La Rose des Vents est à la recherche de bénévoles pour accompagnement de personnes atteintes de cancer. Info: 819-823-9996.

> Rencontre d'information sur la ménopause par le centre de santé des femmes de l'Estrie, le 25 mars, 19h, au 6 Wellington sud, bur. 302, Sherbrooke. Info: 819-564-7885.

> Illusion-Emploi: conférence avec Louise Boivin, auteure «Les femmes dans l'engrenage mondialisé de la concurrence», le 26 mars, 13h30, au 187 Laurier, Sherbrooke. Inscription: 819-569-9993.

> L'Église Marie-Reine du Monde restaure ses couleurs en peinturant l'intérieur, et compte sur votre générosité. Nous attendons vos dons. Reçus d'impôt si désiré. Info: 819-563-0385.

> Service à la famille: session «Les symboles de mes rêves», à compter du 27 mars, 19h, au 78 Ozias-Leduc, Sherbrooke. Inscription: 819-563-9934.

> Association des retraités flyés: soirée dansante tous les samedis, 19h30; cours de danse les lundis, 13h45 et 15h. On amasse toujours vos sacs d'épicerie. Info: 819-843-7133.



LA TRIBUNE, JEAN-PIERRE BOISVERT

Deux des 80 jeunes participants au programme de judo PACCIFIC à Drummondville, Mitchell Valence et Xavier Morin.

Les élèves sur le tatami avec la Sûreté du Québec

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Pour sa troisième année, le programme de judo, mis sur pied par la Sûreté du Québec de Drummond en collaboration avec plusieurs organismes de la région, accueille 80 écoliers qui découvrent ainsi une nouvelle motivation à améliorer leur comportement à l'école.

«Ces jeunes, qui éprouvent des problèmes de comportement à l'école ou des troubles d'apprentissage, trouvent ici de quoi se défouler tout en apprenant des valeurs et des techniques reliés au judo, une discipline exigeante sur le plan personnel», affirme l'agente Marie-Ève Vallerand, qui a lancé cette initiative en sachant très bien, étant ceinture noire, qu'elle déclencherait des passions.

«Les jeunes ont besoin de loisirs et de dépenser leur énergie à bon escient. C'est le but du programme. La couleur de la ceinture est non seulement liée à la progression de la technique du judo mais également à leur comportement individuel face aux autres. On a même vu des jeunes incapables de se sentir devenir des amis au sein du programme. Plusieurs parents nous ont également fait part d'un changement positif chez leur enfant», a souligné l'agente de la SQ.

Son groupe de 40 participants au début est devenu une «gang» de 80 judokas en herbe. Pour lui faciliter la tâche, l'école Saint-Louis-de-Gonzague a condamné deux classes pour faire une grande salle permanente recouverte, comme il se doit, d'un tatami. Le succès de Mme Vallerand est tel que le programme de l'an prochain se poursuivra sous la supervision de la Commission scolaire des Chênes.

Cette semaine, le Club Rotary de Drummondville a remis un chèque de 3000 $ alors qu'avait lieu une petite démonstration soulignant la mi-session du programme intitulé Judo-PACCIFIC, qui se terminera le 30 mai.

L'intérêt des jeunes n'a pas mis de temps à se manifester. «Ça nous permet de découvrir nos forces et nos limites et ça nous apprend à se montrer courageux», dit l'un des participants, Mitchell Valence qui en est à sa troisième année. «C'est le fun. Je mets beaucoup d'énergie là-dedans. Et je dois faire attention pour ne pas être tannant à l'école, sinon je ne pourrai pas venir. Je suis fier de ma ceinture jaune qui signifie que j'ai amélioré mon comportement», raconte Xavier Morin, 11 ans. «Moi j'aime ça parce que je me suis fais des amis», a souligné un autre, Mathieu Lauzon.

Cinq groupes sont formés et chacun a droit à 2 h 30 de judo par semaine sous la gouverne d'une vingtaine d'intervenants. L'aménagement du tatami a donné l'idée à d'autres professeurs d'éducation physique d'utiliser la salle, de sorte que le local est occupé presque toute la semaine.

La SQ, de son côté, se félicite de la réussite de cette entreprise qui rencontre parfaitement les objectifs de sa mission de proximité et de rapprochement avec la communauté.

La Saint-Patrick bat son plein à Richmond

SHERBROOKE — Les célébrations de la Saint-Patrick atteindront leur apogée demain à Richmond, alors qu'aura lieu la traditionnelle parade qui ne rate jamais d'attirer quelques milliers de curieux.

Les organisateurs s'attendent d'ailleurs à tenir le plus imposant défilé de l'histoire de la célébration annuelle. Le cortège partira à 14 h du parc industriel avant d'emprunter la 7e avenue, puis de bifurquer vers les rues Craig, Principale, Fair, Gouin et Adams, avant de revenir à son point de départ.

Un brunch tenu à la Légion canadienne précédera l'événement, tandis que deux fêtes auront simultanément lieu après coup à la Légion ainsi qu'à l'hôtel Grand Central. Par ailleurs, le concert du groupe traditionnel Rosheen, présenté ce soir au Centre d'art de Richmond, affiche complet.

— Simon-Olivier Lorange

PROBLÈMES DE DROGUE?

SI TU VEUX ARRÊTER
NOUS POUVONS
T'AIDER.

NARCOTIQUES ANONYMES

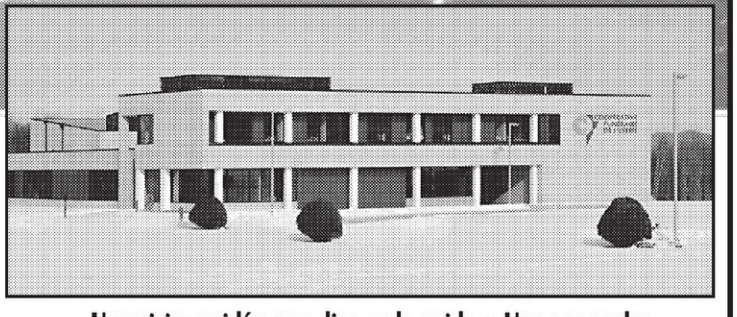
Sans frais :
1 800 879-0333
www.naquebec.org

247238

ODYSSÉA
services funéraires

Afin de poursuivre sa route

RENCONTRE D'INFORMATION
18 MARS 2008, 13 H 30



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉ À VENIR NOUS RENCONTRER AFIN D'EN SAVOIR DAVANTAGE SUR :
- LES AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE À LA COOPÉRATIVE;
- LES SERVICES OFFERTS PAR LA COOPÉRATIVE AVANT, PENDANT ET APRÈS LE DÉCÈS;
- LES ARRANGEMENTS PRÉALABLES ET LES DÉPÔTS DE VOLONTÉS;

UNE VISITE GUIDÉE AURA LIEU ET LE GUIDE « UNE APPROCHE RESPONSABLE » SERA REMIS GRACIEUSEMENT.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
819 565-7646
485, RUE DU 24 JUIN, SHERBROOKE
CIRCUIT D'AUTOBUS #7

250771

INVITATION À UNE CONSULTATION PUBLIQUE

SUR LE PROJET DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU CENTRE DE SERVICES DU NOYAU URBAIN DE L'ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Pour assurer un développement et un aménagement du territoire qui répondent aux attentes de tous et de toutes, la Ville de Sherbrooke vous présente le projet du programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre de services du noyau urbain de l'Arrondissement de Lennoxville. Le territoire se situe en bordure des rues Queen et College en formant un quadrilatère de forme irrégulière.

La réalisation du projet du PPU reflète une préoccupation particulière des élus et des représentants du milieu concernant l'avenir de ce secteur, ses possibilités de mise en valeur et les problèmes qui l'affectent. Par la réalisation de cette planification détaillée, la Ville de Sherbrooke souhaite exprimer son désir profond d'aller de l'avant dans un plan d'action pour la consolidation future de ce secteur.

Le travail a été réalisé en étroite collaboration avec les gens du milieu, les autorités municipales et un comité aviseur, reflétant ainsi une volonté de consulter et de favoriser la participation de l'ensemble des intervenants. Une première consultation a d'ailleurs eu lieu le 7 novembre dernier afin de connaître les besoins, les attentes et la vision des gens du milieu.

Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont permis la réalisation de ce projet et invite la population à assister à la consultation publique le 8 avril prochain.

Le maire,

Jean Perrault

Ville de Sherbrooke

CONSULTATION PUBLIQUE
Le mardi 8 avril, à 18 h 30, au centre communautaire Amédée-Beaudoin
10, rue Samuel-Gratham, au 2e étage

Voici un résumé du projet du PPU qui sera présenté lors de cette consultation publique.

Territoire du projet du PPU

Le territoire à l'étude se situe en bordure des rues Queen et College en formant un quadrilatère de forme irrégulière.

Diagnostic

Un diagnostic des différents éléments composant le secteur a été effectué et le constat s'articule autour des grandes caractéristiques suivantes :

- secteur central multifonctionnel construit autour du carrefour des routes 143 (rue Queen) et 108;
- développement limité à l'est par la rivière Saint-François et les infrastructures ferroviaires;
- corridors visuels linéaires imprégnés davantage par l'architecture et le caractère patrimonial des lieux;
- présence d'emprises ferroviaires importantes;
- absence d'espaces libres;
- insertion de quelques projets architecturaux de qualité.

Enjeux et objectifs d'aménagement

À la lumière du constat sur la situation actuelle, les préoccupations sont énoncées sous forme d'enjeux spécifiques visant un développement durable en association et en équilibre avec le développement économique, de même que la préservation des actifs tant patrimoniaux qu'environnementaux. Ces enjeux et les objectifs qui en découlent sont :

- le maintien du caractère spécifique du centre de services du noyau urbain de Lennoxville (vie de quartier, « college town », université, bilinguisme);
- la protection du cadre bâti d'intérêt;
- l'amélioration de l'environnement urbain du secteur;
- le lien, la ramification du secteur du projet du PPU avec les grandes composantes de l'arrondissement.

Concept et interventions d'aménagement

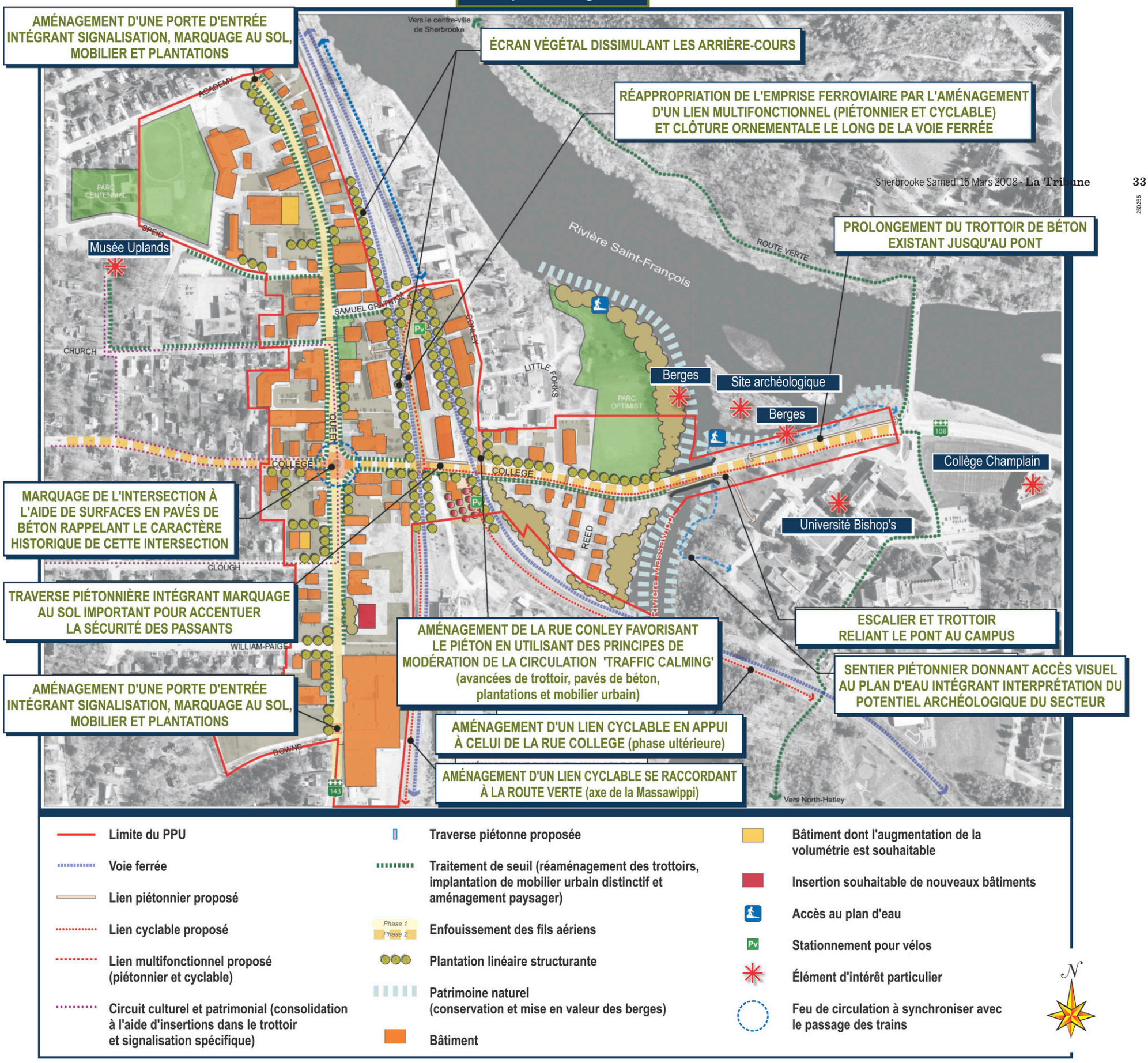
Le projet du PPU propose une représentation schématique de la vision future et désirée pour la mise en valeur du territoire à l'étude. Cette représentation schématique couvre les éléments suivants :

- Affectation du sol et densité d'occupation
- Aire d'habitation
- Aire publique
- Aire institutionnelle
- Aire commerciale
- Zone de requalification (industriel léger / commercial / habitation)

Interventions physiques particulières

- l'enfouissement des fils aériens;
- le réaménagement de l'intersection Queen/College;
- l'aménagement de portes d'entrée;
- le développement de liens cyclables;
- l'installation de traverses piétonnières;
- la délimitation des propriétés publiques et privées;
- la réappropriation des emprises ferroviaires;
- la consolidation du circuit culturel et patrimonial;
- les aménagements ponctuels;
- la synchronisation des feux avec la traverse ferroviaire.

Concept d'aménagement



Plan d'action et programmes de mise en œuvre

Les programmes de mise en œuvre se distinguent par la planification de quatre volets, soit :

- la modification de la réglementation d'urbanisme relativement au constat énoncé dans le projet du PPU;
- la mise en œuvre d'un programme d'acquisition d'immeubles;
- la rédaction d'un programme d'aménagement édictant les travaux devant être réalisés par la Ville;
- les demandes de subvention servant à encourager les investissements et les travaux privés.

Consultation du document

Le projet du PPU peut être consulté au bureau de la greffière, à l'hôtel de ville de Sherbrooke, situé au 191, rue du Palais, ainsi qu'au bureau d'arrondissement de Lennoxville, au 150, rue Queen, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le document intégral peut également être consulté sur notre site Internet au **www.ville.sherbrooke.qc.ca.**

Ville de Sherbrooke

SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Trois scénarios à l'étude pour le problème d'eau potable



Aucun paiement pendant 90 jours†

0 $ Comptant à la location

0 ,9 % Taux de financement à l'achat sur les modèles sélectionnés

0 $ Transport et préparation inclus à la location

ou

Remise à l'achat allant jusqu'à 9 000 $** Valide sur les autres modèles 2007/2008 sélectionnés.



Civic berline EX-L 2008 illustrée

Civic DX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
198 $* par mois/60 mois	0 $ + Prime écoAUTO 1 000 $††



Accord berline EX-L 2008 illustrée

Accord LX manuelle 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
328 $* par mois/48 mois	0 $



CR-V EX-L 2008 illustré

CR-V LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
358 $* par mois/48 mois	0 $



Odyssey EX-L 2008 illustrée

Odyssey DX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
398 $* par mois/48 mois	0 $



Pilot EX-L 2008 illustré

Pilot LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
488 $* par mois/48 mois	0 $



Ridgeline EX-L 2008 illustré

Ridgeline LX 2008

Prix de location à partir de	Comptant à la location
438 $* par mois/48 mois	0 $

honda.ca

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

Évitez les douanes

HONDA

250189

*Les offres de location-bail et de financement d'une durée limitée sont faites par les Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur les véhicules neufs 2008 mentionnés ci-après. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 48 mois : Accord berline LX manuelle 2008 (modèle CP2538E) : a) 328 $, b) 0 $, c) 15 744 $. CR-V LX 2RM 2008 (modèle RE3838E) : a) 358 $, b) 0 $, c) 17 184 $. Odyssey DX 2008 (modèle RL3818E) : a) 438 $, b) 0 $, c) 21 024 $. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2008 (modèle FA1528EX) : a) 198 $, b) 0 $, c) 11 880 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km pour l'Accord, le CR-V, l'Odyssey, le Pilot et le Ridgeline ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Taux de financement à l'achat de 0,9 % pour 36 mois sur les modèles sélectionnés suivants : FA1528EX, CP2538E, RE3838E, RL3818E, YF2818EX, YK1648E. †L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les offres de financement à l'achat sur tous les nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion certifiés Honda achetés et livrés au plus tard le 31 mars 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les mensualités sont différées pendant 90 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts mensuellement jusqu'au terme du contrat. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Photos à titre indicatif. **La remise à l'achat varie entre 1 000 $ et 9 000 $ selon le modèle. L'offre s'applique seulement à l'achat comptant. La remise de 9 000 $ s'applique seulement sur une S2000 2007 (modèle AP2147EN) au P.D.S.F. de 50 600 $. Les frais de préparation et livraison de 1 540 $, les enregistrements, l'assurance, l'immatriculation et les taxes sont en sus. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. ††Vous pourriez être admissible au Programme de remise écoAUTO du gouvernement du Canada. Pour plus d'information, visitez www.ecoaction.gc.ca. Voyez votre concessionnaire Honda pour tous les détails.

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Les citoyens de Saint-Germain-de-Grantham sauront enfin à quoi s'en tenir quant aux moyens qu'ils pourront prendre pour régler leur problème d'eau potable lors d'une consultation publique qui aura lieu mardi prochain.

Lors de cette assemblée d'information, qui se tiendra l'école Roméo-Salois à 19 h 30, les élus de la municipalité de 4100 habitants et des fonctionnaires municipaux, accompagnés des ingénieurs de la firme Génivar et d'un ou deux représentants du ministère des Affaires municipales, présenteront trois scénarios.

Selon ce qu'a expliqué le maire Yvon Nault, le premier scénario consistera à prendre connaissance de l'étude de Génivar sur la possibilité de faire fonctionner cinq puits qui sont «en attente» depuis plusieurs années; le second proposera un branchement à la rivière Saint-François en passant par la municipalité de Saint-Majorique; et le troisième scénario exposera la faisabilité d'un raccordement avec le réseau d'eau potable de la Ville de Drummondville, à la condition, exige cette dernière, que soit réalisée une fusion entre les deux municipalités.

«Je ne peux pas dire si je privilégie un scénario plutôt qu'un autre, car je suis moi aussi à l'étape de l'analyse, sauf que je sais que l'hypothèse de se raccorder avec Drummondville est la moins coûteuse», soumet le maire Nault.

«Mais je sais aussi que la condition exigée par Drummondville de se fusionner avec elle ne va pas sans déplaire à de nombreux citoyens», s'empresse-t-il d'ajouter du même souffle.

Selon lui, il y a actuellement 1600 familles à Saint-Germain qui utilisent le réseau municipal d'eau potable. «Il nous manque, je dirais, la moitié de ce qu'on aurait besoin pour satisfaire tout notre monde», précise-t-il.

Ce n'est pas d'hier que Saint-Germain-de-Grantham est aux prises avec la baisse de pression et de la pauvre qualité de l'eau, cela étant ajouté au fait que la municipalité connaît un accroissement de sa population de l'ordre de cinq pour cent par année.

Si la solution drummondvilloise est retenue, il faut reconnaître, à la lumière des récentes fusions de Drummondville avec les municipalités de Saint-Nicéphore, Saint-Charles et Saint-Joachim, que les négociations entourant un éventuel protocole d'entente déborderont largement le seul aspect de l'approvisionnement en eau.

À noter que les Germainois n'auront pas à décider mardi prochain ce qu'ils entendent faire. Une rencontre ultérieure leur permettra alors de faire connaître leur choix.

POUR EN SAVOIR PLUS
Sur les dernières nouvelles
cyberpresse.ca

S&P/TSX	TSX CROISSANCE	$ CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US
13 443,50	2680,67	101,46 ¢ US	12 145,74	1315,48	2263,61	992,30
146,15	7,45	0,47	35,50	6,71	19,74	13,50

La Laiterie Lamothe passe chez Agropur

JEAN-PIERRE BOISVERT

DRUMMONDVILLE — L'une des plus anciennes et des plus célèbres entreprises familiales drummondvilloises, la Laiterie Lamothe, est vendue à Agropur.

La nouvelle a été annoncée hier, prenant par surprise les quelque 80 employés qui ont été réunis à 13 h 15, dans une salle de l'entreprise située à l'angle du boulevard Lemire et de la rue St-Pierre, pour être mis au courant de la transaction dont les termes financiers ont été gardés confidentiels.

Peu après, en conférence de presse, Jean-Claude Lamothe, président de la Laiterie Lamothe, et Serge Paquette, président de Natrel (division d'Agropur), ont fait savoir que la transaction n'allait rien changer, ou si peu.

« La Laiterie Lamothe restera telle qu'elle est, avec ses clients, ses employés et son logo. »

« La Laiterie Lamothe restera telle qu'elle est, avec ses clients, ses employés et son logo, a précisé M. Paquette. Si Agropur a décidé de se porteur acquéreur de la Laiterie Lamothe, c'est afin de mieux se positionner dans la région du Centre-du-Québec mais c'est aussi parce que la Laiterie Lamothe a la particularité de mettre en marché certains produits qui ne faisaient pas partie de notre gamme, comme le lait biologique. Cette acquisition nous permettra donc d'élargir notre éventail de produits et de bien nous implanter dans une région où nous étions moins présents.

« Nous sommes heureux de pouvoir compter sur la renommée des produits Lamothe et sur le savoir-faire de ses employés », a-t-il ajouté.

Pour sa part, Jean-Claude Lamothe a parlé d'une opportunité d'affaires à saisir. « C'est une question d'affaires. Nous avons regardé les opportunités et avons saisi l'occasion de placer notre entreprise et nos employés entre bonnes mains. Aujourd'hui, dans la conjoncture des marchés, tout se complique. Nous avons pris cette décision après y avoir bien réfléchi », a-t-il affirmé.

« C'est sûr que ça nous fait quelque chose puisque l'entreprise en était à sa quatrième génération mais nous sommes heureux de la transaction », a-t-il ajouté. Même si les pourparlers avaient débuté l'été dernier entre les deux groupes, ce fut l'étonnement total pour les employés. « Oui, ça été une surprise et il y a eu beaucoup d'émotions. Beaucoup de questions aussi ont été posées », a souligné Valérie Viau, employée au service de la paye. « Mais nous avons été rapidement rassurés ».

Selon M. Paquette, aucun employé ne perdra son emploi « mais certains pourraient être affectés à autre chose. Des comités de travail ont déjà été mis sur pied afin de profiter de la synergie et de l'expertise des deux entreprises », a-t-il dit.

La laiterie de la famille Lamothe a été fondée en 1913 par un cultivateur et son épouse, Hilaire Lamothe et Emma Dumaine, aux abords du quatrième rang de la petite localité de Grantham, pour être déménagée, en 1949, à son emplacement actuel. Aujourd'hui, la marque Lamothe propose une gamme de produits laitiers allant du lait de consommation au lait biologique en passant par le lait aromatisé et le lait enrichi en Oméga-3. L'entreprise laitière drummondvilloise transforme annuellement 20 millions de litres de lait pour un chiffre d'affaires de 25 millions $.

Fondée en 1938, la coopérative Agropur est un chef de file de l'industrie laitière canadienne avec un chiffre d'affaires de 2,45 milliards de dollars. Elle compte 3783 membres, près de 4800 employés, 25 usines au Canada, aux États-Unis et en Argentine ainsi que de nombreux centres de distribution à travers le pays. Elle transforme plus de deux milliards et demi de litres de lait par année et offre une gamme de produits, telles que les marques Québon, Oka, Sealtest, Natrel et Yoplait.



PERFOTO, GHYSLAIN BERGERON

Jean-Claude Lamothe, président de la Laiterie Lamothe (à droite), et Serge Paquette, président de Natrel (division d'Agropur) ont échangé une poignée de main suite à la transaction.

Nouvelle adresse !

Me Isabelle Dumont, notaire et
Me Matthias Béliveau, notaire

sont heureux de vous annoncer l'ouverture de leurs nouveaux bureaux situés au

985, rue Galt Est, bureau 201
Sherbrooke (Québec) J1G 1Y7
Tél. : 819 569-4646
Téléc. : 819 566-8341

• Droit immobilier •
• Règlement de succession •
• Testament et mandant en cas d'inaptitude •
• Tutelle et curatelle •
• Droit agricole •
• Célébration de mariage civil •

Service à domicile disponible pour retraités et personnes à mobilité réduite.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt !

251604

IMPÔT PADGETT
LES PROS DE L'IMPÔT

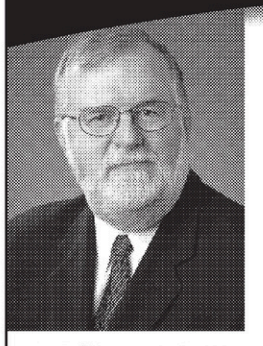
> Traitement rapide... et fiable

CMA
Comptable en management accrédité

249215

819 829-5821 • www.padgettcma.com

Petit-déjeuner conférence



André Savard, CRHA
Dessureault Savard Caron et associés inc.

L'art de susciter la motivation de ses troupes!

Découvrez comment miser sur ce qui ranimera la flamme chez vos employés!

Le mercredi 26 mars, de 8 h à 10 h
Hôtel Delta (2658, rue King Ouest)

Ordre des CRHA et CRIA du Québec

Membres : 50 $ Non-membres : 70 $

Détails et inscription
www.orhri.org/regions/estrie

250763

Devenir propriétaire reste difficile au Canada

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — L'accessibilité à la propriété au Canada n'a jamais été aussi difficile en 18 ans, mais il y a de la lumière au bout du tunnel pour la plupart des marchés, selon un rapport publié hier par les Services économiques RBC.

«Nous prévoyons une baisse des taux hypothécaires à court et long termes dans les prochains mois, ce qui devrait accroître l'accessibilité à plusieurs endroits au pays», a déclaré l'économiste en chef adjoint de la Banque Royale, Derek Holt.

L'indice d'accessibilité à la propriété, qui mesure la proportion du revenu avant impôts qu'un ménage doit consacrer aux coûts de la possession d'un bungalow, s'était détérioré en 1990, principalement en raison d'une flambée des taux d'intérêt et de la récession.

L'année dernière, on a plutôt assisté à une tendance à la hausse des prix des logements, entretenue par une économie forte et la création d'emplois, a noté M. Holt.

L'indice d'accessibilité à la propriété s'est établi à 30 pour cent pour l'achat d'une copropriété en 2007, ce qui en fait l'option la plus économique. La maison en rangée suit avec un indice de 34,5 pour cent, puis viennent le bungalow (42,5 pour cent) et la maison de deux étages (48 pour cent).

Au Québec, l'accessibilité au logement devrait s'améliorer cette année. L'érosion de l'accessibilité a moins fortement touché la province, et l'équilibre général de son marché a contribué à endiguer les conditions d'accès à la propriété, selon M. Holt.

L'indice d'accessibilité s'est établi à 37,7 pour cent du revenu au Québec. Il était de 33,2 pour cent pour une maison en rangée, de 46,1 pour cent pour une maison de deux étages et de 30,6 pour cent pour une copropriété.

D'après le rapport, les prix immobiliers continuent à grimper plus vite que les revenus au Québec. Cependant, l'écart entre les deux devrait s'amenuiser au cours de l'année, RBC estimant que les hausses de prix se stabiliseront aux alentours de cinq pour cent.

Dans les grandes villes canadiennes, l'indice d'accessibilité de RBC pour un bungalow s'est établi au niveau suivant : 74 pour cent pour Vancouver, 47 pour cent pour Toronto, 42 pour cent pour Calgary, 37 pour cent pour Montréal et 32 pour cent pour Ottawa.

pour PLUS de bon temps



concept d'habitation
Génération+PLUS

Les Seigneuries du Carrefour
Membre du Groupe Melior



habitations & services évolutifs
www.groupemelior.com

À l'agenda en mars

Un déménagement sans soucis?

Les Seigneuries du Carrefour vous font une offre emballante: on emballe, on vous déménage et on déballe!

Nous prenons tout en charge et règlons les factures pour vous.*

Nos conférences gratuites

La biologie totale
Conférencière:
Josée Lajoie, infirmière
Le 17 mars 2008 - 13h30

Rire pour le plaisir et la santé
Conférencière: Line Houde,
animatrice agréée du Yoga du rire
Le 24 mars 2008 - 13h30

Notre fameux brunch

Venez déguster notre brunch à seulement 11,50$ par personne.
15% de rabais aux 65 ans et plus.

Communiquez avec nous au poste 550 pour réserver votre place.

819 566-0808
445, rue des Érables, Sherbrooke

* Jusqu'à concurrence d'un mois de loyer. Certaines conditions s'appliquent.

Une autre réalisation de Développement Melior inc.

251254

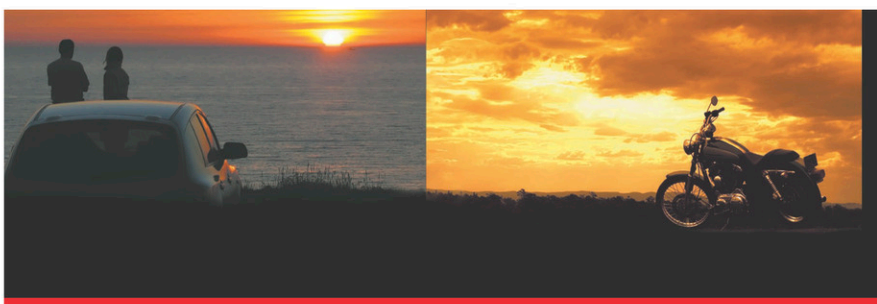
Urgent besoin de bénévoles

L'A.R.C.H.E. de l'Estrie, organisme communautaire qui vient en aide aux personnes vivant avec le VIH/Sida, a un urgent besoin de bénévoles dans les secteurs suivants :

- **transport/accompagnement**
  (le kilométrage est remboursé);
- **cuisine**
  (préparation de repas communautaires);
- **communications**
  (rédaction/montage du journal des membres).

Si vous avez du temps à nous offrir et désirez faire partie de notre dynamique équipe,

communiquez avec nous au
819 348-2670.



AUTO PRINTEMPS 08 MOTO

Cahier publicitaire à lire le **mercredi 19 mars** dans **La Tribune**

248048

Concours du Groupe Pages jaunes

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les petites entreprises impliquées dans leur communauté ont l'occasion de voir leurs mérites être reconnus publiquement grâce à un concours organisé par le Groupe Pages jaunes.

Le concours s'adresse à diverses communautés à travers le Canada. En Estrie, le Groupe Pages jaunes a arrêté son choix, cette année, sur la région sherbrookoise.

L'invitation est lancée aux entreprises de 50 employés et moins qui mettent de l'avant des pratiques qui contribuent au mieux-être de leur collectivité. On peut penser à une collecte de fonds pour une bonne cause, à des dons en argent, en temps ou en ressources, à des pratiques d'affaires écologiques, à un programme de responsabilité sociale ou à un programme d'équité en emploi.

Les entreprises ont jusqu'au 1er mai pour soumettre leur candidature. Elles peuvent le faire en passant par le site www.ypg.com/faireladifference. Les gagnants seront identifiés le 9 juin. Le prix Platine est d'une valeur de 5000 $; le prix Or, de 2500 $. Chacun de ces prix est partagé entre l'entreprise gagnante et l'organisme bénéficiaire de son choix.

Forges Marin et Cuisine Imagine investissent dans un nouvel édifice

GILLES FISETTE
gilles.fisette@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les entreprises Forges Marin et Cuisine Imagine investissent présentement 1,5 million de dollars dans la construction d'un édifice dans lequel elles cohabiteront à partir du début ou de la mi-juin.

Les travaux sont en cours depuis environ une semaine, a rapporté le propriétaire des Forges Marin, André Bélanger, en confirmant cet investissement qu'il partage avec Yan Lavoie, le propriétaire de Cuisine Imagine.

La nouvelle bâtisse située le long du boulevard Bourque, en face du restaurant Da Francesco, offrira une surface de 20 000 pieds carrés sur deux étages. Au sous-sol, les dix mille pieds disponibles serviront à l'entreposage du stock des deux commerces. À l'étage, chacun disposera de 5000 pieds carrés pour aménager leur salle de montre.

«Depuis deux ans, nous sommes les dépositaires de spas et nous avons ajouté également un département de portes et de fenêtres. Nous commencions donc à être à l'étroit. Nos départements étaient également éparpillés présentement. Dans la nouvelle bâtisse, les bureaux seront au fond et nous n'aurons plus qu'une seule et vaste salle de montre», a signalé M. Bélanger.



IMACOM, CLAUDE POULIN

Les entreprises Forges Marin et Cuisine Imagine cohabiteront dans un nouvel édifice de 20 000 pieds carrés. La future bâtisse sera située le long du boulevard Bourque, en face du restaurant Da Francesco.

Il a ajouté que le nouvel emplacement donnera davantage de visibilité à son commerce. Actuellement logé dans le secteur industriel de Sherbrooke, dans le secteur de la rue Léger, Forges Marin longe une route dont l'achalandage quotidien est d'environ 7500 automobiles. Devant le nouveau site, passent quotidiennement environ 55 000 automobiles.

De son côté, Cuisine Imagine pourra profiter de son nouveau local pour réunir les deux salles de montre qu'elle possède présentement, l'une à Sherbrooke et l'autre à Deauville.

«Nous sommes les distributeurs des produits Denla et de Cuisines Idéales. Présentement, nous avons deux salles de montre qui, dans le fond, se font compétition. Le fait de se regrouper au même endroit va créer une bonne synergie dans l'équipe», a déclaré M. Lavoie.

Forges Marin embauche une douzaine de personnes. Avec ce nouvel emplacement, a souligné M. Bélanger, il y aura sûrement création de nouveaux emplois à court terme mais pas dans l'immédiat.

Cuisine Imagine, pour sa part, repose sur une équipe d'une vingtaine de personnes dont des designers et des techniciens. Le regroupement ne crée pas de nouveaux emplois.

Visitez Mercedes-Benz **ce SAMEDI et DIMANCHE**
pour une vente de grandes classes.
Les Classe B et E, pour être exact.





Grâce à la force du dollar canadien et à nos offres imbattables, c'est le meilleur moment d'acheter une Mercedes-Benz.

- Remises en argent à l'achat allant jusqu'à **4000$**;
- Mensualités à partir de **299$** et taux de location aussi bas que **3,9%*** sans aucun paiement pendant les deux premiers mois.

Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque, Sherbrooke 819 564-2211

L'ÉVÉNEMENT « LE PRINTEMPS SOUS UNE BONNE ÉTOILE »

Mercedes-Benz

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. * Aucune mensualité à payer durant les deux premiers mois. Cette offre s'applique seulement aux voitures de Classe B 2008 neuves (jusqu'à 600 $, taxes incluses) et à la E300 (jusqu'à 1 400 $, taxes incluses). Pour plus d'information au sujet d'une remise en argent particulière sur un modèle précis, visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz. Remises en argent offertes sur tous les modèles à l'exception de ceux de la Classe C et de la Classe G. On ne peut combiner une remise en argent à l'achat au taux de location annuel. Taux d'intérêt annuel à l'achat basé sur l'ajout de la remise en argent à l'achat au taux de location annuel de base, ce qui fournit le véritable taux d'intérêt annuel à l'achat. Offre pouvant changer sans préavis et ne pouvant être combinée à aucune autre offre. L'offre se termine le 31 mars 2008. Exemple de location pour une voiture de Classe B : Offre de location basée sur une B200 neuve proposée uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pour une durée limitée. 299 $ par mois pendant 39 mois. Acompte ou reprise équivalente de 2 900 $ en plus des deux premières mensualités annulées (jusqu'à 600 $, taxes incluses), dépôt de sécurité de 350 $ et taxes applicables dus à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 29 900 $. Taux de location annuel de 3,9 %. Obligation totale : 14 313 $. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 $/km supplémentaire). Taux d'intérêt annuel à l'achat de 5,03 % basé sur l'ajout de la remise en argent de 750 $ à l'achat au taux de location annuel de base de 3,9 %, ce qui fournit le véritable taux d'intérêt annuel à l'achat. La remise en argent de 750 $ à l'achat et le taux de 3,9 % ne peuvent être combinés. Frais de transport et de préparation (jusqu'à 1 895 $; le concessionnaire peut facturer moins), d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. Mercedes-Benz n'endosse pas la vitesse excessive ni la conduite imprudente.
250993

Bourse en bref

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

Une initiative du Département de finance de l'Université de Sherbrooke et de l'IRÉC.

Sociétés Estrie	14-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Cascades Inc.	7.65	0.08	1.06%	77 526
Domtar Cp	6.37	0.04	0.63%	38 245
Shermag Inc.	0.36	-0.01	-2.70%	1 024

Indices Québec	14-03-08	Var.	Var. (%)	en 2008
Indice Québec 30	1124.77	-22.07	-1.92%	-13.62%
Indice Québec 120	1187.55	-18.44	-1.53%	-12.89%

IQ-120 : Les plus fortes hausses	14-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Molson Coors Brewing Company	53.43	1.20	2.30%	1 788
AbitibiBowater Inc.	7.32	0.83	12.79%	126 408
Boralex Inc.	16.59	0.56	3.49%	19 539
Les Industries Dorel	31.01	0.41	1.34%	30 707
Transcontinental Inc.	17.89	0.27	1.53%	201 230
Goodfellow Inc.	10.00	0.25	2.56%	100
Industries Lassonde Inc.	40.50	0.25	0.62%	3 045
Alimentation Couche-Tard Inc.	15.02	0.22	1.49%	693 461
Labopharm Inc.	2.37	0.19	8.72%	131 947
DiagnoCure Inc.	2.24	0.18	8.74%	25 798
Mines Virginia inc.	7.15	0.15	2.14%	55 380
Osisko Exploration Ltee	6.05	0.15	2.54%	654 076
Corporation de Sécurité Garda World	14.80	0.11	0.75%	111 376
Cogeco Inc.	27.35	0.09	0.33%	102 075
Cascades Inc.	7.65	0.08	1.06%	77 526

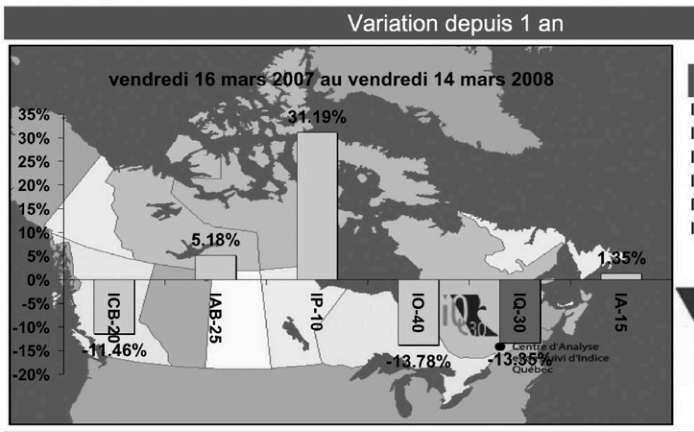
IQ-120 : Les plus fortes baisses	14-03-08	Var. ($)	Var. (%)	Volume
Banque Royale du Canada	45.52	-1.83	-3.86%	4 029 858
Banque de Montréal	40.17	-1.73	-4.13%	4 708 257
Banque Nationale du Canada	45.93	-1.71	-3.59%	825 178
Banque Laurentienne du Canada	40.47	-1.46	-3.48%	115 304
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	48.32	-1.33	-2.68%	1 620 708
Power Corporation du Canada	30.96	-0.98	-3.07%	928 575
Corporation Financière Power	32.08	-0.91	-2.76%	1 058 259
Groupe SNC-Lavalin Inc.	45.44	-0.85	-1.84%	425 419
Industrielle Alliance, Assurances et services financiers Inc.	33.74	-0.77	-2.23%	218 854
BCE Inc.	37.24	-0.66	-1.74%	12 393 576
Metro Inc.	23.05	-0.65	-2.74%	367 743
Quebecor Inc.	26.88	-0.48	-1.75%	152 374
Stella-Jones Inc.	35.25	-0.35	-0.98%	4 800
Groupe Laperrière & Verreault Inc.	14.45	-0.30	-2.03%	40 642
Société Asbestos Limitée	5.50	-0.25	-4.35%	2 450

Centre d'Analyse et de Suivi d'Indice Québec

IQ-120 : Les plus actifs	14-03-08	Var. (%)	Volume
Bombardier Inc.	5.33	-4.14%	19 092 791
BCE Inc.	37.24	-1.74%	12 393 576
Banque de Montréal	40.17	-4.13%	4 708 257
Banque Royale du Canada	45.52	-3.86%	4 029 858
Ressources Freewest Canada Inc.	0.41	0.00%	1 747 650
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada	48.32	-2.68%	1 620 708
Quebecor World Inc.	0.19	8.82%	1 570 687
Rona inc.	13.50	-1.24%	1 411 426
Corporation Financière Power	32.08	-2.76%	1 058 259
Ressources KWG inc.	0.11	0.00%	1 017 900
Power Corporation du Canada	30.96	-3.07%	928 575
CAE Inc	11.38	-2.07%	858 503
Banque Nationale du Canada	45.93	-3.59%	825 178
Explorations Minières du Nord Ltée	0.99	0.00%	750 118
Alimentation Couche-Tard Inc.	15.02	1.49%	693 461

D'un Océan à l'autre ...	14-03-08	1 jour	6 mois
Indice Colombie-Britannique 20	1172.28	-0.50%	-6.03%
Indice Alberta 25	1225.26	-1.16%	-8.46%
Indice Prairie 10	1829.81	-0.56%	14.36%
Indice Ontario 40	1173.95	-1.70%	-19.86%
Indice Québec 30	1124.77	-1.92%	-17.96%
Indice Atlantique 15	1550.44	-2.06%	-9.36%

Variation depuis 1 an



Indice	1 an
ICB-20	-11.46%
IAB-25	5.18%
IP-10	31.19%
IO-40	-13.78%
IQ-30	-13.35%
IA-15	1.35%

CENTRE D'ANALYSE ET DE SUIVI DE L'INDICE QUÉBEC

www.indicequebec.org

La Bourse de Montréal aura son Marché climatique

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Marché climatique de Montréal, une coentreprise de la Bourse de Montréal et de la Chicago Climate Exchange, a annoncé hier qu'il entendait lancer la négociation de contrats à terme sur unités d'équivalent en dioxyde de carbone (CO2) le 30 mai, sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires requises.

La publication par le gouvernement conservateur, lundi, de précisions sur les objectifs canadiens de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), a donné à la Bourse la « certitude » dont elle avait besoin pour fixer la date du début des activités.

Ce sera le premier contrat à terme lié aux émissions de gaz à effet de serre (GES) négocié au Canada, a souligné le président et chef de la direction de la Bourse de Montréal, Luc Bertrand, dans un communiqué.

Dans un premier temps, les entreprises ne pourront pas acheter et vendre des « crédits de pollution » par le biais du Marché climatique. Pour cela, il faudra d'abord qu'Ottawa établisse un système de surveillance électronique des crédits échangés. Dans son récent budget, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a prévu 66 millions $ sur deux ans pour y parvenir.

Le début de la négociation du contrat à terme sur le CO2, le 30 mai, jouera toutefois un rôle fondamental: il permettra, pour la première fois, de chiffrer la valeur d'une tonne de carbone au Canada en 2010, alors que les cibles fédérales entreront en vigueur. Ce « signal de prix » indiquera aux entreprises s'il vaut la peine d'investir dans des technologies pour réduire leurs émissions ou s'il sera plus économique d'acheter des crédits, en 2010. Entre-temps, les entreprises pourront gérer leur risque à l'égard des GES en achetant des contrats à terme sur le CO2.

Certains investisseurs, qu'ils soient individuels ou institutionnels, auront aussi intérêt à acheter des contrats à terme afin de couvrir leur exposition à des actions d'entreprises polluantes. Ces joueurs financiers permettront d'accroître les liquidités sur le Marché climatique.

Prix variable

À l'heure actuelle, une tonne de carbone vaut environ 5 $ US aux États-Unis, où il n'existe pas de cibles de réduction contraignantes, et 22 $ US en Europe, où s'applique le protocole de Kyoto.

Dans le cadre de son Fonds d'investissement technologique, Ottawa a fixé à 15 $ le prix d'une tonne de carbone. Il faudra voir si le marché ira au-dessus ou en deçà de ce seuil. Dans le cadre d'une transaction récente, la Ville de Montréal a vendu des crédits à Gaz Métro au taux de 7 $ la tonne.

Le fait d'avoir des cibles absolues, comme en Europe, ou fondées sur l'intensité des émissions, comme au Canada, n'a pas nécessairement d'impact sur le prix du carbone, a estimé le vice-président de la Bourse de Montréal responsable du Marché climatique, Léon Bitton. Le marché établit le prix en fonction de la perception que les cibles sont contraignantes ou non, une évaluation qui reste à faire au Canada. « La demande de produits dérivés environnementaux ne cesse de croître à l'échelle mondiale, et le moment est venu de créer une masse critique de transactions au Canada », a affirmé Richard Sandor de la Chicago Climate Exchange.

La performance financière, notre expertise, votre avenir!

CGA Votre expert comptable

VILLENEUVE, GAGNÉ, STÉBENNE CGA
SOCIÉTÉ NOMINALE
RAYMOND VILLENEUVE CGA
SONIA STÉBENNE CGA
LOUISE GAGNÉ CGA
YVON LALLIER FCGA
275, boul. Jacques-Cartier Sud, Sherbrooke (Québec) J1J 2Z6
Tél. : (819) 822-4221

FORTIN, CHRÉTIEN, FORTIN CGA, senc
(819) 878-3521
201, rue des Mésanges
Stoke (Québec) J0B 3G0

JULIEN MORIN, CGA
DANIEL DROUIN, CGA
(819) 564-8816
5104, boul. Bourque, bureau 103
Rock Forest (Québec) J1N 2K7

MARC LIEUTENANT, CGA
(819) 822-1120
1120, rue Conseil
Sherbrooke (Québec) J1H 1M5

JOCELINE GRAVEL, CGA
COMPTABLE GÉNÉRALE LICENCIÉE
(819) 820-1368
Place Andrew Paton
85, rue Belvédère Nord, bureau 200
Sherbrooke (Québec) J1H 4A7

DANIEL GAGNÉ, CGA
(819) 820-0888
1576, rue King Ouest, bureau 214
Sherbrooke (Québec) J1J 2C3

245532

Le Mouvement Desjardins est-il prêt à élire une femme à sa tête?

SYLVAIN LAROCQUE
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Mouvement Desjardins est-il prêt à élire une femme à sa tête? C'est ce qu'on découvrira aujourd'hui, alors que les 256 membres du collège électoral de la coopérative choisiront parmi huit candidats à la présidence.

Trois d'entre eux sont des femmes: Monique Leroux, chef de la direction financière de Desjardins, Andrée Lafortune, professeure titulaire à HEC Montréal et présidente du conseil des représentants de l'Ouest de Montréal, de même que Sylvie St-Pierre Babin, vice-présidente du conseil des représentants de l'Abitibi-Témiscamingue Nord et Ouest du Québec.

Contrairement à la dernière course, qui remonte à 2000, il n'y a cette fois aucun favori, soutiennent les spécialistes du Mouvement Desjardins.

Les candidats les plus connus sont Bertrand Laferrière, président et chef de l'exploitation de la Fédération des caisses Desjardins, Jean-Guy Langelier, président et chef de l'exploitation de la Caisse centrale Desjardins, Jude Martineau, président et chef de l'exploitation de Desjardins Groupe d'assurances générales et Louis L. Roquet, président et chef de l'exploitation de Desjardins Capital de risque. Clément Samson, président du conseil des représentants de Québec-Ouest-Rive-Sud, est aussi sur les rangs.

Ce sera la deuxième fois que le collège électoral de Desjardins sera à l'oeuvre. En février 2000, il avait fallu sept heures et six tours de scrutin pour départager le favori du moment, Jocelyn Proteau, alors président de la Fédération des caisses de Montréal et de l'Ouest du Québec, et Alban D'Amours, qui l'a finalement emporté au fil d'arrivée.

Des alliances en vue

Avant l'instauration de ce processus électoral qui s'apparente à un conclave papal, c'est le conseil d'administration de Desjardins qui nommait le président. Le collège électoral rend le résultat plus difficile à prédire.

Les membres du collège commenceront à voter dès 9h30 ce matin, derrière les portes closes d'une salle d'un hôtel de Québec. On devrait connaître les résultats du premier tour vers 10h. Les candidats pourront prendre la parole au début du vote et entre les tours de scrutin. Des alliances sont déjà en préparation, a indiqué Ghislain Paradis, professeur de management à l'Université de Sherbrooke et ancien dirigeant chez Desjardins, au cours d'un entretien téléphonique.

Le collège est composé de délégués des caisses Desjardins, soit des membres des conseils de représentants provenant des quinze régions du Québec, des caisses de groupes et de la région de l'Ontario, de même que du président et chef de la direction du Mouvement.

La principale tâche du futur président sera de concilier les valeurs coopératives de Desjardins avec les impératifs toujours plus pressants de la mondialisation du capitalisme et du secteur financier, a souligné M. Paradis.

La personne élue entrera officiellement en fonction au terme des assemblées annuelles du Mouvement Desjardins, le 29 mars. La période maximale durant laquelle une personne peut occuper le poste de président et chef de la direction est de huit ans, soit deux mandats consécutifs de quatre ans.

Les bourses plongent

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Les places boursières nord-américaines ont connu une mauvais journée, hier, quand la banque d'affaires Bear Stearns a eu besoin de l'aide d'une de ses rivales.

À Toronto, l'indice S&P/TSX a terminé la semaine en baisse de 190,66 points à 13 252,84. La Bourse de croissance du TSX a cédé 38,63 points pour clôturer à 2642,04. Le dollar canadien a pour sa part perdu 0,06 cent, à 101,40 cents US.

La banque JPMorgan, qui a été nettement moins affectée que ses rivales par la crise du marché hypothécaire, a offert à Bear Stearns, la cinquième banque américaine en importance, un financement garanti pour 28 jours, des prêts qui seront à toutes fins utiles garantis par la Réserve fédérale.

«Nous entrons dans une phase où la réalité d'essayer de surnager pendant que vos affaires vont mal commence à couler des compagnies, a expliqué l'analyste Paul Thornton, de la firme Northern Securities. On verra les secteurs les plus évidents continuer à être faibles en raison de la situation. C'est la théorie de la coquerelle: si des entreprises commencent à couler, on sait que d'autres vont suivre.»

Les nouvelles sur Bear Stearns ont porté ombrage à des données témoignant d'une inflation modeste aux États-Unis, qui ont rassuré les investisseurs que la Fed est à même de contrôler la situation en continuant à sabrer agressivement dans les taux d'intérêt pour, espère-t-on, relancer l'économie.



Jérôme-Forget veut de la productivité

FANNIE OLIVIER
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — La ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, a été accueillie chaleureusement par les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain hier matin, au lendemain du dépôt de son budget, largement tourné vers l'entreprise.

Alors qu'on ne prévoit plus qu'une croissance de l'économie québécoise de 1,5 pour cent cette année, la ministre a plaidé en faveur d'une hausse de la productivité des Québécois et a vanté les mesures préconisées dans son budget pour y arriver.

Le Québec accuse en effet du retard, avec une productivité par heure travaillée (en dollar de 2002) de 41,4 $ en 2006, comparé à 43,2 $ pour l'ensemble du Canada.

Statistique Canada a d'ailleurs révélé hier que la productivité du travail dans les entreprises canadiennes au quatrième trimestre a reculé pour la première fois en plus d'un an, perdant 0,8 pour cent. Même si les chiffres spécifiques au Québec ne sont pas encore disponibles, tout porte à croire que la situation n'y est pas plus rose, principalement en raison des déboires de l'industrie manufacturière.

« Le Canada n'a pas la productivité des États-Unis, et le Québec n'a pas la productivité du Canada », a déploré la ministre des Finances, indiquant qu'elle croyait par conséquent qu'il « fallait faire un virage ».

Pour pallier ce problème, le budget de Mme Jérôme-Forget prévoit entre autres l'abolition de la taxe sur le capital pour le secteur manufacturier et un crédit d'impôt de cinq pour cent à l'achat de matériel de fabrication ou de transformation destiné à favoriser l'investissement.

L'élimination de la taxe sur le capital pour tous les secteurs n'est cependant prévue que pour 2011, malgré les demandes du patronat et du Parti québécois, compte tenu des coûts de 700 millions $ que cela représente.

À ce sujet, Mme Jérôme-Forget a par ailleurs décoché quelques flèches hier à l'endroit du porte-parole en matière de Finances du PQ, François Legault.

« Pauvre François! Il me dit que je devrais éliminer la taxe sur le capital, et en même temps, il me dit que je n'ai pas d'argent, que je n'arrive pas. (...) Je lui ai dit François, tu es complètement malade. »

La ministre estime par ailleurs qu'une des raisons pour lesquelles les États-Unis affichent une meilleure productivité que leur voisin du Nord réside dans le fait que les Américains ont fortement investi dans les technologies de l'information au cours des dernières années.

« Par conséquent, dans ce budget, je donne un crédit de 30 pour cent justement aux entreprises qui vont faire appel aux nouvelles technologies de l'information et augmenter leur productivité », a-t-elle spécifié.

La présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, a salué ce « budget de raison » dans lequel, selon elle, les priorités sont à la bonne place, malgré des ressources limitées.

Qui oserait contredire une mère, s'est demandée Mme Hudon, alors que Mme Jérôme-Forget avait justement déclaré avoir préparé le budget « en bonne mère de famille ».

Jeudi, le budget du gouvernement libéral a été accueilli favorablement par le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, qui a annoncé que son parti allait voter en sa faveur. Le porte-parole adéquiste en matière de Finances, Gilles Taillon, a notamment salué les sommes investies pour la famille et l'entreprise privée.

Le Parti québécois prévoit plutôt le rejeter. Sa chef Pauline Marois a déploré que la ministre ait à piger dans une réserve de 1,3 G $ pour éviter de voir le Québec sombrer dans un déficit.

LES TAUX D'INTÉRÊTS CETTE SEMAINE

DONNÉES RÉELLES EN VIGUEUR LE 13 MARS

TAUX DIRECTEUR : 3,50%	TAUX PRÉF.	HYPOTHÈQUES			ÉPARGNE QUOT.	DÉPÔT À TERME		CPG
		1 AN	3 ANS	5 ANS		30 JOURS	90 JOURS	1 AN
BANQUE ROYALE	5,25	7,25	7,30	7,29	3,00	1,50	1,55	2,30
CIBC	-	7,25	7,30	7,29	0,20	1,50	1,55	2,30
BMO BANQUE DE MTL	5,25	7,25	7,30	7,29	1,50	1,50	1,65	2,30
BANQUE SCOTIA	5,25	7,20	7,30	7,29	2,75	1,50	1,65	2,30
TD CANADA TRUST	-	7,25	7,30	7,29	0,05	1,50	1,55	2,30
BANQUE NATIONALE	5,25	7,10	7,30	7,25	0,02	1,50	1,55	2,30
BANQUE LAURENTIENNE	5,25	7,10	7,30	7,25	0,05	1,50	1,55	2,30
BANQUE HSBC CANADA	-	7,25	7,30	7,29	2,40	1,50	1,55	2,30
CAISSES POP. ESTRIE	5,25	7,10	7,30	7,25	0,00	1,75	1,80	2,25
FIDUCIE DESJARDINS	-	-	-	-	-	1,75	1,80	2,25
LA CAPITALE	-	7,24	7,29	7,29	-	-	-	-
PROMUTUEL	5,25	6,80	6,80	5,95	3,30	2,20	2,25	3,00

SOURCE: CANNEX



4 Classe C240w4M 2005 en stock
75 000 km, 67 600 km, 69 291 km, 58 114 km
De 25 995 $ à 28 995 $ ou 379 $/mois - 389 $/mois.
*Certification incluse. Véhicule d'une valeur de 49 990 $.



1 Classe E320w4M 2004 en stock
66 000 km
36 995 $ ou 505 $/mois. *Certification incluse.
Véhicule d'une valeur de 77 490 $.



1 Classe R500 2006 en stock
47 000 km
46 995 $ ou 689 $/mois. *Certification incluse.
Véhicule d'une valeur de 78 950 $.



1 Classe SL500R 2004 en stock
64 000 km
72 295 $. *Certification incluse.
Véhicule d'une valeur de 149 990 $.

Visitez www.sherbrooke.mercedes-benz.ca pour choisir votre véhicule Mercedes-Benz Certifié.MC

OUVERT CE SAMEDI ET DIMANCHE

Pour une liste complète des véhicules Mercedes-Benz Certifié, visitez www.sherbrooke.mercedes-benz.ca

Mercedes-Benz de Sherbrooke
4787, boul. Bourque, Sherbrooke 819 564-2211

*Sujet à approbation du crédit. Basé sur une location de 36 mois, limite de 24 000 km, avec 10% de comptant ou échange équivalent, plus taxe et frais de RDPRM basé sur taux de 4.9%.Les numéros de stock pour le C240 #10041, 800296, 10038; le R500 #80098A; le E320 #10020 et le SL500 #7060A.
© Mercedes-Benz Canada Inc., 2008. * Financement à 1,9 % disponible uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée sur les véhicules d'occasion Certifiés Étoile. Exemple de financement : 20 000 $ à un taux d'intérêt de 1,9 $ par année correspond à 653,52 $ par mois pour 24 mois. Les véhicules d'occasion Certifiés Étoile qui se qualifient incluent les modèles 2003 à 2008, avec moins de 80 000 km et moins de quatre ans en service. Une mise de fonds peut être requise. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Visitez votre concessionnaire Mercedes-Benz pour obtenir plus de détails.
250994

HYUNDAI MC

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER !

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. PDSF des véhicules 2008 neufs annoncés : Accent L 3 portes, transmission manuelle, 13 595 $ / Elantra L transmission manuelle, 15 845 $ / Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 24 145 $/ Tucson L, 4 cylindres, 21 195 $. **Obtenez les rabais suivants à l'achat, comptant seulement, d'un véhicule neuf 2008 en stock suivant : Elantra L, transmission manuelle, 2 850 $; Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 4 150 $ plus un rabais « 25e anniversaire » additionnel de 1 000 $ pour un temps limité sur tous les modèles Sonata GL 4 cylindres, trans. automatique 2008 en stock.; Tucson L, traction avant, 4 cylindres transmission manuelle, 4 200 $. ***Obtenez le rabais suivant à l'achat, comptant seulement, sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock, 2 600 $, plus un rabais « 25e anniversaire » additionnel de 1 000 $ pour un temps limité sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock. Cette offre de rabais sur les PDSF ne s'applique pas aux véhicules loués ou financés. Frais de livraison et de destination (Accent 1 345 $ / Elantra 1 345 $ / Sonata 1 415 $ / Tucson 1 610 $) d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Les offres de rabais à l'achat comptant seulement et les offres de financement à l'achat ou de location sont des offres séparées et distinctes. Les offres sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2008 et peuvent changer sans préavis. Certaines offres sont disponibles au Québec pour les résidants du Québec seulement. †‡La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ‡‡‡Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

250190



ACCENT

FINANCEMENT À L'ACHAT ET LOCATION DISPONIBLE, DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.



TUCSON L 2008
4 cylindres, traction avant, transmission manuelle
ACHAT COMPTANT
16 995 $
PDSF 21 195 $

ELANTRA L 2008
transmission manuelle
ACHAT COMPTANT
12 995 $
RABAIS DISPONIBLE AU QUÉBEC SEULEMENT
PDSF 15 845 $

HYUNDAI 25e ANNIVERSAIRE

RABAIS*** également applicable sur tous les modèles ACCENT

RABAIS 25e anniversaire** 1 000 $

PDSF ACCENT L 3 P. 13 595 $





SONATA GL 2008
4 cylindres, transmission automatique

RABAIS 25e anniversaire** 1 000 $

PDSF 24 145 $

ACHAT COMPTANT **18 995 $**

GARANTIE 5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

HYUNDAI MC

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

IDEA inaugure ses locaux tout chauds



IMACOM, JESSICA GARNEAU

L'agence sherbrookoise IDEA Communications commençait à être à l'étroit dans ses locaux de la rue Jacques-Cartier. C'est pourquoi elle a décidé de se délier les bureaux au 108 de la rue Wellington Nord, dans un design moderne qui saura stimuler la créativité, a fait remarquer son président, François Lanctôt, lors de l'ouverture officielle, hier, en compagnie de Catherine Melillo, vice-présidente à la création. De même superficie — 1500 pieds carrés —, le nouvel emplacement est beaucoup plus ergonomique, de sorte que cinq à six personnes de plus peuvent y travailler sans s'écraser l'imagination. Le prochain pas? La firme de publicité, bien que « fondamentalement régionaliste », songe à mettre l'orteil à Montréal.

Dumoulin quitte le Carrefour, mais pas à cause des taxes

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le commerce d'appareils électroniques Dumoulin poursuit son processus de concentration de ses opérations à Sherbrooke. C'est maintenant au tour du magasin du Carrefour de l'Estrie de fermer ses portes au profit de la grande surface de la rue Northrop Frye, non loin du centre commercial.

Le patron Michel Doyon assure que la hausse importante des taxes foncières refilées aux commerçants du Carrefour n'y est pour rien. « Nous arrivons à la fin du bail. Et nous avions demandé un prolongement de trois mois. Ça finit à la fin de mars », explique-t-il.

« C'est un déménagement planifié, mais je peux dire que nous sommes contents de déménager avec toute l'histoire des taxes au Carrefour. Pour trois mois en 2008, ça m'a coûté 10 000 $ de taxes. Pour 2007, la facture était de 25 000 $. Pour un an, c'est une affaire de près de 140 000 $ pour opérer si on calcule tous les frais. Ça ne pas de bon sens. »

D'après son évaluation, l'homme d'affaires croit que des jours sombres attendent les locataires du Carrefour de l'Estrie. « Les indépendants ne pourront pas survivre. Pour nous, sortir de là, c'est comme une délivrance. »

Rappelons que l'augmentation de l'évaluation foncière du Carrefour par la Ville de Sherbrooke a fait grimper la facture que doivent payer les marchands du centre commercial.

Selon lui, son petit magasin de 2300 pieds carrés au Carrefour a souffert de l'ouverture de la grande surface Dumoulin de 15 000 pieds carrés en juin 2006. Dumoulin comptait deux autres magasins à Sherbrooke avant d'ouvrir cette grande surface.

Le déménagement de la fin de mars causera une perte d'emploi.

On apprenait cette semaine qu'un concurrent de Dumoulin, Futur Shop, a amorcé la construction d'un nouveau magasin plus grand. Celui-ci sera situé entre le boulevard De Portland et le Rona L'Entrepôt.

« Cette compétition, nous l'avions déjà. Ce n'est qu'une relocalisation du magasin », fait-il remarquer.

« Notre grande surface Dumoulin va très bien. Il faut être dans un site pour attirer la clientèle. »



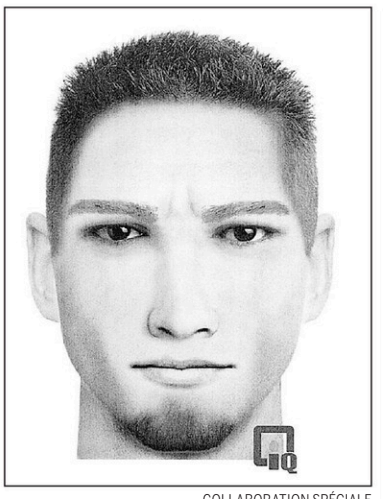
Suspects recherchés

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Le Service de police de Sherbrooke (SPS) recherche deux suspects en rapport à un vol qualifié est survenu le 6 mars vers 21 h 30 au parc Camirand.

Les deux hommes sont de race blanche et s'expriment en français. Le premier suspect mesure 1,70 m et pèse 65 kg. Il a les cheveux très court châtains. Il a un gros nez.

Le deuxième suspect es âgé d'environ 25 ans. Il mesure 1,75 m et pèse 68 kg. Il a les cheveux noirs ramenés vers l'arrière avec du gel.



COLLABORATION SPÉCIALE

Cet homme est suspecté d'avoir commis un vol qualifié le 6 mars au parc Camirand.

Le procès de Lizotte devant juge et jury

YANICK POISSON
yanick.poisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — À la demande de l'avocat de la défense, Me Denis Lavigne, le procès de Michel Lizotte, 54 ans, de Danville, aura lieu devant juge et jury, quelque part cet automne.

Au cours de l'enquête préliminaire, qui a fait l'objet d'une ordonnance de non-publication, la poursuite et la défense ont fait entendre un total de 11 témoins. Le procureur de la Couronne, Me Hugo Breton, a notamment déposé des rapports de reconstitution des faits, alors que Me Lavigne s'est engagé à présenter un complément d'information sur l'état d'esprit de l'accusé au moment de l'incident. Le tout se fera à la reprise des assises, le 7 avril prochain.

Rappelons que Lizotte fait face à 11 chefs d'accusation, dont deux de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort relativement à un accident de la route qui a enlevé la vie à Benoit et Noëlla Cayer sur la route 116, à la hauteur de Saint-Christophe-d'Arthabaska, le 6 mars 2007.

L'accusé n'en est pas à ses premières expériences en matière de conduite avec les capacités affaiblies, lui qui a été condamné à deux reprises au début des années 1990.

Double introduction par effraction chez ses parents

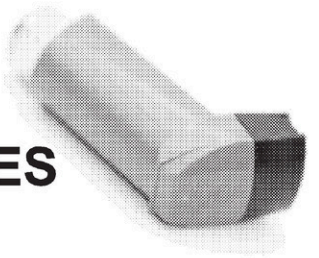
VÉRONIQUE NORMANDIN
veronique.normandin@latribune.qc.ca

ASBESTOS — Un homme d'Asbestos âgé d'une vingtaine d'années s'est introduit par effraction au domicile de ses parents pas une, mais deux fois dans la soirée de mercredi. Lors de sa seconde visite, le jeune homme a été appréhendé par la police.

«En plus de s'être introduit par effraction dans la maison de ses parents, les policiers ont saisi 26 grammes de cannabis sur l'individu. Le jeune homme sera donc aussi accusé de possession simple de stupéfiants lors de sa comparution», explique Édith Héon de la Sûreté du Québec de la MRC des Sources.

L'individu devait comparaître au Palais de justice de Sherbrooke pour répondre à des accusations de bris de conditions, d'introduction par effraction ainsi que de possession simple de stupéfiants.

Personnes asthmatiques RECHERCHÉES



Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS est à la recherche de **patients asthmatiques** volontaires pour une étude clinique évaluant un **nouveau médicament visant à traiter ce problème de santé**.

Les personnes recherchées devront :

- **Être asthmatique**
- **Avoir 18 ans et plus**

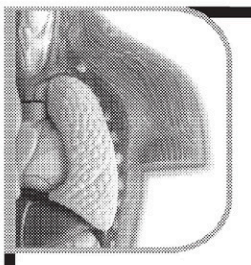
Si vous désirez avoir plus d'explications, communiquez au :

819-346-1110, poste 12886

250280

CHUS Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel



Vous souffrez de bronchite chronique?

(fumeur ou ex-fumeur)

Le Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel du CHUS est à la recherche de personnes volontaires pour **une étude clinique évaluant un nouveau médicament pour traiter ce problème de santé.**

Les personnes recherchées devront :

- **avoir 40 ans ou +**
- **avoir de l'essouflement**
- **avoir de la toux et crachats fréquents**

Cette étude est sous la supervision du Dr Pierre Larivée, pneumologue.

Renseignements :
819-346-1110, poste 12886

250281

CHUS Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Centre de recherche clinique Étienne-Le Bel



LES MAISONS Drummond Mobile

Le bon choix!

700, boul. St-Joseph, Drummondville

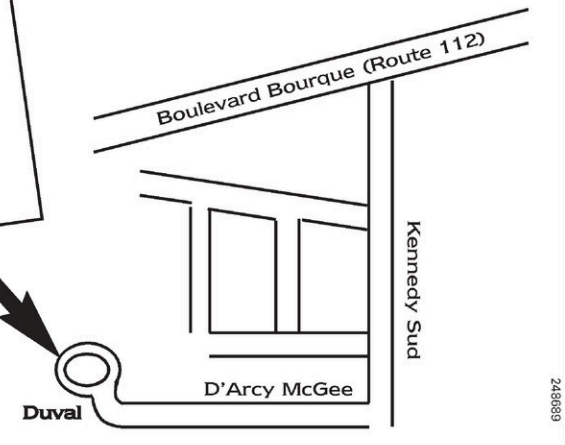
Maison UNIMODULAIRE

Phase 2, Rock Forest

Plusieurs modèles à visiter à Drummondville



TERRAINS avec services disponibles à compter de 6 000 pi²



LES MAISONS Drummond Mobile *Le bon choix!*

248689

www.maison-drummond.com 1 877 477-3131

Coaticook ne collectera plus les déchets de 180 commerçants

MARIE-LAURENCE DELAINEY
marie-laurence.delainey@latribune.qc.ca

COATICOOK — La Ville de Coaticook croit avoir trouvé une solution pour que ses commerçants recyclent et compostent davantage. À compter du 28 avril, elle ne collectera plus les déchets des commerces qu'elle juge trop pollueurs.

Au total, 180 commerces seront privés de ce service. Ils ont reçu dans les derniers jours une lettre de la Ville expliquant cette nouvelle politique et dans laquelle apparaissent les noms d'entrepreneurs privés qui pourront les desservir.

La missive ne fait pas plaisir à tout le monde. «J'ai peur que ça me coûte cher. Je ne sais pas encore avec qui je vais avoir affaire. Pour toutes les entreprises qui sont sur la limite de leur budget, si ça entraîne des coûts importants, elles pourraient aller jusqu'à fermer», s'inquiète la propriétaire du Coffret de l'Imagination, Mona Riendeau.

Cette politique a donc pour but de valoriser le recyclage et le compostage. Car l'environnement ne semble pas être la priorité de toutes les entreprises, selon le conseiller à la Ville de Coaticook responsable du dossier de l'environnement, Charles Poulin: « Si ça leur coûte autant de jeter comme de recycler, ils vont jeter, dit-il. Ça inclut les boutiques comme les restaurants qui jettent beaucoup et qui utilisent la styromousse, par exemple. Ils pourraient tous recycler davantage.»

Les coûts d'enfouissement ont aussi pesé dans la balance. «Les coûts du règlement sur l'enfouissement ont augmenté. On a dû se doter d'infrastructures d'enfouissement plus dispendieuses», rappelle M. Poulin.

Cette façon de faire a été adoptée par plusieurs autres municipalités dans les dernières années. «Il y a 10 ans que Victoriaville fait la même chose. Lac-Mégantic a commencé il y a quelques années et l'ensemble de notre MRC, sauf Coaticook, a déjà débuté», compare M. Poulin.

Il faut établir un coût pour établir des habitudes vertes. «Avant c'était une taxe fixe. Donc de mettre au recyclage ou dans la poubelle, ça coûtait la même chose. Les commerçants devront prendre des mesures pour s'adapter aux coûts, comme le recyclage. La sensibilisation, c'est bon, mais ça a ses limites. Si on charge un gros prix, ils vont changer leur comportement», dit aussi M. Poulin.

Il semble que ce changement portera ses fruits. «Le compostage n'est pas l'idéal, c'est certain. Mais si je peux économiser, je vais le faire», convient Mme Riendeau.

«C'est dommage d'être rendu là, mais c'est ce qu'il faut pour responsabiliser les entreprises», croit pour sa part le propriétaire du IGA, Dominic Arsenault. Le marché d'alimentation de la rue Child utilise déjà, depuis le mois de mai, des services indépendants de ceux de la Ville pour la collecte sélective et les matières résiduelles.

Les bacs bruns sont aux portes

Par ailleurs, la Ville de Coaticook a distribué cette semaine ses bacs à compostage pour le résidentiel. Dans le but d'encourager cette troisième voie, la collecte des ordures ménagères sera modifiée. La Ville ne ramassera pas plus que 360 litres de déchets aux deux semaines à partir du 28 avril. Les ménages ayant l'habitude de dépasser ces 360 litres devront se tourner vers le recyclage et le compostage. La collecte des bacs bruns se fera chaque semaine jusqu'à la mi-novembre et aux deux semaines par la suite.

LE TRUC DE LA SEMAINE



Le temps des semis approche!

Démarrez vos semis dans des boîtes à oeufs. Elles sont faites de carton, faciles à couper et peu encombrantes; douze petites plantes par boîte, et ça marche. Voilà une deuxième vie pour les boîtes à oeufs!

Et quelques arbres au passage

Vous pensez intégrer des arbres à votre aménagement paysager ? Profitez-en pour tenter de compenser votre dose d'émissions de CO_2.

Grâce à la photosynthèse, les feuilles des arbres absorbent le CO_2 et d'autres polluants atmosphériques. Au passage, ils produisent de l'oxygène. Il faut compter environ 500 arbres matures pour absorber la quantité de CO_2 d'une automobile parcourant 20 000 km annuellement. Pour connaître la quantité d'arbres à planter pour compenser pour vos émissions de CO_2, consultez le site internet:

www.treecanada.ca/calculator/index_f.htm.

CENTRE-DU-QUÉBEC

Les droits de coupe se transforment en projets constructifs

JEAN-PIERRE BOISVERT
jean-pierre.boisvert@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Les personnes qui ont en tête un projet à caractère sylvicole, faunique, récréatif, éducatif ou environnemental, visant la protection et à la mise en valeur du milieu forestier au Centre-du-Québec, doivent prendre note que le «Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier» est de retour avec une enveloppe budgétaire annuelle de 630 000 $,

Ce programme, issu du ministère des Ressources naturelles et financé à même les droits de coupe que doivent payer les industriels forestiers, est géré par la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ) en étroite collaboration avec les MRC du territoire et l'Agence forestière des BoisFrancs. On estime qu'il s'agit d'un moyen privilégié de favoriser la création d'emplois et d'impliquer la collectivité dans une véritable gestion des diverses ressources et utilisations du milieu forestier.

Lors de la dernière édition en 2007, plus de 59 projets ont été déposés et 36 d'entre eux ont été retenus pour financement et ont effectivement été réalisés. Ainsi, les promoteurs sur les cinq territoires de MRC se sont partagés l'ensemble des sommes disponibles aux projets.

Le programme vise à favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier, l'accroissement de la productivité forestière, la création d'emplois en région, l'aménagement de la forêt en regard de la biodiversité et la revitalisation du milieu forestier par le partenariat et le partage du financement d'activités entre le gouvernement, l'industrie forestière, le monde municipal et les intervenants régionaux.

Les promoteurs intéressés à présenter un projet peuvent obtenir toute l'information et les documents nécessaires au siège social de la CRÉCQ (www.cre.centre-du-quebec.qc.ca à la section Fonds); aux bureaux des cinq MRC du Centre-du-Québec et à l'Agence forestière des Bois-Francs.

Les projets admissibles seront évalués et sélectionnés selon des critères spécifiques adaptés aux réalités de la région du Centre-du-Québec. La date limite pour le dépôt des projets est fixée au 25 avril 2008.



ARCHIVES, LA TRIBUNE, JULIE ROY

L'idée sherbrookoise de la journée sans sac a fait tourner des regards à travers le Québec, et elle commence à s'étendre. Mais la Ville ne s'arrête pas là, et prévoit ratisser plus large cet automne.

La Journée sans sac fait des petits

DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Lancée en octobre dernier par la Ville de Sherbrooke, la Journée sans sac de plastique fait des petits. Des commerces de Rimouski banniront à leur tour les sacs de plastique pendant une journée, le 21 mars prochain.

Le président du comité de développement durable de la Ville de Sherbrooke, Jean-François Rouleau, est fort heureux de voir que la campagne de sensibilisation sherbrookoise est maintenant imitée dans le Bas-Saint-Laurent. «C'est une très bonne nouvelle! se réjouit M. Rouleau. Je salue cette initiative et le courage des marchands qui vont y adhérer.»

D'après M. Rouleau, d'autres municipalités de l'Estrie s'apprêtent aussi à emboîter le pas.

Pour sa part, Sherbrooke planifie une deuxième phase de son activité de sensibilisation, qui s'étendra sur plusieurs jours plutôt qu'un seul et ralliera plus de commerces. Cette fois, non seulement les supermarchés, mais tous les types de commerces qui utilisent des sacs de plastique devraient y participer. Cette activité devrait avoir lieu l'automne prochain.

Il n'est pas exclu que les six MRC de l'Estrie participent simultanément à cette campagne de sensibilisation, qui encourage l'utilisation des sacs réutilisables.

Quelques centaines de mètres pour un bac



DAVID BOMBARDIER
david.bombardier@latribune.qc.ca

Billet

La poubelle de la cuisine est à moitié vide. Quelques matières non recyclables dans le fond, c'est tout.

Sort-on le contenu de cette poubelle dès maintenant à l'extérieur de la maison? Probablement pas. On attend que la poubelle soit pleine... à moins qu'elle n'empeste, ce qui arrive de moins en moins souvent chez les gens qui compostent.

Dehors, maintenant.

Le bac noir, cette (trop) grosse poubelle roulante, est à moitié vide. Quelques sacs dans le fond, c'est tout.

Transporte-t-on le bac noir à la rue dès maintenant? Probablement. On n'attend pas qu'il soit plein.

Pourquoi? Sais pas. Faites-moi signe si vous avez une bonne raison.

Parce que ça pue? Mauvaise réponse. À Sherbrooke, c'est maintenant le bac brun qui nous fait souhaiter d'avoir le nez bouché, pas le noir. Et comme on est (encore) en hiver, les désagréments nasaux sont plutôt rares.

Pourquoi, alors? Par habitude? Pour imiter les voisins et ne pas se sentir seul au monde dans sa bulle verte? Parce que les éboueurs passent toutes les semaines et qu'il faut les encourager?

Pourquoi ce qu'on fait à l'intérieur de la maison perd tout son sens dès qu'on sort à l'extérieur?

Cette absurdité n'est pas seulement répandue dans ma rue. Elle se retrouve dans tous les quartiers de Sherbrooke.

Petit sondage éclair auprès des bacs noirs, cette semaine. Question: Vous n'êtes pas tannés de vous faire écraser et soulever de terre chaque semaine, souvent pour rien? Sur 16 bacs interrogés en bordure d'une rue de Sherbrooke choisie au hasard, seulement trois ont répondu qu'ils étaient pleins. De ces trois bacs, deux appartenant à un petit commerce contenaient des quantités phénoménales de matières recyclables. Ceci explique cela...

Quant aux 13 autres bacs noirs, ils étaient généralement remplis au tiers. L'un d'eux contenait même... un seul sac! Son propriétaire a sûrement eu pitié et s'est dit qu'il devait lui trouver des amis. Vite, au dépotoir!

La Ville de Sherbrooke effectuera la collecte des déchets aux deux semaines dès le mois prochain. Voilà une bonne nouvelle. Mais a-t-on besoin que la Ville nous prenne par la main avant d'agir? Pourquoi ne peut-on pas, dès maintenant, mettre le bac noir à la rue seulement lorsqu'il est plein ou, à la limite, très lourd?

Chaque fois qu'un camion s'arrête devant une propriété pour ramasser un bac, il génère plus de 30 grammes de CO_2 dans l'atmosphère. Pour chaque bac qui saute son tour, on sauve l'équivalent de CO_2 généré par une écologique Toyota Yaris qui parcourt un peu plus de 200 mètres, ou un gourmand camion F-150 qui franchit la moitié de cette distance.

Quelques centaines de mètres pour un bac. C'est peu. Mais ça peut devenir beaucoup si on met ces centaines de mètres bout à bout.

On fait maintenant l'effort de déposer ses matières putrescibles dans le bac brun. On fait l'effort de récupérer ce qui se récupère. On fait l'effort d'utiliser des sacs de coton pour ses emplettes. On fait l'effort de protéger la planète.

Permettre à son bac noir de sauter une collecte ou deux, ça ne demande aucun effort. Pour une fois, soyons paresseux!



ARCHIVES, LA TRIBUNE, MAXIME PICARD

Avec un bac vert et un brun, le noir déborde (heureusement) moins souvent. Pourquoi alors le traîner jusqu'à la rue quand il n'est qu'à moitié plein? Chaque fois qu'un camion s'arrête devant une propriété pour ramasser un bac, il génère plus de 30 grammes de CO_2 dans l'atmosphère.

Des foyers au bioéthanol à accrocher au mur

DANIEL FORGUES
daniel.forgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une nouvelle forme de chauffage d'ambiance vient de faire son apparition sur le marché sherbrookois avec l'arrivée des foyers alimentés au bioéthanol, un combustible obtenu par une distillation du maïs et d'alcool.

La firme Foyer Ecolo de Sherbrooke, sur King Est, offre des foyers à feu ouvert que l'on peut accrocher comme un cadre au mur ou déplacer à souhait dans une pièce si l'on opte pour un modèle sur pied. Ces foyers ne nécessitent aucune cheminée.

«La technique n'est pas nouvelle et est fort populaire en Europe où le coût de l'électricité est beaucoup plus élevé que par ici», note le propriétaire de l'établissement, Patrice Scalabrini.

Mais, prévient-il, les foyers au bioéthanol ne remplacent pas le chauffage principal comme on peut le faire avec un poêle à bois.

«Il s'agit d'un foyer d'ambiance qui dégage de la chaleur. Si on ne l'utilise que dans une seule petite pièce, il peut servir également de chauffage d'appoint», précise M. Scalabrini.

En fait, les foyers importés d'Allemagne et fabriqués par la firme Blomus ne produisent que 10 000 BTU de chaleur, soit à peu près la même chose que deux bonnes chaufferettes électriques à 1500 watts chacune.

L'avantage, explique M. Scalabrini, est que ces foyers procurent une ambiance tout en offrant une flamme dégageant de la chaleur, le tout sans pollution et sans risque d'intoxication.

Le bioéthanol, toujours selon M. Scalabrini, ne produit pas de pollution. Le CO_2 qu'il dégage n'est pas supérieur à ce qu'un être humain produit, il n'y a ni fumée ni odeur, de là l'absence d'une cheminée.

«Quant à l'oxygène qu'il brûle dans l'air lorsqu'il se consume, il équivaut à peu près à ce que peuvent brûler deux chandelles en oxygène, c'est loin d'être dangereux.»

Il y a toutefois un prix à payer pour ces appareils de chauffage d'ambiance. Parce qu'ils sont fabriqués en acier inoxydable brossé de haute qualité, ces appareils valent entre 1500 $ et 2000 $.

Quant au combustible, fabriqué en Ontario, il en coûte 22 $ pour un contenant de quatre litres qui procurera des flammes durant une période variant entre 15 et 22 heures selon le type d'appareil et l'ajustement utilisés.

M. Scalabrini indique que ce nouveau marché est surtout orienté vers une clientèle occupant des appartements, des condos et des maisons de ville.



LA TRIBUNE, DANIEL FORGUES

Patrice Scalabrini considère que les foyers à flamme ouverte au bioéthanol sont appelés à devenir une excellente source de chauffage d'ambiance dans les appartements, les condos et les maisons de ville.



Collision frontale à Thetford Mines



LA TRIBUNE, NELSON FECTEAU

Une collision frontale impliquant deux véhicules a fait deux blessés sérieux, c'est-à-dire les conducteurs des deux automobiles impliquées. L'accident est survenu vers 0 h 30 dans la nuit de jeudi à hier à l'entrée du secteur Robertsonville à Thetford Mines, plus précisément à la hauteur du 4970, boulevard Frontenac, dans une zone de 80 km/ heure. L'un des deux conducteurs, âgé de 21 ans et résidant à Thetford Mines, a dû fournir un échantillon de sang pour vérification du taux d'alcoolémie. Deux personnes prenaient place dans l'autre véhicule soit le conducteur de 23 ans d'East Broughton, et son passager, un homme de 20 ans de Thetford Mines. Les trois blessés ont été conduits au Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford Mines pour des blessures qui nécessiteront vraisemblablement une hospitalisation de plus de 24 heures, à tout le moins, pour les deux conducteurs. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour libérer l'un des deux conducteurs.

Arrêté deux fois en sept mois

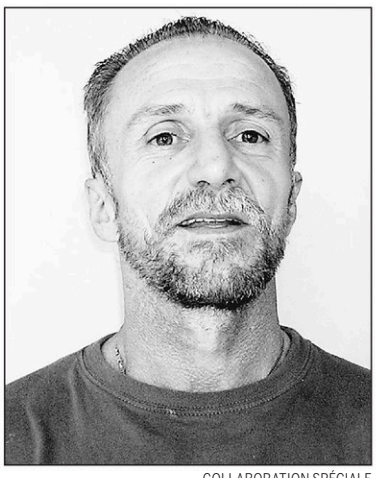
NELSON FECTEAU
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Pour une seconde fois en sept mois, les enquêteurs de la Sûreté municipale de Thetford Mines ont procédé jeudi à l'arrestation de Gaston Grenier, 56 ans, un résidant de Thetford Mines qui serait impliqué dans des agressions de nature sexuelle.

Le plus récent événement serait survenu au début du mois de mars 2008 alors que la victime serait une dame âgée de 29 ans.

Après avoir passé une nuit en cellule au poste de police de Thetford Mines, Grenier a comparu hier au palais de justice de Thetford Mines sous deux chefs d'accusation d'agression sexuelle et un chef d'attouchements à des fins sexuelles.

Après sa comparution, Grenier a pris la route de la prison d'Orsainville et devra revenir devant la justice le 18 mars prochain pour la suite des procédures.



COLLABORATION SPÉCIALE

Gaston Grenier

Une enquête amorcée en 2007 avait conduit à la comparution de cet individu en août dernier sous six chefs d'accusations à caractère sexuel à l'endroit de personnes d'âge mineur. Il avait alors été libéré sous engagement et était en liberté depuis ce temps.

Vol, coups et crachats

Nelson Fecteau
nfecteau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Les policiers du Service de la Sûreté municipale de Thetford Mines ont eu maille à partir avec un individu de 44 ans, sans domicile fixe, auquel ils ont dû passer les menottes à la suite du vol de six bières.

Il était 16 h 20 lorsque les policiers ont été demandés au supermarché IGA St-Pierre du boulevard Frontenac. Les responsables de l'épicerie avaient alors réussi à maîtriser le suspect qui serait sorti du supermarché avec la bière sans payer. Lors de l'arrestation, Stéphane Lacasse aurait frappé l'un des employés au visage alors que, pendant que les policiers le menottaient, il a craché au visage des responsables du commerce.

Une fois rendu au poste de police, l'individu est devenu davantage violent en causant du méfait sur une radio de communication, en menaçant de mort les policiers et en crachant sur ces derniers.

Stéphane Lacasse a passé la nuit en cellule pour ensuite comparaître au palais de justice de Thetford Mines. Il fait face à des accusations de vol qualifié, de voies de fait sur un responsable de l'épicerie, de voies de fait sur trois policiers, d'avoir proféré des menaces de mort à l'endroit des policiers et d'entrave au travail des agents de la paix.

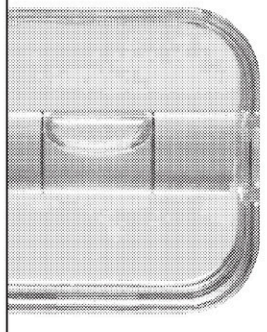
Après sa comparution, Lacasse a été conduit au centre de détention d'Orsainville. Il devra se présenter devant le tribunal le 25 mars prochain pour la suite des procédures. Il pourrait faire face à d'autres accusations.

Vous voulez rénover ?
Le financement n'est plus un obstacle à vos projets de rénovation !



Optez pour le plan de financement Réno-prêt *, offert en collaboration avec TD Canada Trust !

Confiez vos projets de rénovation aux entrepreneurs certifiés par **la bannière Réno-Maître de l'APCHQ,** les seuls à vous offrir le Réno-prêt, et ce, à un **taux d'intérêt privilégié.**



1 800 361-2037 (poste 222)
www.gomaison.com/goreno

* L'octroi d'un Réno-prêt est sujet aux conditions de crédit de TD Canada Trust.

5124

TD Canada Trust · réno maître · APCHQ Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec inc.

249268

2,75% Taux de crédit-bail pour 48 mois
346$* Par mois (crédit-bail).
0$ D'ACOMPTE · 0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ · 0$ PREMIÈRE MENSUALITÉ



LA TOUTE NOUVELLE VOLVO XC70 2008 ET LE VOLVO XC90 2008
QUAND ON VOIT PASSER UNE TELLE OFFRE, ON NE LA LAISSE PAS PASSER.
* Voir un de nos représentants pour tous les détails. Cette offre prend fin le 31 mars 2008.
Volvo. pour la vie

VOLVO SHERBROOKE
3625, rue du Blanc-Coteau, Sherbrooke
819 563-8303
www.volvosherbrooke.com
249245

APPEL D'OFFRES
APP-2008-070

PROJET : **Fourniture et livraison d'un tracteur utilitaire articulé polyvalent**

PROPRIÉTAIRE : Ville de Magog
7, rue Principale Est
Magog (Québec)
J1X 1Y4

RESPONSABLE : M. Éric Gélinas
Téléphone : 819 843-7106
Télécopieur : 819 843-3330

La Ville de Magog demande des soumissions pour la fourniture et la livraison d'un tracteur utilitaire polyvalent de construction robuste. Le véhicule doit être neuf et de type articulé, 4 roues motrices, avec bras de chargeur. Les documents de soumissions sont disponibles au Centre des Travaux Publics et Services Techniques situé au 520, rue Saint-Luc, Magog (Québec) J1X 2X1.

Les soumissions seront remplies sur le bordereau préparé à cet effet et devront nous parvenir dans une enveloppe fournie à cette fin, cachetée et identifiée **« Tracteur utilitaire articulé polyvalent » le ou avant le mardi 1er avril 2008, à 11 h**, heure et date d'ouverture des soumissions à la Ville de Magog, Bureau de la greffière, 7, rue Principale Est, Magog (Québec) J1X 1Y4, à l'attention de Me Martine Savard.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Mars 20008 **Me Martine Savard, greffière**

250830

Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke

Appel d'offres no S-008-2008

Réfection de la toiture – Projet nº 111661

École du Phare
405, rue Sara, Sherbrooke (Québec) J1H 5S6

Propriétaire
La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Architecte
JUBINVILLE ARCHITECTES
101, rue Court, Sherbrooke (Québec) J1H 1G5

Obtention ou consultation des documents
Au bureau de l'architecte à partir du lundi 17 mars 2008.

Dépôt pour l'obtention des documents
Pour les entrepreneurs généraux, 50 $ en argent, non remboursable, pour chaque série de plans et devis ou un chèque du même montant fait à l'ordre du propriétaire.

Visite des lieux
Une visite aura lieu le mercredi 26 mars 2008 à 14 h 30.

Garantie de soumission
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement à l'ordre du propriétaire équivalent à 10 % du montant de la soumission incluant toutes taxes et valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Réception et ouverture des soumissions
Le mardi 1er avril 2008 à 14 h 15, heure locale, à la salle du 7e étage du Centre administratif de la CSRS, 2955 boulevard de l'Université à Sherbrooke.

Soumissionnaires
Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou sur un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Sherbrooke, le 15 mars 2008.

Le secrétaire général,
Carl Mercier

251450

Appel d'offres

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX CÂBLÉS DANS LE SECTEUR KING/BELVÉDÈRE
APPEL D'OFFRES Nº 10280

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de CIMA+, 3385, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1L 1P8, ou en contactant le 819 565-3385, au prix de 100 $. Les soumissions doivent être reçues physiquement dans une enveloppe scellée au bureau de líapprovisionnement, 555, rue des Grandes-Fourches Sud, bloc A à Sherbrooke J1H 5G7, **avant le 31 mars 2008 à 14 h**.
Une visite du site et une rencontre d'information sont fortement recommandées et auront lieu le jeudi 20 mars à 10 h au bureau de CIMA+.
La Ville se réserve le droit de níaccepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Pierre Plourde
Chef Division Approvisionnement

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

250841

Étude André Carbonneau
Huissiers de justice
276, rue King Ouest, Sherbrooke (Qc)
Tél. : (819) 822-2174 / Téléc. : (819) 822-2076

AVIS PUBLIC EN JUSTICE
COUR DU QUÉBEC ET COUR FÉDÉRALE
DIST. ST-FRANÇOIS
NO.: 470-02-000021-072 ET GST-6294-07
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC ET LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE C. LES ENTREPRISES SERGE MICHAUD INC.
Le 25 mars 2008 à 10 h 30 au 5065, RUE ALBERT-MINES À CANTON D'HATLEY, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de LES ENTREPRISES SERGE MICHAUD INC. saisis en cette cause consistant en : **1 pick up Ford Ranger XL 96; 1 pick up GMC bleu avec installation; 1 souffleur à neige avec accs; etc.**
Conditions : ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ.
Pour information : Rock Guertin, h.j.

AVIS PUBLIC EN VENTE
COUR DU QUÉBEC DIST. ST-FRANÇOIS
NO.: 450-61-035118-057
LE PERCEPTEUR DES AMENDES C. WENDY-LYNNE OLSEN
Le 27 mars 2008 à 13 h 30 au 381, RUE STOKES À BURY, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de WENDY-LYNNE OLSEN saisis en cette cause consistant en : **1 véhicule Toyota Tercel vert 1999.**
Conditions : ARGENT COMPTANT et/ou CHÈQUE VISÉ.
Pour information : André Carbonneau, h.j.

250842

Appel **d'offres**

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Projet
Réaménagement des locaux C1-2014 et C1-2036

Propriétaire
Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Dossier
Nº US-07-C1-080-00

Architectes
Raymond Gautier Architecte
1100, rue Prospect
Sherbrooke (Québec) J1H 1B4

L'Université de Sherbrooke demande des soumissions pour le réaménagement des locaux C1-2014 et C1-2036 sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke.
Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de Raymond Gautier Architecte, à partir du **17 mars 2008** à compter de **14 h 00**, contre un dépôt de **cent dollars (100$)** qui sera non remboursable. Si ce dépôt est sous forme de chèque, il devra être libellé au nom du propriétaire.

Les soumissions devront être remises de main à main dans des enveloppes cachetées, uniquement au Service des immeubles de l'Université de Sherbrooke au local B4-219 de la Centrale d'énergie du Campus principal qui est situé sur le boulevard de l'Université, à Sherbrooke, Québec. Dès la réception, la date et l'heure seront indiquées et ce sont ces date et heure qui serviront à déterminer si une soumission a été reçue à temps ou non. Les soumissions devront être reçues **au plus tard à 15 h 00**, heure en vigueur localement, le **9e jour du mois d'avril** et elles seront ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure et au même jour.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie de soumission correspondant à dix pour cent (10 %) du montant de sa soumission. La garantie doit être fournie sous forme de cautionnement ou de lettre de garantie irrévocable, auquel cas les modèles prévus dans les documents d'appel d'offres devront être utilisés ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission devra être échangée avant la signature du contrat par une garantie d'exécution du contrat et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services. Ces garanties pourront être fournies au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental et dont l'échéance ne doit pas dépasser cinq (5) ans. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnements, le montant de chacune d'elles doit correspondre à cinquante pour cent (50 %) de la valeur du contrat et ces cautionnements doivent être fournis suivant les modèles prévus aux documents d'appel d'offres; lorsque ces garanties sont sous une autre forme autorisée, chacune d'elles doit correspondre à dix pour cent (10 %) de la valeur du contrat.

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 250 000 $, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces et territoires assujettis à l'Accord sur le commerce intérieur, l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 100 000 $ mais inférieure à 250 000 $, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces assujetties à l'Accord de libéralisation des marchés du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

De plus, seules les soumissions qui proviendront d'entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c. B-1.1) seront considérées aux fins du processus d'appel d'offres.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les soumissions devront être faites conformément au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, tel qu'amendé à ce jour.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Alain Webster
Vice-recteur à l'administration
et au développement durable

250838

www.USherbrooke.ca

AVIS PUBLIC
VILLE DE SHERBROOKE

ARRONDISSEMENT de Jacques-Cartier
RÈGLEMENT Nº 1-5

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire du conseil d arrondissement de Jacques-Cartier de la Ville de Sherbrooke, Que lors d une séance ordinaire tenue le lundi 25 février 2008, le conseil d arrondissement de Jacques-Cartier de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement nº 1-5 modifiant le règlement numéro 1 connu comme étant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement comme suit :
«2.3 Séance ordinaire
Le conseil d arrondissement tient une séance ordinaire à 19 heures le quatrième lundi de chaque mois à l'exclusion des mois de juin, juillet et de décembre.
Le conseil d arrondissement tient une séance ordinaire à 19 heures le premier jeudi du mois de juillet et à 19 heures le deuxième jeudi du mois de juin et de décembre. »
Que l original dudit règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de l 'Arrondissement de Jacques-Cartier, situé au 2050, rue King Ouest, bureau 010 à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps durant les heures habituelles de travail;
Que le règlement nº 1-5 entre en vigueur immédiatement.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 15e jour du mois de mars 2008.
Sylvie St-Pierre
Secrétaire du Conseil de l arrondissement

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

250839

MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE

Appel d'offres

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE**
251, rue Parker
Dixville (Québec)
J0B 1P0

PROJET : **Programme d'assainissement des eaux usées**

NOTRE DOSSIER : DIXM-012

DESCRIPTION DU PROJET : **Construction d'interceptions, de postes de pompage, d'une usine d'épuration des eaux usées et d'un émissaire**

Le maître de l'ouvrage demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles seront présentées dans l'enveloppe ci-jointe et le soumissionnaire devra y être clairement identifié.

Les plans et le cahier des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus à compter de **mercredi, le 19 mars 2008 à 13 h 30**, au bureau de **Teknika HBA**, situé au 150, rue de Vimy, Sherbrooke (Québec) J1J 3M7, sur remise en argent ou sous forme d'un chèque visé fait à l'ordre de ladite firme, d'un montant de trois cents cinquante dollars (350 $) taxes incluses - **NON REMBOURSABLE**.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission telle que décrite à l'article 2.5 de l'Avis aux soumissionnaires de la norme 1809-900-I/2002. La soumission, la garantie devant l'accompagner de même que tous les autres documents à fournir seront réputés valides pour une période de 120 jours. Le soumissionnaire devra tenir compte de cette obligation lorsqu'il fera compléter par d'autres les documents en question.

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent seront considérées. Dans le cas d'un consortium, cette exigence est considérée rencontrée lorsque chacune des parties s'est procuré lesdits documents.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord. Les entrepreneurs devront détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

Les soumissions seront reçues, à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant le jeudi, 17 avril 2008 à 14 heures**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

Le maître de l'ouvrage ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

MARS 2008

Mme Mary Brus
Directrice générale

250837

TEKNIKA HBA INC.
150, rue de Vimy
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7
Tél. : 819 562-3871
Télec. : 819 563-3850

TEKNIKA HBA INC.

Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke

Appel d'offres – no S-020-2008

Appel de propositions pour l'achat et l'installation d'équipements informatiques à la Commission scolaire de la Région-de- Sherbrooke

Période du 1er avril 2008 au 1er avril 2009

Propriétaire
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université,
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Obtention ou consultation des documents
Les documents de soumissions seront disponibles à compter du lundi 17 mars 2008 à l'endroit indiqué ci-dessus auprès de Mme Gertrude Bourgault, secrétaire de gestion, SRFTI, 819 822-5540 poste 20110.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans les documents d'appel d'offres. Les documents pourront être acheminés par courrier électronique.

Réception et ouverture des soumissions
Les soumissions seront ouvertes à 11 h, le mardi 1er avril 2008, à la salle du 8e étage du centre administratif de la CSRS, 2955 boulevard de l'Université à Sherbrooke.

La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. De plus, la commission scolaire pourra annuler cet appel d'offres en tout temps.

Donné à Sherbrooke, le 15 mars 2008.

Le secrétaire général,
Carl Mercier

251451

Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke

Appel d'offres – no S-007-2008

Réfection de la toiture
Projet nº 111658

École du Cœur-Immaculé
333, 15e Avenue Sud
Sherbrooke (Québec) J1G 2X5

Propriétaire
La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Architecte
JUBINVILLE ARCHITECTES
101, rue Court, Sherbrooke (Québec) J1H 1G5

Obtention ou consultation des documents
Au bureau de l'architecte à partir du lundi 17 mars 2008.

Dépôt pour l'obtention des documents
Pour les entrepreneurs généraux, 50 $ en argent, non remboursable, pour chaque série de plans et devis ou un chèque du même montant fait à l'ordre du propriétaire.

Visite des lieux
Une visite aura lieu le mercredi 26 mars 2008 à 13 h 30.

Garantie de soumission
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement à l'ordre du propriétaire équivalent à 10 % du montant de la soumission incluant toutes taxes et valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Réception et ouverture des soumissions
Le mardi 1er avril 2008 à 14 h, heure locale,à la salle du 7e étage du Centre administratif de la CSRS, 2955 boulevard de l'Université à Sherbrooke.

Soumissionnaires
Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou sur un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Sherbrooke, le 15 mars 2008.

Le secrétaire général,
Carl Mercier

251448



Appel d'offres

MAÎTRE DE L'OUVRAGE : **MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC**
2430, rue Saint-Jean
Frontenac (Québec) G6B 2S1

PROJET : **Mise aux normes des installations d'eau potable du secteur Village**

La Municipalité de Frontenac demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus. Elles devront être présentées dans l'enveloppe fournie à cette fin et le soumissionnaire devra y être clairement identifié. Les travaux comprennent de façon non limitative :

- Le maintien du service d'eau potable opérationnel durant la réalisation des présents travaux de mise aux normes des installations existantes;
- La réhabilitation du puits 4-A existant;
- La réfection du bâtiment de service existant du puits 4-A incluant la mécanique de procédé, l'électricité, l'instrumentation et contrôle, la plomberie et ventilation, la fourniture et la pose d'un système de chloration ainsi que la réfection de l'aire de service existante;
- la construction complète d'un réservoir sans protection incendie incluant la tuyauterie, les vannes, les accessoires et la mécanique de procédé;
- la construction complète d'un bâtiment de service attenant au réservoir pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une unité de surpression incluant la mécanique de procédé, l'électricité, l'instrumentation et contrôle, la plomberie et ventilation, le système de chloration ainsi que la construction d'une aire de service;
- divers travaux connexes dont la fourniture et la pose de clôtures ainsi que la réfection des chemins d'accès existants menant au site du puits 4-A et au site du réservoir et du poste de surpression.

Les travaux prévus dans le cadre de ce contrat sont subventionnés par le gouvernement du Québec et du Canada dans le cadre du programme de subvention « FIMR ».

Les plans et cahiers des charges ainsi que la formule de soumission pourront être obtenus à compter **de mercredi, le 19 mars 2008 à 13 h 00** au bureau de Teknika HBA inc., situé au 150, rue de Vimy, Sherbrooke (Québec) J1J 3M7 sur remise en argent ou sous forme d'un chèque fait à l'ordre de ladite firme, d'un montant de deux cent cinquante dollars (250 $) (taxes incluses) - **NON REMBOURSABLE**.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission valide pour une période de cent vingt jours tel que décrit à l'article 2.5 de l'Avis aux soumissionnaires de la norme 1809-900-I/2002. Le montant du cautionnement est de 70 000 $.

Seuls les cautionnements émis par les compagnies détenant un permis d'assureur au Canada seront acceptés aux termes du document d'appel d'offres.

Seules les offres présentées par les entrepreneurs qui auront commandé les documents d'appel d'offres au même nom que celui sous lequel ils soumissionnent seront considérées.

Seules sont considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c.B.-1.1).

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de la municipalité de Frontenac, par M. Bruno Turmel, directeur général, à l'adresse indiquée ci-dessus, **le ou avant mercredi, le 16 avril 2008 à 11 heures**, pour être ouvertes publiquement à la même heure et au même endroit.

La Municipalité de Frontenac ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

MARS 2008

M. Bruno Turmel, dir. gén.
Municipalité de Frontenac

250835

TEKNIKA HBA INC.

150, rue de Vimy
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7
Tél. : 819 562-3871
Télec. : 819 563-3850

TEKNIKA HBA INC.

Avis public

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ CONCERNANT LA VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :
PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a autorisé la présentation à l'Assemblée nationale du Québec d'un projet de loi d'intérêt privé demandant :
L'autorisation d'exploiter seule ou de confier à une personne l'exploitation du centre récréo-touristique Montjoye situé dans la municipalité du canton d'Hatley.
QUE ledit projet de loi est disponible pour consultation au bureau du greffier situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.
QUE toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale à l'adresse suivante :

Direction des affaires juridiques et législatives
Assemblée nationale
Édifice André-Laurendeau, bureau 4.05
Québec (Québec) G1A 1A3

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 5e jour de mars 2008.
Me Isabelle Sauvé
Greffière

250336

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Appel d'offres – nº S-006-2008

Construction d'un gymnase – Projet nº 111644

Sécurité des cages d'escalier – Projet nº 111672

École des Quatre-Vents, pavillon Belvédère
1208, rue Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec) J1H 4C7

Propriétaire
La Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
2955, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3

Architecte
ATELIERS ARCHITECTURE
Rémi L. Petit et Luc Roy architectes
740, rue Compton Est
Waterville (Québec) J0B 3HO

Ingénieurs
Aménagement extérieur et structure
CIMA +
3385, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1L 1P8

Mécanique et électricité
IME Experts Conseils
2984, rue des Chênes, bureau 101
Sherbrooke (Québec) J1L 1Y1

Obtention ou consultation des documents
Documents disponibles le 17 mars à partir de 14 h au bureau de l'**ACQ Estrie**
Madame Mélanie Fortin
2925, rue Hertel
Sherbrooke (Québec) J1L 1Y3
Tél. : 819 566-7077

Visite des lieux
Une visite aura lieu le 25 mars 2008 à 15 h 30.

Garantie de soumission
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement à l'ordre du propriétaire équivalent à 10 % du montant de la soumission incluant toutes taxes et valide pour une période de 60 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50 % du prix du contrat et lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10 % du prix du contrat.

Réception et ouverture des soumissions
Le jeudi 17 avril 2008 à 14 h, heure locale, à la salle du 7e étage du Centre administratif de la CSRS, 2955 boulevard de l'Université à Sherbrooke.

Soumissionnaires
Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable au Québec ou dans une province ou sur un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Donné à Sherbrooke, le 15 mars 2008.

Le secrétaire général,
Carl Mercier

251449

AVIS PUBLIC

VILLE DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT Nº 447 ADOPTANT LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU CENTRE DE SERVICES DU NOYAU URBAIN DE L'ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 456 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE

À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT Nº 447 ADOPTANT LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) DU CENTRE DE SERVICES DU NOYAU URBAIN DE L'ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT Nº 456 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE LENNOXVILLE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :
QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 3 mars 2008 d'un projet de règlement, portant le numéro 447, visant l'adoption du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre de services du noyau urbain de l'arrondissement de Lennoxville et la modification du règlement nº 456 adoptant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Lennoxville, une assemblée publique de consultation sera tenue le 8 avril 2008, à 18 h 30, au centre communautaire Amédée-Beaudoin située au 10, rue Samuel-Gratham, au 2e étage, à Sherbrooke, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT Nº 447

Le projet de règlement nº 447 a pour objet d'adopter le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre de services du noyau urbain de l'arrondissement de Lennoxville afin de permettre la planification détaillée de ce secteur situé en bordure des rues Queen et College en y maintenant son caractère spécifique (vie de quartier, « college town », université, bilinguisme), en protégeant son cadre bâti d'intérêt, en améliorant son environnement urbain et en y créant un lien et une ramification avec les grandes composantes de l'arrondissement.
Le projet de règlement nº 447 a également pour objet de modifier le règlement nº 456 adoptant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Lennoxville afin de délimiter une nouvelle aire d'aménagement pouvant faire l'objet d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) et d'assujettir le secteur du centre de services du noyau urbain de l'arrondissement de Lennoxville à un programme particulier d'urbanisme (PPU).
QU'AU cours de cette assemblée publique, le président de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;
QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau de l'arrondissement de Lennoxville situé au 150, rue Queen, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 15e jour de mars 2008.

Me Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de Sherbrooke
www.ville.sherbrooke.qc.ca

Éphémérides

Voici les éphémérides de la Presse Canadienne pour le 15 mars
LA PRESSE CANADIENNE

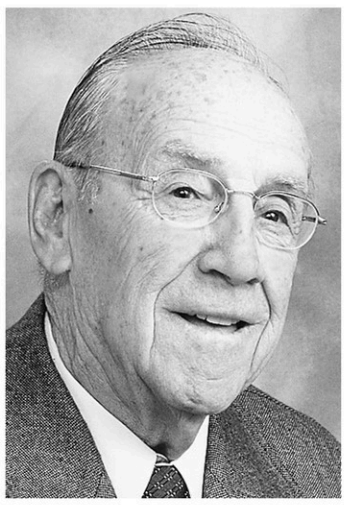
2003 — Hu Jintao succède à Jiang Zemin à la tête de la République populaire de Chine dans le cadre de l'intronisation d'une nouvelle génération de dirigeants à la tête du pays le plus peuplé de la planète.
2001 — Armés de couteaux, des terroristes tchétchènes forcent un avion parti de la Turquie à se poser à Médine; la police saoudienne donnera l'assaut où périront un employé, un passager et un pirate.
1998 — En Inde, le nationaliste Atal Behari Vajpayee forme le nouveau gouvernement.
1993 — Sur la côte est nord-américaine, une tempête fait 238 morts dont les 33 marins d'un minéralier, au large de l'île de Sable.
1991 — Patinant pour la France, les Canadiens Isabelle et Paul Duchesnay deviennent champions du monde en danse.
1990 — Ottawa autorise les sikhs membres de la GRC à porter le turban.
1990 — Le correspondant du journal britannique «The Observer», Farzad Bazoft, est pendu en Irak, pour espionnage.
1988 — A Montréal, lancement du quotidien anglais Daily News, qui paraîtra durant 18 mois.
1974 — Une grève de marins paralyse la Voie maritime du Saint-Laurent.
1971 — L'Ontario poursuit pour 35 millions $ Dow Chemical, pour pollution au mercure à Sarnia.
1963 — Les Etats-Unis proposent d'installer un «téléphone rouge» entre Washington et Moscou pour éviter des conflits accidentels.
1957 — Une commission d'enquête fédérale recommande de réduire les pouvoirs de réglementation de Radio-Canada, ce qui permettra la création de réseaux privés de télévision.
1949 — A Québec, le feu ravage le Colisée; il sera reconstruit en plus grand sur les terrains de l'Exposition provinciale.
1943 — Au large de l'Afrique, un sous-marin allemand coule le paquebot Empress of Canada et 400 personnes périssent.
1939 — L'Allemagne nazie occupe Prague.
1921 — Le Rwanda est cédé à l'Angleterre par la Belgique.
1917 — En Russie, le tsar Nicolas II abdique, cédant la place au gouvernement d'Aleksandr Kerenski, Georgi Lvov et Paul Milivkov.
1916 — Une armée de 16 000 Américains est envoyée au Mexique, pour y capturer le chef révolutionnaire Pancho Villa.
1848 —Un soulèvement débute en Hongrie qui, à l'initiative de Lajos Kossuth, obtiendra pour un an son autonomie face à l'Autriche.
1776 — Aux Etats-Unis, le congrès continental renie la couronne anglaise; l'indépendance sera proclamée le 4 juillet.
1713 — A Trois-Rivières, il est ordonné aux propriétaires de construire des trottoirs de bois en face des maisons.
1603 — Samuel de Champlain entreprend son premier voyage en mer.
1521 — Le navigateur portugais Ferdinand Magellan débarque aux Philippines.
44 av. J.C. — Jules César est assassiné à Rome par Brutus, Cassius et leurs séides.
Ils sont nés un 15 mars:
Le président américain Andrew Jackson (1767-1845)
Le réalisateur français Philippe de Broca (1933-2004)
Le cinéaste québécois Francis Mankiewicz, à Shangaï (1944-93)
Ils nous ont quittés un 15 mars:
2007: L'ancien commissaire du baseball majeur Bowie Kuhn (1926)
1998: le pédiatre et auteur Benjamin Spock (1903)
1997: Victor Vasarely, maître de l'art cinétique ou Op'Art (1908)
1975: l'armateur grec Aristote Onassis (1906)
1828: le peintre espagnol Francisco de Goya y Lucientes (1746)
453: Attila le Hun (395)
44 av. J.-C.: Jules César (101)
Citation du jour: «La bureaucratie réalise la mort de toute action.» (Albert Einstein, «Comment je vois le monde»)

Les éphémérides pour le 16 mars
LA PRESSE CANADIENNE

2005 — À Vancouver, Ripudaman Malik et Ajaib Bagri sont jugés non coupables d'avoir fait sauter un avion d'Air India, faisant 329 morts.
2001 — Au Sénégal, les séparatistes de Casamance signent une trêve dans leur conflit vieux de 13 ans.
1999 — Les 20 membres de la Commission européenne démissionnent, à Bruxelles, suite à des fraudes et du patronage à l'exécutif de l'UE.
1998 — Le président des Communes, Gilbert Parent, interdit les petits drapeaux canadiens sur les pupitres des députés.
1996 — Le Canadien de Montréal étrenne le Centre Molson, battant les Rangers de New York 4-2.
1988 — L'Irak bombarde des villages kurdes avec des armes chimiques qui, selon l'Iran, font 5000 morts.
1985 — Le reporter Terry Anderson, d'Associated Press, est capturé à Beyrouth; il sera libéré en décembre 1991.
1978 — L'ancien premier ministre italien Aldo Moro est enlevé à Rome par les Brigades rouges; cinq gardes du corps sont abattus.
1976 — Accusé d'outrage au tribunal, le ministre libéral André Ouellet démissionne du cabinet Trudeau.
1973 — A Paris 14 pays, le Fonds monétaire international et l'OCDE adoptent le régime des taux flottants pour le marché des devises.
1968 — A My Lai, au Vietnam, un bataillon américain massacre quelque 500 femmes, enfants et vieillards.
1955 — Le patron de la LNH, Clarence Campbell, suspend jusqu'a la fin de la saison Maurice Richard, qui avait frappé un juge de ligne.
1935 — L'Allemagne nazie rétablit le service militaire obligatoire.
1926 — A Auburn, au Massachusetts, Robert Goddard lance sa première fusée à carburant liquide.
1914 — En France, pour atteinte à l'honneur de son mari, la femme de Joseph Caillaux, ministre des Finances, assassine Gaston Calmette, directeur du Figaro.
1851 — Le catholicisme devient religion d'Etat en Espagne et l'Eglise obtient le contrôle de l'enseignement et des journaux.
1827 — Création à New York du Freedom's Journal, première publication de la commnauté noire.
1800 — A Québec, à la mort du dernier jésuite, Jean-Joseph Casot, le régime anglais, qui lui avait interdit le recrutement, saisit les biens de la confrérie; elle sera réadmise en 1842.
1649 — Les jésuites Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant sont torturés à mort par des Iroquois, à la mission Saint-Ignace, près du lac Huron.
1534 — L'Angleterre de Henri VIII rompt avec le Vatican.
1521 — Le navigateur portugais Ferdinand Magellan atteint les Philippines.
1244 — Refusant d'abjurer leur foi, 200 albigeois sont brûlés vifs à Montségur, dans les Pyrénées.
Ils sont nés un 16 mars:
Le président James Madison, à Port Conway, Virginie (1751-1836)
Le physicien allemand Georg Simon Ohm (1787-1854)
Le compositeur russe Modest Moussorgsky (1839-81)
Le cinéaste Bernardo Bertolucci, à Parme (1941)
L'actrice Isabelle Huppert (1955)
Ils nous ont quittés un 16 mars:
2001: la comédienne Juliette Huot (1912)
1999: l'homme de théâtre Gratien Gélinas (1909)
1979: le politicien unioniste et péquiste Jean-Guy Cardinal (1925)
1955: le peintre français Nicolas de Staël (1914)
1898: le dessinateur anglais Aubrey Beardsley (1872)
Citation du jour: «Etre aimable, dans la conversation, c'est se sacrifier à l'amour-propre d'autrui.
(Giacomo Leopard i, «Pensées»)

Nécrologie

243929
Ambiance
FLEURISTE POUR TOUTES OCCASIONS
18 KING OUEST
819 562-6226



AUDET
Louis

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 7 mars 2008 est décédé monsieur Louis Audet à l'âge de 82 ans et 7 mois, époux de Carmen Larocque, demeurant à Sherbrooke. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles, le SAMEDI 15 mars 2008 à 12 h en l'église Saint-Roch de Rock Forest.
Outre son épouse, monsieur Louis Audet laisse dans le deuil ses enfants: Micheline (Gary McCone), Jacques (Nathalie Vincent). Ses petits-enfants: Derek, Scott, Randy et Stéphanie. Son arrière-petite-fille: Maeva. Ses frères et soeurs: Yolande (feu Denis Lacroix), Florence (Lionel Gravel), Jean-Marc (Gabrielle Talbot). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-soeurs, cousins, cousines, neveux, nièces ainsi que d'autres parents et ami(e)s.
La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Fleurimont, en particulier le personnel du 7e C pour les bons soins prodigués à monsieur Audet. En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER,** 3330 rue King Ouest, Bureau 130, Sherbrooke, Québec J1L 1C9 seraient grandement appréciés de la famille.



DENAULT
Adrienne
(Lessard)
1909 - 2008

À Sherbrooke, le 8 mars 2008, à l'âge de 98 ans, est décédée madame Adrienne Lessard, épouse de feu Rosaire Denault. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

le vendredi 14 mars de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h, et le samedi 15 mars à partir de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 9 h 45. Le service religieux sera célébré le SAMEDI 15 mars 2008 à 10 h en l'église Ste-Famille et de là au cimetière St-Michel de Sherbrooke.
Madame Lessard Denault laisse dans le deuil sa fille Huguette Denault (Yvan Côté). Ses petits-enfants Danielle Côté (Ghislain Leroux), René Côté, Andrée Côté (Gilles Pomerleau) et Chantal Côté (Yvan Drapeau). Ses arrière-petits-enfants: Dominick Côté-Bilodeau (Carol-Ann), Valéry Côté-Bilodeau (Ben), Kim Drapeau, Marie-Michelle Leroux et Maxime Leroux. Son frère: Jean-Paul Lessard (Jeanne Paquette). Sa belle-soeur: Thérèse. Ses filleules: Parisienne et Lisette, ainsi que de nombreux cousins, cousines, neveux, nièces et autres parents et amis.
En guise de sympathie, des dons à: **IUGS PAVILLON ARGYLL,** 1036 rue Belvédère Sud, Sherbrooke, Qc J1H 4C4 seraient grandement appréciés.

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

La famille sera présente à l'église, à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Le jour des funérailles de 10 h à 11 h à l'église. Les funérailles: MERCREDI 19 mars 2008 à 11 h en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville. Les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière de Bromptonville.
Mme Parr Auger laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Marielle Foucault), Sylvie (Raymond Blais). Ses frères et soeurs: Thérèse (feu Lucien Turgeon), Madeleine (feu Hercule Campeau), Maurice (Françoise Hannah). Elle était aussi la soeur de feu Gaston (feu Rose Lavoie), feu André (feu Augustine Carpentier), feu Hervé (feu Germaine Couture), feu Julien (feu Cécile Côté), feu Roger (feu Janice Lagacé), feu Marcel (feu Jeannette Roy), feu Françoise (feu Roland Lapointe). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Hélène Auger (feu Jean-Marie Dupuis), André Auger, Bernard Auger (Pauline Lemieux), Sr Imelda Auger C.N.D., François Auger (Gilberte Roy). Elle était aussi la belle-soeur de feu Raymond Auger (feu Germaine Morisette), feu Armand Auger (feu Lucia Desjardins), feu Rita Auger, feu Germaine Auger, feu Pauline Auger (feu Lucien Sinotte), feu Ida Auger. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel de l'unité 41-42 du Pavillon d'Youville ainsi qu'au personnel du CLSC, plus particulièrement à Josée, Ginette et Hélène et le personnel du Centre de jour, pour les excellents soins prodigués à leur mère. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION DE L'IUGS**, 1036, rue Belvedere Sud, Sherbrooke, J1H 4C4, seraient grandement appréciés de la famille.



AUGER
Gisèle
(Parr)

Après une longue et douloureuse maladie, à l'IUGS Pavillon d'Youville, le 13 mars 2008, est décédée madame Gisèle Parr Auger, le 13 mars, à l'âge de 80 ans, épouse de feu Jean Auger, demeurant à Bromptonville. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur



BEAULIEU
Léo-Paul

Au Centre Hôtel Dieu de Sherbrooke
Le 12 mars 2008, est décédé M. Léo-Paul Beaulieu à l`âge de 76 ans, époux de Rachel Bergeron, demeurant à Sherbrooke autrefois d`Asbestos, il était le fils de feu Albert Beaulieu et de feu Claura Leroux

Sous la direction de:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Aline Richer, coordinatrice
Claude Roy, directeur Général
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

La famille recevra les condoléances au complexe du 24 Juin Sherbrooke : Samedi le 22 mars 2008 de 10 h à 14 h 45. Une cérémonie à la chapelle du complexe à 15 h. Inhumation au cimetière de Bromptonville en une date ultérieure
M. Beaulieu laisse dans le deuil: Son fils: Bernard Beaulieu; Ses petits enfants: Danny, Julie (Stéphane); Son arrière-petit-fils: Jordan; Sa soeur: Claire (feu Marcelle); Beaux frères et belle soeurs: Louise (feu Ernest Bergeron), Cécile (feu Fernand Bergeron), Robert (Florence Guillemette), Gaston Bergeron, Pauline (feu Anthonain Provencher) Pierrette (feu Yvon Morin) André (Carmen Lapointe). Il laisse aussi dans le deuil de nombreux neveux, nièces cousin, cousines et autres parents et amis
La famille tient à remercier le personnel du Centre Hôtel Dieu de Sherbrooke pour les bons soins prodigués à M. Beaulieu
Des Dons à la: **MAISON AUBE-LUMIÈRE** seraient appréciés de la famille. carte au salon.



BOULANGER
Julia
1915 - 2008

À la Maison Paternelle de Lambton - CSSS du Granit, le 12 mars 2008, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Julia Boulanger, épouse de feu Adrien Giroux, domiciliée à Lambton, autrefois de St-Romain. La famille accueillera parents et amis au:

Centre funéraire
Jacques et fils Inc.
120, rue Principale
Lampton (Québec)
sous la direction du:
Centre Jacques & Fils Inc
Lac Mégantic, Québec,
Affilié à la C.T.Q.
www.centrefuneraire.qc.ca
Tél.: 1-800-267-0757
Téléc.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur

Vendredi le 14 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22. Le jour des funérailles à compter de 11 h. Les funérailles seront célébrées SAMEDI le 15 mars 2008 à 14 h. En l'église de St-Romain.
Mme Boulanger laisse dans le deuil ses enfants : Dolorès (Lucien Roy), Réginald, Raymond (Louise Boulanger), Thérèse. Ses petits-enfants: Serge Roy, Célia Grondin, Yanick Grondin, Stéphane Giroux, Julie Masson, Christian Masson. Ses arrière-petits-enfants: Vincent, François et Lucas. Elle était la soeur et la belle-soeur de: feu Louis (Annette Bolduc), feu Adrienne (feu Hervé Grimard), feu Adrien,Germaine (Paul Robert), Fernand (Pauline Desrosiers), feu Gérard, Sr Thérèse, f.c.s.c., feu Denis, Jeannette (feu Réal Doyon), feu Ulric (feu Bertha Fortier), feu Arsène (feu Lucienne Drapeau), feu Oscar (feu Marie-Ange Godbout), feu Ludivine (feu Omer Boulanger), feu Yvonne (feu Jules Plante)
Vos témoignages de sympathies à la famille peuvent se traduire par des dons à la: **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**.



DOLBEC
Thérèse
(Patry)
1929 - 2008

Subitement à la Résidence Terrasses Bellevue, le 11 mars 2008, est décédée madame Thérèse Patry Dolbec, à l'âge de 79 ans, épouse de feu Florian Dolbec, demeurant à Sherbrooke. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confié à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

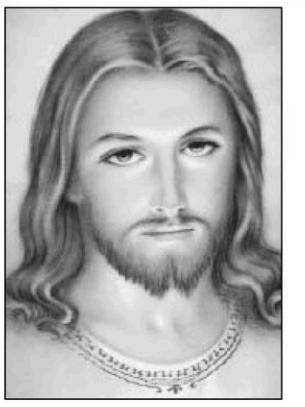
Une cérémonie aura lieu à une date ultérieure.
Mme Dolbec Patry laisse dans le deuil ses enfants: Serge (Jocelyne Drouin), Danielle (Mohammed Boulagoul). Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants: Ève (Éric Dupuis), Josh, Frédéric (Marie-Claude), Nathan, Guillaume. Ses frères et soeur: Simone (feu Rosario Beauchemin), Gilberte (Jean Perreault), Pauline (Donald Gallant), Huguette (Camille Provencher). Elle était aussi la soeur de feu Céline (Roger Cusson), feu Raymond (Léona), feu Adrien (Denise), feu Laurent. Elle était aussi la belle-soeur de feu Rolland Dolbec (Laurette Pruneau), feu Hercule Dolbec (Pierrette Bergeron), feu Claudia Dolbec, feu Clément Dolbec. Elle laisse également dans le deuil plusieursneveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.
La famille tient à remercier Francine et Pierre St-Pierre pour leur présence constante ainsi que tout le personnel de la Résidence Terrasses Bellevue pour les excellents soins prodigués à notre mère. En guise de sympathie, des dons à: **DIABÈTE QUÉBEC**, 8550, rue Pie IX, bur. 300, Montréal, Québec, H1Z 2Z9, seraient grandement appréciés de la famille.

In Mémoriam

AUDET (Louis)
82 ans et 7 mois, Sherbrooke
AUGER (Gisèle)
80 ans, Bromptonville
BEAULIEU (Léo-Paul)
76 ans, Sherbrooke
BOULANGER (Julia)
92 ans, Lambton
BOISVERT-DESMARAIS,(Réjeanne)
91 ans, Drummondville
DENAULT (Adrienne)
98 ans, Sherbrooke
DOLBEC (Thérèse)
79 ans, Sherbrooke
DOSTIE (Germain)
84 ans, Sherbrooke
DUBREUIL (Ida)
86 ans, Sherbrooke
FELTEAU, BOISVERT (Béatrice)
92 ans et 1 mois, Sherbrooke
FERLAND (Lorenzo)
96 ans, Valcourt
FONTAINE (Florent)
81 ans, Magog
GODBOUT (Luce)
82 ans, Asbestos
GOSSELIN (Guy)
76 ans, St-Jean-sur-Richelieu
GOZSY (Gabriella)
62 ans, St-Isidore de Clifton
LANCTÔT (Emery)
90 ans, Sherbrooke
LANGLOIS (Arsène)
90 ans , Magog
LAPOINTE (Isabelle)
70 ans, Sherbrooke
LEROUX (Mario)
Chertsey
MELANÇON (Luc)
81 ans, Drummondville
PARÉ (Maria)
97 ans et 6 mois, Magog
PELLETIER (Léonard)
73 ans, Granby
SAVOIE (Robert)
82 ans et 4 mois, Sherbrooke
SIMARD, Gaston
76 ans, Drummondville
SIMARD (Raymond)
72 ans et 10 mois, Sherbrooke
TURGEON (Rita)
85 ans et 11 mois, East-Angus
VANASSE (Claude)
82 ans, Coaticook

Suite des avis de Décès en page suivante

Granit Orford
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
MONUMENTS PERSONNALISÉS
aussi comptoir de granit
PRIX COMPÉTITIF
Vaste choix de couleurs
NOUVEAU
Obtenez un monument noir au prix du gris foncé
10295, rue Panorama, Deauville
www.granitorford.com
843-8443
245855

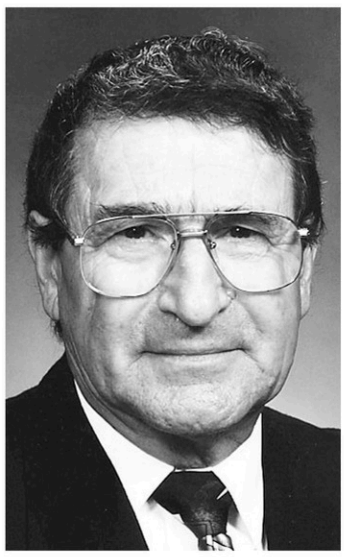


REMERCIEMENTS AU SACRE-COEUR

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

F.H. 248233

Nécrologie



FONTAINE
Florent

Au CHUS Fleurimont, le 12 mars 2008, est décédé monsieur Florent Fontaine, à l'âge de 81 ans. Il était l'époux de Claire Paquin, demeurant à Magog. À la demande de la famille, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Les funérailles en présence des cendres, auront lieu à l'église St-Patrice de Magog, le LUNDI 17 mars 2008, à 10 h 30. La famille vous accueillera à l'église ne demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation se fera au cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure.

Outre son épouse Claire, M. Florent laisse dans le deuil ses 2 fils: André et Daniel (Carmen Maurice) ainsi que sa fille Lyne (Jean-Marc Poisson); Ses arrière-petits-enfants: Marie-Claude, Audrey-Anne et Samuel. Il laisse également son frère Rock (Louise Tétreault), sa soeur Laurette (feu Armand Houle), sa soeur Gisèle (feu Bernard Fafard), sa belle-soeur Rita Chabot (feu Paul-Yvon Fontaine), ses beaux-frères Gérard Paquin (Béatrice Bégin) et Jacques Paquin (prêtre) ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

Un merci tout spécial aux ambulanciers et paramédicaux de Magog ainsi qu'au personnel du CHUS pour les bons soins prodigués à M. Florent Fontaine. En guise de sympathie, des dons à la: **www.fondationchus.org** ou à la: **FONDATION DU CHUS**, 580 Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.



DOSTIE
Germain
1924 - 2008

À Sherbrooke, à l'IUGS Pavillon St-Vincent, le 12 mars 2008, est décédé monsieur Germain Dostie, époux de feu Raymonde Morin, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
33, rue Bowen Sud
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur



MELANÇON
Luc

À Drummondville, le jeudi 13 mars 2008, après plusieurs années de maladie, monsieur Luc Melançon, époux de Dame Pauline Tétreau (fils de feu Dr. Wilfrid Melançon et feu Florentine Côté), nous a quitté dans la paix et l'amour à l'âge de 81 ans. La direction des funérailles a été confiée au :

Funérarium Daniel Vachon Inc.
211, rue Lindsay
Drummondville (Québec)r
Tél.: 1-866-478-1448
sans frais: 1 800 567-3878
télec: 819 447-8823
funerarium_vachon@hotmail.com
Affilié à la C.T.Q.

Heures de visite : Dimanche 23 mars 2008, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, de même qu'avant les funérailles lundi, à compter de 12h.

Le service religieux sera célébré en l'église St-Frédéric, le LUNDI 22 mars à 14 h. L'inhumation sera faite à une date ultérieure.

Luc Melançon sera pour toujours dans le coeur de sa Pauline et de ses enfants: Carole, Canton de Hatley, Johanne (Samuel), Saint-Marc-sur-Richelieu, et Michel (Diane), Charlesbourg. Il était le frère de Claude (Madeleine), Yolande, Solange (Jacques), feu Jacqueline et feu Guy Melançon. Il était le beau-frère de Gilles, Jacques (Madeleine), feu Yvette et feu Yolande (José) Tétreau. Il laisse plusieurs neveux et nièces, de même que ses bons amis Tommy LeSauteur et Gaétan Beaudoin.

La famille est reconnaissante pour les bons soins de tout le personnel de l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières, de tout le personnel de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, en particulier au pavillon Youville (5è étage), de même qu'au Dr. Daniel Paquette pour sa générosité tout au long de la maladie. Pour l'expression matérielle de votre sympathie, la famille apprécierait vos dons à la: **FONDATION SAINTE-CROIX INC**, 570, rue Hériot, Drummondville, J2B1C1, (819) 478-6467.

Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-9394
info@coopfuneraire.com

Heures de visite: Vendredi 14 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 9 h à 10 h 40. Les funérailles: SAMEDI 15 mars 2008 à 11 h en l'église Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation au cimetière St-Michel.

M. Dostie était le père de: Gaétan (François Daoust), Zabulon (Ange Dostie), Céline (Yvon Talbot), Jo-Anne (Léon Deschamps), Chantal (Juan Catasus), feu Guylaine (Richard Nicol), Colette (Gilles Blais), Martine (Richard Lessard), Luce (Yves Paré) et François (Tanja Dostie). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Isis-Sophia, Uriel, Marilou, Rafaël, David, Héloïse (Philipp), Cassandre (David), Ariane, Olivier (Marie-Julie), Laurence, Thomas, Victor, Mattéa, Bernard, Félix, Sélina, Eugénie, Nathalie, Marie-France (Frédérique) et Mathieu (Marie-Claude). Ses arrière-petits-enfants: Alexis, Ludovik, Jessica, Marie-Pier, Junior et Jeanne. Il était le frère de feu Rosaire (feu Colombe), Irène (feu Stanislas Couture), feu Éva (feu Ephrem Bolduc), feu Alice (Denis Bélanger), Gérard (Rose-Alice), Monique (feu Dominique Turcotte), feu Anna(feu Paul Bergeron), Hélène (feu Gérard Valade), Fr. Fernand, ainsi que le beau-frère de: feu Dominique (feu Marthe), Gracia-Anna, feu Florian (Germaine), Cécile (Aimé Bergeron), feu Lucien (Gisèle), Jean-Paul (feu Reine), Euclide (feu Jeanine), Hermance (Gérard Richard), Gisèle (Laurent Pigeon), Réal (feu Thérèse), Robert, Rose-Annette (Réal Ménard) et Gérald (Lise). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier particulièrement l'ensemble du personnel du 4 A de l'IUGS Pavillon St-Vincent, pour la qualité des soins prodigués et toute l'affection et la tendresse dont il a bénéficié. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION DES FRÈRES MARISTES, A/S DE FRÈRE GAÉTAN FECTEAU,** 7141, Avenue Royale, RR4, Château Richer, Québec, G0A 1N0, seraient grandement appréciés de la famille.



DUBREUIL
Ida

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 13 mars 2008, est décédée madame Ida Dubreuil, à l'âge de 86 ans, fille de feu Thomas Dubreuil et de feu Georgine Lieutenant, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Rock-Forest. Il n'y aura pas d'expostion. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles: LUNDI 17 mars 2008 à 10 h 30 en l'église Saint-Roch de Rock Forest. Les cendres seront déposées au cimetière de Rock Forest à une date ultérieure.

Mme Dubreuil laisse dans le deuil ses enfants: Lise Frappier (Denis Lebrun), Alain Frappier (France Duhamel), Andrée Frappier et Josée Frappier (Pierre LaMadeleine). Ses petits-enfants: Anne-Marie Lebrun, Pascale Lebrun et Kevin Poliquin. Ses arrière-petits-enfants: Clara et Gabriel. Ses frères et soeurs: Sr. Madeleine, Sr Bernadette, Sr. Lucienne, Marie-Ange, Philippe, Jeannine, Raymond, Géralda, Léo, ainsi que leur conjoint et conjointe. Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du Gite du Bel-Age pour les bons soins prodigués à madame Dubreuil. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION DE L'IUGS**, 1036, Belvedère Sud, Sherbrooke, J1H 4C4, seraient grandement appréciés de la famille.



FELTEAU
BOISVERT
Béatrice
(Bégin)
1916 - 2008

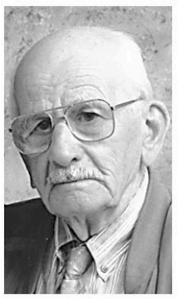
À l'IUGS Pavillon St-Joseph, le 12 mars 2008, est décédée madame Béatrice Bégin Felteau, Boisvert, à l'âge de 92 ans et 1 mois, épouse en première noces de feu Émile Felteau et en seconde noces de feu Roger Boisvert, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie(Complexe)
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Heures de visite: Dimanche 16 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Lundi 17 mars 2008 à compter de 9 h. Une cérémonie d'Adieu aura lieu au même endroit à 11 h.

Mme Bégin était la mère de feu Pauline Felteau (feu André Côté), Monique Felteau, Lise, Gisèle Felteau (Serge Légaré), Émile Felteau (Diane Girard), Micheline Boisvert (Richard Berthold), Denis Boisvert (Janeth Verry), Claudette Boisvert (Jean-Claude Landry), Diane Boisvert (Gilles Madore), Lucie Boisvert (Dany Royer) et Louise Boisvert (Yves Perras). Elle laisse également dans le deuil les enfants de son second époux: Rita Boisvert (feu Gaston Guillemette), Gisèle Boisvert (Ronald Devin), Huguette Boisvert (Normand Dubé) et Robert Boisvert Ducharme. Ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de feu Yvette Bégin (feu Vernard Hayman), feu Berthe Bégin (feu Germain Dubreuil), feu Richard Bégin (feu Émérentienne Poirier), Aimé Bégin (Violette Grimard), feu Roger Bégin (feu Madeleine Doyon), Fernande Bégin (Émilien Fortin), Paul-Émile Bégin (Gisèle Rioux), Madeleine Bégin (feu Léonard Jacques), Claire Bégin (feu Oliva Fournier) ainsi que tous ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Felteau et Boisvert, ses neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement madame Chantal Acteau ainsi que son personnel de la Résidence Le 13e Nord, de même que le personnel du CHUS Hôtel-Dieu et de l'IUGS Pavillon St-Joseph pour les bons soins prodigués à Mme Bégin Felteau Boisvert. En guise de sympathie, des dons à la: **FONDATION CANADIENNE DU REIN (SECTION ESTRIE)**, C.P. 22011-Succ. Quatre-Saisons, Sherbrooke, J1B 4B3, seraient grandement appréciés de la famille.



FERLAND
Lorenzo
1911 - 2008

Au Centre hospitalier de Gramby, le 5 mars 2008, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Lorenzo Ferland, époux de feu Mme Albertine Millette, demeurant à Granby, autrefois de Valcourt. M. Ferland repose au:

Les Résidences funéraires
Bessette
1112, rue St-Joseph
Valcourt (Québec)
Tél.: 450 532-2200
1-888-730-6666
Téléc.: 450 777-4393
www.famillebessette.com
affilié à la C.T.Q.

Heures de visite: Vendredi 14 mars 2008 de 19 h à 21 h et samedi , jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Les funérailles auront lieu le SAMEDI 15 mars 2008 à 11 h en l'église St-Joseph de Valcourt suivies de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

M. Ferland était le père de: Sylvio, Jacques, Claire (feu Marcel Fontaine), Robert (Lorraine Arseneault), feu Lucille (Richard Gagnon), Jean-Marc (Annette Morel). Il laisse dans le deuil ses petits-enfants: Lucie, Richard, Mario, Stéphane, Jean-Pierre, France, Jocelyn; Ses arrière-petits-enfants, son arrière arrière-petit-fils; Sa soeur: Simone Ferland Bélanger; Ses belles-soeurs: Jeanne Reed, Aline Roberge (Rodrigue Roberge). Un grand ami de la famille: Gilbert Rochon, ainsi que neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel du Centre hospitalier de Granby ainsi que le Dr. François Ferdais pour les bons soins prodigués à M. Ferland. En guise de sympathie, des dons à l':**ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC**, seraient grandement appréciés. Des formulaires seront disponibles au salon funéraire.

403 PRIÈRES

MÈRE TERESA

Dites 9 fois " Je vous salue Marie" par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

L.M.E.G

Remerciements

« Qu'elle puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'elle a semé ici-bas ».

Notre merci sincère à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de



MME DOROTHY ALLEN
survenu le 9 février 2008

Nous avons été très sensibles à votre soutien de quelque manière que ce soit, par votre présence, vos offrandes de messes.

La famille Allen.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

248977

Nécrologie



GODBOUT
Luce
(Vincent)
1926 - 2008

À Sherbrooke, le 12 mars 2008, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Luce Vincent Godbout, épouse de feu M. Gilles Godbout, demeurant autrefois à Asbestos. La direction des funérailles à été confiée au:

Centre funéraire Dupuis
550, 1ère avenue
Asbestos (Québec)
Tél.: 819 879-2424
Téléc.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

La famille vous accueillera au sous-sol de l'église St- Isaac-Jogues à Asbestos, samedi à compter de 10 h.
Le service religieux sera célébré SAMEDI 15 mars à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière d'Asbestos.
Mme Godbout laisse dans le deuil ses enfants : Michel (Jeanne-D'Arc Boilard), Renée (Jean-Yves Hamel), Marie-Josée. Ses petits-enfants : Célia, Dominick, Audrey et Émilie. Son arrière-petite-fille Darriline. Sa soeur Nicole Vincent Olney. Ses belles-soeurs Simone et Aline Godbout.
La famille tient à remercier tout le personnel du Foyer St-Joseph (2ième étage) pour les bons soins prodigués à leur mère. En guise de sympathie, des dons à: **I.U.G.S. PAVILLON ARGYLL**, 1036 rue Belvédère Sud, Sherbrooke, J1H 4C4, seraient grandement appréciés.



GOSSELIN
Guy

À l'Hôpital Charles-Lemoine, le 9 mars 2008, est décédé monsieur Guy Gosselin, à l'âge de 76 ans, époux de Rachel Canuel, demeurant à St-Jean-sur-Richelieu. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
56, rue Laurier
East Angus (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 832-1030
info@coopfuneraire.com

Heures de visite: Dimanche 16 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 9 h à 10 h 30. Les funérailles, LUNDI 17 mars 2008 à 11 h en l'église Saint-Louis-de-France (East-Angus).
Outre son épouse, M. Gosselin laisse dans le deuil ses enfants: Louise (René Savoie), Claude (Chantal Brault), Serge (Danielle Dontigny), Diane, Gilles, Camil, Chantal. Ses petits-enfants: Guillaume, Sébastien, Olivier, Marie-Pier, Philippe, Jean-Benoit, Samuel, Corinne. Ses frères et soeurs: Luc (Augustine Laramée), Claude (Réjeanne Rousseau), Charles (Jeanne Lussier), Marc (Madeleine Labrie), Céline (feu Jacques Letellier, Raymond Leclerc), Raymond (Mariette Fournier), Pauline (Réal Routhier). Il était aussi le frère de feu Nil.-B. (Monique Drouin), feu Jules (Pierrette Goulet), feu Normand (Pauline Gaudet). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Sr. Jeannine Canuel, S.C.Q., Raymond Canuel (Claire Hélène Lavoie), Pauline Canuel (Donald Michaud), Marielle Canuel (Gérard Smith), Marie-Claire Canuel (Francis Lebel), Nicole Canuel (Pierre Paul Ross), Carmen Canuel (Fernand Pearson). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la: **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330 King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.



GOZSY
Gabriella

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 12 mars 2008, est décédée madame Gabriella Gozsy, à l'âge de 62 ans, demeurant à St-Isidore de Clifton. Les arrangements funéraires ont été confiés à la:

Résidence funéraire Cass
3006, rue College
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 564-1750
www.salonscass.ca
Caroline Beauregard

La famille sera présente à l'église à partir de 13 h 30 afin de recevoir les condoléances. Les funérailles: LUNDI 24 mars 2008 à 14 h en l'église St-Rosaire de Sawyerville. Inhumation au cimetière Côte des Neiges, Montréal, à une date ultérieure.
Mme Gozsy laisse dans le deuil son frère André (Carole Marceau Gozsy), son neveu Alexandre et sa nièce Vanessa, ainsi que ses amis.



LANCTÔT
Emery
1917 - 2008

À Sherbrooke, le 12 mars 2008, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Emery Lanctôt, époux de Thérèse Leblanc, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Résidence funéraire
Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819 565-1155
Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com
Affiliée à la C.T.Q.

Vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Samedi 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Le service religieux sera célébré, le SAMEDI,15 mars 2008 à 10 h 30 en l'église Coeur-Immaculé-De-Marie et de là au Cimetière St-Michel de Sherbrooke.
Outre son épouse, M. Lanctôt laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Pierrette), feu Paul-Émile, Gisèle, Yvan (Lisette), Jean-Paul (Sandra), Lise. Ses petits-enfants: Michel, Francine, Sylvain, Henri, Robert, Sylvie, Chantal, Benoit, Patrick, Christian, Bruce, Paula, Carole, Éric; 19 arrière-petits-enfants; frères et soeurs: Lucien, Marie-Ange, Earl A. Rublee (feu Cécile), beau-frère: Jean-Paul Daigle (feu Rita).
La famille remercie chaleureusement tout le personnel du 4e A du CHUS Hôtel-Dieu pour les excellents soins prodigués à M. Lanctôt.



LANGLOIS
Arsène

À Magog, le 5 mars 2008, est décédé monsieur Arsène Langlois, à l'âge de 90 ans, époux de feu Madeleine Millette demeurant à Magog. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

La famille sera présente à l'église à compter de 13 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le SAMEDI 15 mars 2008 à 14 h à l'église St-Patrice.
Il laisse dans le deuil ses enfants: André (Carmen Bolduc), Michel (Réjane Lambert). Ses petits-enfants: Véronique,Dominic et Geneviève. Neveux, nièces, autres parents et amis. Il était le frère de feu Andréa Langlois-Gingras.
La famille désire remercier le personnel de l'Accueil Notre-Dame pour les bons soins prodigués à monsieur Langlois. En guise de sympathie, des dons à: **ACCUEIL NOTRE-DAME,** 320 rue Cartier, Magog, Qc J1X 1X6 seraient grandement appréciés.



LAPOINTE
Isabelle

À l'IUGS Pavillon d'Youville, le 9 mars 2008, est décédée madame Isabelle Lapointe à l'âge de 70 ans, fille de feu Alphonse Lapointe et de feu Antoinette Cartier, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Bromptonville. La crémation a été confié à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Une cérémonie d'Adieu aura lieu dans l'intimité à une date ultérieure. Les cendres seront déposées au cimetière de Bromptonville à une date ultérieure.
Mme Lapointe laisse dans le deuil ses fils: Yves Lapointe, Mario Vachon et Sylvain Vachon. Ses petits-enfants: Roxanne, Yannick, Marie-Ka et Britanie. Elle était la soeur de Rachelle Lapointe (feu Roger Côté), Denise Lapointe (Jean-Marc Côté), feu Huguette Lapointe (feu Roger Vachon), feu Gaston Lapointe, feu Gérard Lapointe (Diane Mac-Duff), André Lapointe (Monique Biron), Réal Lapointe (Francine Therrien), feu Lise Lapointe et Monique Lapointe (André Hétu).
La famille désire remercier le personnel des Résidences Portland du CHUS Hôtel-Dieu ainsi que l'IUGS Pavillon d'Youville pour les bons soins prodigués à Mme Lapointe. En guise de sympathie, des dons à la: ASS. **PULMONAIRE DU QUÉBEC**, 855, rue Ste-Catherine Est, bur. 222, Montréal, H2L 9Z9, seraient grandement appréciés.



LEROUX
Mario

Monsieur Mario Leroux est décédé le 8 mars 2008 à Chertsey.
Il laisse dans le deuil sa conjointe Ginette Groleau (Nathalie Houle et son conjoint et Valérie Houle), son fils Marco Leroux et sa conjointe Katherine Poirier (Shelly O.), sa mère Alice Leroux-Ringuette, ses frères et soeurs, Denis Leroux et sa conjointe Micheline Lessard (Annie et Claudine), France Leroux (Pierre Cloutier), Serge Leroux et sa conjointe Lizette Roy (Pascal et Nathalie), Lucie Leroux et son conjoint Sylvain Grenier (Pierre-Luc Boisvert, Olivier et Félix), Chantale Leroux et son conjoint Michael St-Onge (Amélie Charland), ainsi que plusieurs amis, cousins et autres membres de la famille.
Une cérémonie commémorative aura lieu dimanche le 16 mars 2008 à 14h au:

Centre Funéraire Labrèche
3283, 4e Avenue
Rawdon (Québec)



PARÉ
Maria
(Grenier)

À Magog, le 11 mars 2008, est décédée madame Maria Grenier, à l'âge de 97 ans et 6 mois, épouse de feu Joseph Paré, demeurant à Magog. La famille vous accueillera à la:

Résidence Funéraire
Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec)
Tél.: 819 843-4473
Téléc.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

Dimanche 16 mars 2008 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles auront lieu LUNDI 17 mars 2008 à 11 h, en l'église St-Patrice.

Remerciements

« Tout comme une source vive, la vie suit son cours, mais son souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. »



Notre merci sincère à tous les parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie sous toutes ses formes lors du décès de

PIERRETTE (JOLIN) BOUTIN

survenu le 25 décembre 2007

Son conjoint: René; ses filles: Francine, Lucie, Céline et Andrée; leur conjoint; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

249005



PELLETIER
Léonard
1934 - 2008

À St-Jean-Sur-Richelieu, le 10 mars 2008, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur.Léonard Pelletier, époux de madame Nicole Péloquin, demeurant à Granby.
Outre son épouse Nicole, il laisse dans le deuil sa fille Myriam; ses frères: les abbés Claude et Roger Pelletier; ses soeurs: Camille (William Gee) et Estelle; son neveu: Paul Légaré; sa nièce: Estelle Gee (K.A. Strom) et son neveu William Gee jr (C. McLellan); son petit neveu: Liam; ses belles-sours: Monique et Mireille Péloquin. Il était également le frère de feu l'abbé Paul Pelletier. Il laisse aussi plusieurs autres parents et ami(e)s.
La Liturgie de la Parole aura lieu le LUNDI 17 mars 2008 à 14 heures, en la Chapelle du:

Complexe funéraire
Le Sieur
60 Boul. Pie IX
Granby, Qc
Tél.: 450 777-1414
Télec.: 450 777-0999
www.lesieur.ca

Suivie de l'inhumation au cimetière St-Michel de Sherbrooke à une date ultérieure. La crémation a eu lieu au Crématorium Le Sieur. La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de midi, lundi, journée de la cérémonie.

Mme Paré Grenier laisse dans le deuil sa fille Cécile (Florian Carrier). Elle était aussi la mère de feu Thérèse (feu Raoul Laliberté). Ses petits-enfants: Michel, Pierre, Suzy, Nicole, Serge. Ses arrière-petits-enfants: Patrice et Francis. Sa soeur: Annette (feu Hercule Roy), cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnle du 2e étage de l'Hôpital Memphrémagog pour les bons soins prodigués à Mme Grenier. En guise de sympathie, des dons à la: **SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER ESTRIE** (375, rue Argyll, Edifice Norton, Local 0725, Sherbrooke, J1J 3H5, seraient grandement appréciés.

Suite des avis de Décès en page suivante

Remerciements

Les mots ne peuvent suffire pour exprimer toute notre appréciation et notre reconnaissance à nos parents Perreault et Savard, voisins et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de



EDMOND PERREAULT

survenu le 19 février 2008

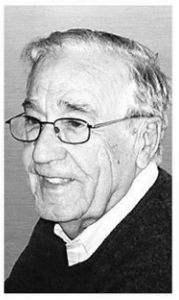
Nous vous prions d'accepter ce témoignage de notre gratitude.

Ses enfants, Jean-Claude, Nicole, Micheline, Jean-Marc ainsi que leur conjoint(e).

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

248230

Nécrologie



SAVOIE
Robert

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 11 mars 2008, est décédé monsieur Robert Savoie, à l'âge de 82 ans et 4 mois, fils de feu Rosario Savoie et de feu Laurette Grenier et époux de Gertrude Bélanger, demeurant à Sherbrooke. Il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 13 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles: SAMEDI 15 mars 2008 à 14 h 30 en l'église Saint-Charles-Garnier, 3710 Charles-Hamel (Via McCrea). Les cendres seront déposées au Columbarium de la Coopérative Funéraire de la rue 24 Juin.

Outre son épouse, M. Savoie laisse dans le deuil ses enfants: André (Danielle Côté), Thérèse (Luc Lepage), Nicole (Alain Fréchette) et Louise (Pierre Drouin). Ses petits-enfants: Geneviève, Véronique (Daniel Lachapelle), Philippe (Véronique St-Laurent), Maude-Émilie, Laurence, Gabrielle, Emma et Juliette. Son arrière-petit-fils Lucas. Sa soeur: Gisèle (Joe Beaver). Il était le frère de feu Marie-Paul et de feu Jeannine. Ses belles-soeurs: Béatrice Bélanger (feu Léonard Hay) et Mariette Bélanger (feu Euclide Laforce). Il était le beau-frère de feu Margot Bélanger (feu Tim Selby) et de feu Sylvio Bélanger. Il laisse également ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille désire remercier le personnel des Soins palliatifs du CHUS Hôtel-Dieu et particulièrement le Dr. André Lessard qui l'a suivi tout au long de sa maladie. En guise de sympathie, des dons à la: **FOND. QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e Avenue Nord, Sherbrooke, J1H 5N4, ou **LES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DU CHUS (SOINS PALLIATIFS)**, 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, J1G 2E8, seraient grandement appréciés de la famille.



SIMARD
Raymond

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 9 mars 2008, est décédé monsieur Raymond Simard, à l'âge de 72 ans et 10 mois, époux de Monique Lapierre, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
526, rue Prospect
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 348-3777
info@coopfuneraire.com

SAMEDI 15 mars 2008 de 13 h à 15 h. Il y aura une cérémonie au salon à 13 h 30. Les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière de Danville.

Outre son épouse, M. Simard laisse dans le deuil, les enfants de son épouse: Paul Davis (France), Patrick Davis et sa fille Lawrence Gendron. Ses frères et soeurs: Jeannine (feu Laurent-Paul Boisvert), André (Francine), Jean-Raymond (Carole). Il était aussi le frère de feu Lucille (feu Roland Choinard). Sa belle-mère: Bernadette Dumas (feu Joachim Lapierre). Ses beaux-frères et belles-soeurs: Jacqueline Lapierre (feu Maurice Vincent), Nicole (Yvan Auger), Marcel, Micheline (Jean-Claude Cloutier), Marianne Boisclair. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CLSC, plus particulièrement Édith Lanoue et Julie Daviault. Un gros merci au Dr. Ludovic Plante pour les excellents soins prodigués à M. Simard.



TURGEON
Rita
(Charland)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 14 mars 2008, est décédée madame Rita Charland Turgeon, à l'âge de 85 ans et 11 mois, épouse de feu Irenée Turgeon, demeurant à East-Angus. Il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à la:

Coopérative funéraire
de l'Estrie
485, rue du 24-juin
Sherbrooke (Québec)
M. Claude Roy, directeur
Tél.: 819 565-7646
Téléc.: 819 565-7844
info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles: MARDI 18 mars 2008 à 11 h en l'église Saint-Louis-de-France (East-Angus). Les cendres seront déposés au cimetière d'East-Angus à une date ultérieure.

Mme Charland laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Murielle Groleau), Mireille (Jean Trépanier), Michel (Lori-Ann Martel) et Ginette. Ses petits-enfants: Christine (Stéphane), Étienne (Isabelle), Simon, Andrée-Ann (Mathieu), Annie-Claude (Patrick), Guylaine, Lyne, Nicole et Monia. Elle était également la grand-mère de feu Jean-René. Elle laisse aussi ses arrière-petits-enfants: Marie-Christel, Joanie, Antony, Maude, Juliette et Anaïs, ainsi que neveux, nièces, autres parents et amis.



VANASSE
Claude

À l'Hôpital Fleurimont, le 13 mars 2008, est décédé M. Claude Vanesse à l'âge de 82 ans, époux de Blanche Isabelle, demeurant à Coaticook. M. Vanasse repose à la:

Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec)
Tél.: 819 849-4141
Téléc.: 819 849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronetfils.com

Heures de visite: Dimanche de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Les funérailles: LUNDI 17 mars à 11 h en l'église St-Jean L'Évangéliste. Inhumation au cimetière St-Edmond.

Outre son épouse, M. Vanasse laisse dans le deuil ses enfants: Claudette (Daniel Dubé), Lise (Pierre Inkel), Réjean (Madeleine Gras). Il était aussi le père de feu Pierrette (Claude Bilodeau); feu Jacques (Madeleine Lahaie) et de feu Nicole (Bernard Audet et sa conjointe Claire Viens). Ses petits-enfants: Sonia, Anik, Nancy, Patricia, Simon, Charles, Benoit, Guillaume, Jean-Bernard, Carole-Anne, Jérémie, Ingrid, Maude. Ses arrière-petits-enfants: Antony, Mirko, Samuel et Loïck. Ses frères et soeurs: Gilles (Jeannette Couture), Léo (Jeannette Bourassa), Denis (Lise Perreault), Marguerite (feu André Ménard), Monique (Armand Lebel), André (Marcelle Riendeau). Ses beaux-frères, belles-soeurs: Rose Isabelle (feu Lionel Laperle), Rosario Richard (feu Jeannette Isabelle), Yvonne Isabelle (feu Gérard Cloutier), Rita Isabelle (Lionel Lehoux), Yvonne Perreault (feu Oscar Isabelle), Lorraine Gagnon (feu Arthur Isabelle), Blanche Lavoie (feu Roger Isabelle) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et de nombreux amis.

---

402 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
à la VIERGE MARIE pour faveur obtenue
L.C.

---

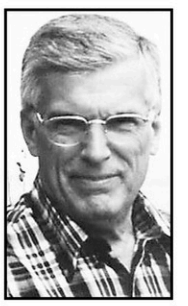
402 REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS
à MÈRE TERESA pour faveur obtenue
L.C.

REMERCIEMENTS
au SACRÉ COEUR pour faveur obtenue
L.C.

REMERCIEMENTS
au ST-ESPRIT pour faveur obtenue
M.P.

Remerciements



Vous avez été nombreux à nous témoigner votre soutien et réconfort lors du décès de

LUCIEN BERGERON
survenu le 22 décembre 2007

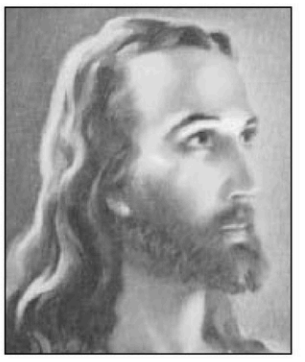
Votre présence,
vos paroles d'encouragements et
tous vos témoignages de sympathie
nous ont aidés à vivre ces heures pénibles.
Nous avons été très sensibles à votre soutien.

Que chacun trouve dans ces remerciements
l'expression de notre reconnaissance
et les considère comme lui étant adressés personnellement.

Son épouse et compagne de toujours, Andrée Lacroix;
ses enfants, Maryse (Jimmy Bilodeau); Isabelle (Eric Beaudoin);
ses petits-enfants, Anabel, Anthony, Félix et Raphaël.

251157

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

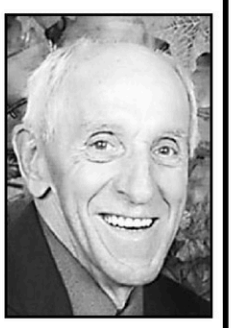
A.D.

248234

Remerciements

Vous étiez près de nous pour partager notre peine à la suite du décès de

GASTON LEVASSEUR
survenu le 22 février 2008



Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre soutien moral ont été d'un grand réconfort dans le deuil.

Son épouse Jacqueline; ses enfants : Sylvie, Josée, Claude et leur conjoint ainsi que ses petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

248229

« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie. (Ste-Thérèse de l'E.-J) »



Un merci sincère s'adresse à vous chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée, de quelque manière que ce soit,
lors du décès de

MADAME ESTELLE LESSARD
survenu le 23 décembre 2007
à l'âge de 72 ans

Un merci sincère au personnel du CLSC et CHSLD de Coaticook, pour les bons soins. Merci à la chorale de St-Matthieu de Dixville, pour le choix et l'exécution des chants aux funérailles.

La famille Lessard.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 251162

Remerciements



Très sensibles aux témoignages de sympathie que vous nous avez adressés lors du décès de

MME CÉCILE CLOUTIER
(MARTIN)
survenu le 8 février 2008

Nous vous prions d'accepter nos sentiments de gratitude.

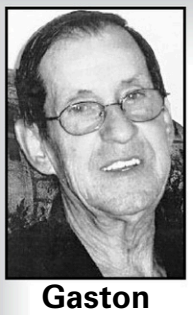
De sa famille.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

251156

Nécrologie

Remerciements



Gaston Boutin
survenu le 3 février 2008

« Regardez la vie que je commence et non celle que je finis. »

Vous êtes venus nombreux pour partager notre peine. Vos témoignages de sympathie nous ont aidés à vivre ces heures pénibles. Nous avons été très sensibles à votre soutien, de quelque manière que ce soit, lors du décès de



Jean-Guy Denault
survenu le 16 janvier 2008

Les familles Boutin et Denault.

Nous voulons exprimer toute notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

248226

1er Anniversaire



à la douce mémoire de

GISÈLE BOURQUE GIRARDIN
décédée le 17 mars 2007

« Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. »

Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Ses enfants, Ginette, Carole, Marcel, Claude, et les conjoint(e)s; ses 4 petits-fils, Daniel, François, Patrick, Shawn; ses 2 arrière-petits-fils, Olivier et Kevin; parents et amis.

245587

Remerciements



Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de

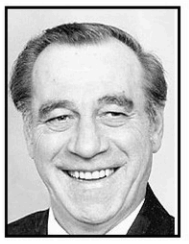
MME MADELEINE LEMIEUX BROUILLARD
survenu le 14 févier 2008

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels, car votre présence au cours de ces moments difficiles nous a été d'un précieux réconfort.

Son mari Aimé;
ses enfants :
Marielle, Richard, Gaétan, Carole, Luc, Céline, Renée, Éric, leur conjoint(e) ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

248232

Messe 1er anniversaire



à la douce mémoire de

LEOPOLD GRONDIN
décédé le 18 mars 2007

Tu vivras dans nos coeurs pour toujours. Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Nous ne t'oublierons jamais. Veille sur nous, protège-nous.

Une messe sera célébrée, le dimanche 16 mars 2008, à 11 h, en l'église Ste-Praxède de Bromptonville.

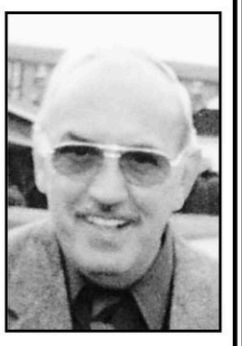


Ton épouse, Laurette; tes enfants, Maryse, Michel, Denis, Josée, leur conjoint, conjointe et tes chers petits-enfants.

Parents et amis sont invités à y assister.

250806

Messe 5e anniversaire



à la douce mémoire de

RENALD BEAUCHESNE
décédé le 16 mars 2003

Déjà cinq ans Renald que plus rien n'est comme avant. Peu importe l'endroit ou le temps, ton souvenir est toujours présent. Tu occupais une si grande place dans nos coeurs, comme dans nos vies. Maintenant quoique l'on fasse, ce vide nous envahit. Ton absence est toujours ressentie.

Nous t'aimons de tout coeur.

Ton épouse, Ginette; tes fils, Renald (Renée), Stéphan (Céline); ton petit-fils, Christopher.

Une messe sera célébrée, le dimanche 16 mars 2008, à 10 h, en l'église Ste-Jeanne-D'Arc de Sherbrooke.

250814

Remerciements



« Tout comme une source vive, la vie suit son cours, mais son souvenir restera à jamais gravé dans nos coeurs. »

Notre merci sincère à tous les parents et amis qui nous ont témoigné leur sympathie sous toutes ses formes lors du décès de

REAL QUIRION
survenu le 18 février 2008

Son épouse, Cécile Loiselle et , sa fille, France (Alain Quirion), ainsi que leur petite-fille Josée.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

250813

MESSE 10e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de



MADELEINE MERCIER LAVOIE
décédée le 14 mars 1998

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant.
Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée,
le samedi 15 mars 2008, à 16 h,
en l'église Ste-Praxède de Bromptonville.

Son époux, Lucien et ses enfants.

Parents et amis sont invités à y assister.

250219

Remerciements



« J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. »



Vous avez été nombreux à vous associer à notre peine lors du décès de

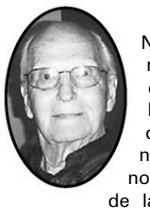
IRÈNE VIENS BUREAU
survenu le 21 février 2008

Merci pour votre présence, vos paroles d'encouragement et vos attentions. Nous avons été profondément touchés par ces témoignages d'amitié et de solidarité.

Son époux, Henri-Louis; ses enfants, Gilles, Jean-Pierre, Michelle et Claude; les conjoints et conjointes ainsi que ses petits-enfants.

250815

Remerciements



Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. HENRI GOBEIL
survenu le 2 mars 2008

Pour perpétuer sa mémoire, des dons à la

CORPORATION ROUTE D'ENFANTS
(Mon ché nou)
2305, rue Denault
Sherbrooke (Québec) J1K 1H6
seraient appréciés.

Ses enfants : Ghislaine, Priscille, Gabriel, Michel, Patrick , Robert et leur conjoint(e).
Ses petits-enfants.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

251161

Remerciements





« Regardez la vie que je commence et non celle que je finis ».

Vous êtes venus nombreux pour partager notre peine. Vos témoignages de sympathie nous ont aidés à vivre ces heures pénibles. Nous avons été très sensibles à votre soutien, de quelque manière que ce soit, lors du décès de

CÉCILE (BOISVERT) BOISVERT
survenu le 20 février 2008

Ses filles : Lise et Claudette (Gilles); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Nous voulons exprimer toute notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

250218

Remerciements



Vous étiez près de nous pour partager notre peine à la suite du décès de



EMMANUEL FOURNIER
survenu le 3 février 2008

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre deuil.

Ses soeurs, Béatrice, Fernande et Gemma ainsi que ses neveux et nièces.

251160

Nécrologie

Messe 2e Anniversaire



À la douce mémoire de

Carole (Pelletier) Duperron

Pas si longtemps déjà, tu étais à nos côtés. Cette peur d'être séparé de toi pendant ton combat est maintenant devenue réelle. Malgré les mois qui passent, le vide continu à augmenter mais nous essayons tous, à notre façon, de voir la mort d'une manière différente. Nous savons que tu aurais préféré rester avec nous et c'était aussi notre plus grand souhait. Tu nous manques beaucoup. À chaque jour, une pensée va vers toi.

Une messe sera célébrée le dimanche 16 mars 2008 à 9 h 30, en l'église Saint-Paul de Scotstown.

Ton époux Gaston et tes deux enfants, Patrick et Andrée-Anne.

Parents et amis sont invités à y assister.

249335

Remerciements



« Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le coeur des autres. »

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

EDOUARD MONGEAU
survenu le 23 janvier 2008

Son épouse, Gervaise; ses enfants, Serge, Francine, Jacques; leur conjoint(e); ses petits-enfants et son arrière-petite-fille.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

250214

Les Auberges du cœur du Québec

Organismes communautaires d'hébergement pour jeunes en difficulté et sans abri

Info : 514.523.8559

03

LES JEUNES QUI Y ENTRENT, S'EN SORTENT !

Remerciements

« Seigneur, vous m'avez appelé près de vous. J'ai laissé seuls ceux que j'aimais tant. Prenez ma place auprès d'eux. »



Un merci sincère s'adresse à vous tous, chers parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque manière que ce soit lors du décès de

ANATOLE ROY
survenu le 26 février 2008

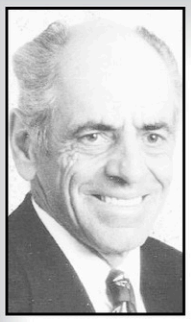
Nous vous prions d'accepter ce témoignage de notre gratitude.

Ses enfants, Raymond (Nicole), Louise (Daniel), Jeannine (Jean-Paul).

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

249003

MESSE 2e ANNIVERSAIRE



à la douce mémoire de

ÉMILE TARDIF
décédé le 16 mars 2006
à l'âge de 72 ans

Deux ans déjà que ton absence a laissé sa marque dans nos coeurs. Ainsi va la vie, comme si hier tu étais encore à nos côtés, aujourd'hui tu es dans nos pensées. En regardant là-haut, ton souvenir est à jamais gravé dans nos mémoires.

Une messe anniversaire sera célébrée, le dimanche 15 mars 2008, à 16 h, en l'église Sainte-Pràxede de Bromptonville.

Son épouse, Micheline; ses enfants, Guylaine, Richard, Luc, Gilles, Yvan, Maryse, Éric et Alain; leur conjoint(e) ainsi que ses petits-enfants.

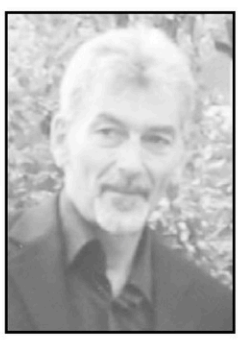
Parents et amis sont invités à y assister.

250216

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de

RÉAL LINCOURT
décédé 13 mars 2007



Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée, le dimanche 16 mars 2008, à 9 h 45, à l'église St-Esprit.

Sa mère, Clémence; son épouse, Florianne Boutin; ses enfants, Karine et Patrick; ses frères, Daniel (Carole) et Pierre (Diane).

Parents et amis sont invités à y assister.

250207

Six voitures de la police de Montréal incendiées



LA PRESSE CANADIENNE

Six voitures de la police de Montréal ont été incendiées dans la nuit de jeudi à hier. Les six véhicules ont été lourdement endommagés, et au moins deux sont des pertes totales. Personne n'a été blessé. Les pompiers ont découvert des traces d'accélérant sur les lieux. Les enquêteurs de la division des incendies criminels de la police étaient sur place pour trouver les indices. Des caméras de surveillance ont capté des images de la scène, mais il était impossible de confirmer hier si elles étaient concluantes. Le motif du crime demeure inconnu pour l'instant.

INDUSTRIE PORCINE

Aucune entente à l'horizon

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Aucune entente ne pointe à l'horizon pour l'industrie porcine: le négociateur Guy Coulombe a confirmé hier l'échec des pourparlers entre les producteurs et les transformateurs de porc.

Le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, a convoqué les deux parties la semaine prochaine dans l'espoir de relancer une industrie ébranlée par la concurrence étrangère, le prix des grains et la montée en flèche du dollar canadien.

S'il refuse de qualifier la situation de dramatique, Guy Coulombe urge néanmoins les parties à se mettre d'accord.

«Sinon, ça va dépérir tranquillement pas vite», a-t-il dit hier. Signe de l'impasse, il a été incapable de tracer les lignes d'une éventuelle entente dans ce secteur agricole.

«Si je m'avance dans des recommandations opérationnelles et que chacun se braque, je n'avance à rien.»

M. Lessard, «fortement déçu», n'a pas été tendre envers l'industrie. «Ce n'est pas M. Coulombe qui a échoué, mais les producteurs et les transformateurs qui ne parlent pas le même langage» a-t-il indiqué hier dans un communiqué.

Le rapport Coulombe conclut qu'un «plan de développement de l'industrie du porc complet, cohérent, opérationnel et acceptable pour tous les partenaires ne pourra être dressé à court terme».

Son auteur a par ailleurs refusé de jeter le blâme sur une des parties. «Je ne dis pas que c'est la faute d'un tel ou d'un tel. Pour avoir une entente, il faut que chacun soit convaincu qu'il ne se fait pas avoir par l'autre.»

L'industrie porcine subit présentement une des pires crises de son histoire. Uniquement pour l'année 2007, elle a reçu 375 M $ en dédommagements de la part de l'État.

Selon un calcul de la Financière agricole, un producteur doit vendre un porc 143 $ pour bien gagner sa vie. Or, le prix d'une bête a chuté récemment à 80 $. Plusieurs entreprises spécialisées dans l'abattage et la transformation ont quant à elles dû se placer sous la protection de la loi sur les créanciers.

Le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Jean-Guy Vincent, a accueilli favorablement les conclusions du mandataire du gouvernement. «Plusieurs des éléments viennent renforcer notre position et il cible très bien nos préoccupations. Ce n'est pas une fin en soi, mais c'est là-dessus qu'il faut bâtir.»

Kovalev en baisse de production

MONTRÉAL — Alex Kovalev a été tenu en échec à ses deux derniers matchs. Le Russe pourrait être blanchi dans un troisième match de suite, ce soir, pour la première fois de la saison.

Kovalev joue malgré un pied endolori. Mais il n'est pas question qu'il saute un match.

«Il n'est pas encore venu me voir, a dit Carbonneau. Moi, je trouve qu'il patine bien.»

— La Presse Canadienne

L'attaque massive du CH en panne

MONTRÉAL — C'est rare que l'on ait eu à souligner ce fait cette saison, mais l'attaque à cinq du Canadien est en panne. Blanchie à ses trois derniers matchs (aucun but en neuf occasions), l'attaque massive s'est contentée de trois buts en 23 occasions lors des six derniers matchs. C'est la troisième fois seulement cette saison que l'avantage numérique ne parvient pas à donner un but lors de trois matchs de suite. Elle a traversé des séquences de deux buts en 23 occasions (cinq matchs) en novembre et une séquence de deux buts en 17 occasions (cinq matchs) à la fin du mois de décembre. *(La Presse)*

— François Gagnon

Crosby au repos encore une semaine

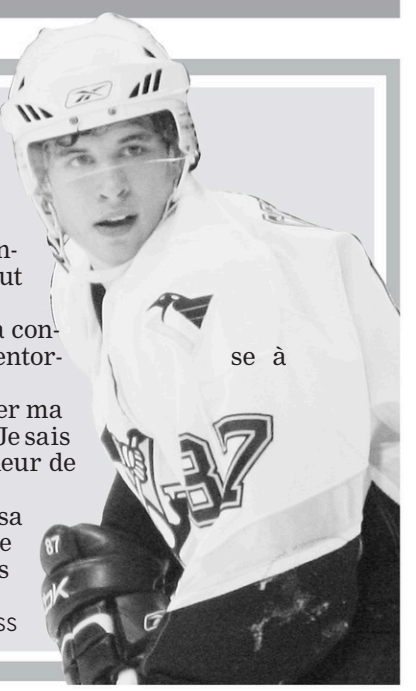
PITTSBURGH — Les Penguins de Pittsburgh devront patienter encore un peu avant de savoir si Marian Hossa se veut le compagnon de jeu idéal pour Sidney Crosby.

Crosby a révélé après l'entraînement, hier, qu'il sera contraint à une autre semaine d'inactivité pour guérir son entorse à la cheville.

«Je vais m'accorder une semaine de plus pour reposer ma cheville, a précisé Crosby. C'est une situation agaçante. Je sais ce qui s'en vient et je veux être certain d'être au meilleur de ma forme.»

Si Crosby revient au jeu dans une semaine et si Hossa reste en santé, ils pourraient se retrouver au sein du même trio pour la première fois le 5 avril quand les Penguins accueilleront les Devils du New Jersey.

— Associated Press



Carbo secoue son équipe

Koivu et Higgins séparés, Lapierre et O'Byrne écartés

FRANÇOIS GAGNON

MONTRÉAL — Guy Carbonneau jonglait depuis quelques jours déjà avec des solutions de rechange. L'entraîneur-chef du Canadien devait avoir la tête remplie de combinaisons et les mains pleines de numéros, car au lendemain de la défaite de 3-0 encaissée aux mains des Sénateurs d'Ottawa, c'est une équipe complètement chambardée que Carbonneau enverra dans la mêlée ce soir, au Centre Bell, face aux Islanders de New York.

Quels sont les changements?

Disons que seul le trio de Tomas Plekanec, Alex Kovalev et Andrei Kostitsyn reste intact en avant. Tout comme les duos composés d'Andrei Markov et Mike Komisarek de même que celui de Francis Bouillon et Josh Gorges.

Le reste de l'alignement, tout le reste, est passé dans le tordeur.

Résultat: Jaroslav Halak sera devant le filet en relève à Carey Price.

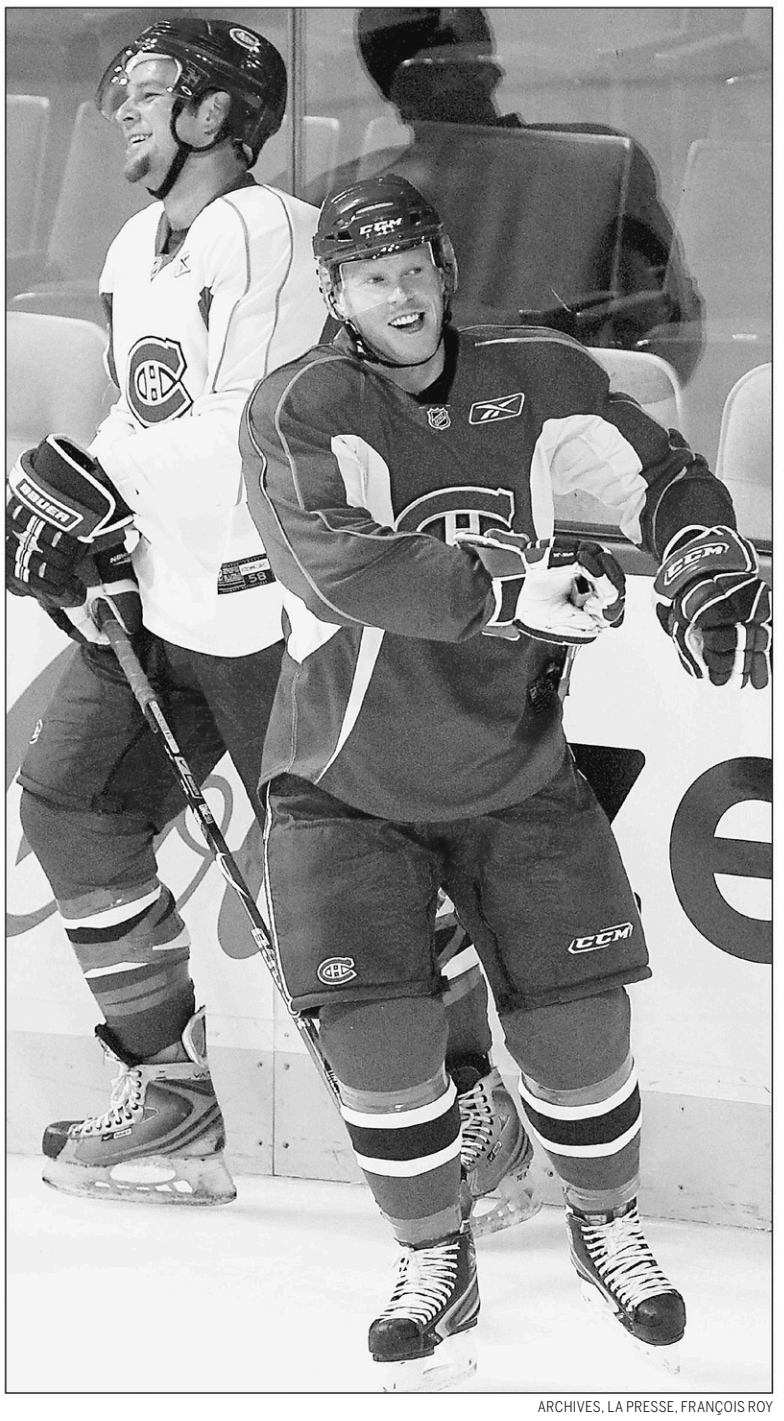
«Carey n'a pas mal fait contre Ottawa. Mais on avait décidé de donner le match de samedi ou celui de mardi — les Blues de St. Louis seront au Centre Bell — à Jaro et ce sera celui de demain (ce soir). Le *timing* est bon», a simplement indiqué Carbonneau.

Koivu et Higgins séparés

Changement le plus important, Saku Koivu et Christopher Higgins seront séparés.

Le premier se retrouvera au centre d'un trio complété par Guillaume Latendresse et Michael Ryder. Le second se retrouvera à la gauche de Sergei Kostitsyn et du jeune joueur de centre Mikhail Grabovski qui réintègre la formation après une absence de deux rencontres.

Guillaume Latendresse ne sait d'ailleurs pas toujours à quel saint se vouer. Doit-il se concentrer à visser des adversaires dans la bande ou à marquer des buts. «J'imagine qu'il est possible de faire les deux en même temps, mais des fois ce n'est pas évident. Au sein d'un quatrième trio, c'est sûr que tu veux brasser plus. Maintenant que je me retrouve avec Saku, et j'en suis bien heureux, je devrai aussi être plus conscient de mon attaque. L'important sera de frapper de façon intelligente et de ressortir du coin avec la rondelle. C'est de cette façon que j'aiderai mon équipe et que j'obtiendrai des occasions de marquer.»



ARCHIVES, LA PRESSE, FRANÇOIS ROY

Est-ce que sauter sur la patinoire au sein du même trio sourira à Guillaume Latendresse et à son capitaine Saku Koivu? Le numéro 84 signale qu'en jouant «avec Saku, je devrai être plus conscient de mon attaque».

Si les trios concoctés à l'entraînement hier seront maintenus en vue du match de ce soir, Maxim Lapierre sera chassé de la formation. Il rejoindra sur la galerie de presse Mathieu Dandenault et Ryan O'Byrne qui, au lendemain d'un match difficile face aux Sénateurs, sera remplacé par Patrice Brisebois.

Toujours blessé, Steve Bégin complètera la liste des exclus.

Higgins pointé du doigt

Mitraillé de questions sur les nombreux changements apportés, Guy Carbonneau a pointé du doigt Chris Higgins, Saku Koivu et a invoqué une quête de meilleur équilibre de son offensive pour justifier tous ces changements.

«Je ne me suis pas levé ce matin en me disant que j'allais faire tout ça sur un coup de tête. On pense toujours à améliorer l'équipe. Et au lendemain d'un match contre Ottawa au cours duquel le deuxième trio — Higgins, Koivu Kostitsyn — n'a pas obtenu un seul tir au but à forces égales ou en attaque à cinq, il est normal de procéder à des changements. Mais ce n'est pas le fait de ne pas avoir marqué qui m'inquiète par rapport au match de jeudi, c'est le manque de travail», a indiqué Carbonneau pour expliquer ses décisions.

Quant à Higgins, Carbonneau reconnaît qu'il s'attend à plus d'implication de sa part.

«Je veux qu'il joue comme le Chris Higgins de l'an dernier. Comme celui qu'on a repêché. Il doit s'impliquer plus physiquement et jouer du nord au sud et non de l'est à l'ouest en faisant juste confiance à son talent.»

Glissé au 5e rang à la suite d'une petite défaite aux mains des Sénateurs, jeudi, le Canadien ne peut se permettre de perdre le match de ce soir contre les Islanders et celui de mardi contre St. Louis. Deux formations exclues des séries. Des formations qui jouent toutefois sans autre pression que celle de jouer les trouble-fêtes dans les courses enlevantes aux séries dans les Associations Est et Ouest. *(La Presse)*

Halak devant le filet

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Jaroslav Halak affiche un dossier parfait de 7-0-0 au Centre Bell. Le jeune gardien slovaque aura l'occasion d'ajouter une victoire à son palmarès puisqu'il sera devant le filet du Canadien, ce soir, au Centre Bell.

Halak en sera à son quatrième match de la saison et à son deuxième départ. Il a gagné le 8 mars à Los Angeles, repoussant 35 rondelles dans un gain de 5-2 du Tricolore face aux Kings.

«Je suis content d'entreprendre un match à Montréal. C'est mon premier de la saison devant nos partisans.»

Halak se dit à l'aise au Centre Bell. «J'ai un bon dossier à domicile, a-t-il rappelé en faisant référence à ses victoires remportées la saison dernière. Nos partisans sont extraordinaires.»

Le jeune gardien de 22 ans natif de Bratislava avoue qu'il n'est pas facile de jouer un match sur quatre dans le meilleur des scénarios. «C'est comme ça, dit-il. Je suis le deuxième gardien à Montréal et la situation ne va pas changer d'ici la fin de la saison. C'est difficile mais ça fait partie du hockey.»

Même s'il n'a pas l'occasion de jouer souvent, Halak se tire très bien d'affaire dans un rôle pour le moins ingrat. Il présente un dossier de 1-0-0, une moyenne de 1,80 but par match et un taux d'efficacité de ,946. Difficile de faire mieux.

«Il est important de demeurer très concentré lorsqu'on joue une fois de temps en temps. Mais l'objectif demeure le même, soit de gagner.»

Halak affrontera les Islanders pour la deuxième fois de sa carrière. L'an dernier, les Islanders l'avaient emporté 3-2 à Uniondale.

Les visiteurs sont à toutes fins utiles éliminés des séries. Avant les rencontres d'hier, les Islanders occupaient le 13e rang de l'Association Est, huit points derrière les Flyers de Philadelphie installés au huitième et dernier échelon donnant accès aux séries.

Une passion en pleine progression à Windsor

DAVE LAFRENIÈRE
dave.lafreniere@latribune.qc.ca

WINDSOR — C'est connu, le hockey est une passion pour la plupart des Québécois et les quelque 200 jeunes inscrits au hockey mineur de Windsor rendent hommage à cet amour pour le hockey en foulant les patinoires de l'Estrie.

Le hockey mineur à Windsor est en pleine progression depuis plusieurs années, de sorte que le nombre de jeunes hockeyeurs ne cesse d'augmenter, comme l'explique le président de l'Association du hockey mineur de Windsor, Jacques Corriveau.

«Cette année, on a vu une hausse d'une dizaine d'inscriptions comparativement à l'année passée et le nombre augmente presque à chaque année depuis quatre ou cinq ans. C'est ce qui fait que l'on a deux équipes par catégorie dans le simple lettre du novice au junior plus une dizaine de joueurs qui jouent dans le double lettre», de souligner le président.

Pour une deuxième année de suite, Windsor sera l'hôte des championnats régionaux simple lettre en accueillant les jeunes des catégories novice B, atome A féminin, pee-wee A et midget A. Ces championnats auront lieu du 24 au 30 mars prochains avant de faire place, le week-end suivant, aux championnats interrégionaux, qui seront présentés conjointement dans les régions de Bourassa et Richelieu.

«Le hockey mineur à Windsor va très bien si on se fie à la hausse d'inscriptions, affirme Jacques Corriveau. On essaye le plus possible de garder le même coût, lequel n'a pas augmenté depuis quelques années. Il faut dire que la tenue des championnats régionaux à Windsor nous aide beaucoup», rassure le président.

Coup de pouce du junior

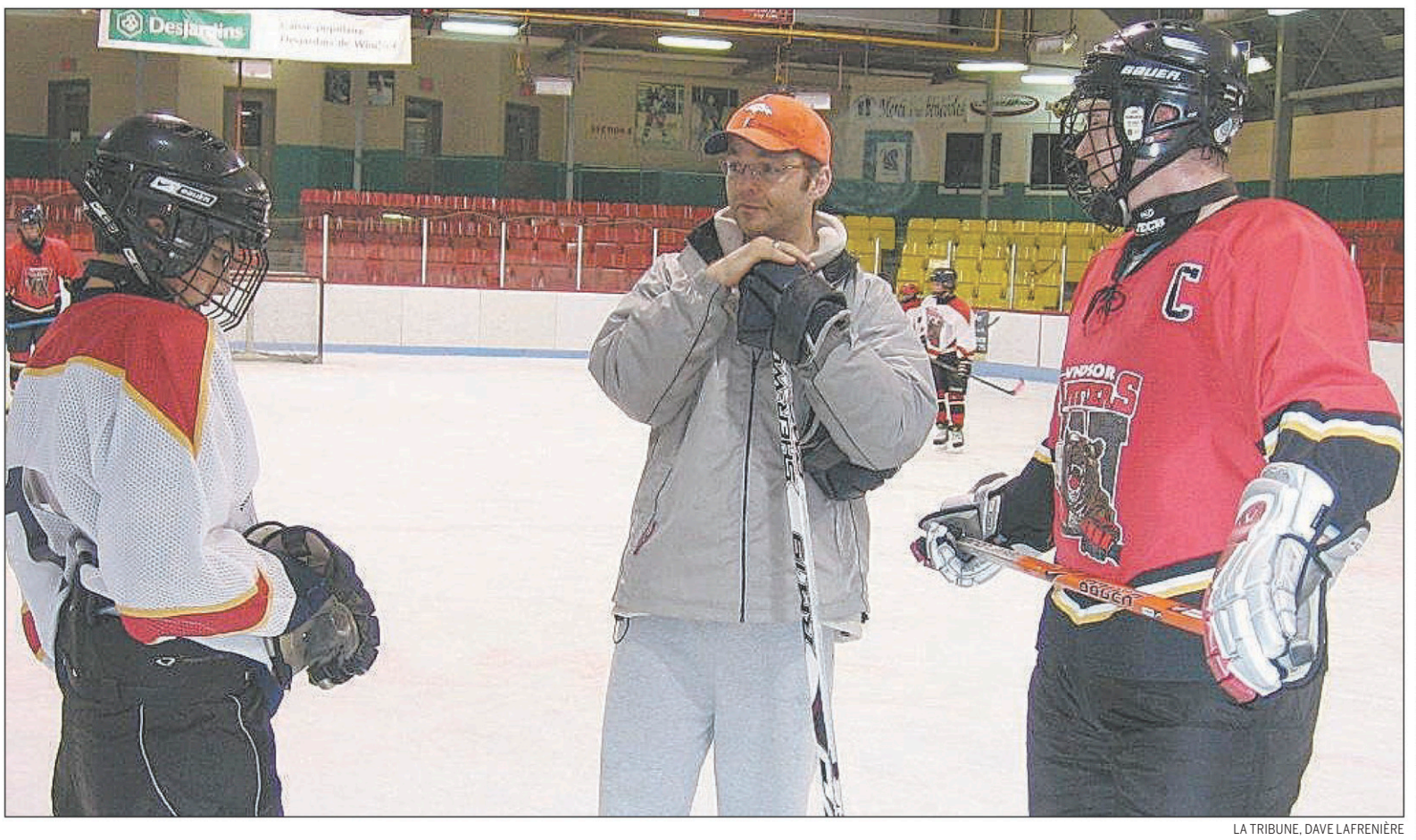
La présence des deux équipes junior A et AA n'est pas étrangère à la bonne santé du hockey mineur à Windsor spécialement dans les catégories midget et bantam.

«Premièrement, nous avons deux équipes au niveau midget cette année et pour une petite association comme Windsor, c'est très, très bien, de croire M. Corriveau. Ensuite, avec la présence du junior, c'est certain que ça incite les plus jeunes joueurs à continuer de jouer. Si le junior venait à partir, c'est certain que ça ferait mal à notre midget, donc c'est à souhaiter que le junior reste. Si j'entendais parler que les gens du junior veulent lâcher, je m'arrangerais pour qu'on puisse le garder», d'avouer le président.

L'association du hockey mineur permet, depuis plusieurs années déjà, aux jeunes provenant de familles plus défavorisées de la région de jouer au hockey. En effet, une quinzaine d'équipements complets, sauf patins et bâtons, peuvent être loués pour une saison par les jeunes.

De plus, les jeunes joueurs prénovices qui en sont à leur première année ne paient que la moitié du coût d'inscription — qui est de 175 $. Pour les catégories atome à midget, le coût est de 195 $ et il y a toujours possibilité d'arrangement.

Finalement, notons que le hockey mineur débourse les frais pour deux tournois par année pour chacune des équipes. Une personne dans l'association est chargée de choisir et d'enregistrer les équipes à différents tournois.



LA TRIBUNE, DAVE LAFRENIÈRE

Près de 200 jeunes s'inscrivent chaque année au hockey mineur à Windsor, souhaitant atteindre les plus hauts sommets, comme Patrick Lebeau, qui discute ici stratégie avec deux de ses joueurs bantam B.

En bref

Hockey Québec en Estrie en 2009

WINDSOR — À chaque été se déroule l'assemblée générale annuelle de Hockey Québec où toutes les décisions importantes sont prises et où les enjeux importants sont discutés. C'est d'ailleurs en Estrie que se déroulera l'AGA, en juin 2009.

La coupe Dodge à Windsor ?

Si cette année la coupe Dodge est présentée conjointement au Saguenay-Lac-St-Jean et à la Côte-Nord, il y a de fortes chances que la coupe Dodge se tienne en partie à Windsor en 2010.

C'est déjà officiel que les championnats provinciaux seront présentés en Estrie en 2010 et la balle est maintenant dans le camp de Hockey Estrie, qui aura la tâche de répartir les différentes catégories parmi plusieurs villes à être candidates, comme le souligne le président du hockey mineur de Windsor, Jacques Corriveau.

«Si je me fie à 2001, quand la coupe Dodge avait été présentée en Estrie, une vingtaine d'associations avaient appliqué pour avoir une catégorie et seulement 16 ou 17 arénas avaient présenté la coupe Dodge. Et encore une fois en 2010, Hockey Estrie devra choisir les villes et on espère être l'une de celles-là.»

Un oeil sur les grands honneurs ?

Pour ceux qui espèrent voir une de nos équipes des Voyageurs des Quatre villes remporter la coupe Dodge cette année, ne vous hâtez pas trop.

«Du plus loin que je me souvienne, je ne me rappelle pas avoir déjà vu soit les Riverains ou les Voyageurs remporter la coupe, de souligner Jacques Corriveau. Quand j'étais jeune, nous nous étions rendus en finale et certaines de nos équipes ont déjà bien fait, mais je ne crois pas qu'on ait déjà gagné les championnats provinciaux.»

Pour ce qui est du simple lettre, disons qu'une équipe en particulier a de très bonnes chances de se rendre loin. La formation pee-wee A dirigée par Jean-Marc Dubois a été de loin la meilleure équipe du simple lettre à Windsor.

— Dave Lafrenière

Quatre villes pour les Voyageurs, est-ce trop ?

WINDSOR — Depuis quelques années déjà, les jeunes hockeyeurs de calibre double lettre doivent être prêts à faire quelques sacrifices s'ils veulent évoluer à ce niveau. Tout comme leurs parents d'ailleurs. Heureusement, dès l'an prochain, le tout reviendra comme avant, de sorte que l'on retrouvera les Riverains de Morilac comme c'est le cas au niveau atome.

«L'année prochaine, ça va revenir comme avant, avec les Riverains dans le CC, de confirmer le président du hockey mineur de Windsor, Jacques Corriveau. Hockey Québec change à tous les cinq ans environ. S'ils ont mis les quatre villes ensemble, c'est surtout une question de classification de territoires», croît M. Corriveau.

Compliqué !

«Par exemple, à chaque semaine, une des équipes des Voyageurs des Quatre villes vient pratiquer à Windsor. Une semaine c'est le pee-wee, l'autre c'est le bantam et ensuite le midget, explique Jacques Corriveau. C'est la même chose pour les parties. Une semaine, les équipes jouent à Acton Vale, et l'autre semaine, ils jouent tous à Windsor et ainsi de suite.»

Parlons du transport maintenant où les parents doivent encaisser les coûts.

«Les parents s'occupent du transport de leurs jeunes. Ça serait trop compliqué pour un joueur qui vient d'Acton Vale de venir prendre l'autobus exemple à Windsor quand un match est à Granby. De toute façon, les parents et les joueurs ne se plaignent pas. Il faut dire que ceux qui sont là voulaient y être et savaient à quoi s'attendre», d'enchaîner le président.

Est-ce que certains laisseront tomber le double lettre pour se retrouver entre amis ou parce que c'est trop cher?

«Nous, on le vit avec deux ou trois gars, de lancer l'entraîneur des Voyageurs pee-wee BB, Stephan Bourbeau. Au lieu de venir ici où il y a plus de déplacements et où ils ne se connaissent pas tous, ils vont dans le simple lettre», poursuit-il sans dévoiler de noms.

L'entraîneur du pee-wee A à Windsor, Jean-Marc Dubois, abonde dans le même sens.

«Ils décident de venir ici pour être entre chums, mais ils ne s'amusent pas pour autant parce que notre calibre est rendu trop fort. On a surclassé l'adversaire dans 90 pour cent des cas.»

Finalement, plusieurs croient que Hockey Québec a réuni les quatre villes par manque de joueurs, mais il faut se réjouir du retour de Morilac puisque cette solution entraîne vraisemblablement d'autres problèmes, et ce, à plusieurs niveaux.

— Dave Lafrenière

Les Voltigeurs battent enfin les Cataractes

DANNY ALLARD
danny.allard@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — En préparation pour les séries éliminatoires, c'est sans leurs trois meilleurs marqueurs, leurs deux meilleurs défenseurs et leur meilleur gardien que les Cataractes de Shawinigan ont sauté sur la surface glacée, hier, à Drummondville, en la soirée du retrait du chandail du meilleur pointeur à vie des Voltigeurs, Steve Chartrand. Inspirée, la formation drummondvilloise a joué un match remarquable pour blanchir les Cataractes 4-0 devant 2912 partisans comblés lors du dernier rendez-vous de l'année au centre Marcel-Dionne.

Les Voltigeurs ont notamment inscrit un 1er gain en neuf parties face aux Cats cette saison.

«Enfin, une victoire contre Shawinigan, s'est réjoui l'entraîneur Guy Boucher. On a su éviter les revirements contre eux cette fois. Honnêtement, il était temps que ça finisse, car les gars n'avaient plus de jus. Notre saison se finissait pas mal ce soir (hier). Je ne sais pas ce qui se passera à Shawinigan demain. Nous voudrons surtout éviter les blessures, le reste n'aura pas vraiment d'importance.»

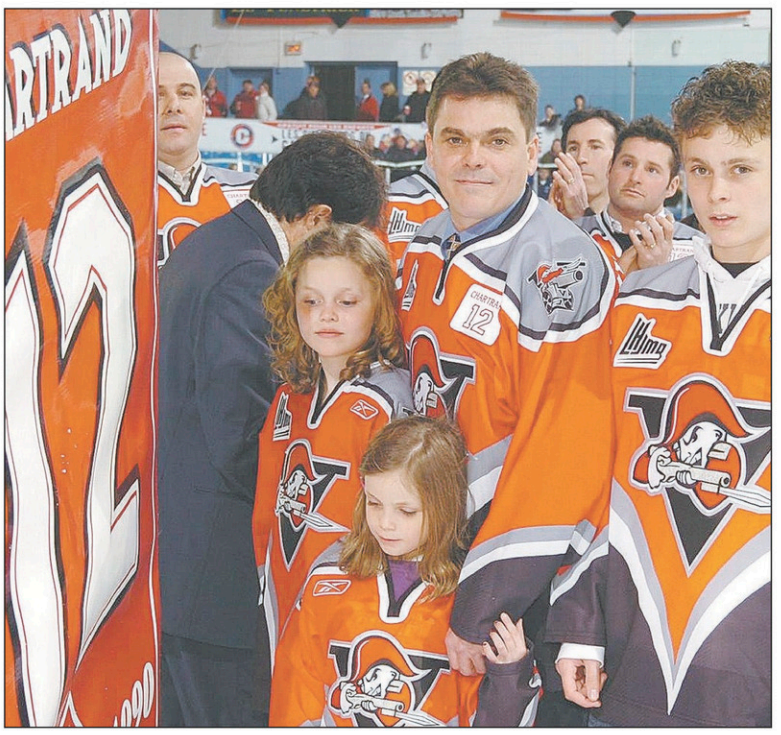
À son dernier match au niveau junior à Drummondville, tout comme ça l'était pour Garrett Peters et Étienne Martin, le gardien Michaël Dupont a signé le jeu blanc.

«J'ai connu un bon match, surtout en première période, mais les gars ont fait un travail incroyable devant moi. Ce que j'ai appris à Drummondville, c'est de ne jamais lâcher. Je me suis amélioré au niveau technique et sur l'aspect mental. Je souhaite signer un contrat avec Philadelphie avant le 1er juin. Je pourrais passer par la East Coast ensuite. J'ai toujours la Suisse comme plan B, car j'ai ma citoyenneté là-bas», a raconté l'espoir des Flyers.

Garrett Peters (1-2), Benoît Lévesque, Philippe Lefebvre et Samson Mahbod ont inscrit les buts drummondvillois. Les Voltigeurs (14-50-2-3) finiront une saison éprouvante demain contre les mêmes Cataractes (32-33-0-4).

Le 12 de Steve Chartrand retiré

Les Voltigeurs ont retiré le chandail numéro 12 de Steve Chartrand, hier, au centre Marcel-Dionne. En 252 parties à ses quatre saisons à Drummondville (1986 à 1990), le meilleur pointeur de l'histoire des Voltigeurs a récolté 219 buts et 460 points. Après son stage junior, Steve Chartrand a connu une brillante carrière dans une ligue professionnelle d'Angleterre où il vit toujours avec sa femme et ses trois enfants. L'organisation drummondvilloise a ainsi retiré un 4e chandail en 26 ans d'histoire. Steve Duchesne, Ian Laperrière et Daniel Brière sont les autres immortalisés.



PERFOTO, GHYSLAIN BERGERON

Les Tigres cafouillent à Val-d'Or

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIAVILLE — Après avoir pris la mesure des Saguenéens de Chicoutimi et des Cataractes de Shawinigan plus tôt cette semaine, les Tigres en ont échappé une face aux Foreurs à Val-d'Or, hier soir. Ils se sont inclinés par la marque de 4-1.

Les locaux ont démarré le match en force, prenant la troupe de Yanick Jean à contrepied en première période. Après être revenus de l'arrière en deuxième, les Félins ont vu leurs adversaires se sauver avec la victoire avec trois buts sans riposte en troisième.

Malgré la contre-performance, l'entraîneur-chef des Félins s'est dit satisfait de la tenue des siens. «Il ne faut pas se fier au résultat, mais à la tenue de l'équipe. Nous avons joué un bon match dans l'ensemble même s'il y a encore un peu de travail à faire sur l'exécution», a-t-il indiqué.

Alexandre Labonté a été l'unique marqueur des Victoriavillois, pendant que Derek Famulare, Anze Ropret, Marc-André Côté sur un but chanceux et Jason Legault dans un filet désert constituaient la réplique des Foreurs.

Ce revers relègue les Tigres au neuvième rang de la division Telus. S'ils occupent toujours cette position demain, au terme de leur rencontre face aux Huskies de Rouyn-Noranda, ils amorceront les séries éliminatoires dans la division Est, une division plus faible. Quoi qu'il en soit, Jean refuse de penser en fonction du classement.

«Il n'est pas question que nous choisissions notre adversaire et de toute façon, le classement est trop serré pour spéculer», a-t-il dit.

L'instructeur entend axer les séances d'entraînement de la prochaine semaine sur les unités spéciales afin que sa formation soit fin prête pour l'après-saison.

> **«Il ne faut pas se fier au résultat, mais à la tenue de l'équipe.»**

81 474 spectateurs

Même s'ils n'ont rien cassé sur la patinoire, les Tigres de Victoriaville ont littéralement fracassé le record de la concession dans les estrades. Pas moins de 81 474 spectateurs ont franchi les tourniquets du Colisée Desjardins cette saison, une augmentation de 10 pour cent par rapport à la marque établie l'an dernier et qui était de 74 006 spectateurs.

Le directeur du marketing des Tigres, Yves Bonneau, attribue ce succès au «virage jeunesse» amorcé par l'équipe en début de saison. Dès la campagne de vente de billets de saison, la formation a émis de la publicité, à Victoriaville et dans les municipalités avoisinantes, faisant la promotion des tarifs familiaux.

L'essor de l'activité «Faites équipe avec vos Tigres» a également connu un fort succès, tout comme les minimatchs organisés pendant les entractes. «Il y a eu beaucoup plus d'enfants cette saison. Ils amènent leurs parents et ils le feront encore la saison prochaine», a indiqué Bonneau.

La vente de 1400 billets de saison (un record) et l'ajout de six loges ont également contribué à l'amélioration de l'assistance. Au cours de l'année, les Félins ont fait salle comble à neuf reprises, ce qui constitue également du jamais vu.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2008 suivant : Silverado (CK10543/R7E). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. Le crédit de 1 000 $ inclut toutes les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. L'offre s'applique seulement aux modèles 2008 neufs ou en démonstration suivants : Silverado 4x4 1500 à cabine multiplace (CK10543/1SB, 1SC, 1SD/5V4), Silverado 4x4 1500 à cabine allongée (CK10753/1SC, 1SD/R6C). Les véhicules sont offerts en quantités limitées. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles au Canada. Détails et conditions chez le concessionnaire Chevrolet de votre région. 2. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 27 mois avec versement initial ou échange équivalant. Préparation et frais de transport (1 300 $) inclus à la location. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 45 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de garantie requis. 3. Taux d'intérêt à 2,9 % sur le financement à l'achat pour un terme de 60 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. 4. Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada sur le Silverado LT avec moteur 5,3 L et boîte automatique 4 vitesses. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Hockey

LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

	Mj	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Domicile	Etranger	10 dern.	Série
Ottawa	72	40	25	3	4	230	210	87	21-12- 1- 2	19- 13- 2- 2	4- 5- 1- 0	G3
Montréal	**72**	**39**	**24**	**4**	**5**	**227**	**200**	**87**	**17-13- 1- 4**	**22- 11- 3- 1**	**6- 4- 0- 0**	**P1**
Boston	71	36	27	4	4	185	198	80	18-14- 1- 3	18- 13- 3- 1	5- 3- 2- 0	P3
Buffalo	72	33	28	2	9	221	212	77	18-13- 0- 5	15- 15- 2- 4	3- 4- 1- 2	G1
Toronto	72	32	30	7	3	203	221	74	17-14- 2- 3	15- 16- 5- 0	7- 2- 1- 0	G2
Section Atlantique												
New Jersey	71	41	24	3	3	184	166	88	22-12- 0- 1	19- 12- 3- 2	6- 3- 1- 0	G1
Pittsburgh	71	40	24	3	4	213	195	87	20-10- 2- 3	20- 14- 1- 1	5- 3- 1- 1	G2
NY Rangers	71	37	25	3	6	188	174	83	22-13- 0- 1	15- 12- 3- 5	7- 1- 0- 2	P1
Philadelphie	71	35	27	4	5	217	204	79	16-14- 3- 3	19- 13- 1- 2	5- 2- 2- 1	P2
NY Islanders	72	32	33	5	2	176	216	71	17-16- 3- 0	15- 17- 2- 2	2- 8- 0- 0	P4
Section Sud-Est												
Caroline	73	38	30	3	2	220	228	81	21-12- 2- 1	17- 18- 1- 1	8- 2- 0- 0	P1
Washington	72	34	30	4	4	210	212	76	19-15- 1- 2	15- 15- 3- 2	6- 3- 1- 0	G2
Floride	73	34	31	3	5	197	204	76	16-13- 2- 5	18- 18- 1- 0	7- 2- 0- 1	G6
Atlanta	73	31	34	2	6	195	243	70	18-16- 1- 2	13- 18- 1- 4	3- 3- 2- 2	P1
Tampa Bay	71	28	35	7	1	200	230	64	17-17- 2- 0	11- 18- 5- 1	3- 6- 1- 0	G2
Association de l'Ouest												
Section Centrale												
Detroit	71	47	18	1	5	225	158	100	25- 8- 0- 2	22- 10- 1- 3	6- 3- 0- 1	G5
Nashville	72	35	29	3	5	207	208	78	20-12- 1- 3	15- 17- 2- 2	3- 6- 0- 1	P3
Chicago	72	34	31	4	3	208	208	75	18-15- 2- 0	16- 16- 2- 3	5- 4- 1- 0	G1
Columbus	71	31	29	4	7	173	188	73	17-11- 3- 4	14- 18- 1- 3	4- 4- 1- 1	P1
St. Louis	70	29	30	6	5	173	201	69	19-13- 2- 3	10- 17- 4- 2	1- 7- 2- 0	P4
Section Nord-Ouest												
Colorado	72	39	27	3	3	199	188	84	23-11- 1- 1	16- 16- 2- 2	8- 2- 0- 0	G2
Minnesota	71	37	26	2	6	190	194	82	19-11- 2- 3	18- 15- 0- 3	3- 4- 0- 3	P5
Calgary	71	36	25	7	3	201	199	82	18-10- 7- 2	18- 15- 0- 1	5- 3- 2- 0	P2
Vancouver	71	35	26	1	9	186	180	80	19-11- 1- 4	16- 15- 0- 5	5- 3- 1- 1	P2
Edmonton	71	34	32	2	3	196	219	73	20-15- 0- 1	14- 17- 2- 2	7- 3- 0- 0	P1
Section Pacifique												
San Jose	70	41	21	3	5	187	166	90	16-13- 2- 3	25- 8- 1- 2	10- 0- 0-0	G10
Dallas	73	42	26	3	2	215	181	89	22-12- 1- 1	20- 14- 2- 1	6- 4- 0- 0	P1
Anaheim	73	40	25	1	7	182	174	88	24- 8- 1- 3	16- 17- 0- 4	7- 2- 0- 1	G1
Phoenix	71	36	30	1	4	187	187	77	16-17- 0- 3	20- 13- 1- 1	5- 4- 0- 1	G2
Los Angeles	72	28	38	4	2	204	235	62	15-18- 2- 1	13- 20- 2- 1	3- 4- 3- 0	G1

x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.
NOTE: Une équipe qui gagne en prolongation reçoit deux points et une victoire dans la colonne des victoires (G). L'équipe qui perd en prolongation reçoit un point si le but n'est pas marqué dans un filet désert et de même, la partie est inscrite dans la colonne de DP (défaite en prolongation). De plus, le club qui perd en fusillade reçoit un point et la rencontre est inscrite dans la colonne de DF (défaite en fusillade).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est	Mj	Pts	Association de l'Ouest	Mj	Pts
a-1.New Jersey	71	88	ax-1.Detroit	71	100
a-2.Ottawa	72	87	a-2.San Jose	70	90
a-3.Caroline	73	81	a-3.Colorado	72	84
4.Pittsburgh	71	87	4.Dallas	73	89
5.Montréal	**72**	**87**	5.Anaheim	73	88
6.N.Y. Rangers	71	83	6.Minnesota	71	82
7.Boston	71	80	7.Calgary	71	82
8.Philadelphie	71	79	8.Vancouver	71	80
9.Buffalo	72	77	9.Nashville	72	78
10.Floride	73	76	10.Phoenix	71	77
11.Washington	72	76	11.Chicago	72	75
12.Toronto	72	74	12.Columbus	71	73
13.N.Y. Islanders	72	71	13.Edmonton	71	73
14.Atlanta	73	70	14.St. Louis	70	69
15.Tampa Bay	71	64	15.Los Angeles	72	62

a - premier de sa section. x - qualifié pour les séries

RENDEMENT DU CANADIEN

Les marqueurs

	B	A	Pts	Pén.
27. A. Kovalev	30	43	73	60
14. T. Plekanec	27	36	63	30
79. A. Markov	14	40	54	50
11. S. Koivu	15	37	52	91
32. M. Streit	12	39	51	24
46. A. Kostitsyn	21	24	45	23
21. C. Higgins	21	23	44	18
73. M. Ryder	13	13	26	24
84. G. Latendresse	15	9	24	37
74. S. Kostitsyn	9	14	23	31
44. R. Hamrlik	4	19	23	36
20. B. Smolinski	6	15	21	18
8. M. Komisarek	4	13	17	99
40. M. Lapierre	7	7	14	49
25. M. Dandenault	7	5	12	32
6. T. Kostopoulos	5	6	11	102
28. K. Chipchura	4	7	11	10
71. P. Brisebois	3	6	9	24
26. J. Gorges	0	8	8	23
22. S. Bégin	3	4	7	43
51. F. Bouillon	1	5	6	59
54. M. Grabovski	1	4	5	6
03. R. O'Byrne	1	4	5	30
31. C. Price	0	2	2	0
41. J. Halak	0	0	0	0

Les gardiens

	G	P	DP	DF	Ba	JB	Moy.
41. J. Halak	1	0	0	0	3	0	1,80
39. C. Huet	21	12	3	3	97	2	2,55
31. C. Price	17	12	1	2	89	2	2,69
Totaux (6)	39	24	4	5	200	4	2,74

Note: Buts dans un filet désert entre parenthèses.

LIGUE CENTRALE SENIOR AAA

Demi-finales
Vendredi 14 mars
Rivière-du-Loup 3 Saguenay 6
(Saguenay mène la série 2-1)
Charlevoix 2 Shawinigan 5
(Shawinigan mène la série 2-0)
Samedi 15 mars
20 h Shawinigan à Charlevoix

CALENDRIER

Jeudi 13 mars
Edmonton 1 Colorado 5
Vancouver 0 Phoenix 2
Vendredi 14 mars
Atlanta 1 Washington 4
Chicago 6 Columbus 3
Caroline 1 Buffalo 7
N.Y. Rangers 2 Floride 3
St. Louis 1 San Jose 4 (Deuxième période)
Samedi 15 mars
Philadelphie à Boston, 13h00.
Nashville à Detroit, 13h00.
New Jersey au Colorado, 15h00.
Buffalo à Toronto, 19h00.
N.Y. Islanders à Montréal, 19h00.
N.Y. Rangers à Tampa Bay, 19h30.
Los Angeles au Minnesota, 20h00.
Vancouver à Dallas, 20h00.
Edmonton à Phoenix, 22h00.
St. Louis à Anaheim, 22h00.
Dimanche 16 mars
Philadelphie à Pittsburgh, 15h00.
Boston à Washington, 15h00.
Ottawa en Caroline, 15h00.
Detroit à Columbus, 15h00.
Calgary à Chicago, 15h00.
Atlanta en Floride, 17h00.
Edmonton à San Jose, 20h00.

LES MENEURS

(Matchs d'hier non compris)

	B	A	Pts
Ovechkin, Wash	56	41	97
Malkin, Pgh	39	54	93
Iginla, Cal	44	42	86
Lecavalier, TB	37	48	85
Datsyuk, Det	28	55	83
Spezza, Ott	30	52	82
J.Thornton, SJ	19	62	81
Kovalchuk, Atl	48	32	80
Alfredsson, Ott	37	43	80
Zetterberg, Det	36	42	78
Sundin, Tor	32	45	77
Savard, Bos	14	63	77
Ribeiro, Dal	27	49	76
St. Louis, TB	22	54	76
Heatley, Ott	35	39	74
Getzlaf, Ana	22	52	74
A.Kovalev, Mtl	**30**	**43**	**73**
Gaborik, Min	35	35	70
E.Staal, Car	34	36	70
Kopitar, LA	29	40	69
Crosby, Pgh	22	45	67
O.Jokinen, Flo	30	36	66
Arnott, Nash	25	41	66
Doan, Pho	23	43	66
M.Richards, Phi	23	43	66
Gomez, NYR	15	51	66
H.Sedin, Vcr	13	53	66
Morrow, Dal	27	38	65
D.Sedin, Vcr	26	39	65
Pominville, Buf	23	42	65
Dumont, Nash	27	36	63
Plekanec, Mtl	**27**	**36**	**63**

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

	Mj	G	P	DP	DF	Bp	Bc	Pts
Saint-Hyacinthe	49	29	13	3	4	245	211	65
Saint-Georges	48	29	16	0	3	316	189	61
Trois-Rivières	49	26	17	4	2	191	190	58
Saint-Jean	48	25	20	1	2	248	225	53
Québec	49	25	21	2	1	206	207	53
Sherbrooke	**49**	**24**	**19**	**2**	**4**	**215**	**202**	**53**
Sorel-Tracy	48	20	24	2	2	213	251	44
Thetford Mines	**50**	**17**	**31**	**1**	**1**	**195**	**255**	**36**

Vendredi 14 mars
Saint-Hyacinthe 4 **Sherbrooke** 5 (Fusillade)
Saint-Jean 3 Québec 5
Trois-Rivières 5 Sorel-Tracy 4 (Fusillade)
Thetford Mines 2 Saint-Georges 5
Dimanche 16 mars
Sorel-Tracy à **Thetford Mines**, 16h00.
Saint-Jean à **Sherbrooke**, 16h00.
Saint-Georges à Trois-Rivières, 16h00.

LIGUE JUNIOR AAA

Demi-finales de section - (Quatre de sept)
Section Sherwood

Coll. Champlain c. Longueuil

Vendredi 14 mars
C. Champlain Longueuil 4
(Longueuil mène la série 2-0)
Dimanche 16 mars
Longueuil au C. Champlain, 19h30.

Granby c. Valleyfield

Vendredi 14 mars
Valleyfield 3 Granby 8
(Granby mène la série 1-0)
Dimanche 16 mars
Granby à Valleyfield, 19h30.
Section Drolet

Cégep de Joliette c. Québec

Vendredi 14 mars
Québec 6 Cégep de Joliette 4
(Québec mène la série 1-0)
Samedi 15 mars
Cégep de Joliette à Québec, 14h00.

Terrebonne c. Saint-Eustache

Vendredi 14 mars
Saint-Eustache 1 Terrebonne 8
(Terrebonne mène la série 1-0)
Dimanche 16 mars
Terrebonne à Saint-Eustache, 14h30.

LIGUE MIDGET AAA

Demi-finales de section
(Trois de cinq)

C.A.-Girouard c. Magog

Vendredi 14 mars
C.A.-Girouard 3 Magog 1
(La série est égale 2-2)
Dimanche 16 mars
Magog au C.A.-Girouard, 14h00.

Lac-Saint-Louis c. Châteauguay

Vendredi 14 mars
Lac-Saint-Louis 2 Châteauguay 6
(La série est égale 2-2)
Dimanche 16 mars
Châteauguay à Lac-Saint-Louis, 19h30.

Gatineau c. C.C.-Lemoyne

(Gatineau gagne la série 3-0)

Sém.Saint-François c. Trois-Rivières

Jeudi 13 mars
Sém.Saint-François 4 Trois-Rivières 2
Vendredi 14 mars
Sém.Saint-François 4 Trois-Rivières 0
(Sém.Saint-François gagne la série 3-1)

LIGUE JUNIOR AA ESTRIE-MAURICIE

Vendredi 14 mars
Plessisville 6 St-Cyrille 3
(Plessisville gagne la série 4-1)

Golf

L'INVITATION ARNOLD PALMER

Vijay Singh	66-65–131
Carl Pettersson	68-65–133
Lee Westwood	66-68–134
Ken Duke	67-67–134
Jim Furyk	67-67–134
Cliff Kresge	67-68–135
J.J. Henry	65-70–135
Tom Lehman	66-69–135
Vaughn Taylor	68-67–135
Chad Campbell	68-68–136
Bart Bryant	68-68–136
Bubba Watson	67-69–136
D.A. Points	68-68–136
Nick Watney	69-67–136
Sergio Garcia	70-66–136
Niclas Fasth	71-66–137
Trevor Immelman	73-64–137
Alex Cejka	67-70–137
Dustin Johnson	68-69–137
J.B. Holmes	71-67–138
Stephen Ames	**74-68–142**

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section Telus

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts
x-Rouyn-Noranda	69	46	20	2	1	290	238	95
x-Baie-Comeau	69	44	19	2	4	245	207	94
x-Gatineau	69	42	19	6	2	269	208	92
x-Québec	69	38	27	1	3	255	217	80
x-Chicoutimi	69	36	25	2	6	227	202	80
x-Shawinigan	69	32	33	0	4	222	239	68
x-Rimouski	69	33	35	1	0	224	231	67
x-Victoriaville	**69**	**29**	**36**	**2**	**2**	**224**	**272**	**62**
x-Val-d'Or	69	27	33	3	6	202	261	63
é-Drummondville	**69**	**14**	**50**	**2**	**3**	**175**	**289**	**33**
Section Est								
x-Halifax	69	42	22	0	5	275	237	89
x-Saint-Jean	69	40	22	4	3	261	235	87
x-Acadie-Bathurst	69	40	25	2	2	286	239	84
x-Cap-Breton	69	39	24	3	3	237	227	84
x-Lewiston	69	37	25	5	2	219	207	81
x-St. John's	69	32	29	1	7	215	222	72
x-I.-P.-E.	69	29	36	2	2	240	285	62
é-Moncton	69	21	34	4	10	189	239	56

é - éliminé d'un place en séries éliminatoires.
x - se qualifie en vue des séries éliminatoires.

Vendredi 14 mars
Acadie-Bathurst 5 St. John's 3
Cap-Breton 2 Lewiston 1 (P)
Chicoutimi 4 Baie-Comeau 2
Drummondville 4 Shawinigan 0
Halifax 6 I.-P.-E 2
Québec 2 Rimouski 1
Rouyn-Noranda 7 Gatineau 4
Saint-Jean 5 Moncton 2
Val-d'Or 4 **Victoriaville** 1
Dimanche 16 mars
Saint-Jean à Halifax, 14h00.
Chicoutimi à Québec, 14h00.
Acadie-Bathurst à St. John's, 14h00.
Lewiston au Cap-Breton, 16h00.
Moncton à I.-P.-E., 16h00.
Baie-Comeau à Rimouski, 16h00.
Victoriaville à Rouyn-Noranda, 16h00.
Drummondville à Shawinigan, 16h00.
Gatineau à Val-d'Or, 16h00.
Fin de la saison régulière

Sport étudiant

SPORT SCOLAIRE

Vendredi 14 mars
Basket-ball
BBF2A Marie-Rivier 61 La Ruche 20
BBM2A Séminaire Sherbrooke 33 É. Du Triolet 71
BCF2A La Ruche 93 É. Du Triolet 18
BCM2A La Ruche 61 Séminaire Sherbrooke 55
Soccer Intérieur
SJM2A Collège St-Bernard 2 Sém. Sherbrooke 0
Samedi 15 mars
Basket-ball
BCM2A 10 h 30 É. Du Triolet c. Le Boisé/Le Tandem
Soccer Intérieur
(Au Collège St-Bernard)
SBM2A 10 h Séminaire Sherbrooke c. É. Du Verbe Divin
SBM2A 12 h Collège St-Bernard c. É. Du Verbe Divin (A l'É. Monique-Proulx)
SJF2AD1 9 h La Poudrière c. É. Monique-Proulx
SJF2AD1 10 h Collège Sacré-Coeur c. Col St-Bernard
SJF2AD1 11 h 15 Collège St-Bernard c. La Poudrière
SJF2AD1 12 h 15 Col Sacré-Coeur c. É. Monique-Proulx
Dimanche 16 mars
Basket-ball - Juvénile féminin AA
Quarts de finale
11 h Le Triolet c. É. S. Fernand-Lefebvre
BJM2A 13 h Séminaire Sherbrooke c. Marie-Rivier
Soccer Intérieur
(Au Sém. de Sherbrooke)
SBM1AD1 9 h Montée-St-Francois c. Sém. Sherbrooke
SBM2A 14 h Collège St-Bernard c. Sém . Sherbrooke
SCF2AD1 11 h 30 La Frontalière c. Séminaire Sherbrooke
(Au Collège St-Bernard)
SCM2A 8 h 30 Collège St-Bernard c. Marie-Rivier
SCM2A 9 h 30 É. Du Triolet c. La Poudrière
SCM2A 10 h 30 Collège St-Bernard c. Sém. Sherbrooke
SCM2A 11 h 30 É. Du Triolet c. É. Du Verbe Divin
SCM2A 12 h 30 Marie-Rivier c. Séminaire Sherbrooke
SCM2A 13 h 30 É. Du Verbe Divin c. La Poudrière
(À LeBer)
SJM1A 9 h É. de Bromptonville c. Montée-Le Ber
SJM1A 10 h 10 Collège Rivier c. La Ruche
SJM1A 11 h 20 É. de Bromptonville c. É. Montignac
SJM1A 12 h 30 La Ruche c. Montée-Le Ber
SJM1A 13 h 40 Collège Rivier c. É. Montignac
SJM1A 14 h 50 É. de Bromptonville c. La Ruche
SJM1A 16 h Montée-Le Ber c. É. Montignac
(À Marie-Rivier)
SJM2A 9 h Collège St-Bernard c. Marie-Rivier
SJM2A 10 h 15 Le Boisé/Le Tandem c. Marie-Rivier
SJM2A 11 h 30 Le Boisé/Le Tandem c. Col. St-Bernard
SJM2A 15 h Du Phare c. Séminaire Sherbrooke

SPORT UNIVERSITAIRE

Soccer intérieur
Vendredi 14 mars
Quarts de finale
Mas. **Sherbrooke** 1 UQAM 3
Mas. Concordia 0 UQTR 6
Mas. McGill 5 Laval 1
Dimanche 16 mars
Demi finales
Mas. 13 h McGill c. Montréal (à Sherbrooke)
Mas. 15 h UQAM c. UQTR (à Sherbrooke)
Fém. 14 h UQTR c. Laval (à Trois-Rivières)
Fém. 16 h Montréal c. **Sherbrooke** (à Trois-Rivières)

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Atlanta 1 Washington 4

Première période
1. Atlanta, Kozlov 16 (Armstrong, Perrin) 11:41
2. Washington, Laich 18 (Ovechkin, Kozlov) 14:52
Pénalités – Laich Wash , Exelby Atl 8:21, Morrisonn Wash 9:37, Recchi Atl 12:45, Enstrom Atl 18:29, Ovechkin Wash 19:54.
Deuxième période
3. Washington, Laich 19 (Cooke, Lepisto) 2:18
4. Washington, Cooke 9 (Fedorov, Morrisonn) 14:41 (dn)
Pénalité – Brashear Wash 14:08.
Troisième période
5. Washington, Ovechkin 57 (Green, Fedorov) 1:07 (an)
Pénalités – Klee Atl (hoooking) 1:03, Poti Wash 10:09.
Tirs au but

Atlanta	2	4	6	–	12
Washington	13	16	8	–	37

Gardiens – Atlanta: Lehtonen (P,14-20-5); Washington: Kolzig (G,25-20-6).
Avant. numériques – Atlanta: 0-4; Washington: 1-3.
Assistance – 18 208 (18 277).

Chicago 6 Columbus 3

Première période
1. Chicago, Barker 5, 1:00
2. Chicago, Keith 11 (Lang, Bourque) 11:21 (an)
3. Chicago, Bolland 4 (Kane, Barker) 13:12
Pénalités – Wisniewski Chi 7:17, Nash Clb 9:29, Wisniewski Chi 16:19.
Deuxième période
4. Columbus, Modin 6 (Vyborny, Tarnstrom) 6:27 (an)
5. Columbus, Fritsche 10 (Boll, Murray) 6:54
6. Chicago, Kane 17 (Toews, Sharp) 12:00
Pénalités – Bourque Chi 4:49, Tollefsen Clb 8:37, Kane Chi 9:49, Kane Chi 19:36.
Troisième période
7. Columbus, Nash 36, 7:15
8. Chicago, Byfuglien 17 (Ladd) 10:20
9. Chicago, Ladd 12 (Sharp, Seabrook) 16:37 (an)
Pénalité – Boll Clb 15:12.
Tirs au but

Chicago	7		9	9	–25
Columbus	9		17	6	–32

Gardiens – Chicago: Lalime (G,15-11-2)Columbus: Leclaire (6-3), Norrena (P,7-14-5)(13:12 first)(19-16).
Avantages numériques – Chicago: 2-3Columbus: 1-5.
Assistance – 15 699 (18 136).

Caroline 1 Buffalo 7

Première période
1. Buffalo, Paillé 17 (Roy) 4:44
2. Buffalo, Mair 5 (Stafford, Bernier) 5:06
3. Buffalo, Roy 28 (Pominville, Tallinder) 10:51 (dn)
4. Buffalo, Gaustad 9 (Mair, Pominville) 13:46
Pénalités – Gaustad Buf 9:34, Pominville Buf 11:23, Cullen Car , Hecht Buf 12:30, Ruutu Car 18:29, Vanek Buf 19:00.
Deuxième période
5. Buffalo, Kaleta 3 (Stafford, Mair) 2:55
6. Buffalo, Roy 29 (Paillé, Bernier) 15:38
Pénalités – Letowski Car 4:12, Afinogenov Buf 5:33, Wesley Car 11:56, Hedican Car, Cullen Car, Kotalik Buf 16: 10, Eaves Car, Lydman Buf 19:02, Walker Car 20:00.
Troisième période
7. Caroline, Walker 11 (Gleason, Wesley) 11:30 (dn)
8. Buffalo, Kotalik 21 (Sekera, Tallinder) 16:39 (an)
Pénalités – Walker Car, Gaustad Buf (majeures), Grahame Car (purgée par Aucoin), Bayda Car, Weber Buf (inconduite) 4:57, Conboy Car (interference majeure, majeure, inconduite de partie), Mair Buf (majeures) 7: 41, Staal Car , Cole Car, Kaltea Buf (inconduite) 14:18, Walker Car 16:08, Walker Car (double min., inconduite), Stafford Buf 17:21.
Tirs au but

Caroline	11	10	7	–	28
Buffalo	9	9	13	–	31

Gardiens – Caroline: Ward (P,32-22-4)(7-3), Grahame (13:46 first)(24-21); Buffalo: Miller (G,31-24-9).
Avantages numériques – Caroline: 0-5; Buffalo: 1-9.
Assistance – 18 690 (18 690).

Rangers 2 Floride 3

Première période
1. Floride, Olesz 13 (McLean, Cullimore) 12:49
2. N.Y. Rangers, Girardi 9 (Dubinsky, Avery) 15:15
Pénalités – Backman NYR 16:03, Montador Flo (double min.) 17:43, Campbell Flo 19:24.
Deuxième période
3. N.Y. Rangers, Gomez 16 (Avery, Shanahan) 0:28 (an)
4. Floride, Cullimore 3 (Peltonen, Johansson) 11:42
Pénalité – Shanahan NYR 12:11.
Troisième période
5. Floride, Jokinen 31 (Montador, McLean) 7:12 (an)
Pénalités – Straka NYR 5:48, Weiss Flo 14:26, Tyutin NYR 14:39, McLean Flo 17:54.
Tirs au but

N.Y. Rangers	11	11	12	–	34
Floride	6	13	11	–	30

Gardiens – N.Y. Rangers: Lundqvist (P,32-22-7); Floride: Vokoun (G,28-26-7).
Avantages numériques – N.Y. Rangers: 1-6; Floride: 1-4.
Atendance – 19 321 (19 250).

Jeudi

Edmonton 1 Colorado 5

Première période
1. Colorado, Finger 7 (Hlinka, Stastny) 18:52
Pénalité – Aucune.
Deuxième période
2. Colorado, Hlinka 8 0:18
3. Colorado, Arnason 9 (Sakic, Salei) 3:31 (an)
4. Edmonton, Gagner 9 (Hemsky, Stoll) 7:21 (an)
5. Colorado, Jones 2 (Brunette, Arnason) 14:36 (an)
6. Colorado, Wolski 16 (Laperrière) 16:12
Pénalités – Greene Edm 2:02, Colorado banc (purgée par Brunette) 7:04, Sakic Col 8:47, Reasoner Edm 10:35, Smid Edm 13:39, Wolski Col 19:45.
Troisième période
Aucun but.
Pénalités – Sauer Col 3:44, Salei Col 14:20.
Tirs au but

Edmonton	4	8	12	–	24
Colorado	10	15	7	–	32

Gardiens – Edmonton: Garon (P,26-18-1)(14-11), Roloson (à 4:26 de la 2e période)(18-16); Colorado: Budaj (G,16-9-4).
Avant. numériques – Edmonton: 1-5; Colorado: 2-3.
Assistance – 18 007 (18 007).

Vancouver 0 Phoenix 2

Première période
Aucun but.
Pénalités – Boynton Pho 4:38, Burrows Vcr, Vrbata Pho 7:08, Bieksa Vcr, Yandle Pho, Burrows Vcr (majeure), Kesler Vcr (inconduite), Boynton Pho (inconduite), Carcillo Pho (majeure, inconduite) 17:10.
Deuxième période
1. Phoenix, Kapanen 10 (Ballard, Hanzal) 10:32 (an)
Pénalités – Weller Pho 0:40, Kesler Vcr 8:52, Jovanovski Pho 15:29.
Troisième période
2. Phoenix, Winnik 10 (Hanzal) 7:32
Pénalités – Jovanovski Pho 0:17, Morrison Vcr 2:02, Bourdon Vcr 4:58, Morris Pho 13:17, Bieksa Vcr, Weller Pho 16:23, Edler Vcr 16:32.
Tirs au but

Vancouver	7	12	5	–	24
Phoenix	24	6	15	–	45

Gardiens – Vancouver: Luongo (P,31-22-9); Phoenix: Bryzgalov (G,27-20-5).
Avantages numériques – Vancouver: 0-5; Phoenix: 1-4.
Assistance – 15 562 (17 799).

À la télé

SAMEDI 15 MARS

8 h 30 / RDS et 13 h / TSN: Automobile
F1: Qualifications du Grand Prix d'Australie

14 h 30 / CBC: Curling
2008 Tim Horton's Brier: la demi-finale

14 h 30 / RDS: le Salon du golf

15 h / RDS et NBC: Golf
PGA: L'Invitation Arnold Palmer

Le hockey de la LNH
19 h / RDS: NY Islanders c. Canadien de Montréal
19 h / CBC: Sabres Buffalo c. Maple Leafs Toronto
22 h / CBC: Oilers d'Edmonton c. Coyotes Phoenix

DIMANCHE 16 MARS

Minuit / RDS et 11 h 30 / TSN: Automobile
F1: Le Grand Prix d'Australie

13 h 30 / TSN et FOX: Automobile
NASCAR: Food City 500

21 h / SPN: Basket-ball
NBA: Les Raptors de Toronto affrontent les Nuggets de Denver

14 h 30 / RDS et GBL-Q et 15 h / NBC: Golf
PGA: L'Invitation Arnold Palmer

18 h 30 / CBC: Curling
2008 Tim Horton's Brier: la finale

19 h / RDS: Hockey
LHJMQ: Les Saguenéens de Chicoutimi rencontrent les Remparts de Québec

21 h / TSN: Basket-ball
NBA: Raptors de Toronto c. Kings de Sacramento

Tennis

QUALIFICATIONS FUTURES BN

(Centre récréatif de Rock Forest)
Horaire des joueurs canadiens (en gras)
9 h **Marco Fortier** c. Philip Lageder (Ita)
suivi de: **Olivier Taschereau** c. Jonathan Kinsella (GBR)
9 h (2e match) **Adam Taylor** c. Robert Khoury (USA)
9 h Massimo Capone (Ita) c. **Nicolas Dutil**
suivi de: Adam Kenedy (Aus) c. **Nathaniel Gery**
9 h Christoph Radecke (All) c. **George Sarantinos**
suivi de: **Denis Limitovski** c. **Adam Bono**
11 h **Michael Rockman** c. Bjorn Munroe (Bah)
suivi de: **Alexandre Desmarais** c. Houshang Habibi
11 h **Nicolas Bousquet** c. Michael Rubin (USA)
suivi de: **Daniel Chu** c. Ricky Flach (USA)
11 h David Marcotte c. Carey Rubin (USA)
11 h **Félix Forand** c. **J.-S. Dionne-Roy**
13 h **Éric Chung** c. **Antoine Leduc**
suivi de: **Jean-François Bédard** c. **Peter Nawara**
13 h (2e match) **Bryon Weinberg** c. Laurent Bondaz (Ita)
13 h (2e match) Fabrice Martin (Fra) c. **Stefan Srnic**
13 h (2e match) **Mikhail Lew** c. **Alexandre Duval**
15 h **Michael Gauthey** c. Christopher Klingemann (USA)
suivi de: **Michael Tousignant** c. Philippe Giguère
15 h **Jean-Simon Bourgie** c. **Thomas Mroziewick**

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

St-Hyacinthe 4 Sherbrooke 5 (F)

Premiere période

1- Sherbrooke, Éric Perricone (22) (Cabana, F. Bélanger) (dn) 1:33
2- St-Hyacinthe Ted Laviolette (13) (Lamarche) 9:40
Punitions - Boutin SHE (Rudesse) 0:38, McMorrow STH (Battu), Wingfield SHE (Équipement illégal - Battu) 4:01, Maltais STH (Accroché), Doucette STH (Rudesse), Y. Tremblay SHE (Rudesse) 10:21, Desmarais SHE (Obstruction) 11:34, Joseph STH (Inconduite), Cabana SHE (Rudesse - Inconduite) 12:26, Gagnon SHE (Double-échec) 16:58

Deuxième période

3- Sherbrooke, Yannick Tremblay (22) (Grégoire, Wingfield) (an) 2:36
4- St-Hyacinthe Kevin Asselin (46) (Noiseux, Émond) (an) 3:40
5- St-Hyacinthe Kevin Asselin (47) (Émond, Maltais) (an) 6:02
Punitions - Desnoyers STH (Retenu) 0:00, L. Tremblay STH (Accroché), Desnoyers STH (Rudesse), Chicoine SHE (Rudesse) 2:02, Proulx SHE (Accroché) 3:20, Brunel SHE (Accroché) 5:05, Hand STH (Battu), Brunel SHE (Battu) 6:15, Pagé SHE (Retenu) 6:49, L. Tremblay STH (Rudesse) 7:23, Letendre STH (Bâton élevé) 9:00, Desnoyers STH (Retenu) 10:56, Boutin SHE (Accroché) 14:54, S. Laliberté STH (Mise en échec par derrière) 18:27, Wingfield SHE (Rudesse) 18:56

Troisième période

6- Sherbrooke, Michael Cabana (19) (Boutin, Perricone) (an) 9:17
7- St-Hyacinthe Pierre-Luc Émond (24) (Asselin, Mazerolle) 15:51
8- Sherbrooke, Jean-François Grégoire (14) (Perricone, Y. Tremblay) (an) 19:56
Punitions - Wingfield SHE (Rudesse) 1:40, Wingfield SHE (Accroché) 4:00, S. Laliberté STH (Retenu) 5:46, S. Laliberté STH (Accroché) 8:09, Laviolette STH (Rudesse) 9:17, Brunel SHE (Trébuché) 12:13, S. Laliberté STH (Coup de bâton) 18:58

Prolongation

Aucun but
Punition - L. Tremblay STH (Accroché) 3:29

Fusillade

Sherbrooke gagne 1-0

Tirs au but

St-Hyacinthe	13	10	9	2	– 34
Sherbrooke	9	18	14	0	– 41

Gardiens: St-Hyacinthe: David St-Germain (PF, 9-10-2)
Sherbrooke: Jonathan Forest (GF, 14-8-1)
Avantages numériques: STH: 2 en 12 ; SHE: 3 en 11
Arbitre: - Dave Loubier et Jean-Philippe Maheux
Juges de lignes: - Stéphane Chagnon et René Labrecque
Assistance - 1958

Thetford Mines 2 Saint-Georges 5

Premiere période

1- Saint-Georges, Yannick Landry (14) (K. Cloutier, Audet) 5:38
2- Thetford Mines, Mathieu Benoît (34) (Descoteaux, Corbeil) 11:12
3- Saint-Georges, Jason Groleau (2) (K. Cloutier, Fichaud) 15:14
Punitions - Brault THM (Battu), Christian STG (Battu - Inconduite) 2:34, Duplain THM (Battu), Thériault STG (Battu) 2:35, Swanson THM (Rudesse), Payne STG (Rudesse) 2:40, J. Soucy THM (Rudesse), Audet STG (Rudesse) 12:14, Shermerhorn THM (Bâton élevé), J. Soucy STG (Bâton élevé) 14:28, Audet STG (Accroché) 15:35, Bélanger STG (Coup de bâton) 18:30

Deuxième période

4- Saint-Georges, Jérôme Marois (27) (Delarosbil, Blackned) 7:22
5- Saint-Georges, Kevin Cloutier (14) (St-Pierre) 11:28
6- Saint-Georges, Brant Blackned (22) (Bélanger) (dn) 13:30
7- Thetford Mines, Michel Picard (20) (D. Soucy, Martineau) (an) 14:12
Punitions - Benoît THM (Bâton élevé) 2:57, banc STG (Trop de joueurs) 5:10, Swanson THM (Équipement illégal - Battu), MacIsaac STG (Équipement illégal - Battu) 7:26, J. Soucy STG (Rudesse) 9:20, J. Soucy STG (Rudesse) 12:14, Brault THM (Rudesse - Battu - Inconduite), Christian STG (Instigateur - Extreme Inconduite ou d'Inconduite Grossiere) 14:54, Duplain THM (Battu), Payne STG (Battu) 14:57

Troisième période

Aucun but
Punition - Groleau STG (Retenu) 11:25

Tirs au but

Thetford Mines	11	12	12	–	35
Saint-Georges	16	18	6	–	40

Gardiens: Thetford Mines: Fréderic Henry (P, 6-17-2); Saint-Georges: Éric Fichaud (G, 18-11-2)
Avantages numériques: THM: 1 en 6; STG: 0 - 1
Arbitre: - Christian Bibeau et Patrick Leblond
Juges de lignes: - Martin Wagner et Claude Ferron
Assistance - 2436

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Shawinigan 0 Drummondville 4

Première période

1. Drummondville, Benoît Lévesque (11) (R. Vlasanek, J. Lessard) 5:43
Pénalités - R. Vlasanek Dru 16:39.

Deuxième période

2. Drummondville, Garrett Peters (32) 11:48
Pénalités - M. Desnoyers Dru 2:36, L. Bahm Sha 10:44, J. Marcoux Dru 10:44, C. Roussel Sha 16:56.

Troisième période

3. Drummondville, Philippe Lefebvre (10) (G. Peters, M. Vachon) 3:44
4. Drummondville, Samson Mahbod (6) (G. Peters, M. Hoffman) 19:27 (an)
Pénalités - G. Lemieux Sha 9:30, T. Gauthier Sha 11:28, D. Labrecque Sha 18:23, P. Lefebvre (inc.) Dru 18:23.
Gardiens - Shawinigan, Gabriel Girard (P-3-5-0)Drummondville, Michaël Dupont (G-12-26-0).

Tirs au but

Shawinigan	12	12	8	–	32
Drummondville	9	13	15	–	37

Avantages numériques - Shawinigan: 0 en 2; Drummondville: 1 en 4.
Arbitre - Nicolas Dutil.
Juges de lignes - Daniel Béchard et Luc Voyer.
Assistance - 2912.

Victoriaville 1 Val-d'Or 4

Première période

1. Val-d'Or, Derek Famulare (14) (S. Morton-Boutin, M. Côté) 11:57 (an)
Pénalités - L. Leblanc Vic 10:42, M. Guérin VdO 14:26, S. Morton-Boutin VdO 17:20.

Deuxième période

2. Victoriaville, Alexandre Labonté (22) (L. Leblanc, D. Nolin) 17:46
Pénalités - S. Cacciotti Vic 4:57, D. Famulare VdO 5:58, M. Lévesque VdO 15:05.

Troisième période

3. Val-d'Or, Anze Ropret (4) (M. Guérin, J. Senecal) 6:04
4. Val-d'Or, Marc-André Côté (27) (M. Sauvé, J. Legault) 10:11
5. Val-d'Or, Jason Legault (22) 19:10 (fd)
Pénalités - L. Leblanc Vic 0:23, J. Demers Vic 4:03, M. Guérin VdO 6:45, D. Cliche Vic 17:26.
Gardiens - Victoriaville, Kevin Poulin (P-18-23-0), Kevin Poulin (à 19:50 pér 3) Val-d'Or, Raffaele D'Orso (G-25-33-0).

Tirs au but

Victoriaville	7	15	6	–	28
Val-d'Or	9	11	12	–	32

Avantages numériques - Victoriaville: 0 en 5; Val-d'Or: 1 en 5.
Arbitres - Stéphane Tremblay et Jonathan Trudel.
Juges de lignes - Yannick Gaudreault et Frédéric Leblanc.
Assistance - 2239.

LIGUE JUNIOR AAA

Col. Champlain 0 Longueuil 4

Premiere période

Aucun but
Punitions - Guillemette CHAM (Faire trébucher) 2:39, Chabot LON (Obstruction) 5:36, Hivon CHAM (Obstruction sur le gardien de but) 13:16, Trudeau LON (Rudesse) 16:51, M. Drolet CHAM (Obstruction) 19:18

Deuxième période

1- Longueuil, Joey Trudeau (1) (Delisle, M. Langelier-Parent) 1:42
2- Longueuil, Olivier Gauthier (2) (M. Langelier-Parent, Belanger) 13:01
Punitions - Gatien CHAM (Faire un double-échec) 1:55, Chamberland CHAM (Faire un double-échec) 2:39, Gervais LON (Coup de bâton) 8:55, N. Poulin CHAM (Mise en échec par derrière) 15:01, J. Poulin CHAM (Porter son bâton trop élevé) 15:36, Demers CHAM (Rudesse) 16:12, G. Langelier-Parent LON (Obstruction sur le gardien de but) 19:24, Buntic CHAM (Rudesse), Delisle LON (Rudesse) 19:42, Crabey LON (Rudesse) 20:00

Troisième période

3- Longueuil, Maxime Gervais (3) (sans aide) 4:05
4- Longueuil, Etienne Archambault (4) (Delisle, Parenteau) (an) 16:38
Punitions - J. Poulin CHAM (Conduite antisportive et inconduite) 4:05, Demers CHAM (Mise en échec par derrière), M. Langelier-Parent LON (Rudesse) 4:59, Gauthier LON (Accrocher) 8:12, Gauvreau LON (Déplacer intentionnellement le but de sa position) 8:47, Bolduc CHAM (Faire trébucher) 9:40, Parenteau LON (Obstruction sur le gardien de but) 11:03, Guillemette CHAM (Porter son bâton trop élevé) 14:58, Archambault LON (Faire un double-échec) 18:21, Buntic CHAM (Rudesse), Préfontaine CHAM (Rudesse), M. Langelier-Parent LON (Rudesse) 18:38

Tirs au but

Col. Champlain	4	5	9	–	18
Longueuil	8	17	7	–	32

Gardiens: Col. Champlain: Alexandre Dubois (P, 0-2-0); Longueuil: Mathieu Gauvreau (G, 5-0-0)
Avantages numériques: CHAM: 0 en 9; LON: 1 en 11
Arbitre: - Mathieu Coté
Juges de lignes: - Joseph Rubino et Jean-Simon Marier
Assistance - 725

LIGUE MIDGET AAA

C.-A.-Girouard 3 Magog 1

Premiere période

Aucun but
Punitions - Comtois MAG (Donner du coude) 9:35, Carrier CAG (Porter son bâton trop élevé) 12:06, Brodeur CAG (Donner de la bande) 14:32

Deuxième période

1- C.-A.-Girouard, Samuel Carrier (5) (Labrecque Garneau, P. Martel) (an) 7:48
2- C.-A.-Girouard, Raphaël Pouliot (5) (Brodeur, P. Martel) (an) 18:32
Punitions - Brodeur CAG (Donner de la bande) 4:09, Valiquette Leclerc MAG (Avoir retenu le bâton) 5:56, Marcotte MAG (Faire trébucher) 7:21, L'Héreault CAG (Faire trébucher) 9:44, Longpré MAG (Faire trébucher) 11:28, Grenache MAG (Faire trébucher) 12:39, Roy Côté MAG (Rudesse) 16:36, Marcotte MAG (Faire un double-échec) 17:57

Troisième période

3- Magog, Benjamin Martin (1) (Malouin, Bibeau) 0:18
4- C.-A.-Girouard, Gabriel Côté (3) (P. Martel, L'Héreault) (an) 12:42
Punitions - Giroux CAG (Accrocher) 5:38, Jodoin CAG (Faire trébucher) 9:54, Carrier CAG (Faire trébucher) 12:10, Roy Côté MAG (Coup de bâton) 12:39, Grenache MAG (Conduite antisportive et inconduite) 18:20, Carrier CAG (Coup de bâton) 18:48

Tirs au but

C.-A.-Girouard	5	13	5	–	23
Magog	5	5	13	–	23

Gardiens: C.-A.-Girouard: Raphaël Girard (G, 5-1-1); Magog: Mickaël Audette (P, 5-2-0)
Avantages numériques: CAG: 3 en 8; MAG: 0 en 7
Arbitre: - Pierre-Luc Bedard
Juges de lignes: - David Boucher et Simon Giguere Blais
Assistance - 1225

L'Isothermic s'incline devant Saint-Georges

Thetford Mines subit un cinquième revers consécutif

PIERRE NADEAU
pierre.nadeau@latribune.qc.ca

THETFORD MINES — Quatre buts de Jesse Bélanger ont procuré une victoire de 7-4 hier soir du CRS Express de Saint-Georges sur l'Isothermic de Thetford Mines qui encaissait un cinquième revers consécutif.

«J'utilisais de nouveaux bâtons et je pense que je vais les garder», a dit à la blague la première étoile de la partie, Kevin Cloutier, du CRS, en ajoutant plus sérieusement que l'important avant tout c'était la victoire.

L'entraîneur des perdants cherchait encore une explication à la débandade des siens en troisième. «Nous avons joué deux bonnes périodes avec beaucoup d'intensité. J'ai même employé tous mes joueurs mais nous sommes arrivés en troisième en faisant des erreurs que tu fais généralement en début de saison», a avoué le pilote thetfordois.

Son vis-à-vis Éric Morin a parlé du brio de son attaquant vedette mais aussi celui de son gardien. « Jesse (Bélanger) a pris les choses en main mais avec un retard de 4-3, Éric Fichaud a fait les arrêts clés. Avec notre avance de 5-4, je savais que si on jouait discipliné, ça serait difficile pour Thetford Mines de revenir. »

Les troupiers de Denis Leblanc, qui tiraient de l'arrière par un but après 20 minutes, sont parvenus à prendre les devants avec des filets de Dominic Chiasson, qui mettait ainsi un terme à une disette de neuf parties sans marquer, et Michel Picard en moins d'une minute à mi-chemin en deuxième.

Bélanger, qui avait ramené les compteurs à zéro avec 65 secondes à la période médiane, y est allé de deux autres buts pour mettre la rencontre hors de portée des perdants au dernier tiers. «Tu ne peux pas donner des revirements de la sorte contre des gars aussi talentueux», a déploré Denis Leblanc.

Fait inusité, les deux équipes ont inscrit leur premier but sur leur premier tir de la rencontre de sorte qu'après une minute, le pointage était déjà de 1-1. C'est Bélanger qui a ouvert la marque après 44 secondes avec son premier du match et la réplique des locaux est venue du bâton d'André Martineau 17 secondes plus tard.

Mathieu Benoit a été l'autre pointeur de l'Isothermic qui disputera sa prochaine partie vendredi à Saint-Hyacinthe contre le Top Design.



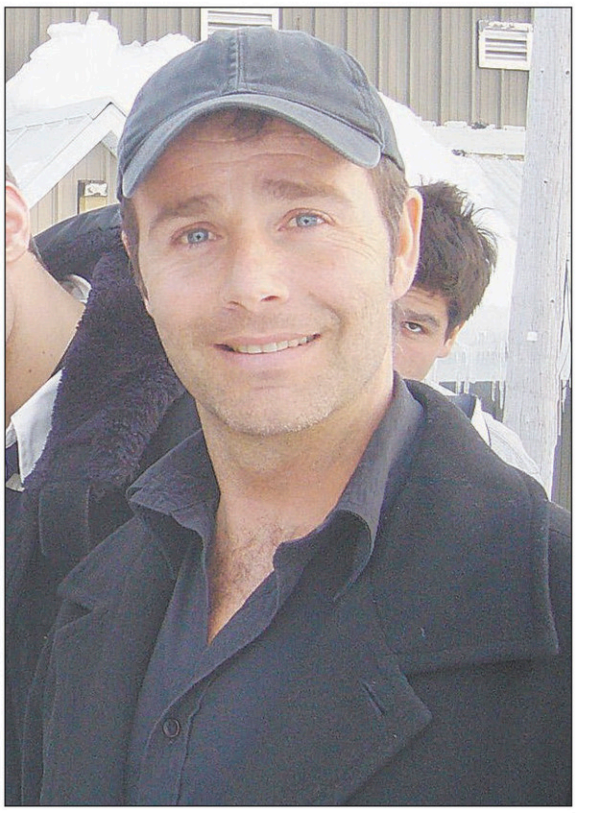


TOURNOI FUTURES BANQUE NATIONALE DE SHERBROOKE

La rentrée des jeunes loups

PIERRE TURGEON
pierre.turgeon@latribune.qc.ca





LA TRIBUNE, PIERRE TURGEON

David Marcotte et Marco Fortier sauteront sur le court aujourd'hui au tournoi Futures Banque Nationale de Sherbrooke.

SHERBROOKE — Une bonne douzaine de jeunes tennismen du Québec, dont David Marcotte, de Saint-Jérôme, s'attellent à la tâche, ce matin, avec un seul objectif en tête: atteindre le tableau principal du tournoi Futures Banque Nationale de Sherbrooke.

«À ce temps-ci de l'année, on sait qu'il y a trois gros tournois au Québec et on en profite pendant que cela se passe à la maison», confiait Marcotte, un joueur de 18 ans, en quittant le court où il venait de compléter son entraînement de la journée. Déjà, il a tenté sa chance aux tournois de Gatineau et de Montréal et, chaque fois, il a perdu en demi-finale du tournoi de qualification. Sherbrooke sera peut-être le bon?

Mais peu importe le résultat, David Marcotte y puisera d'abord de l'expérience. «C'est intéressant parce que c'est rare qu'on peut le faire chez nous.»

En plus de l'expérience, tous ces jeunes recherchent aussi leurs premiers points ATP et c'est par le biais des tournois de la série Futures qu'ils peuvent y arriver. Par contre, pour le faire, ils doivent souvent se mesurer à des joueurs plus âgés. «On me disait que la moyenne d'âge aux qualifications de Gatineau et de Montréal était de 25 ans. «Moi, j'en ai 18 et je me donne deux ans pour atteindre les tournois Challenger», lance avec confiance le jeune homme qui était numéro 2 au Québec lorsqu'il a complété son stage junior.

Aujourd'hui, il se retrouve 26e au classement québécois ouvert. «Mais j'ai été blessé pendant quatre mois. Auparavant, j'étais 12e.»

«Et c'est exactement pour favoriser le développement de ces jeunes joueurs que la série Futures Banque Nationale existe au Québec», relève François Lefebvre, le directeur du tennis au Centre récréatif de Rock Forest.

Gagner plus de trois jeux

Les jeunes seront nombreux aujourd'hui, mais il y aura au moins un joueur de plus de 40 ans qui sautera sur le terrain dès 9 h dans l'espoir de gagner quelques jeux face à ces jeunes loups.

Marco Fortier s'est mis sérieusement au tennis à l'âge de 33 ans et il s'entraîne régulièrement avec les jeunes du sport-études à Sherbrooke. Il a pu se faufiler jusqu'au tableau de qualification et il entend bien en profiter au maximum. «J'y avais participé aussi il y a deux ans et j'avais gagné trois jeux dans mon match. Cette fois, mon objectif est d'en gagner plus de trois et peut-être même de gagner un set...»

Il lui a toutefois fallu attendre jusqu'en début de soirée pour obtenir la confirmation qu'il y avait une ouverture pour lui. Il s'était cependant assuré une place auprès des joueurs en acceptant de conduire la navette entre le centre récréatif et l'hôtel où loge les participants.

«Je me suis beaucoup entraîné dans le dernier mois et je suis beaucoup plus prêt que je l'étais la première fois.»

L'autre Sherbrookois, Alexandre Desmarais, disputera son premier match en début d'après-midi aujourd'hui. On retrouve aussi deux joueurs de Granby dans les qualifications, Olivier Taschereau et Jean-François Bédard.

Singh prend la tête



ASSOCIATED PRESS

Vijay Singh a remis une carte de 65, hier, cinq coups sous la normale, pour prendre la tête du classement de l'Invitation Arnold Palmer. Singh, qui a été terrassé par un virus qui lui a fait perdre un peu plus de huit kilos en cinq jours la semaine dernière, se retrouve maintenant à neuf coups sous la normale (131), deux coups devant Carl Pettersson. Le numéro un mondial, Tiger Woods, a connu toutes sortes de difficultés, devant se contenter d'un 68 pour se retrouver avec huit autres golfeurs au 20e rang.

GRAND PRIX D'AUSTRALIE

Ça roule pour Raikkonen et Hamilton

ASSOCIATED PRESS

MELBOURNE, Australie — Le champion du monde Kimi Raikkonen (Ferrari) a très bien lancé sa saison 2008 en réalisant, hier, le meilleur temps des essais libres du Grand Prix d'Australie.

Raikkonen a signé le meilleur chrono des deux séances dans la matinée, en une minute, 26,461 secondes, et a devancé de près d'une demi-seconde son dauphin au championnat du monde 2007, le pilote McLaren Lewis Hamilton.

Le pilote finlandais a déclaré qu'il avait eu quelques difficultés de réglages dans l'après-midi et a dû se contenter du sixième temps lors de cette séance, à 1,649 d'Hamilton.

«Je ne suis pas très content de la façon dont les essais libres se sont déroulés. Ce matin (hier), nous avons trouvé des bons réglages pour la voiture, mais dans l'après-midi nous avons eu du mal et nos chronos le reflètent, a déclaré Raikkonen. Nous devons trouver une solution pour améliorer la voiture, nous avons vu que si nous arrivions à trouver le bon réglage nous avions le potentiel pour être compétitifs.»

Hamilton, qui a occupé la première place du classement général des pilotes pendant la plus grande partie de la saison dernière avant d'être dépassé par Raikkonen lors de la dernière course au Brésil, a été le plus rapide de la séance de l'après-midi, en 1:26,559.

À moins de trois minutes de la fin de la session, Hamilton a amélioré le chrono de l'Australien Mark Webber (Red Bull), qui avait signé un temps de 1: 27,473.

«C'est super de recommencer à courir et d'être ici à Melbourne où j'ai entamé ma carrière en Formule 1 il y a un an seulement, a déclaré Hamilton. La voiture a fait de bons progrès et nous avons tiré profit de l'amélioration de la piste au fil de la séance. Au final, c'est un bon début de Grand Prix d'Australie et de saison.»

Le pilote Ferrari Felipe Massa et Heikki Kovalainen (McLaren) ont signé les troisième et quatrième temps des deux séances d'essais libres.

Les monoplaces Ferrari et McLaren sont les grandes favorites de la saison 2008, qui devrait également être marquée par une lutte serrée pour les places d'honneur derrière les deux écuries.

Fernando Alonso, le champion du monde 2005-2006, de retour chez Renault après une saison tumultueuse avec McLaren, a signé le sixième temps de la séance du matin. Mais il a reculé au 13e rang l'après-midi.

Plusieurs modifications techniques ont été apportées aux voitures cette saison. La SECU, l'unité standardisée de contrôle électronique (un boîtier unique guidant transmission, injection, etc...) a notamment été introduite et signifie la fin de l'antipatinage (le contrôle de traction) et de la gestion électronique du frein-moteur.



ASSOCIATED PRESS

Kimi Raikkonen est reparti sur son élan de champion du monde, lors des deux séances matinales d'essais libres, hier au Grand Prix d'Australie, signant à chaque fois le meilleur chrono.

P.-A. Rousseau toujours parmi les meilleurs

DRUMMONDVILLE — Le skieur acrobatique drummondvillois Pierre-Alexandre Rousseau participe ce week-end à la dernière compétition de l'année sur le circuit de la Coupe du monde des bosses, et rien n'y fera, le vétéran verra un autre globe de cristal lui échapper. Présentement 6e au classement général, Rousseau ne peut aspirer à mieux que la 3e place s'il dominait ce dernier rendez-vous en Italie.

— Danny Allard



Lindsey Vonn imite Bode Miller

BORMIO, Italie — L'Américaine Lindsey Vonn a remporté le classement général de la Coupe du monde de ski alpin. Après le sacre de Bode Miller chez les messieurs, les Américains réalisent leur premier doublé depuis 25 ans.

L'Autrichienne Marlies Schild a remporté le slalom des finales de la Coupe du monde disputé à Bormio et s'est adjugé le titre en slalom pour la deuxième année d'affilée. La Slovaque Veronika Zuzulova a terminé deuxième en 1:52,85 et la Tchèque Sarka Zahrobska a pris la dernière place sur le podium en 1:53,02.

Aucune Canadienne n'a pris part à ce slalom.

Chez les hommes, l'Américain Ted Ligety a remporté la Coupe du monde de slalom géant en gagnant la dernière course disputée dans cette discipline cette saison. L'Américain s'est imposé dans le temps combiné de deux minutes, 18,04 secondes et a battu l'Autrichien Benjamin Raich de 0,31 seconde.

Erik Guay, de Mont-Tremblant, a signé la meilleure performance parmi les skieurs canadiens en terminant au 14e rang. François Bourque, de New Richmond, a fini 20e. John Kucera, de Calgary, qui n'a pas complété la première manche, termine la saison au 10e rang du classement du slalom géant.

— La Presse Canadienne

Sébastien Beaulieu confond les sceptiques

PASCAL MORIN
pascal.morin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Sébastien Beaulieu n'a pas d'entraîneur, ni de commanditaires. N'empêche que, contre toute attente, il est parvenu à se qualifier pour le Championnat du monde junior de planche à neige qui débute demain à Valmalenco, en Italie.

Le planchiste sherbrookois, qui vient tout juste d'avoir 17 ans, s'est envolé hier pour la plus importante compétition de sa jeune carrière en étant installé au 36e rang mondial chez les juniors (19 ans et moins), résultat d'un excellent hiver sur le circuit NorAm. Il est en effet parvenu à se hisser parmi l'élite du volet alpin en se fiant uniquement sur son talent et sur le support financier de ses parents, lui qui se débrouille sans entraîneur. Il n'appartient également à aucun club, mais s'entraîne en solo à tous les weekends au mont Sainte-Anne, près de Québec.

Cela ne l'a pas empêché d'être le deuxième meilleur athlète junior au pays. Les trois premiers ont reçu une invitation pour la compétition des prochains jours.

«Il n'y a pas grand monde qui me croyait capable de réussir, même mes parents. Mais moi, j'y ai toujours cru, a fait savoir le jeune homme qui termine son secondaire 5 au Triolet au sein du programme Santé globale. J'ai connu une bonne saison malgré le peu d'entraînements auxquels j'ai pris part. Ça m'a même avantagé au niveau de la descente parce que j'ai touché beaucoup à la neige en m'entraînant seul. C'est cependant plus difficile au niveau de la technique pour les portes parce que je n'en fait presque jamais.»

Même s'il a terminé au premier rang chez les juniors nord-américains à sa dernière compétition en Utah, il y a quelques semaines, Beaulieu préfère ne pas se fixer d'objectifs trop élevés en Italie. Qui plus est, il devra entreprendre ses courses avec un plâtre à la main gauche.

«Normalement, je ne serais pas supposé faire de sport pour 12 semaines parce que je me suis déchiré un ligament au pouce, il y a trois semaines, a avoué, un brin gêné, celui qui fait partie de l'équipe du Québec. Ma mère et moi avons *patenté* une mitaine spéciale pour que je puisse quand même participer au championnat du monde. Je vais sûrement avoir un peu de difficulté lors de mes départs, mais pour le reste, il ne devrait pas y avoir de problème.»

Pour l'expérience

C'est donc avant tout pour l'expérience que le Sherbrookois prendra part à la compétition, lui qui sera des plus jeunes à prendre le départ.

«Je vais pouvoir y retourner trois autres fois après cette année, alors cette participation-ci va me permettre de me familiariser à ce calibre de compétition. Je ne connais pas mes adversaires», a souligné le planchiste, qui rêve évidemment à une participation aux Jeux olympiques.

«Pour Vancouver, il est trop tard, a-t-il indiqué. À Turin, en 2006, l'âge moyen des athlètes dans ma discipline était de 29 ans. Je vise donc les Jeux de 2014.»

En attendant, Beaulieu terminera sa saison les 22 et 23 mars prochains en Oregon, alors qu'il prendra part au championnat canadien.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Sébastien Beaulieu se mesurera aux meilleurs planchistes junior de la planète, cette semaine en Italie.





Les Saints font durer le plaisir

PASCAL MORIN
pascal.morin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Saint-François et le Top Design de Saint-Hyacinthe ont fait durer le plaisir, hier soir au Palais des sports. D'abord, en écopant de 31 pénalités mineures et, ensuite, en décidant de l'issue du match en fusillade. Ce sont finalement les Sherbrookois qui ont récolté les deux importants points au classement en l'emportant 5-4.

Jonathan Gagnon a été le seul à marquer en fusillade, permettant ainsi aux joueurs du Saint-François de se sauver avec la victoire, eux qui avaient ramené tout le monde à la case départ avec 4,8 secondes à écouler au troisième tiers.

Jean-François Grégoire a en effet semé l'hystérie dans les gradins en créant l'égalité 4-4 en sautant sur une rondelle libre à l'embouchure du filet de David St-Germain. Simon Laliberté purgeait alors une pénalité pour avoir dardé Jean-François Boutin.

«La rondelle est apparue devant moi et j'ai simplement frappé dessus. Je ne savais pas combien de temps il restait à jouer, mais il était moins une, a raconté avec soulagement le capitaine Jean-François Grégoire après le match. On avait vraiment besoin de ces deux points-là. Le classement est extrêmement serré avec Saint-Jean, Québec et Trois-Rivières.»

Avec cette victoire, jumelée à la défaite des Summum-Chiefs, hier à Québec, la troupe de Santino Pellegrino s'est hissée au quatrième rang de la Ligue nord-américaine, un petit point seulement devant Québec et Saint-Jean.

«Ça a vraiment été une *game* d'unités spéciales, a poursuivi Grégoire. On a été efficaces défensivement à quatre contre cinq, mais on a payé pour nos pénalités en deuxième.»

Effectivement, Kevin Asselin a marqué ses 46e et 47e buts de la saison durant le deuxième engagement pendant que son équipe déployait son attaque à cinq. Les deux autres filets des visiteurs ont été l'oeuvre de Ted Laviolette et Pierre-Luc Émond.

Du côté du Saint-François, Grégoire, Yannick Tremblay, Éric Perricone et Michael Cabana ont réussi à tromper la vigilance de St-Germain.

Deux buts ont également été refusés aux Sherbrookois puisque le filet du Top Design était, selon les arbitres, sorti de ses amarres.



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Alexandre Mathieu a raté plusieurs chances de faufiler la rondelle derrière les jambières de David St-Germain, hier, au Palais des sports.

Moins de pénalités, demande Pellegrino

De son côté, l'entraîneur-chef Santino Pellegrino était évidemment heureux de la tournure des événements, lui qui célébrait sa sixième victoire à la barre de l'équipe. Il aurait cependant aimé que les officiels laissent davantage leur sifflet dans leurs poches.

«Je ne comprends pas pourquoi ils ne laissent pas les joueurs jouer, a-t-il indiqué en commentant les 31 pénalités mineures signalées durant la soirée. Le match n'était pas particulièrement rude et il n'y avait pas vraiment de coups salauds.»

«Je n'ai cependant pas aimé la façon dont certains joueurs ont réagi, a-t-il enchaîné en faisant référence au dur à cuire Brad Wingfield, qui a écopé de plusieurs pénalités. On doit jouer un peu plus intelligemment parce qu'on ne pourra pas toujours gagner en passant autant de temps à quatre contre cinq.»

En bref

SHERBROOKE — N'en déplaise à ses détracteurs, qui étaient nombreux hier, Yann Joseph connaît toute une saison avec le Top Design. Avant le match d'hier, il occupait le deuxième rang des pointeurs de la LNAH avec 85 points en 45 matchs.

L'ancienne petite peste du Saint-François connaît évidemment sa meilleure campagne en carrière, lui dont les meilleures récoltes étaient de 75 points (2005-06 à Sherbrooke) et 77 points (1999-00 avec le Rocket de Montréal). Faut dire que le duo qu'il forme avec Simon Laliberté est probablement le plus menaçant du circuit Gaudette.

/////

Joseph n'a évidemment rien perdu de ses talents d'acteur. En plus de plonger dès que l'occasion se présentait, le numéro 39 n'a pas manqué une occasion d'aller jouer les victimes auprès des officiels. Ces derniers ont cependant été très peu réceptifs à ses doléances.

/////

On ne sait pas s'il ventait fort du côté de David St-Germain, mais son filet sortait toujours de ses amarres...

/////

Simon Robidas était encore absent, lui qui souffre toujours de maux de tête à la suite d'un coup de bâton, gracieuseté du scientifique Brandan Sugden, des Summum-Chiefs de Saint-Jean.

N'étaient également pas en uniforme, Mathieu Dumas, Pierre-Luc Courchesne, Mark Black et Mike Varhaug, les deux premiers en raison de blessures.

/////

L'histoire ne dit pas si le commissaire Michel Gaudette a de la famille en Estrie, mais toujours est-il qu'il s'est payé une petite escapade sur l'autoroute 10 pour venir assister au match d'hier.

— Pascal Morin

Où sont les Cougars ?

SONIA BOLDUC
sbolduc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'avis de recherche est lancé. Si vous apercevez au loin quelques jeunes hommes disciplinés, capables de prendre les coups sans les rendre, se limitant aux petites choses simples sur la glace, travaillant sans compter dans les deux sens de la patinoire, profitant des occasions que la patience leur aura apportées, et arborant accessoirement des chandails aux couleurs de Champlain, veuillez vite communiquer avec leurs partisans, ou mieux encore, avec leur entraîneur, Judes Vallée.

«Ça, ce ne sont pas les Cougars», a lancé hier un Judes Vallée visiblement déçu du revers de 4-0 subi à Longueuil, le second en autant de jours infligé aux Sherbrookois par la troupe du Collège-Français.

«On a été l'équipe la plus disciplinée pendant toute l'année, et là, on joue avec vraiment beaucoup de frustration, explique l'instructeur des Cougars. On n'est pas capables de recevoir des coups, on répond par des *cross check*. On joue comme une équipe frustrée et je n'ai pas vu ça de l'année, ça fait dur.»

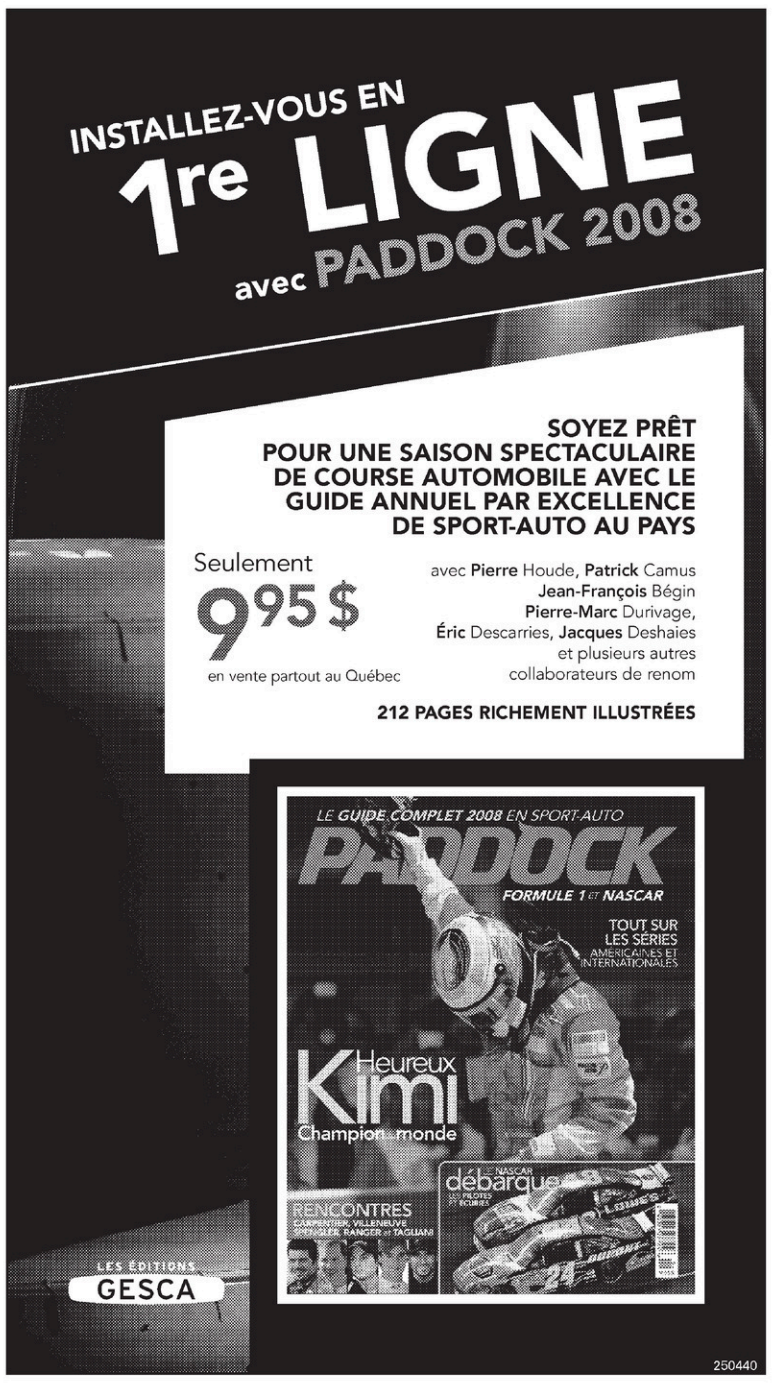
11 fois en punition

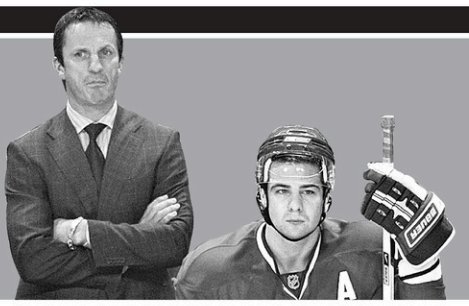
Les Cougars se sont ainsi retrouvés au banc de punition en 11 occasions hier soir, ce qui a laissé bien peu d'occasions d'évoluer à cinq contre cinq. Le gardien des Cougars Alexandre Dubois a fait face à 32 lancers, cédant devant Joey Trudeau, Vincent Gauthier, Maxime Gervais et Étienne Archambault, tandis que son vis-à-vis, Mathieu Gauvreau, n'a été menacé que de 18 tirs, dont la moitié lors du dernier tiers.

«On se complique la vie, avance Judes Vallée. J'ai même été obligé de demander un temps mort après dix minutes de jeu pour essayer de ramener les gars. On manque de finition, chacun essaie de sauver le club de son côté et à sa façon. Rien ne marche.»

Les Cougars avaient déjà eu droit à un petit *meeting* de groupe après le premier revers subi jeudi à domicile, une autre rencontre est prévue cet après-midi. «On va se parler et essayer de se replacer, annonce l'entraîneur Vallée. On va essayer de revenir à ce qu'on était et d'avoir du *fun*. Il faut ramener le *fun*, se souvenir que le hockey est un jeu.»

Car les Cougars ont tout intérêt à se ressaisir avant de disputer demain le troisième match de ce quatre de sept, cette fois devant leurs partisans, à Eugène-Lalonde, avant de retourner à Longueuil mercredi. En espérant que le ciel, et le toit du complexe sportif du plateau Sylvie-Daigle, ne leur tombent pas sur la tête.





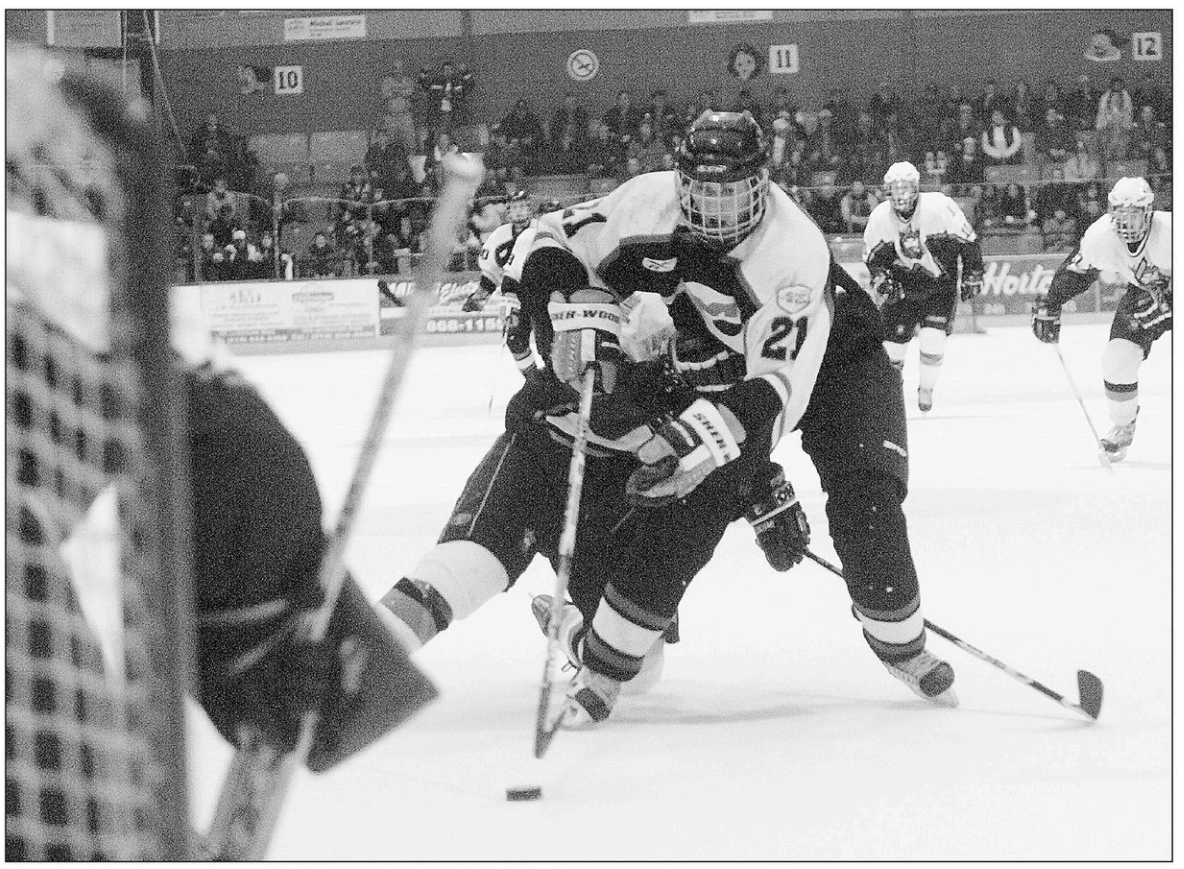
Carbonneau pointe
Higgins du doigt
page 55

Les Cantonniers coulés par les punitions

Tout se décidera demain en terre ennemie



JEAN-GUY RANCOURT
jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca



IMACOM, CHARLES-ANTOINE AUGER

Traînant ici un adversaire dans son élan pour monter au filet des Gaulois, le numéro 21 des Cantonniers, Danick Gauthier, a plus tard été privé d'un but sur un lancer de punition qu'a brillamment arrêté le gardien Raphaël Girard.

MAGOG — Les punitions ont coulé les Cantonniers de Magog, hier soir, lors de la présentation de la quatrième partie de la demi-finale de division trois de cinq les opposant aux Gaulois du Collège Antoine-Girouard. Ces derniers ont enfilé tous leurs buts sur des attaques massives pour finalement soutirer un gain de 3-1 aux Magogois. La série se transporte donc à Saint-Hyacinthe demain pour le match décisif.

Les 1225 spectateurs réunis à l'aréna de Magog n'en croyaient pas leurs yeux lorsque l'officiel en devoir a accordé trois cinq contre trois aux visiteurs dans la seule deuxième période. Il n'en fallait pas plus pour que les visiteurs en tirent avantage et s'inscrivent deux fois au tableau indicateur.

Refusant d'abdiquer, les équipiers de Stephan Lebeau, par l'entremise de Benjamin Martin, ont brisé la glace dès les premières secondes du troisième engagement. Puis, Danick Gauthier des Cantonniers a eu une occasion en or de provoquer l'égalité avec un peu moins de huit minutes à écouler au match quand il s'est vu accorder un tir de pénalité. Toutefois, Raphaël Girard a brillamment repoussé le tir de Gauthier. Un arrêt-clé s'il en fut puisque quelques secondes plus tard, les Gaulois brisaient les reins des locaux avec un troisième but, lui aussi sur un jeu de puissance.

Attaque massive

Stephan Lebeau n'avait surtout pas envie de blâmer Danick Gauthier. «Le jeune avait une tonne de pression sur les épaules sur son tir de pénalité. Il a effectué un excellent jeu, mais il faut donner crédit à leur cerbère», d'alléguer Lebeau.

Celui-ci a plutôt pointé l'inertie de son jeu de puissance comme principale cause de cette défaite. «On bougeait bien la rondelle dans ces situations en première période et tout à coup, au dernier tiers, les gars ont eu de la difficulté à s'installer pour se donner des bonnes chances de marquer. On avait bien démarré la troisième période et cette hésitation sur notre jeu de puissance a brisé notre rythme.»

Lebeau et son capitaine, Frédérik Roy Côté, n'ont pas l'intention d'abandonner. «Il nous reste une autre chance et à nous de la saisir. Ce n'est pas une mission impossible», ont-ils déclaré conjointement dans le vestiaire.

Aucune raison de douter

JEAN-GUY RANCOURT

Commentaire

MAGOG — Les Cantonniers de Magog n'ont aucune raison de douter d'eux-mêmes alors qu'ils disputeront dans un peu plus de 24 heures le match le plus important de leur saison à Saint-Hyacinthe.

Remontons dans le temps! Il y a sept ans, on ne donnait pas cher de la peau des Cantonniers alors qu'ils venaient de perdre la sixième joute de leur série quatre de sept contre le Collège Antoine-Girouard devant leurs partisans par la marque de 9-4. Une véritable raclée! Qui plus est, les Gaulois avaient surmonté un déficit 0-3 dans cette série et retournaient dans leur château fort gonflés à bloc.

Les Cantonniers du temps, dirigés par Judes Vallée, avaient décidé de prendre le taureau par les cornes et de se rallier pour ce match ultime. Judes Vallée s'en souvient encore. «Je n'avais jamais vu un groupe aussi dédié et prêt à mourir pour renverser la vapeur. Plus rien ne comptait pour eux sauf la victoire. Ils avaient effacé de leur esprit leurs trois défaites précédentes», me racontait récemment Vallée.

La recette était la bonne, car les Cantonniers avaient disposé des Gaulois 4-2 pour accéder à la ronde suivante. Les Cantonniers de Stephan Lebeau seront dans le même bateau demain. À eux d'emprunter le même chemin avec la même préparation. Et pour vous rafraîchir la mémoire, Antoine-Girouard n'a jamais vaincu Magog deux fois de suite en 2007-2008.

Je crois fermement que tout est en place pour assister à une répétition de 2001.





LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE SUBARU EST ARRIVÉE ! BEAUCOUP PLUS PRÉVISIBLE QUE LA TEMPÉRATURE.



140

35485 12A

* Le taux nominal de location de 0,9 % pour une durée de 48 mois est offert sur tous les modèles Forester 2008. Le taux nominal de location de 0,9 % pour une durée de 24 mois est offert sur tous les modèles Impreza 2008. Le crédit en argent comptant et le taux nominal ne peuvent être combinés. Exemple de location pour le modèle Forester 2.5X 2008 (SJ10D) : paiement mensuel de 379,00 $ basés sur un bail de 48 mois, 0 $ de dépôt de sécurité et taxes applicables payables au début de la période de location. Comptant 2 736,00 $ taxes en sus) ou échange équivalent. Le taux nominal de location de 0,9 % est applicable. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 417,85 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les primes inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Frais d'enregistrement et de transport d'un montant maximum de 1 695 $ inclus. Le concessionnaire peut offrir moins. Les offres sont valables jusqu'au 31 mars 2008.

** Rabais en argent de 4 000 $ sur tous les modèles Forester 2008. Le taux nominal de location de 0,9 % pour une durée de 24 mois est offert sur tous les modèles Impreza 2008. Le crédit en argent comptant et le taux nominal ne peuvent être combinés. Exemple de location pour le modèle Impreza 2.5i 5 portes 2008 (GE15EP) : paiements mensuels de 229 $ basés sur un bail de 24 mois, 0 $ de dépôt de sécurité et taxes applicables payables au début de la période de location. Comptant 2 736,00 $ (taxes en sus) pour la Forester 2.5X (SJ10D) ; PDSF de 26 995 $ (taxes en sus) pour la Forester 2.5X (SJ10D) ; PDSF de 25 995 $ (taxes en sus) pour la Impreza 2.5i 5 portes (GE15EP) ; PDSF de 20 695 $ (taxes en sus) pour la Impreza 2.5i 4 portes (GD15EP). Le taux nominal de location de 0,9 % est applicable. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 417,85 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les primes inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Frais d'enregistrement et de transport d'un montant maximum de 1 695 $ inclus. Le concessionnaire peut offrir moins. Les offres sont valables jusqu'au 31 mars 2008.

† Le taux nominal de location de 0,9 % pour une durée de 48 mois est offert sur tous les modèles Forester 2008. Le taux nominal de location de 0,9 % pour une durée de 24 mois est offert sur tous les modèles Impreza 2008. Le crédit en argent comptant et le taux nominal ne peuvent être combinés. Exemple de location pour le modèle Forester 2.5X 2008 (SJ10D) : paiement mensuel de 379,00 $ basés sur un bail de 48 mois, 0 $ de dépôt de sécurité et taxes applicables payables au début de la période de location. Comptant 2 736,00 $ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le taux nominal de location de 0,9 % est applicable. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 417,85 $ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les primes inclus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. Frais d'enregistrement et de transport d'un montant maximum de 1 695 $ inclus. Le concessionnaire peut offrir moins. Les offres sont valables jusqu'au 31 mars 2008.

250785

IMPREZA

Traction intégrale

SUBARU



SUBARU
SHERBROOKE
Estrie Auto Centre